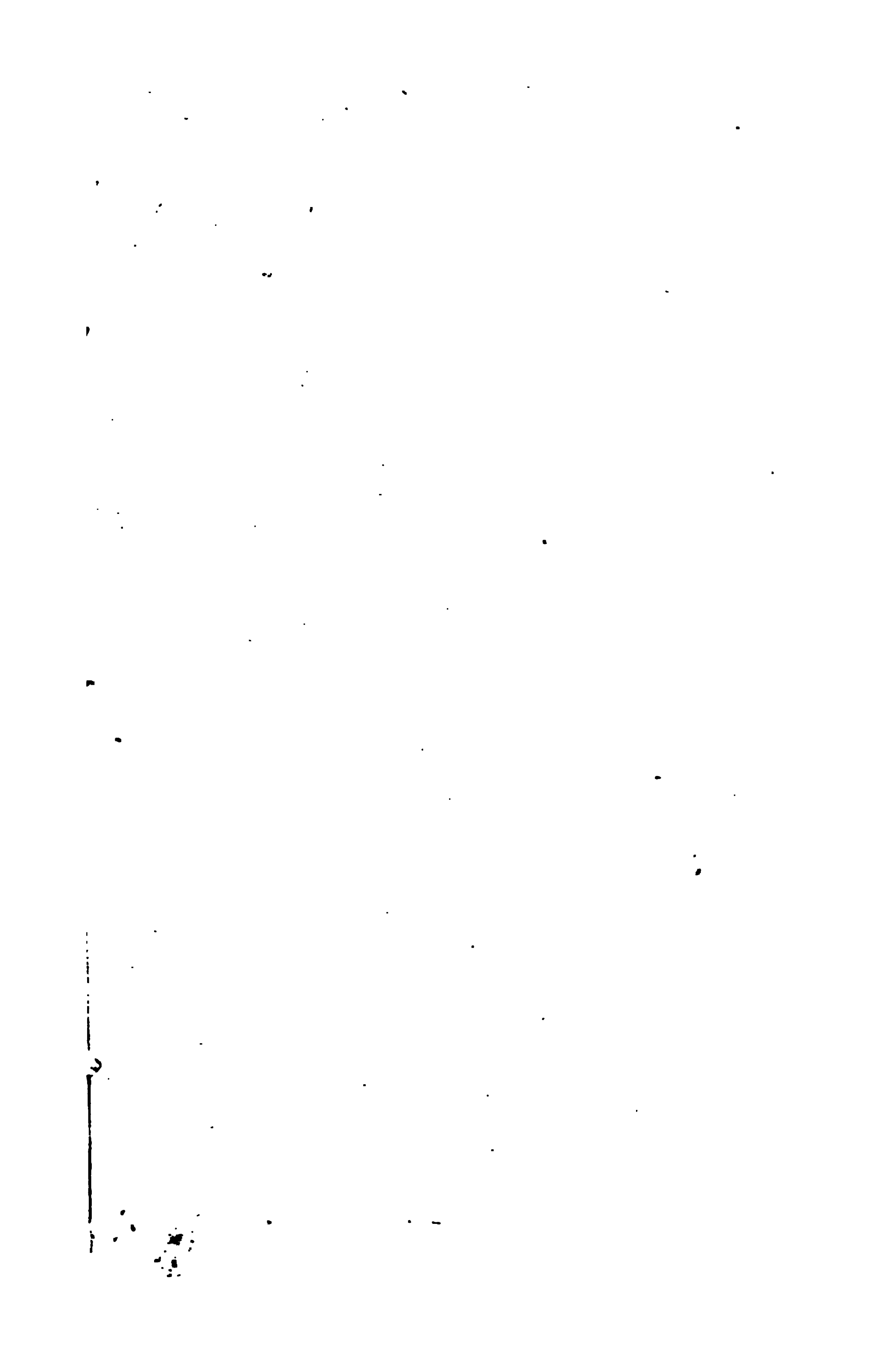
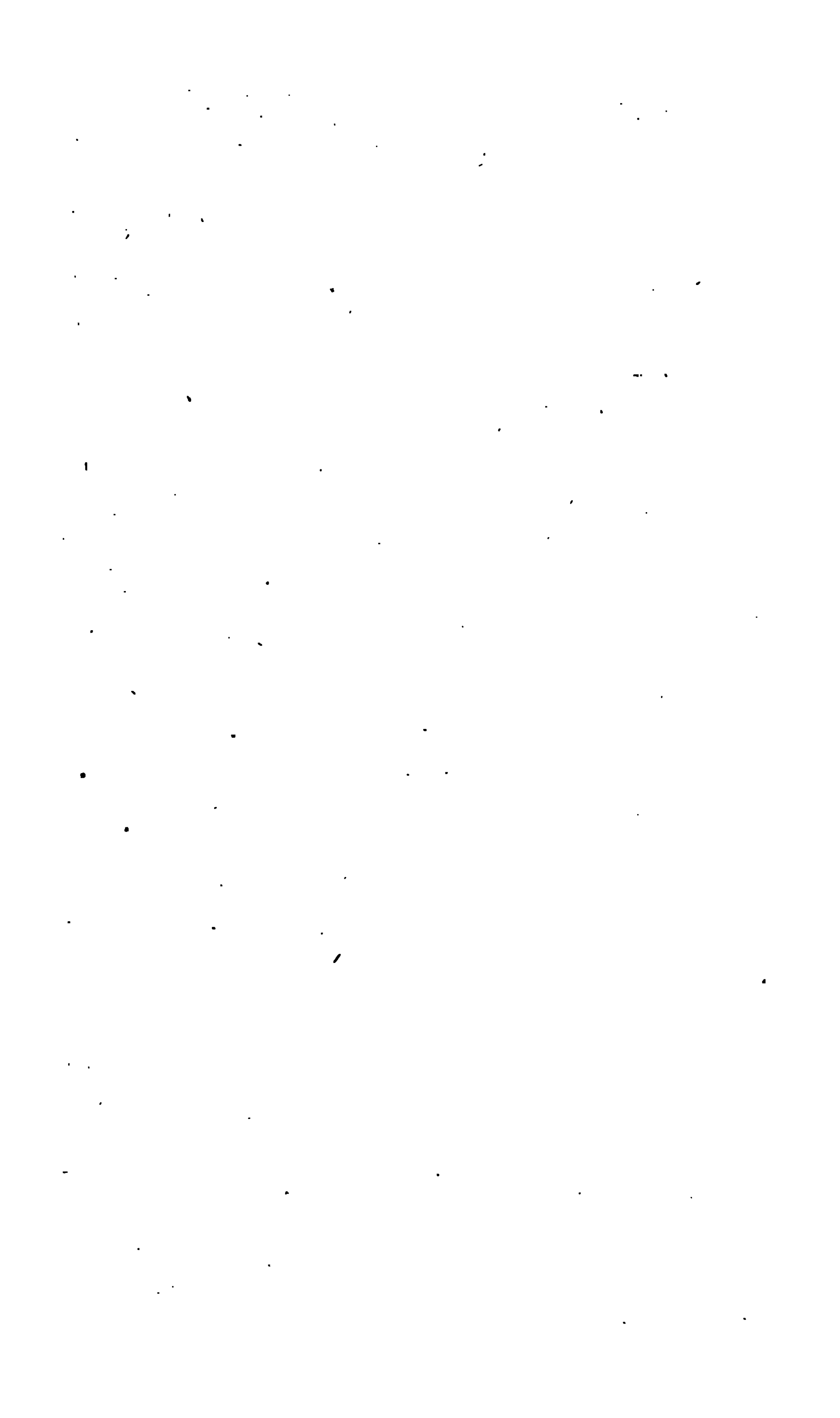








ITINÉRAIRE
DE BUONAPARTE
DE L'ILE D'ELBE
A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

ITINÉRAIRE
DE BUONAPARTE
DE L'ILE D'ELBE
A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE,

OU

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA SECONDE USURPATION,

AVEC LE RECUEIL DES PRINCIPALES PIÈCES OFFICIELLES DE CETTE ÉPOQUE.

DEUXIÈME ÉDITION considérablement augmentée.

On y a joint la *Lettre de Buonaparte au Gouverneur de Sainte-Helène*, la Réfutation de cette pièce par le ministère anglais, et l'Examen d'un ouvrage intitulé *Manuscrit venu de Sainte-Helène, d'une manière inconnue.*

Par l'Auteur de *la Régence à Blois*, et de l'*Itinéraire de Buonaparte en* 1814.

TOME I.

Consurget...... Impudens faci[illegible]...... Dirigetur dolus in manu ejus..... Et sine manu conteretur.

Il s'élèvera un homme qui aura l'impudence sur le front; la fourberie sera dans sa main comme un instrument qu'il dirigera à volonté; il sera réduit en poudre par une main plus puissante que celle des hommes.

(Le Prophète DANIEL, ch. VIII, vers. 23 et suiv.)

A PARIS,

Chez { LE NORMANT, Imprimeur-Librair[illegible] de Seine, n[illegible]
REY et GRAVIER, quai des Augustins, n° 55.

Juin 1817.

PRÉFACE.

BUONAPARTE, arrivé à Paris, n'eut rien de plus pressé que de mettre au jour la relation officielle de sa marche. Le *Moniteur* du 23 mars publia cette pièce, chef-d'œuvre d'imposture, qui, durant trois mois, fournit des textes à tous les orateurs chargés de célébrer la *marche triomphale de Cannes à Paris*.

Ce fameux bulletin ne fut pas seulement mis à contribution dans les harangues et les adresses présentées au souverain de l'île d'Elbe ; il devint encore la matière d'une foule de commentaires, officiels ou officieux, dans l'un desquels on remarquoit le passage suivant :

.... « L'empereur avoit été salué par le » peuple avant d'avoir été reconnu par un

» soldat. L'histoire recueillera, consacrera cette
» vérité, caractère distinctif de cette révolu-
» tion, son mobile, son appui, et la cause
» première de l'étonnante rapidité d'un succès
» sans obstacle.......... C'est à la voix de ce
» peuple, saluant son libérateur, que les dra-
» peaux de l'interrègne se sont partout abaissés.

» La nation et l'armée s'étoient donc mu-
» tuellement entendues, devinées; elles ont
» donc agi de concert; l'opinion a donc dirigé
» la force, et la force a donc secondé l'opi-
» nion. Les faits ne permettent à cet égard
» ni doute au temps présent, ni contestation
» à la postérité (1). »

Non sans doute, la *postérité* ne se méprendra point sur les véritables causes de ce dernier succès de Buonaparte; mieux instruite que le

---

(1) (*Moniteur du* 31 *mars. Extrait de la lettre d'un correspondant de Rouen*, *sur l'ouvrage de M. Galland*, *annoncé dans le Moniteur du* 28.)

Correspondant de Rouen, elle connoîtra les machinations qui avoient préparé de longue main ce déplorable triomphe ; elle saura qu'au 20 *mars*, comme dans les autres *journées* de la révolution, le peuple ne fut pas entraîné, mais subjugué par une minorité audacieuse, qui avoit commencé par tromper l'armée pour en faire l'instrument de son affreuse ambition ; et que l'immense majorité des Français fidèles protesta contre l'usurpation, par le seul moyen qu'elle eût en son pouvoir, c'est-à-dire par son silence.

Avant d'arriver à Grenoble, Buonaparte ne pouvoit aller en poste. Obligé d'attendre sa troupe, et de s'arrêter avec elle dans les bourgs et villages qu'il traversoit, jamais il ne fut plus exposé aux regards de l'observateur. C'est dans cette partie de sa route, surtout, qu'on a vu la *nation* muette à son aspect, et saisie d'une frayeur qui ne peut se comparer qu'au sentiment que fait éprouver la lecture de cer-

taines histoires fabuleuses, où les esprits infernaux jouent les principaux rôles.

Après avoir franchi Grenoble et Lyon, Buonaparte, environné d'une force armée qui grossissoit à chaque instant, ne vit pas cependant la *nation* entraînée aller au-devant de son pretendu *libérateur*.

Nous n'en voulons pour preuve que sa marche en Bourgogne, où, parmi tant de maires, dignes organes de leurs administrés, les uns se retirèrent à son approche, les autres ne restèrent à leur poste que pour lui résister en face. Dans ce nombre on a remarqué ceux de Mâcon, de Châlons, d'Autun, d'Avallon.

Ce ne fut qu'à Auxerre que Buonaparte vit, pour la première fois, venir à sa rencontre, un préfet (le beau-frère du maréchal qui lui amenoit son armée).

Les *Mémoires* dont nous donnons une seconde édition, ne sont, en quelque sorte, qu'une suite de témoignages recueillis de la bouche

même de personnes également désintéressées et dignes de foi, qui se sont trouvées sur le passage de Buonaparte, et qui ont vu cette *marche* prétendue *triomphale*, des fonctionnaires qui se sont entretenus avec lui, des hôtes qui l'ont reçu et logé, lui et sa suite.

Aux témoignages que nous avions recueillis, viennent se joindre ceux des témoins entendus dans les divers procès criminels auxquels le *vingt-mars* a donné lieu. Un grand nombre ont été instruits et jugés depuis la publication de la première édition de cet ouvrage. Ils nous ont par conséquent fourni beaucoup de matériaux dont nous avons profité pour corriger les erreurs où nous avions pu tomber (1), et

---

(1) Il ne nous est parvenu qu'une seule réclamation : c'est celle de M. le comte Marchand, lieutenant-général qui commandoit à Grenoble lors du passage de Buonaparte. Il s'est plaint de la manière dont nous avons raconté les événemens de Grenoble. Cependant ses plaintes étoient bien moins dirigées contre *l'Itinéraire de Buonaparte*, que

surtout pour ajouter de nouveaux détails qui, non-seulement, ont augmenté cette édition, mais en ont fait, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage.

Le récit de la marche de Buonaparte, de l'île d'Elbe à Paris, forme la principale partie et comme le fond de ces Mémoires. Cependant, après l'avoir suivi dans cette marche fatale, il eût été pénible de s'arrêter au vingt mars, et de le laisser recueillir en paix le fruit de ses impostures. Les lois de la tragédie ne veulent pas que le crime reste triomphant à

---

contre un écrit publié sur le même sujet, et qui nous avoit inspiré une grande confiance, parce qu'il étoit émané d'un témoin oculaire, inspecteur aux revues à Grenoble, au mois de mars 1815, et depuis chef de division au ministère de la guerre. Il ne nous appartient pas de prononcer entre ce témoin et M. le général Marchand : mais ce que nous pouvons assurer, c'est que nous n'avons l'honneur de connoître ni l'un ni l'autre, et que c'est bien injustement que le premier a été accusé par le second *de s'être ligué avec l'auteur de* l'Itinéraire *pour accréditer des calomnies.*

la fin de la pièce. Ces mêmes lois sont applicables à l'histoire, toutes les fois que la vérité en permet l'application ; c'est ce qui nous a engagés à jeter un coup-d'œil sur les *cent-jours*, et à ne pas quitter Buonaparte, qu'il ne fût mis en lieu de sûreté, et bien gardé dans sa nouvelle demeure.

Nous devons avouer ici qu'une fois hors du sol français, Buonaparte s'est un peu dérobé à nos regards, et que nous n'avons pas été à portée de vérifier l'exactitude de tous les détails donnés par les journaux anglais sur le séjour de Buonaparte, soit à bord du *Bellérophon*, soit à bord du *Northumberland*. Aussi avons-nous été fort circonspects dans le choix de ces détails, et nous n'osons même garantir que ceux qui résultent des pièces authentiques qui les accompagnent (1).

---

(1) On a publié l'année dernière en Angleterre des lettres prétendues écrites *en mer à bord du Northumberland*,

Au surplus, ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur cette dernière partie de l'*Itinéraire*, c'est la manière dont Buonaparte est surveillé à Sainte-Hélène ; or la *lettre* de M. de Montholon, du 25 août 1816, et le discours de lord Bathurst, du 18 mars dernier, qui terminent le recueil des pièces justificatives, ne laissent rien à désirer à cet égard.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de dire un mot du titre de cet ouvrage, et de le défendre contre une rude critique qu'il a essuyée dans un journal estimé.

Le censeur suppose que l'auteur de l'*Itinéraire*, « atteint de la maladie du bel-esprit, » a mis toute la profondeur de son génie à » réveiller la curiosité, par le piquant du titre » de son ouvrage. »

---

et à Sainte-Hélène, attribuées à M. Warden, médecin du vaisseau. Mais la véracité de l'auteur, quel qu'il soit, est devenue la matière d'une controverse entre les journalistes anglais. Nous renverrons les lecteurs curieux au *Quarterly-Review*, *octobre* 1816, *page* 208 : voyez l'extrait que nous en donnons à la fin de ce volume.

Mais où est la preuve de cette intention criminelle? Le critique seul l'a soupçonnée; lui seul a eu assez de pénétration pour apercevoir de la *profondeur* et du *génie* dans un titre où ses confrères n'ont vu que simplicité, candeur, bonhomie (1); et il falloit toute la délicatesse de son tact pour sentir ce *piquant* qui le blesse, dans un titre que tout le monde a trouvé simple et modeste.

Voici une seconde supposition qui n'est pas moins gratuite que la première. Notre censeur s'est imaginé qu'on a voulu, dans ces *Mémoires*, donner une contre-façon des *Annales* de Tacite; il amène sur la scène le *peintre de Tibère;* il donne à l'auteur de l'*Itinéraire*, l'ambition « d'attacher son nom, comme his-» torien, à l'une des plus mémorables époques » des annales du Monde. Il est beau d'entre-» prendre, dit-il, mais plus on prend un vol

(1) Voyez le *Journal des Débats* du 30 mars, les *Annales* du 19 avril, et le *Journal de Paris* du 1er mai 1816.

» hardi, plus la chute est dangereuse, et peut-
» être certaine. » Tout doucement, M. le critique! c'est vous seul qui prenez ici le *vol hardi*, tandis que l'auteur de l'*Itinéraire* va terre à terre, suivant son *héros* de gîte en gîte; n'ayant d'autre dessein que de recueillir, de la manière la plus exacte, les détails naïfs et circonstanciés de la *marche triomphale* du souverain de l'île d'Elbe, de Cannes à Paris. Il est beau sans doute de prendre un *vol hardi* avec les *héros*, quand on les suit dans leurs conquêtes; mais il est utile aussi de les montrer quelquefois en *déshabillé*; et si le champ est libre à ceux qui voudront raconter les exploits du triomphateur superbe, du conquérant féroce, il nous semble qu'il n'est pas défendu de faire connoître le *général* de *Cannes*, le fugitif de *Rochefort*, le *passager* de *la Saal*, du *Bellérophon* et du *Northumberland*. Dans tous ces *voyages*, l'auteur de l'*Itinéraire* ne prend pas un *vol hardi*, et la chute n'est dangereuse que

pour le journaliste qui se perd dans le pays des chimères, et crée des fantômes pour se donner le plaisir de les combattre.

A-t-il belle grâce de prêter à l'auteur qu'il censure, le désir ambitieux *d'attacher son nom à une époque mémorable*, quand cet auteur ne s'est pas nommé? Et n'est-ce pas la première fois qu'un écrivain anonyme s'est vu reprocher la prétention d'avoir voulu *attacher son nom à son ouvrage ?*

Le censeur ne s'en est pas tenu aux suppositions chimériques et même contradictoires; des suppositions gratuites, il est passé aux assertions mensongères ; et trouvant plus plaisant de les mettre dans la bouche d'un *historien*, voici ce qu'il nous fait dire :

« L'auteur de l'*Itinéraire* prévient lui-même » dans sa préface, qu'il n'a eu pour le diriger » dans la première partie, et jusqu'au moment » de l'arrivée de Buonaparte à Grenoble, que

» *le récit publié le* 23 *mars* par Buonaparte
» lui-même. Il n'apprend donc rien, et n'a pu
» rien apprendre. »

Voici maintenant ce que nous avons dit dans notre préface, pag. 2.

« Nous n'entrerons pas dans le détail des
» soins que nous nous sommes donnés pour
» obtenir des mémoires exacts sur la marche
» de Buonaparte de l'île d'Elbe à Paris. Nous
» nous bornerons à dire qu'il n'est guère de
» faits arrivés sur les lieux de son passage,
» dont nous n'ayons recueilli les circonstances
» de la bouche même de témôins occulaires
» et les plus dignes de foi. »

Le lecteur pourra, d'après ce dernier trait, apprécier la bonne foi de notre censeur, et juger si nous devions, sur sa parole, changer le titre qui lui a tant déplu dans notre ouvrage. Nous avons cru, au contraire, que son avis isolé renfermoit un piége tendu à notre simplicité; qu'il vouloit nous voir étaler dans un titre am-

bitieux les prétentions d'un historien : prétentions qui n'auroient servi qu'à justifier les reproches risibles qu'il adresse à l'auteur de l'*Itinéraire* dans tout le cours de sa diatribe.

Il n'est pas content du tableau du *Champ-de-Mai*, ni de celui des *deux-chambres :* il a sans doute raison. Mais des tableaux de fantaisie n'entroient pas dans le cadre de l'*Itinéraire*. Le vrai tableau du *Champ-de-Mai* est dans le *programme de la cérémonie*, et dans les harangues des orateurs qui figurèrent sur ces tréteaux. Il en est de même du tableau des deux-chambres; c'est dans les *pièces officielles* qu'il faut le chercher, et c'est là que nous renvoyons notre censeur. Peut-être n'aime-t-il pas ces *pièces*. Il n'est pas le seul : mais ce n'est pas notre faute si elles ne plaisent pas à tout le monde. Qu'il nous soit permis de le renvoyer encore à l'*avertissement* placé à la tête du recueil de ces mêmes pièces.

C'en est trop, sans doute, sur cette critique

et nous demandons pardon au lecteur de nous être livrés à une réfutation trop longue peut-être. Mais c'est notre respect même pour le public qui nous a porté à justifier l'accueil qu'il a bien voulu faire à cet ouvrage.

ITINÉRAIRE
DE BUONAPARTE
DE L'ILE D'ELBE
A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE.

BUONAPARTE vivoit à l'île d'Elbe dans une dissimulation profonde : *Soyez fidèles au Roi*, avoit-il dit à ses soldats en partant de Fontainebleau; *ne soyez pas inquiets sur mon sort; de grands souvenirs me restent; je saurai occuper encore noblement mes instans. J'écrirai l'histoire de vos campagnes*. Buonaparte étoit, en effet, livré à de grandes occupations dans son île. Ces soldats qu'il avoit naguère employés à la démolition de la *vieille Europe*, étoient alors occupés à bâtir, ou à embellir Porto-Ferrajo. Lui-même visitoit souvent ses ouvriers,

et cherchoit, au milieu d'eux, un délassement aux travaux de son cabinet. On ne voit pas qu'il se soit livré à la culture des laitues, comme Dioclétien dans son jardin de Salone ; ni aux pratiques de la religion, comme Charles-Quint dans le monastère de Saint-Just ; ni enfin à l'étude des beaux-arts, comme la reine Christine à Rome : mais on sait bien que ce n'est pas l'attrait et les douceurs de la vie privée qui l'avoient, comme ces souverains, fait descendre du trône : aussi n'avoit-il pas, comme eux, fait l'entier sacrifice du souverain pouvoir; il s'étoit *réservé* une petite île de la Méditerranée pour l'y exercer encore.

C'est dans cette île que le potentat déchu, sous les dehors d'un sage livré aux charmes de l'étude, paroissoit goûter les délices du repos : uniquement occupé à écrire les mémoires de sa vie politique, et l'histoire de tant de guerres qui avoient désolé les quatre parties du monde.

Mais c'est alors qu'il méditoit de nouvelles révolutions ; c'est alors qu'il conspiroit contre le repos de l'Europe pacifiée, arrachée à sa domination, et qui respiroit à peine de tant de calamités ; c'est alors, enfin, qu'il songeoit à rentrer sur le sol de la France, et à relever sur

ses ruines un pouvoir qu'il avoit naguère abdiqué et *sacrifié*, disoit-il, *au bonheur du peuple*.

Telles étoient les véritables occupations de Buonaparte dans l'île d'Elbe. Tel étoit le projet qu'il rouloit dans son esprit, et dans l'exécution duquel il fut secondé par une foule d'agens que son or lui avoit assurés en France dans tous les ministères et dans toutes les administrations.

Nous nous proposons de le suivre dans sa marche de l'île d'Elbe à Paris ; de jeter un coup d'œil sur le temps affreux de son usurpation éphémère ; enfin, de le conduire à bord du *Northumberland*, partant pour l'île Sainte-Hélène, et de le suivre jusque dans ce lieu.

Mais il est nécessaire de jeter d'abord un coup d'œil sur l'état de la France à l'époque qui précéda le retour de Buonaparte.

Ce n'est pas notre intention de sonder ici les profondeurs de la politique, de scruter les causes plus ou moins éloignées de l'événement que nous voulons raconter. Nous ne remonterons pas jusqu'au 31 mars 1814, pour y chercher le germe du 20 mars 1815 ; nous n'examinerons pas si la première restauration fut faite de manière à rendre la seconde nécessaire.

Falloit-il conserver ou licencier l'armée? falloit-il bannir les régicides, ou leur payer des pensions de retraite? falloit-il épurer ou ne pas épurer les ministères et les administrations? Voilà plusieurs questions auxquelles on pourroit en joindre bien d'autres.

Mais il faut convenir que leur solution étoit moins facile le 31 mars 1814, que le 20 mars 1815.

Une pensée unique semble avoir occupé les *auteurs* (1) de la première journée: la chute d'un seul homme. Cet homme détruit, on crut que tout son parti l'étoit, et on pensa que la *révolution* et *l'empire* pouvoient être des fondemens solides pour la *légitimité.* Cette illusion disparut devant le 20 mars, qui nous rendit la *révolution* avec toutes ses horreurs, et *l'empire* dépouillé de tous ses prestiges.

En recueillant les leçons du 20 *mars*, il ne faudroit pas cependant se montrer trop injuste envers les auteurs du 31 *mars*, et ne leur te-

(1) Quand nous parlons des *auteurs du* 31 *mars*, nous donnons un sens fort restreint à ce mot, nous ne l'appliquons qu'aux *meneurs ;* car, dans le vrai sens, *le* 31 *mars* fut l'ouvrage de la France entière, l'expression du vœu général des gens de bien, qui, depuis la révolution, n'avoient cessé de soupirer après le jour de la *restauration.*

nant aucun compte de la première journée ; leur en demander un trop rigoureux de la seconde : car ils pourroient nous dire qu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pu, et se retrancher dans l'argument de la nécessité qui fait que *nul n'est le maître de la disposition des affaires*, selon l'expression d'un grand maître en politique, Bossuet.

Mais sans accuser du 20 *mars* les hommes d'Etat qui ont des droits acquis à notre reconnoissance pour la journée du 31 *mars*, il faut cependant reconnoître que ces hommes, qui prirent les rênes de l'Etat à la première époque, et les gardèrent jusqu'à la seconde, tinrent une conduite bien propre à laisser des doutes sur leur habileté et la profondeur de leur génie.

Nous ne parlerons pas de M. de Talleyrand, qui se trouvoit alors au congrès de Vienne, et qui fut l'un des signataires de la *déclaration du congrès du 13 mars* : mais que dire des autres ministres ? Peut-on croire à l'habileté du ministre de l'intérieur, qui avoit laissé sur la route de Buonaparte des hommes tels que le préfet des Basses-Alpes ? peut-on croire à l'habileté du ministre de la marine, qui n'avoit pas établi

la moindre surveillance sur les côtes où débarqua Buonaparte ?

Que dire du ministre de la guerre ? nommé depuis moins de quatre mois, il affecta autant de royalisme que d'activité. Il se mit à la tête de la commission chargée d'élever un monument aux victimes de *Quiberon ;* il livra à une commission militaire le général EXCELMANS dont il prépara le triomphe, puisque ce général fut acquitté à l'unanimité, quoique convaincu d'avoir correspondu avec Murat (1).

Il prépara des ordonnances sur le mode de recrutement, sur les congés militaires, sur la Légion d'Honneur ; et le 26 février (jour du départ de Buonaparte de l'île d'Elbe), il donna un *ordre du jour* relatif à l'exécution de cette dernière ordonnance, et à une distribution de croix qui devoit avoir lieu le 24 avril, pour célébrer l'anniversaire de l'entrée du Roi sur le territoire français. A ces actes de royalisme

(1) Il lui avoit mandé, « que des milliers de braves, ins-» truits à son école et sous ses yeux, seroient accourus à sa » voix, si les choses n'eussent pas pris une tournure aussi » favorable pour lui. » Il fut acquitté, le 23 janvier, par un conseil de guerre séant à Lille, et présidé par le lieutenant-général comte D'ERLON, commandant de la 16e division militaire.

le maréchal SOULT joignoit les manières les plus brutales envers les officiers mis à la demi-solde : *Voyez-vous*, leur disoit-il pour toute réponse à leurs mémoires et à leurs besoins.

Au surplus, on travailloit nuit et jour dans ses bureaux, auxquels il avoit, dès le mois de janvier, donné une organisation nouvelle, sans dire pourquoi : on ne sait pas davantage pour quelle raison il avoit coupé les divisions militaires en deux subdivisions.

Que dire de la direction générale des postes? On sait que LAVALETTE n'avoit pas cessé d'y avoir des intelligences, et qu'il ne fut pas, après le 31 mars 1814, étranger à l'administration dont il vint saisir les rênes le 20 mars 1815.

Mais le grand scandale de cette époque fut un enterrement où, sous le prétexte de solliciter pour une fameuse comédienne les secours que l'église accorde aux morts, on vit la populace de 93, sortie de ses tombeaux, insulter la religion jusque dans le sanctuaire, et la majesté royale jusque dans l'intérieur du château des Tuileries (1).

---

(1) Un des chefs de la bande se porta dans les appartemens du roi. Il ne fut point arrêté, et l'on ne donna aucune suite à cette affaire. On crut y porter remède en l'étouffant ; et

Cet événement est du milieu de janvier. Quinze jours après, on vit paroître l'*Almanach royal.* L'organisation du clergé n'y étoit pas encore; mais on y trouvoit un grand nombre de régicides maintenus dans les premières places de l'ordre administratif et judiciaire (1). MURAT n'y étoit pas reconnu, et à l'article *Naples*, l'*Almanach* renvoyoit à l'article *Deux-Siciles;* sur quoi un journal ne craignit pas d'imprimer l'article suivant : « On assure que » l'almanach de Naples, usant de représailles, » et ne comptant pour rien, comme le nôtre, » les sentimens et le vœu des peuples, a refusé » de reconnoître Louis XVIII pour notre » légitime roi; et que pour désigner notre chef » véritable, il renvoie le lecteur à l'île d'Elbe. »

---

ce ne fut qu'un mois après qu'on osa en parler dans les journaux. (Voyez le *Journal des Débats*, du 16 février.)

(1) Il y en avoit six à la Cour de cassation, qui ne fut instituée que par ordonnance du 15 février.

Cette ordonnance tardive offrit aux avocats rédacteurs du *Censeur*, le texte d'un article où l'un deux plaida tout à la fois la cause des juges régicides exclus, et celle des membres de l'Institut menacés d'une exclusion semblable; par la même occasion il prit en main la cause de NAPOLÉON, JOSEPH et LUCIEN BONAPARTE. et les trois académiciens, conservés à l'Institut par les efforts du défenseur officieux, ne tardèrent pas à y reparoître en personne.

Cet article parut à la fin de février, sous le titre de *projet*

C'est ainsi que s'exprima le *Censeur* (1), arrivé par des degrés fort sensibles à cet excès d'une audace toujours croissante et vraiment inouïe.

Ce journal avoit pour second le *Nain-Jaune*, où l'autorité étoit bafouée périodiquement d'une manière plus couverte. Les nobles et les prêtres étoient l'objet de ses attaques continuelles, et c'est sous le masque des idées libérales que les deux journaux préparoient les voies au souverain de l'Ile d'Elbe.

Que faisoit alors *la police générale*, chargée de veiller au salut de l'Etat? Savoit-elle les complots de l'Ile d'Elbe? Les ignoroit-elle? Si elle les savoit, elle eût dû en prévenir l'exécution. Si elle les ignoroit, elle eût pu les apprendre des habitans du Midi, du Nord et du centre de la France, où les bruits du retour de Buonaparte ne cessoient de circuler. Dès les mois de janvier et février, les postillons de Lyon à Grenoble entretenoient les voyageurs de ce retour (2).

---

d'ordonnance. On ne sait en le lisant ce qui excite le plus d'indignation, ou du fond, ou de la forme. (Voyez *le Censeur*, *tom*. 4, *pag*. 364.) On nous assure au moment où nous écrivons (5 mars 1817) que ce journal reparoît.

(1) Tom. 4, pag. 343.

(2) Nous pouvons citer M. le comte de Morard, maré-

Enfin les journaux eux-mêmes retentissoient des nouvelles de l'île d'Elbe, et des complots qui s'y tramoient. Nous allons en citer quelques extraits, sans remonter plus haut que les mois de *janvier*, *février* et *mars*.

Voici ce qu'on lit dans le *Journal des Débats* du 18 janvier, sous la rubrique de *Wurtzbourg* :

« D'après les dernières nouvelles d'Italie, il » n'est que trop certain qu'on a tramé dans ces » pays des complots dangereux... L'arrestation » du général de brigade LECCHI, frère du gé- » néral de division au service de Naples, a fourni » les moyens de poursuivre les recherches ; » les autres arrestations qui ont eu lieu depuis » ont répandu encore plus de lumières sur la » source de ces complots......

» Quelque inquiétans que soient ces événe- » mens, on peut néanmoins se tranquilliser, » en pensant qu'ils pourront peut-être contri- » buer à faire éloigner, le plus tôt possible, un » homme qui, sur le rocher de son île, tient » dans sa main le fil de ses trames qu'il a our- » dies par le moyen de son or, et qui, aussi

chal-de-camp, à qui cela est arrivé à la fin de janvier, sur la route de Lyon à Grenoble.

» long-temps qu'il restera à proximité des côtes
» de l'Italie, ne laissera pas les souverains de
» ce pays jouir tranquillement de leurs posses-
» sions. » (*Gazette de Wurtzbourg* du 11,
et *Journal des Débats* du 18 janvier.)

Le même Journal donnoit la nouvelle sui-
vante, sous la date de *Milan*, 11 *janvier* :
« Tout ce qui restoit ici d'employés de la secré-
» tairerie du vice-roi Eugène Beauharnais a
» reçu l'ordre de quitter le pays. Le général
» BERTRAND, venu secrètement de l'île d'Elbe,
» a été sur le point d'être arrêté. » (*Journal
des Débats* du 25 janvier.)

Les journaux du mois de février parloient des
mesures de surveillance prises par Buonaparte
pour fermer l'accès de son île aux malveillans;
le *Journal Général* du 11 en donna les dé-
tails (1), ce qui n'empêcha pas la *Gazette de
France*, du 17, de rendre compte d'une
prétendue tentative d'assassinat commise par

---

(1) Un ordre du magistrat de Porto-Ferrajo porte que,
» aucun bâtiment étranger ne doit s'approcher de la côte de
» l'île d'Elbe, sans avoir été préalablement examiné par le
» capitaine du port. Aucun étranger ne peut débarquer sans
» avoir déclaré les motifs de son voyage, et en avoir obtenu
» la permission. Il faut une autorisation spéciale du président
» du conseil d'Etat pour délivrer une permission de séjourner

un Corse, appelé THÉODORE UBALDI (1).

En même temps que BUONAPARTE faisoit une police sévère dans son île, il trouvoit un accès facile chez ses amis comme chez ses ennemis.

« Il y a correspondance très-active, dit le » *Journal des Débats* du 23 février, entre » Naples et l'île d'Elbe. La princesse Pauline » fait de fréquens voyages de l'île d'Elbe à » Naples. L'épouse de Murat conserve un très- » vif attachement pour l'ex-empereur. »

» dans l'île plus de trois jours. On remarque que depuis ces » dispositions le nombre des passagers qui se rendoient de » Piombino à l'île d'Elbe a beaucoup diminué, et que des » relations que les Anglais y entretenoient sont devenues » plus rares. On a admis à Porto-Ferajo un navire napoli- » tain chargé de farine. »

(*Journal Général du* 11 *février* 1815.)

(1) « Le bruit s'est répandu qu'un jeune Corse, nommé » Théodore Ubaldi, étant à l'île d'Elbe depuis plusieurs » jours, étoit enfin parvenu à être admis dans l'intérieur de » Buonaparte. Ce jeune homme, excité, à ce qu'on croit, » par quelque vieille haine de famille, s'est approché du chef » de l'île, et au moment où celui-ci étoit occupé à lire un » papier, il a cherché à le frapper d'un coup de stylet dont » la pointe s'est émoussée sur la boucle d'acier de la bretelle. » Buonaparte a saisi ce malheureux jeune homme, l'a dé- » sarmé, et l'a livré à un de ses gardes pour le remettre » entre les mains de la justice. » (*Gazette de France du* 17 *février.*)

Le *Journal Général* du 1er mars donnoit les nouvelles suivantes de l'île d'Elbe : « Plu-
» sieurs militaires sont revenus de l'île d'Elbe
» porteurs de congés absolus, et sont rentrés
» dans leur foyers. S. Exc. le ministre de la
» guerre a ordonné que, pour régulariser leur
» position, ils lui adressassent leurs congés, qui
» seront échangés contre d'autres. »

Le *Journal des Débats* du 2 mars contenoit l'article suivant, sous la date de *Livourne*, 16 février :

« Ce matin sont débarqués ici, en revenant
» de Porto-Ferrajo, les comtesse de Q...
» princesse de R. et une grande quantité de
» soldats, d'officiers et de bas-officiers de la
» vieille garde qui avoient suivi Napoléon dans
» sa retraite. Ils s'en retournent en France par
» la route de Lucques, Massa di Carrare et
» Gênes.

» Le souverain de l'île d'Elbe avoit voulu
» d'abord ajouter deux pavillons à la petite et
» modeste maison qu'il habite ; il avoit ensuite
» fait tracer le plan d'un palais plus imposant ;
» le terrain étoit déjà marqué ; mais tous ces
» édifices sont restés en projets à peu près
» comme son palais du roi de Rome.

» La défense d'entrer dans son île s'exécute » avec rigueur. Il vient d'ordonner que nul ne » pourroit y débarquer s'il n'étoit muni d'un » passeport signé par lui-même. »

Pendant que les journaux de Paris avertissoient ainsi la police générale des mesures qu'on observoit à Porto-Ferrajo, pour en fermer l'entrée aux étrangers, le souverain de cette île voyageoit à son tour, avec ou sans passeports, nous l'ignorons (1).

Mais voici le récit de son voyage.

Le dimanche 26 février, à huit heures du soir, toute la troupe de Buonaparte reçut l'ordre de s'embarquer (2).

Les officiers étoient en ce moment à un bal

---

(1) Pour en savoir quelque chose, il faut s'adresser au *Nain-Jaune*, qui, dès le 28 février, reçut de l'un de ses correspondans, la lettre suivante : « J'ai usé dix plumes d'oie à » vous écrire, sans pouvoir obtenir de réponse ; peut-être » serai-je plus heureux avec une plume de *canne* : j'en » essayerai. » (*Le Nain-Jaune du* 5 *mars*.)

(2) Suivant les réponses du général Drouot, dans son procès, les troupes de Buonaparte ne s'élevoient qu'à 840.

Buonaparte ne lui avoit confié son dessein que huit ou dix jours avant l'exécution.

Le sieur *Lacour*, ex-commissaire des guerres à l'île d'Elbe ; la dame *Deschamps*, attachée à la maison de Buonaparte dans la même île, et le sieur *Peyrusse*, receveur et payeur,

que donnoit la princesse Borghèse. Ils n'en sortirent que pour monter sur les bâtimens qui avoient été disposés pour les recevoir avec toute la troupe.

Quatre cents hommes de la vieille-garde furent embarqués sur le brick *l'Inconstant ;* deux cents hommes d'infanterie, cent lanciers polonais, et deux cents flanqueurs furent partagés sur six petits bâtimens ; savoir, le chébeck *l'Etoile*, la spéronade *la Caroline*, le brick marchand français, *le Saint-Esprit*, deux bâtimens de Rio, et une petite felouque d'un

---

ont déposé dans le même procès : « Que dès le premier » moment où le secret de l'expédition de Buonaparte fut » connu à l'île d'Elbe, le général Drouot en manifesta la » plus profonde douleur. Il dit que Napoléon faisoit une » sottise ; qu'il s'en repentiroit ; qu'il regretteroit l'île d'Elbe, » et qu'un déluge de maux alloit fondre sur la France. »

Le général Cambronne fut prévenu plus tard de l'expédition :

« Trois jours avant l'embarquement, dit-il, Napoléon me » donna l'ordre de me tenir prêt à partir, sans me faire connoître ses projets. Il me donna l'ordre de ne faire connoître » ses dispositions à qui que ce soit. Ce n'est qu'à bord du » bâtiment, le deuxième ou le troisième jour de la traversée, » que Napoléon parut sur le pont avec la cocarde tricolore » à son chapeau, et nous dit que nous allions en France. »

(*Journal des Débats, et le Moniteur des* 7 *et* 27 *avril* 1816.)

négociant de l'île : en tout sept transports et environ neuf cents hommes.

Buonaparte se rendit sur le brick avec les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, et les autres officiers qui l'avoient suivi. Plusieurs particuliers furent de l'expédition, entr'autres le directeur des mines de Rio, M. Pons (de Cette), qui paya de sa personne et de sa bourse.

Le lieutenant de vaisseau Taillade fut le pilote de la flotille ; il monta sur le brick, et le signal du départ fut donné. Les habitans de Porto-Ferrajo n'en furent informés officiellement que le 28 par la proclamation suivante :

Le général de brigade Lapi, gouverneur de l'île d'Elbe, chambellan de S. M. l'empereur Napoléon, etc. aux habitans de l'île d'Elbe.

« Notre auguste souverain, rappelé par la Providence dans la carrière de sa gloire, a dû quitter notre île ; il m'en a confié le commandement. Il a laissé l'administration à une junte de six habitans, et la défense de la forteresse à votre dévouement et à votre bravoure. « Je

» pars de l'île d'Elbe, a-t-il dit ; je suis extrê-
» mement content de la conduite des habitans.
» Je leur confie la défense de leur pays, au-
» quel j'attache le plus grand prix. Je ne puis
» leur donner une plus grande preuve de ma
» confiance, qu'en laissant ma mère et ma
» sœur sous leur garde. Les membres de la
» junte et tous les habitans de l'île peuvent
» compter sur ma bienveillance et sur ma pro-
» tection particulière. » Habitans ! voici l'é-
poque la plus heureuse et la plus mémorable
pour vous. Votre gloire et votre bonheur ne
dépendent que de votre conduite. Voulez-vous
garantir l'un et l'autre, continuez de seconder
les sages dispositions que la junte, les autori-
tés et les fonctionnaires publics sauront prendre
dans toutes les occurrences, etc. etc.

» Fait à Porto-Ferrajo, le 28 février 1815. »

Il y avoit dans les parages de l'île d'Elbe
une croisière française composée de deux fré-
gates, *la Fleur de Lys*, commandée par le
chevalier de Garat, et *la Melpomène*, com-
mandée par le capitaine Collet.

La première se tenoit habituellement vers
l'île de Capraïa au nord-ouest de l'île d'Elbe,
route de France.

La seconde stationnoit vers le sud. L'une n'étoit point subordonnée à l'autre. Il leur étoit sévèrement défendu, quelque temps qu'il fît, de mouiller à l'île d'Elbe, seul port néanmoins qui existe dans cet archipel, composé de six îles et de deux écueils très-dangereux appelés *les Fourmis*.

Les deux frégates étoient sans aviso, sans mouche, sans un seul petit bâtiment, sans aucune intelligence à terre.

A tant de précautions qui sembloient n'avoir pour but que d'assurer l'évasion de Buonaparte, on en joignit une nouvelle; ce fut le rappel du chevalier de Garat. L'ordre en fut expédié de Toulon vers le 15 février, et porté au général Bruslard, gouverneur de Corse, par la goëlette *l'Antelope*. Mais ce général, qui depuis vingt ans connoissoit les principes du chevalier de Garat, garda l'ordre dans sa poche.

C'est à la faveur de ces précautions que Buonaparte naviguoit paisiblement vers les côtes de France.

Le colonel Campbell, que des affaires avoient appelé à Florence, rentra le 28 à Porto-Ferrajo, après une absence de huit jours. Buona-

parte n'y étoit plus. Le colonel Campbell mit à la voile vers les côtes de France.

Dans la nuit du 28 février au 1er mars, à deux heures du matin, il rencontra *la Fleur de Lis*, et apprit à son commandant la nouvelle de l'évasion de Buonaparte, mais sans pouvoir lui dire la route qu'il avoit suivie.

Le chevalier de Garat montra quelque défiance à l'officier anglais.

Celui-ci, sans s'en offenser, demanda au chevalier de Garat la permission d'écrire dans sa chambre une dépêche pour l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, qu'il vouloit informer de l'évasion de Buonaparte. Le chevalier de Garat n'hésita pas alors à prendre la route de France, chargé de la dépêche du colonel Campbell; cet officier prit la même route, en suivant une ligne parallèle à celle de *la Fleur de Lis*. Après avoir ainsi navigué quelque temps, le chevalier de Garat se rapprocha du colonel anglais, afin de lui communiquer une idée qui lui venoit, c'est que Buonaparte, en sortant de l'île d'Elbe, auroit pu se jeter dans l'une des îles voisines, pour de là prendre le temps de diriger sa marche suivant les circonstances.

Le colonel Campbell, frappé de la justesse

de cette idée, rebroussa chemin afin d'explorer ces îles. Il se chargea d'une dépêche du chevalier de Garat pour le général Bruslart, et les deux commandans se séparèrent, et prirent deux directions opposées.

Buonaparte avoit eu le temps de continuer paisiblement sa navigation.

Le lundi 27, son brick se croisa avec le brick français *le Zéphyr*, commandé par le capitaine Andrieux, qui connoissoit fort le lieutenant de vaisseau Taillade. Les deux bricks parlementèrent, se firent des honnêtetés, et chacun continua de marcher à sa destination (1). Il paroît que celle du *Zéphyr* étoit pour la Corse, et qu'il alloit pour la seconde ou troisième fois porter au général Bruslard l'ordre du rappel du chevalier de Garat.

Le mardi 28, à la pointe du jour, on reconnut (2) un bâtiment de 74, qui ne s'occupa pas de la flotille.

A sept heures du matin, on découvrit les côtes de Noli ; et à midi, Antibes.

Le *mercredi* 1er *mars*, vers une heure de

(1) Buonaparte, s'il faut en croire sa relation officielle, ne se fit pas connoître, et le capitaine Andrieux ne soupçonna pas qu'il fût sur *l'Inconstant*.

(2) Suivant la relation de Buonaparte.

l'après-midi, la flotille entra dans le *golfe Juan*. Le débarquement commença peu après. Les premiers hommes débarqués furent mis en vedette, et arrêtèrent quelques particuliers que le hasard ou leurs affaires avoient attirés sur le rivage.

De ce nombre se trouva le commandant de la garde nationale de Cannes, M. D**, qui étoit venu au *golfe Juan*, avec sa femme, pour y acheter des oliviers.

A son arrivée sur le golfe, le commissaire de la marine lui avoit fait remarquer des bâtimens qui arrivoient de l'île d'Elbe, et qui, suivant la nouvelle répandue, transportoient des malades de Porto-Ferrajo.

Cette nouvelle n'avoit pas empêché M. D** de s'occuper de son emplette, et de charger ses oliviers sur un âne qu'on lui avoit prêté.

C'est au milieu de ces soins domestiques qu'il se vit arrêté, lui, sa femme et l'*âne*, par les prétendus malades arrivés de l'île d'Elbe. Etonné d'un traitement si inattendu, M. D** s'en plaignit vivement, et réclama sa liberté; mais on lui dit qu'il n'en seroit pas privé long-temps; qu'il devoit seulement attendre le départ de deux compagnies qu'on alloit diriger, l'une sur

Cannes, et l'autre sur Antibes. En effet, après le départ de ces compagnies, on relâcha les prisonniers, à l'exception de l'*âne* qui fut retenu pour le service de cette troupe.

Avant de laisser partir M. et Mme D**, l'officier du poste voulut bien leur faire la confidence de l'objet de leur voyage; il leur dit qu'ils ramenoient l'*empereur* en France, où son retour étoit fort désiré, surtout par les dames, ajouta-t-il en se tournant vers Mme D**, qui resta comme évanouie à cette parole.

On pense bien qu'après cette déclaration, les deux époux s'occupèrent peu de l'affaire qui les avoit amenés au *golfe Juan*.

Rentrés dans Cannes, qu'ils avoient laissée peu d'heures avant si paisible, ils la trouvèrent dans un trouble et une agitation qui ne peuvent se dépeindre. Le général Cambronne y étoit arrivé à l'improviste, à la tête de soixante hommes d'avant-garde qu'il avoit postés à la porte de France, avec la consigne de laisser entrer, mais de ne laisser sortir personne.

Il avoit adressé au maire, une réquisition de trois mille six cents rations, et l'avoit sommé de se rendre au golfe Juan, pour y complimenter l'*empereur*.

Le maire avoit fourni les rations, mais il avoit refusé d'aller complimenter Buonaparte.

On rapporte que, pendant qu'il donnoit les ordres relatifs aux rations, il questionnoit fort le maire, lui demandant ce qu'il pensoit du retour de l'*empereur;* mais le maire gardoit un profond silence. Pressé de s'expliquer, *je pense*, répondit-il, *que j'ai prêté serment au Roi, et que je ne le trahirai pas. — Mais vous aviez prêté serment à l'empereur*, reprit vivement Cambronne. — *Sans doute, et je l'ai gardé jusqu'à son abdication; maintenant je ne vois en lui qu'un homme qui veut faire le malheur de la France : je vous le répète, mon serment au Roi est sacré, vous pouvez disposer de moi......*

Ce dialogue avoit été précédé d'une scène entre Cambronne et un personnage considérable : c'étoit M. le duc de Valentinois qui se rendoit à Monaco. Ce duc, arrivant vers trois heures de l'après-midi, avec une escorte de gendarmerie, trouva en avant de Cannes un officier-général, seul, le chapeau à la main, qui l'invita à descendre de voiture, ayant, disoit-il, quelque chose de fort important à lui communiquer; la voiture continua sa route; alors le

général Cambronne montra au duc sa cocarde tricolore qu'il avoit cachée, et lui dit : « Vous » voyez que nous ne sommes pas du même » parti ; je connoissois votre arrivée ; j'ai envoyé » au quartier-général savoir quelle conduite je » dois tenir avec vous ; en attendant vous êtes » mon prisonnier. » Le duc lui répondit qu'il » ne connoissoit en France qu'un seul parti » pour un officier français, celui du Roi, et » qu'il ne concevoit rien à cette brusque décla- » ration. » Il se trouva environné dans ce moment par le peloton d'avant-garde qui se démasqua, et qui étoit composé de chasseurs. Les officiers, Cambronne lui-même, avoient l'air impatiens et fort agités. Les habitans de Cannes étoient sombres, mornes.

Un gendarme de l'escorte fut assez adroit pour échapper aux chasseurs, et se rendit à toute bride à Draguignan pour avertir de l'événement.

On proposa à M. le duc de Valentinois d'entrer à la poste. Il refusa opiniâtrément, et dit qu'il attendroit sur la grande route les nouvelles de ce quartier-général, dont il demandoit vainement quel étoit le chef. En conséquence Cambronne ne le quitta point ; et un faction-

naire le suivoit pas à pas. Le général faisoit de temps en temps, et avec une agitation visible, des questions sur l'état de la France, sur l'esprit du peuple dans le Midi. On peut croire que les réponses qu'il recevoit n'avoient rien de satisfaisant. Le duc de Valentinois avoit été entouré à chaque relais, même la nuit, par la population qui venoit crier : *vive le Roi!* avec un enthousiasme difficile à dépeindre.

Le duc de Valentinois, entouré des soldats de Cambronne, ignoroit encore que Buonaparte lui-même fût débarqué. Enfin, vers cinq heures, un officier polonais apporta des dépêches au général, qui donna aussitôt l'ordre de conduire son prisonnier à une auberge, où il fut gardé à vue ainsi que sa suite. Les soldats de sa garde, composée de chasseurs, étoient harassés. L'absurdité des bruits qu'ils répandoient parmi eux étoit révoltante ; plusieurs débarquemens, suivant eux, avoient lieu dans le même moment, un à Fréjus, un à Antibes ; Buonaparte étoit appuyé par toutes les puissances, etc. etc. Ce qu'il y avoit de positif, c'est qu'au moment du départ de l'île d'Elbe, leur chef avoit donné la croix à chacun d'eux, et avoit formé les cadres d'officiers de sa nou-

velle garde polonaise qui devoit s'organiser à Paris. Il leur avoit promis de les conduire dans cette ville l'arme au bras, et sans tirer un seul coup de fusil; il leur avoit été recommandé d'éviter toute espèce de querelle; de montrer la plus grande douceur; de répéter qu'ils ne venoient point faire la guerre aux Français.

Pendant que ces scènes se passoient à Cannes, Buonaparte se promenoit sur la grande route de Nice près du rivage, et questionnoit les voyageurs. On arrêtoit surtout les cavaliers bien montés, non-seulement pour les interroger, mais encore pour prendre leurs chevaux, dont on avoit grand besoin.

Parmi ceux-ci le hasard amena le maire d'un village voisin appelé *la Colle*. Ce maire (nommé M. Bellissime) venoit de voir ses parens à Fréjus, et devoit passer près d'Antibes, en revenant à *la Colle*. Buonaparte qui apprit tous ces détails en questionnant le maire, lui dit qu'il vouloit le charger d'une commission pour Antibes, c'étoit d'y apporter deux ou trois proclamations. Le maire s'en chargea et les prit. On avoit grande envie de retenir son cheval; mais comme M. le maire n'étoit pas dans l'intention de s'en défaire, surtout dans

la circonstance où il se trouvoit, il résista à toutes les offres avantageuses qu'on lui fit, et il eut la liberté de continuer sa route. Cependant il avoit à peine fait quelques pas, qu'on le rappela. C'est, lui dit Buonaparte, pour vous dire de lire les proclamations, et d'en garder un exemplaire pour votre commune (1).

Le maire ne manqua pas de remplir cette partie de la commission. Il arriva fort tard à *la Colle*, et n'eut rien de plus pressé que de se rendre dans une réunion, où il apporta les proclamations, et fit le récit de ce qui lui étoit arrivé.

Buonaparte n'étoit pas sans inquiétude sur le succès de l'entreprise qu'il avoit tentée pour se faire reconnoître dans Antibes.

En effet, les hommes qu'il y avoit envoyés furent arrêtés, non par les ordres du général Corsin, gouverneur (car il se trouvoit aux îles Sainte-Marguerite en ce moment), mais par ceux du major, et par l'énergie des habitans qui traînèrent les canons sur les remparts, luttant contre l'inertie de la garnison.

Le gouverneur, qui arriva le lendemain,

---

(1) Ces proclamations n'étoient que manuscrites.

voyant de loin les remparts couverts d'artillerie, crut que la troupe de Buonaparte s'étoit rendue maîtresse d'Antibes; mais il fut bientôt détrompé, et étant entré, il fit désarmer ces soldats qui ne l'étoient pas encore, malgré les vives instances des habitans.

Buonaparte ne recevant pas de nouvelles d'Antibes, y envoya un officier pour sommer la place. Mais cet officier fut arrêté. Un troisième émissaire se présenta, et eut le même sort.

Buonaparte, étonné et un peu déconcerté par ce premier échec, leva son bivouac entre onze heures et minuit, et le transporta aux portes de Cannes sur la plage dite *Notre-Dame*, à l'entrée du chemin de Grasse.

A deux heures il se fit amener le duc de Valentinois, qui le trouva entouré de sa garde, debout, seul devant un grand feu, vêtu en gris, la cocarde tricolore à son chapeau; beaucoup d'habitans, dont l'inquiétude étoit visible, entouroient le bivouac en seconde ligne. On entendit le duc de Valentinois demander d'une manière très-ferme la permission de continuer sa route pour Monaco. On rapporte que Buonaparte lui répondit, en lui accordant enfin sa demande: *Vous ne resterez pas à Monaco;*

vous reviendrez à Paris : il n'y a que là où l'on vit.

Le reste de la conversation ne fut pas entendu; on crut seulement remarquer que beaucoup de demandes de Buonaparte restoient sans réponse, et que le duc insistoit pour se retirer.

A quatre heures il fut ramené à son auberge avec la même garde qui l'avoit conduit au bivouac. Au même moment, Buonaparte partit à cheval à la tête d'une foible colonne, précédé et suivi du reste de sa troupe. Quelques-uns de ses soldats désertèrent de Cannes. Cette ville montra, dans cette circonstance, un attachement admirable au Roi. Sans armes, sans aucun moyen de défense, ignorant entièrement le nombre des forces qui passeroient dans ses murs, sa contenance fut ce qu'elle devoit être: pas un seul cri ne se fit entendre en faveur de l'usurpateur : on rapporte même qu'un jeune homme s'avança jusques à son bivouac, armé d'un fusil pour le tuer; sa réponse à ceux qui cherchoient à le détourner de cette résolution, dans la crainte de voir saccager la ville, est d'une grande énergie : *Qu'importe que Cannes périsse, l'Europe sera sauvée!*

ne sait-on pas que mille hommes de ces troupes suffiroient pour disperser plusieurs milliers de gardes nationales ?

Tels sont les raisonnemens que la prudence du général Gazan opposa au dévouement de ses compatriotes. La nuit se passa dans cette lutte pénible, et dans une délibération qui ne produisit que le découragement.

Cependant quelques jeunes gens plus zélés s'étoient portés sur la route de Cannes, où ils avoient établi un bivouac. A quatre heures du matin, un gendarme qui paroissoit se rendre de Cannes à Grasse en mission, vint leur dire : « Repliez-vous sur la ville ; on va sonner le » tocsin. » Le détachement se replia en effet, et arriva à l'Hôtel-de-Ville. Là un fonctionnaire public dit à ces jeunes gens, qui lui marquoient leur étonnement de ne pas entendre sonner le tocsin : *Messieurs, retirez-vous ; votre zèle va nous étouffer*. Le général Cambronne arriva deux heures après ; il vit le général Gazan, et se rendit à l'Hôtel-de-Ville où il demanda quatre mille rations (1).

---

(1) Dans ses interrogatoires, le général Cambronne a avoué avoir fait des réquisitions pour 3,000 hommes, parce que Buonaparte craignoit de manquer de vivres dans les

Après avoir rempli sa mission à son gré, le général Cambronne alla rejoindre son maître, qui n'avançoit que lentement. Il s'étoit arrêté au bivouac, abandonné par les jeunes gens de Grasse. Arrivé près d'un village appelé *Mouan*, il entendit sonner les cloches; il crut que c'étoit le tocsin, et se regarda comme perdu.

---

montagnes : « D'ailleurs, dit-il, j'étois commandant d'avant-
» garde, je pouvois requérir des vivres pour 20,000, pour
» 100,000 hommes même, si j'avois voulu.

M. le président. « Vous êtes entré en France comme en-
» nemi ? »

Cambronne. « Non, mon général. Ah ! si on avoit tiré un
» coup de fusil.... Mais on nous a laissés bien tranquilles. »

M. le procureur du Roi. « Ce n'est pas étonnant, le géné-
» ral Gazan étoit là pour vous aider. »

Cambronne « J'étois toujours à une lieue en avant de mon
» corps pour connoître l'esprit public ; j'ai rencontré l'es-
» pion de Grasse, à qui j'ai dit : Vous avez bien chaud ;
» vous êtes venu pour savoir ce qui se passe ; hé bien ! ne
» prenez pas la peine de retourner. J'irai moi-même ins-
» truire ceux qui vous envoient.

» Quand j'arrivai à Grasse (il y avoit beaucoup de cu-
» rieux), le maire *s'en va :* Monsieur, quel est votre sou-
» verain ? j'ai dit : *Napoléon, souverain de l'Ile d'Elbe.* —
» Mais, Monsieur, nous avons un souverain en France. —
» Je ne dis pas que non ; je ne dis pas que vous ne deviez
» pas aimer Louis XVIII ; je ne viens pas vous parler poli-
» tique, mais demander des vivres. »

(*Procès du général Cambronne. Journal des Débats*, du 27 avril 1816.)

Un roulier qui vint à passer, et qu'il questionna sur ces cloches, lui dit qu'on les sonnoit pour un enterrement, et dissipa sa frayeur. Cependant il n'osa pas mettre le pied dans Grasse. Il en fit le tour, et alla camper à une demi-lieue plus loin, sur une hauteur qui couronne la ville.

En passant autour de la ville, Buonaparte vit à une croisée une dame, et fit un signe de tête comme pour la saluer. C'étoit la femme du sous-préfet, qui s'étoit rendu à Antibes. Elle craignit que Buonaparte ne mît pied à terre chez elle, et se trouva mal, à cette seule idée, de manière à s'évanouir.

Ce ne fut pas la seule des dames de Grasse qui éprouva cet accident. Il y en eut plusieurs autres sur qui le passage de Buonaparte fit des impressions non moins fortes, dont elles se sont ressenties long-temps après.

La troupe déjeuna avec des vivres qu'elle se fit apporter de Grasse, par voie de réquisition (1).

Quelques curieux sortirent de la ville, et s'approchèrent jusqu'au pied de la colline.

---

(1) Sauf le déjeuner de Buonaparte qui fut apporté de l'auberge, et payé.

Bertrand et un autre des généraux de Buonaparte portèrent des toasts aux cris de *vive l'empereur*, et engagèrent les spectateurs à répéter ce cri : mais on n'y répondit que par un morne silence.

Buonaparte ayant déjeuné, laissa aux portes de Grasse sa voiture et ses canons ; il fit une réquisition de chevaux et de mulets dont il avoit besoin, et continua sa marche à travers les montagnes, par les chemins les plus âpres, précédé et suivi de sa troupe, que les traîneurs commençoient à diminuer. Elle fut cependant grossie d'un tanneur de Grasse, nommé Isnard, homme flétri par la justice, et le seul habitant de cette ville qui se soit joint à cette troupe où il étoit bien digne d'entrer (1). Buonaparte arriva le soir au village de Sernon, et alla loger au château du maire de Grasse, qui y fit porter les clefs, pour éviter sans doute que les portes ne fussent enfoncées ; car, après avoir évité l'occasion de loger Buonaparte à la ville,

(1) On assure qu'il fut joint le lendemain par un *Villeneuve* qui n'appartient pas, sûrement, à cette maison de Provence connue par sa fidélité. Nous ignorons si ce *Villeneuve* est le même à qui Buonaparte donna plus tard du service actif à Rouen.

M. le maire n'auroit pas recherché celle de le loger à la campagne.

Buonaparte avoit eu le projet de faire imprimer des proclamations à Grasse ; mais l'imprimeur à qui il s'adressa prit la fuite; on laissa chez lui quelques fusiliers qui ne le firent pas revenir.

C'est ainsi que Buonaparte arriva sur la frontière du département du Var, après une marche de vingt lieues, ayant fait faire à sa troupe deux grandes journées d'étape dans un jour.

On nous demandera peut-être ici ce qui se passoit à Draguignan, chef-lieu du département du Var. Voici ce qu'on lit dans le Moniteur du 6 mars :

« *Le* 2, le général Morangier, qui com-
» mande dans le département du Var, avoit
» réuni à Fréjus la garnison de Draguignan
» et les gardes nationales des communes envi-
» ronnantes : toutes les routes qui auroient pu
» permettre aux hommes débarqués des com-
» munications avec la mer, ou la possibilité
» de retourner sur leurs pas, sont bien gardées
» et entièrement interceptées. »

Ainsi, pendant que Buonaparte alloit vers

le nord, et s'éloignoit rapidement des bords où il avoit débarqué, le général Morangier se rendoit sur ces mêmes bords, plus occupé à lui couper toute retraite sur ses derrières, qu'à arrêter ses progrès dans l'intérieur.

Le même jour 2 mars, la frégate la *Fleur-de-Lis* entra au golfe Juan à onze heures du matin, vingt-deux heures après Buonaparte, qui partoit alors de Grasse. Sa dépêche de la veille arriva à trois heures du matin à Toulon, et donna avis aux autorités du débarquement de Buonaparte; elle y fut apportée par un officier de *la Fleur-de-Lis*, qui vint depuis Antibes, en présence même des soldats de Buonaparte.

C'est ici le lieu de parler du zèle actif de M. de Bouthillier, préfet du Var.

Ce magistrat expédia des courriers à Paris, et aux divers préfets et généraux placés sur les deux routes où pouvoit passer Buonaparte; savoir, au maréchal Masséna, qui se trouvoit à Marseille, et aux préfets d'Avignon, de Valence, de Lyon, et dans une direction parallèle à ceux de Digne, de Gap, de Grenoble.

Lui-même, à la tête de quelques gardes nationales, se porta sur la première de ces

routes, la seule où Buonaparte pût passer avec ses canons, qui ne servirent qu'à tromper ce préfet.

Les lettres qu'il écrivit à M. le maréchal Masséna, les 2 et 3 mars, pour le prévenir du fatal débarquement, sont des monumens d'une fidélité et d'un zèle qui furent partagés par bien peu de personnes. Ces pièces méritent d'être conservées. Les voici :

Fréjus, 2 mars.

Le préfet du département du Var à M. le maréchal Masséna, prince d'Essling, gouverneur de la 8e division militaire.

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

» Ayant été informé cette nuit, à quatre » heures, que cinquante hommes de la garde » de Buonaparte, venant de l'île d'Elbe, » étoient à Cannes, et faisoient partie d'un fort » détachement débarqué au golfe Juan, dont » on porte la force, depuis deux cents hommes » jusqu'à trois cents, je me suis rendu à Fréjus, » et j'ai mis en réquisition les gardes nationales » des communes du Muy, du Puget et de » Roquebrune, pour se joindre aux cent » hommes de la garnison de Draguignan, que » M. le général Morangier a jugé convenable

» de diriger sur ce point. J'ai également envoyé
» des ordres aux communes de Fayence,
» Seillans, et environs, pour prendre les
» armes et garder les passages, en avertissant
» Draguignan de ce qui viendroit à leur con-
» noissance, puisque l'on assure que cette
» troupe, à la tête de laquelle on va même
» jusqu'à placer Buonaparte, se dirige par
» Grasse sur les Basses-Alpes. Une reconnois-
» sance de gardes nationaux et de douaniers,
» de troupes de ligne et de gendarmerie, vient
» d'être envoyée sur la route de l'Esterelle,
» avec ordre de pousser jusqu'à Cannes. Nous
» ignorons, jusqu'à ce moment, ce qui se passe
» à Antibes, la communication étant inter-
» ceptée, puisqu'aucun voyageur n'a paru
» depuis hier au soir. J'ai rendu compte aux
» différens ministres, par le courrier d'au-
» jourd'hui, de cet événement, et j'ai pensé,
» M. le maréchal, qu'il étoit de mon devoir
» de vous informer de la conduite que j'avois
» tenue, et des dispositions qui avoient été
» faites.

» Je suis, etc...

» *Signé* le comte DE BOUTHILLIER. »

On voit que M. de Bouthillier, en écrivant cette première lettre, devinoit les événemens, qu'il annonça le lendemain d'une manière positive à M. le maréchal par la lettre suivante :

Fréjus, 3 mars.

M. le Maréchal,

« Je m'emprese de vous informer que les » troupes à la tête desquelles est Buonaparte, » ont dû coucher aujourd'hui à Digne ; elles » se composent de ce qui faisoit sa garnison » à l'île d'Elbe, environ mille hommes. Il a » avec lui quatre ou six pièces de canon de » campagne et beaucoup d'argent. Il achète » des chevaux à tous prix. Il se dirige sur » Grenoble et Lyon ; mais la route qu'il a » prise doit lui offrir beaucoup de difficultés.

» J'avois réuni ici toutes les gardes nationales des communes voisines, croyant, lors» que je suis parti de Draguignan, qu'il se » dirigeroit de ce côté ; mais que pouvoit cette » troupe mal armée ? J'ai déjà eu l'honneur de » vous adresser, monsieur le maréchal, un » rapport par ordonnance de gendarmerie, et » vous avez été instruit par cette arme des dis» positions qui avoient été prises : »

» Les lieutenances de gendarmerie de Tou-

» lon et Brignoles sont réunies au Luc, en
» attendant de nouveaux ordres. Douze hommes
» de cette arme sont à Fayence.

» Les vingt-cinq hommes du 87e. qui sont
» depuis long-temps à Saint-Rapheau, y sont
» retournés ce matin.

» Cinquante hommes, venus de Draguignan,
» y retournent par Fayence.

» Je vais à Cannes, à Antibes et à Grasse,
» organiser encore les gardes nationales, et en
» faire armer, s'il est possible, pour qu'elles
» deviennent disponibles en cas de besoin.

» Un courrier, que j'envoie à Lyon et à
» Paris, doit en faire partir un d'Aix pour
» vous porter la présente.

» J'oubliois de vous dire, M. le maréchal,
» que mon département est aussi tranquille
» que possible, et que cet événement n'a fait
» écarter personne de son devoir. Il est ce-
» pendant affreux de penser que ces mille
» hommes sont partis de l'île d'Elbe sans être
» vus de la frégate en croisière, et sont dé-
» barqués sans qu'il y ait eu un seul coup de
» fusil tiré.

» Je suis, etc.

» *Signé* le comte DE BOUTHILLIER. »

Telles furent les mesures prises par M. de

Bouthillier. On lui a reproché de s'être porté à Fréjus, au lieu de se diriger sur Sisteron; mais pouvoit-il supposer que les autorités du département des Basses-Alpes, qu'il avoit prévenues, et qui n'étoient qu'à quelques lieues de cette ville, ne prendroient aucune mesure pour en faire garder le pont?

Nous verrons plus loin l'usage que M. le maréchal Masséna fit des lettres de M. de Bouthillier. Continuons à suivre Buonaparte, qui s'avançoit rapidement sur Digne, pendant qu'on le cernoit vers Fréjus.

Le vendredi 3 *mars*, il partit de Sernon, et vint déjeuner à Castellanne. Il y vit les autorités, notamment M. Francoul, sous-préfet, qui venoit d'être destitué, mais qui n'étoit pas encore remplacé. Il lui promit de le rendre à son poste s'il n'avoit été destitué que pour ses opinions politiques.

Il logea dans la même maison que ce magistrat; il y déjeuna avec du vin de sa cave et des vivres apportés de l'auberge.

En arrivant, il fit venir le maire (M. Saint-Martin), et le força à lui délivrer trois passeports en blanc, avec défense d'en instruire le préfet avant trois jours. Il demanda la gendar-

merie, mais elle étoit sortie de la ville, qui étoit muette d'étonnement.

Après une halte de trois heures, il continua sa route, et vint coucher à Barreme.

Buonaparte fut annoncé dans ce bourg par un exprès envoyé de Castellanne, et qui arriva sur les quatre heures.

Une heure après, Cambronne arriva avec quelques officiers : il mit pied à terre dans la maison la plus apparente du bourg (c'étoit celle de M. Tartanson, juge de paix) : il étoit occupé à la visiter, à y marquer le logement de son chef, et à prendre toutes les précautions de sûreté, lorsque Buonaparte lui-même entra.

« Etes-vous le propriétaire de la maison ?
» dit-il, en s'adressant à M. Tartanson qu'il
» trouva sur ses pas. — Oui......Sire. — Com-
» ment vous appelez-vous ? — Tartanson. —
» Et ce jeune homme ? — C'est mon fils. —
» Que fait-il ? — Il est receveur de l'enregis-
» trement. »

Entrant dans la chambre qu'on lui avoit preparée, il y trouva la femme de M. Tartanson fils, et la salua d'une manière fort gracieuse ; la dame répondit ; *Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer.* Cambronne la prit par le bras, et

au milieu desquelles il intercalla ces paroles remarquables : *Après-demain au soir les Bourbons apprendront mon arrivée.*

Puis se tournant du côté du fils : « Vous » viendrez avec nous, lui dit-il; vous serez » des nôtres, n'est-ce pas ? *Sire*, répondit » M. Tartanson, *je suis fils unique ; j'ai une » femme et des enfans. Il me seroit trop pé- » nible de me séparer de ma famille.*— Je vous » donnerai un grade avancé (reprit Buona- » parte, sans s'arrêter à ces observations.) Mais » M. Tartanson persista dans son refus, en » alléguant qu'il serviroit plus utilement son » pays dans l'emploi qu'il occupoit. »

Bertrand, qui avoit été simple témoin de cette conversation, vint peu d'instans après, prit en particulier M. Tartanson, et lui renouvela les mêmes propositions avec de plus vives instances. *Je vous fais*, lui dit-il, *chef d'escadron à l'instant; passé Lyon, vous aurez un grade plus élevé; et à Paris je me charge de votre avancement.*

Mais ces belles offres touchèrent si peu le modeste receveur, que trois jours après il marchoit à la poursuite de son hôte, à la tête d'un détachement de volontaires royaux.

Pendant que Buonaparte et Bertrand, *major-général de la grande armée*, s'occupoient à recruter cette armée avec un zèle si opiniâtre, Cambronne, faisant fonctions de maître-d'hôtel, descendit à la cuisine, et demanda de la soupe. La maîtresse de la maison répondit naïvement que c'étoit jour maigre; qu'on n'avoit pas mis le pot au feu. *Madame*, répliqua Cambronne, en élevant la voix, *il en faut cependant pour le souper de l'empereur*. On lui fit observer qu'on avoit à la vérité de la soupe préparée pour les domestiques qui alloient revenir des champs, mais qu'on n'auroit pas osé la lui offrir.

Voyons, dit Cambronne, en découvrant la marmite, *ce que c'est que cette soupe*. Il prit une cuiller, la goûta; et, l'ayant trouvée fort bonne, il ordonna de la servir sur-le-champ.

Il s'empara, en même temps, d'un plat de morue, d'une omelette, et de tout ce qui composoit le souper de la famille.

On y joignit un derrière de chevreau et quelques autres plats qui furent apportés de l'auberge, où ils avoient été préparés sous les yeux de deux factionnaires.

Buonaparte fit demander aussi des vins de dessert, des fruits et des confitures. Il prit du café qu'il apportoit tout fait dans une bouteille, et qu'on lui servit dans les tasses du ménage, les siennes n'étant pas encore arrivées.

Pendant que le souper de la famille étoit consommé par Buonaparte et ses commensaux (Bertrand et Drouot mangeoient avec lui), sa suite très-nombreuse faisoit main-basse sur toutes les provisions du ménage, et dévoroit en quelques instans le fruit de plusieurs années d'économie.

Après le souper, tous les lits et matelas furent mis en réquisition et étendus dans toutes les pièces de la maison, et jusque sur les degrés de l'escalier. Buonaparte avoit un lit de fer, qui fut dressé en cinq minutes. La maison ne lui fournit que les draps et les matelas; il avoit une couverture ouvrée de laine, dont le travail étoit fort beau. Il se coucha, et fut gardé par deux mamelouks placés en sentinelle à chaque porte de sa chambre. L'escalier étoit jonché d'officiers couchés sur des matelas ou sur de la paille.

Il y en eut qui, au lieu de se coucher, passèrent la nuit à écrire et à expédier des émis-

taires. Plusieurs avoient été déjà expédiés dans les premiers momens de l'arrivée de Buonaparte. On l'entendit demander à Bertrand : « Cet homme est-il parti ? — Lequel, sire ? » — Le correspondant de Grenoble ? — Oui, » sire. — Et ceux du Nord ? — Ils sont partis » aussi (1). »

Le brigadier, qui étoit à la porte de la rue, excité et secondé par M. Tartanson fils, trouve le moyen d'envoyer un exprès à Digne. Il ne mandoit au préfet que ces deux mots : « L'em- » pereur Napoléon Buonaparte est arrivé à » Barrême avec beaucoup de monde. »

Une petite correction fut faite à cette missive par M. Tartanson, qui ajouta le mot *ex* devant celui d'*empereur*.

Les bagages de Buonaparte, qui étoient en retard, arrivèrent dans la nuit. On remarqua, entre autres objets, un magnifique service de vermeil dont il fit usage pour déjeuner.

A trois heures du matin, il demanda du café, qu'on lui servit sur-le-champ.

(1) Un ancien cocher de Lavalette passa le 14 mars à Villejuif, voyageant dans une espèce de malle. On lui demanda s'il arrivoit de Lyon, et s'il savoit des nouvelles de Buonaparte. *Je viens de bien plus loin*, répondit-il, *et Buonaparte sera le 20 à Paris.*

A sept heures, Buonaparte monta à cheval ; ou plutôt il y fut porté par deux ou trois écuyers, tant ses mouvemens étoient gênés ! Il vit à une croisée des dames qui regardoient en silence, et les salua poliment.

La troupe, sous les armes, fit entendre des cris de *vive l'empereur*, qui furent répétés par la populace du bourg et par quelques paysans, arrivés au nombre de deux cents, avec leurs mulets, sur lesquels tout le bagage fut chargé. Le passage de la troupe dura toute la journée ; elle faisoit le chapelet dans cette marche. Buonaparte prit pour guides la gendarmerie de Barrême, qui consistoit en un brigadier et deux gendarmes. Un de ces derniers, qui étoit en service lors de l'arrivée de Buonaparte, s'étant présenté avec le lis à la boutonnière, un des officiers le lui arracha brusquement, en lui disant : *Quel oiseau as-tu là ?*

Précédé de sa troupe et de cinquante lanciers à cheval, Buonaparte s'achemina vers Digne.

---

maître de la maison, qui avoit nourri Buonaparte et cent vingt-sept de ses officiers ; mais il s'estima fort heureux de n'avoir pas perdu une seule pièce d'argenterie dans le désordre qu'entraînoient un pareil hôte et sa suite.

Il fit halte à Bedejun, où il fit allumer un grand feu au milieu d'un pré ; et là, un quartier de poulet à la main et un morceau de pain sous le bras, il déjeuna philosophiquement.

Pendant ce temps-là, son avant-garde qui continuoit sa route vers Digne, rencontra un abbé (M. Allegre) qui alloit faire une retraite à Senez ; on s'empara de son cheval, et le pauvre abbé fut obligé de suivre à pied jusqu'à Digne, pour obtenir le prix de ce cheval qui ne lui appartenoit pas.

M. Isnard, ex-percepteur de Barrême, faisant la même route, monté sur un âne, fut pareillement obligé de rebrousser chemin, et de revenir à Digne, en marchant à côté de Buonaparte, qui lui fit beaucoup de questions.

Voici ce qui se passoit alors à Digne :

La garnison de cette place qui, vers la fin de 1814, étoit composée du 87ᵉ régiment formant un millier d'hommes, avoit été successivement dispersée dans le Var à Antibes, et à Draguignan, par l'effet des démarches constantes et réitérées du préfet auprès du maréchal Masséna, et malgré les vives réclamations du conseil municipal et des habitans. Ceux-ci cependant ne voyoient dans ces troupes que des

hôtes dont le séjour étoit utile à la consommation de leurs denrées, et non des gardiens dont le courage et la fidélité dussent devenir nécessaires à leur défense. Le général Loverdo, commandant de la place, avoit fortement appuyé la réclamation des habitans; mais son zèle, qu'il porta aux dernières extrémités, n'avoit abouti qu'à conserver trois compagnies qui formoient à peine un demi-bataillon de cent-cinquante hommes.

Telle étoit la garnison de Digne au mois de mars 1815. Une partie de ces hommes étoit dispersée dans le département en qualité de garnisaires, employés à presser la rentrée des impôts, lorsque le général Loverdo, reçut le 3 mars à quatre heures du soir, communication d'une dépêche adressée au capitaine de la gendarmerie des Basees-Alpes, qui lui annonçoit le débarquement de Buonaparte à Cannes, avec des forces dont il exagéroit l'importance et le nombre.

Le général, étonné, se transporta sur-le-champ chez le préfet, et lui communiqua la dépêche de l'officier de gendarmerie.

Le préfet, à son tour, communiqua au général la dépêche de son collègue du Var, qui lui annonçoit le débarquement de Buonaparte à

Cannes, avec des forces qu'il portoit à seize cents hommes, sa marche vers le département des Basses-Alpes, et les mesures qu'il avoit prises dans celui du Var.

Après ces communications respectives, le général convint avec le préfet des opérations suivantes : 1°. réunion immédiate de la compagnie de gendarmerie ; 2°. rentrée du détachement dispersé de la garnison ; 3°. réunion des gardes nationaux du département. On manquoit de cartouches, et l'ordre d'en faire venir de Sisteron fut donné.

Le général expédia sur-le-champ des estafettes à Gap, au général Rostollant, et au maréchal Masséna, à Marseille.

Voici sa lettre au maréchal :

Digne, le 3 mars 1815.

MONSEIGNEUR,

« Deux lettres, dont l'une, de M. le préfet
» du Var, datée d'hier à une heure et demie
» de l'après-midi, adressée à M. le préfet de
» ce département ; et l'autre, de M. le chef
» d'escadron de gendarmerie, au capitaine de
» la compagnie des Basses-Alpes, ayant annoncé
» positivement un débarquement de mille

» cinq cents à deux mille hommes, opéré dans
» le golfe de Juan, qui a poussé une avant-
» garde de soixante hommes, à Cannes, et qui
» paroît prendre la direction de Grasse, pour
» remonter de là vers les Basses et Hautes-
» Alpes, je prends le parti de réunir la com-
» pagnie de gendarmerie, pour me porter à
» Castellanne avec M. le préfet, à l'effet d'é-
» clairer les routes de Grasse, de Draguignan
» et du Var, qui y aboutissent. Je dispose une
» ligne de correspondance par Riez et Quin-
» son, avec Toulon et les Bouches-du-Rhône.
» J'ai préféré de me porter sur Castellanne,
» parce que cette route est entièrement décou-
» verte, et que le préfet du Var annonce qu'il
» s'est porté à Fréjus, avec les forces qui sont
» à Toulon, couvrant la route de Riez. Je ne
» puis faire autre chose qu'éclairer la route de
» Castellanne, car je n'ai pas assez de monde
» pour la couvrir contre deux mille hommes.
» Je tiens prêtes à marcher les trois compa-
» gnies du 87e, afin de les porter où vos ordres
» ou les événemens, à défaut d'ordres, m'obli-
» geront d'aller. Je prends des précautions pour
» ne pas être surpris. Vos dépêches peuvent
» m'arriver rapidement par la route de Riez;

» je les attends avec la plus grande impatience.
» J'ai pris pour prétexte de la réunion de la
» compagnie de gendarmerie, des poursuites
» contre les déserteurs, afin de ne pas effarou-
» cher l'esprit des habitans, qui me paroissent,
» au surplus, assez bien disposés. J'avoue que
» ce débarquement me paroît tenir du fabu-
» leux : je ne saurai positivement à quoi m'en
» tenir qu'à l'arrivée de vos ordres.

» J'ai l'honneur, etc.

» Le maréchal de camp, commandant le dépar-
» tement des Basses-Alpes, *Signé* LOVERDO. »

Le préfet reçut la société le soir, et on crut même remarquer qu'il y parut avec un visage plus radieux qu'à l'ordinaire. La fatale dépêche, qu'il avoit dans sa poche, ne l'empêcha pas de partager les divertissemens de la soirée, et même de prolonger sa partie de billard bien avant dans la nuit.

Cette même nuit, plusieurs des émissaires de Buonaparte étoient arrivés à Digne, et avoient communiqué avec les soldats.

A quatre heures du matin, arrive l'exprès envoyé de Barrême, qui répand la nouvelle du débarquement et de l'entrée prochaine de Buonaparte à Digne.

Le général Loverdo se porte à la caserne, où des mouvemens peu rassurans avoient éclaté. Il fait prendre les armes à la troupe, et se rend à la préfecture, où il trouve le préfet et quelques notables de la ville qu'il avoit réunis. Le général, interrogé sur ses moyens de défense, répond qu'ils sont presque nuls, puisque ses soldats sont sans cartouches, et en partie mal disposés (1).

Le préfet interrogé à son tour, dit qu'il ne falloit point compter sur la garde nationale, qui n'étoit ni armée ni organisée, et finit par sommer le général de n'opposer aucune résistance au passage de Buonaparte, afin, disoit-il, *d'éviter les derniers malheurs*. Son conseil tint le même langage.

L'ingénieur des ponts et chaussées (M. Advyné) vint à six heures du matin offrir ses services, soit qu'il fallût couper des ponts ou rompre des routes; mais le préfet le remercia en lui disant *d'aller garder ses femmes* (son épouse et sa belle-mère.)

---

(1) Ceux surtout qui sortoient de la garde. Si la garnison avoit été plus forte, il eût été facile d'y choisir deux cents hommes aussi braves que dévoués et fidèles. La dispersion du 87e rendit ce choix impossible.

Une foule de bons citoyens, instruits de la fatale nouvelle par la rumeur publique, accoururent à la mairie, et demandèrent des armes pour se porter sur la route de Buonaparte, et l'attendre au passage des Bains, position inexpugnable où une poignée d'hommes pouvoit arrêter une armée.

Le maire loua le zèle des braves habitans, mais ne voulut pas prendre sur lui de le seconder avant d'en avoir référé au préfet. Celui-ci consulté, défendit au maire d'armer ces généreux citoyens, et le rendit responsable de toutes les suites que pourroit entraîner la violation de cette défense.

Pendant ce combat entre les hommes courageux qui demandoient des armes, et les autorités qui les refusoient, Buonaparte approchoit de Digne.

Le général Loverdo comprenant qu'il ne devoit compter que sur lui, et voulant éviter qu'une grande partie de sa petite troupe n'allât grossir la bande échappée de l'île d'Elbe, se décida à évacuer Digne, et à se retirer sur *Mezel* et *Volenzole*, lieux éloignés de la route de Buonaparte, et rapprochés des débouchés d'Aix et de Toulon.

Il instruisit le maréchal Masséna de cette nouvelle résolution par la lettre suivante :

Digne, le 4 mars 1815, à cinq heures du matin.

« Monseigneur,

» La troupe qui a débarqué le 1er au golfe
» de Juan, s'est portée le 2 à Sernon, et le 3
» à Castellanne et à Barrême. J'en reçois à
» l'instant l'avis : elle a demandé cinq mille
» rations de vivres à Castellanne, et beaucoup
» de moyens de transport. Comme il y a ap-
» parence que dans quelques heures elle sera
» ici, je me retire sur Mezel avec le demi-ba-
» taillon du 87e, et je donne ordre à toutes
» les brigades de gendarmerie de quitter la
» route pour se replier vers Aix et Toulon en
» cas de besoin. Je vous rendrai compte des
» événemens ultérieurs : j'attends avec impa-
» tience vos ordres ; je donne avis de la marche
» rapide de cette troupe au général comman-
» dant les Hautes-Alpes. Si Sistéron étoit en
» état de défense, je m'y serois renfermé pour
» barrer le pont de la Durance que je ne puis
» plus faire sauter, étant pressé par la marche
» rapide de ce corps que l'on évalue de deux
» à trois mille hommes. Comme il paroît qu'il

» ne fait que passer, je vous ferai connoître
» exactement sa direction qui paroît vers les
» Hautes-Alpes et l'Isère.

» J'ai l'honneur d'être, etc.
» *Signé* le maréchal de camp DE LOVERDO. »

Après avoir donné l'ordre du départ, et fait partir aussi la caisse du receveur-général, malgré les ordres contraires du préfet, le général disposa quelques moyens de surveillance et d'avertissement sur la route des Bains, où il envoya le lieutenant de gendarmerie (M. Julien.)

En partant il convint avec le préfet d'un point de réunion dans toutes les chances possibles qu'il avoit calculées.

Pendant que la ville perdoit un général fidèle et dévoué, elle se remplissoit des émissaires de Buonaparte. A ceux de la nuit avoient succédé ceux du jour.

Entre ces derniers on remarqua un chirurgien de sa garde, nommé Emery. Cet homme, natif de Grenoble, fut d'abord arrêté et ensuite relâché à la demande d'un de ses compatriotes, M. Valès, procureur royal criminel à Digne, qui en répondit, le reçut dans sa mai-

son, lui prêta son cheval pour continuer sa route, et lui délivra un certificat pour lui tenir lieu de passeport (1).

L'entrée de Buonaparte étant ainsi préparée, une de ses ordonnances arriva et demanda cinq mille rations pour sa troupe, dont il quintuploit le nombre, afin d'augmenter la terreur, que sa seule apparition faisoit naître.

Vers les onze heures, le lieutenant de gendarmerie rentra avec la nouvelle que Buonaparte alloit arriver.

Le préfet attendoit cette nouvelle pour faire sa retraite en bon ordre. Ses chevaux étoient prêts, et quatre gendarmes commandés pour lui servir d'escorte. Il paroît cependant qu'il ne redoutoit pas beaucoup les approches de Buonaparte, du moins si l'on en juge par le lieu qu'il choisit pour sa retraite Il se rendit à *Champterrier*, maison de campagne

---

(1) Pour la justification de M. Valès, on dit que ce ne fut qu'à la fin du déjeuner qu'Emery s'ouvrit à son hôte, qui lui dit alors : *Vous m'en avez trop dit, et je ne puis m'empêcher de vous faire arrêter.* Mais tandis qu'il en prenoit les moyens, l'émissaire s'enfuit sur le cheval et avec le certificat de son hôte.

voisine de la route que suivoit le souverain de l'île d'Elbe.

Arrivé là avec le secrétaire-général de la préfecture et quelques affidés, il se délassa des fatigues du jour et de la nuit par deux déjeuners copieux qu'il fit successivement, l'un chez M. le colonel *Desmichels*, et l'autre chez M. *Joseph* de Digne, employant ainsi son temps le plus utilement possible, tandis que le général Loverdo l'attendoit à Malijai.

Buonapart eentra à Digne au bruit du tambour. Mais il y fut accueilli par le silence de la consternation; les boutiques étoient fermées, et les citoyens retirés dans leurs maisons. Quelques enfans, seulement, étoient sur la place.

C'est à cette portion de la population que le général Bertrand s'adressa pour annoncer l'*empereur*, et en obtenir quelques démonstrations qui fissent diversion au morne silence dont ils étoient frappés lui et son maître. Il jeta quelques pièces de monnoie à ces enfans, et leur dit : *Voici l'empereur; criez vive l'empereur*. Ces enfans répétèrent, en effet, ce cri pendant que d'autres qui étoient aux croisées, crioient : *Vive le Roi*.

Telle fut exactement l'entrée de Buonaparte à Digne.

Il descendit à l'auberge du *Petit Paris*, où il s'arrêta quelques heures. Il fit appeler successivement cinq personnes, une dame (Mme Desmichels), un ancien officier de sa garde (M. Julien), le maire et les deux adjoints. Il fit appeler deux fois l'un des adjoints, nommé M. Estournel, et eut avec lui un long entretien.

Vous me plaisez, lui dit-il, *je vous ferai préfet.*

On croit que c'est à ce même adjoint que Buonaparte dit (répondant aux difficultés qu'il lui alléguoit contre son entreprise) : *Mon sort dépend de l'armée.*

Sur les trois heures et demie, Buonaparte monta à cheval, avec l'aide de trois ou quatre domestiques. Il y paroissoit roide comme une barre ; tout le monde en fit la remarque, et l'on ne douta point qu'il ne fût cuirassé.

Un mendiant qui se trouva là vint lui baiser la main. Il reçut cinq francs de cette main libérale, et se mit à crier *vive l'empereur ! à bas Napoléon !* ce qu'il répéta plusieurs fois, quoiqu'on lui ordonnât de se taire. Buo-

naparte traversa la promenade publique où se trouvoit un grand nombre de personnes. Il adressa des salutations à droite et à gauche, auxquelles on ne répondit que par un morne silence.

Le général Drouot resta à Digne avec quatre fusiliers, pour faire imprimer les proclamations qui n'avoient circulé, jusque là, que manuscrites (1).

Pendant que Buonaparte quittoit Digne, le général Loverdo arrivé à *Mézel*, rétrograda

---

(1) Voici les réponses du général Drouot, dans son procès, touchant les proclamations :

« Sur la représentation qui a été faite à l'accusé, de la » proclamation insérée dans le *Moniteur* du 21 mars, et où » il figure, lui Drouot, comme signataire, et d'une autre » édition, affichée en placard, avec quelques changemens » de rédaction, l'accusé a protesté de la fausseté de ces deux » pièces. Il se rappelle bien avoir signé un acte dans le même » esprit ; mais il ne s'y trouvoit aucune personnalité inju- » rieuse contre la famille des Bourbons. Ces passages ont été » insérés à son insu.

» Arrivé à l'île d'Elbe (continue l'accusé), Napoléon me » nomma gouverneur de l'île.

» Pendant toute cette année, le nom du Roi ne fut pro- » noncé à l'île d'Elbe qu'avec respect. Des gravures, des » chansons, des pamphlets injurieux contre la famille royale » ayant été apportés dans l'île, j'en ai fait arrêter les auteur » et colporteurs, j'en ai défendu la publication. »

vers le chef-lieu, et apprit en route des nouvelles de l'ennemi. Il quitta Mézel, et continua sa route vers Malijai, où il trouva les lieutenans de gendarmerie de Sisteron et de Malijai. Il leur demanda des nouvelles du préfet, et des cartouches qu'on disoit arriver de Sisteron. Mais ils ne savoient rien de ce magistrat; et quant aux cartouches, ils dirent qu'elles avoient été dirigées sur Digne (1). Pour les faire revenir, le général détacha deux gendarmes; mais bientôt il les vit revenir au galop, annonçant qu'ils avoient aperçu l'ennemi à la hauteur d'*Aiglun*.

Le général Loverdo fit sonner à cheval, détacha quelques gendarmes pour l'éclairer sur la hauteur de Fontenelle, et ne sortit de Malijai qu'un quart-d'heure avant l'entrée de l'avant-garde de Buonaparte.

Il alla aux *Mées*, occuper une position défendue par la *Bleonne* et la *Durance*, et découvrit au loin la marche de l'ennemi. Bientôt il se replia sur *Oraison*, laissant croire à *Malijai* et aux *Mées* qu'il se rendoit à *Peyruis*. Il

---

(1) Elles furent cachées aux *Sieyes* par les soins du brave homme qui les conduisoit.

écrivit au maire de ce lieu et à celui de Manosque, et leur manda d'arrêter les voyageurs suspects, et d'empêcher les militaires rentrés de se joindre aux rebelles.

Buonaparte arriva à neuf heures du soir à Malijai. Entré au château, il fit dresser dans sa chambre à coucher une grande table sur laquelle on déroula les cartes de Provence. Il fit appeler le maître de la maison, lui demanda s'il étoit le frère de celui qu'il avoit vu à la chambre des députés, si sa famille étoit dans une position avantageuse; et enfin, s'il n'avoit pas quelque chose à lui demander. Sur la réponse négative de M. de Malijai, Buonaparte lui témoigna ses regrets pour le dérangement qu'il lui causoit, et le congédia au bout d'un quart-d'heure.

M. de Malijai causa plus longuement avec le général Bertrand, qui lui dit: *Ma foi, notre expédition n'est pas de l'or en barre.* Il ne se dissimuloit pas l'incertitude des événemens, ni le danger de l'entreprise.

Pendant la nuit Buonaparte envoya au général Loverdo et à son détachement, d'abord des lettres flatteuses, et puis des ordres réitérés

de venir le joindre (1). Les unes et les autres restèrent sans réponse. Les officiers continrent quelques soldats qui, séduits par les émissaires de Buonaparte, avoient donné les premiers signes de la rébellion : l'un d'eux fut arrêté, et cette troupe resta à son poste.

Buonaparte, après avoir passé la nuit à Malijai où il coucha étendu sur un grand fauteuil, en partit le lendemain matin (2), continuant sa route pour Sisteron, où Cambronne l'avoit précédé.

---

(1) *Ordre.* « L'empereur ordonne que M. le chef de ba- » taillon Chauveau, avec trois compagnies du 87e, se rende » auprès de lui à Digne, pour se réunir aux braves de la » garde impériale, et marcher avec l'aigle. — Digne, le 4 » mars 1815. — Le grand-maréchal faisant fonctions de ma- » jor général de la grande armée, *signé* comte BERTRAND. »

« GÉNÉRAL,

» L'empereur a appris avec plaisir que vous commandiez à » Digne ; s'il en eût été informé plus tôt, il vous eût prévenu » de sa marche. L'empereur me charge de vous mander, » qu'il désire voir un des anciens soldats de l'armée d'Italie, » et vous engage à venir lui parler. Vous serez toujours libre » du parti que vous voudrez prendre.

» Veuillez agréer, etc. Digne, ce 4 mars, le grand-ma- » réchal, *signé* comte BERTRAND. »

(2) Bertrand voulut payer la dépense, et n'ayant pu vaincre la résistance du maître, il laissa deux pièces de vingt francs sur la table.

Sisteron devoit, ce semble, être le terme de l'expédition de Buonaparte.

On sait que cette petite ville, située sur les confins du Dauphiné et de la Provence, au confluent du *Buech* et de la *Durance*, a une bonne citadelle qui commande les deux ponts bâtis sur les deux rivières que la troupe de l'île d'Elbe devoit passer.

Cette place est à vingt lieues communes (trente-six lieues de poste) de Marseille, où se trouvoit alors M. le maréchal Masséna, prince d'Essling, gouverneur de la 8e division militaire.

M. le maréchal-gouverneur avoit-il les moyens d'arrêter Buonaparte dans son gouvernement? Oui, suivant une dénonciation, présentée, en 1816, à la chambre des députés par un nombre considérable des notables habitans de la ville de Marseille. Non, suivant un *Mémoire de M. le maréchal* Masséna.

Voici les faits qui résultent de ce *Mémoire*, et de la *Réponse des Marseillais*.

M. le maréchal fut informé du fatal événement par différentes dépêches des autorités civiles et militaires du département du Var et de Toulon.

La plus prompte de ces dépêches, celle du général baron de Morangiés, arriva le 3 *mars*, *à neuf heures du matin*. Elle contenoit seulement l'avis que « cinquante hommes de la » garde de l'ex-empereur Napoléon, venant » de l'île d'Elbe, avoient débarqué la veille » au golfe Juan. » (*Mémoire de M. le maréchal Masséna*, pag. 4.)

Cette lettre parvint par la voie de Toulon. Elle fut transmise à M. le maréchal par le lieutenant-général *Abbé* qui, en la transmettant, mandoit à M. le maréchal : « J'ai reçu ce soir » (2 mars) la lettre dont la copie est ci-jointe. » J'étois, au moment de sa réception, auprès » du général baron Lhermite, préfet mari- » time (1) : je lui en ai donné communication. » Il m'a lui-même, et de suite, donné connois- » sance d'une lettre par laquelle il est aussi » avisé que des hommes, des troupes qui sont » à l'île d'Elbe, ont eu des congés pour revenir » en France, et aller dans leurs familles. C'est » ce que j'ai pu présumer et dire à M. le gé-

(1) M. le préfet maritime devoit sûrement avoir connoissance des instructions données à la croisière française, et notamment au chevalier de Garat, commandant de la frégate *la Fleur de Lis*.

» néral Morangiés, en lui répondant ; mais je » lui recommande de voir M. le préfet, pour » que, de concert avec lui, les brigades de » gendarmerie qui sont près de Draguignan, » puissent être réunies à celle qui a quitté sa » résidence, et aller sur *l'Esterelle* (1). » (*Pag.* 5 du *Mémoire.*)

En accusant réception de cette lettre, M. le maréchal Masséna manda au général *Abbé* d'aller lui-même sur les lieux vérifier le fait du *débarquement des cinquante grenadiers de l'île d'Elbe.* « Je vous envoie, ajoutoit-il, » un aide-de-camp ; veuillez me tenir au » courant de ce qui se passera d'intéressant. » Vous avez plus qu'il ne vous faut de troupes » à Antibes et à Toulon : je suis sans inquié- » tude. » (*Pag.* 7 du *Mémoire.*)

Dans son rapport au ministre de la guerre, M. le maréchal exprimoit la même sécurité.

« Quant à moi, mandoit-il à S. Exc., je » suis de l'avis du préfet maritime, que ce » n'est qu'un débarquement de quelques » hommes ennuyés de rester à l'île d'Elbe, et » qui rentrent en France. »

La deuxième dépêche, dans l'ordre chro-

(1) Vers le lieu du débarquement.

nologique de la réception fut celle du lieutenant-général comte *Miollis*, portant :

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre
» Excellence, que je reçois à l'instant, par
» ordonnance extraordinaire de M. le chef du
» 45e escadron, l'avis qu'un général et 60
» grenadiers des troupes de l'île d'Elbe, tous
» légionnaires, étoient débarqués au golfe
» Juan, venant de cette île. Le brigadier de
» la résidence de Cannes, qui fait ce rap-
» port, dit qu'on craint que l'*empereur* (1)
» lui-même ne soit à la tête. » (Pag. 8 du *Mémoire.*)

Enfin, la troisième dépêche (dans l'ordre chronologique de la réception, tracé dans le *Mémoire de M. le maréchal*) est celle de M. le préfet du Var, datée de Fréjus, le 3 au matin, et arrivée le même jour, à neuf heures du soir à Marseille, distante de trente-quatre lieues de Fréjus.

---

(1) L'*empereur!* Voilà un singulier langage, à l'époque du 3 mars : on ne peut l'attribuer qu'à une distraction. Est-ce le brigadier de Cannes, ou le général Miollis qui l'a commise? ce qui nous porteroit à l'attribuer à ce dernier, c'est qu'il en eut une semblable, le 7 mars, à Sisteron, où il arriva avec la cocarde tricolore au chapeau : méprise qui a été relevée dans la *Réponse des Marseillais*, page 25.

Cette dépêche ne laissoit plus aucun doute sur la présence de l'*empereur*.

« Cette lettre (1), dit M. le maréchal, en
» m'apprenant pour la première fois la nature
» et l'étendue du mal et du danger, m'apprenoit aussi que malheureusement il me devenoit impossible d'y porter remède, à
» cause de la rapidité de la marche de l'ennemi,
» et de la distance qui me séparoit de lui. »

Nous aimons à croire à l'assertion de M. le maréchal, mais nous aurions souhaité qu'il eût détruit un fait exposé dans la *Réponse des Marseillais*, et que l'histoire ne peut passer sous silence.

A peine la lettre du préfet du Var fut-elle connue, que M. Toscan du Terrail, capitaine de gendarmerie à Marseille, se présenta chez M. le maréchal, et lui proposa, « en offrant
» sa tête pour garantie, d'aller arrêter Buonaparte sur son passage de la Durance, de
» l'amener mort ou vif, pourvu que le maréchal lui permît de partir sur-le-champ avec
» les brigades de Marseille, de requérir toutes
» les brigades qu'il rencontreroit sur sa route,

(1) Nous l'avons rapportée ci-dessus, page 40, ainsi que celle du 2, qui, suivant le *Mémoire*, parvint plus tard que celle du 3.

» et de faire sonner le tocsin dans toutes les
» communes qui se trouveroient sur son pas-
» sage, afin d'attirer auprès de lui les gardes
» nationales et les habitans des campagnes et
» des environs. Il étoit fort aisé à M. le ma-
» réchal (continue la réponse que nous co-
» pions) de laisser tenter un pareil moyen,
» qu'il auroit dû prescrire lui-même. Mais
» il imposa silence à l'officier, le réprima
» brusquement, et le renvoya sans paroître
» seulement faire la moindre attention à un
» plan si sagement combiné. » (*Réponse des Marseillais*, pag. 20 *et* 21.)

Nous regrettons que M. le maréchal n'ait pas contredit le double fait de l'offre et du refus. Car, si l'offre (en la supposant vraie) eût été acceptée; si le capitaine de gendarmerie fût parti le vendredi 3, à dix ou onze heures du soir, muni de l'autorisation, qu'il demandoit, il n'est pas douteux qu'il n'eût pu arriver le dimanche 5, de bon matin, à Sisteron (1) avec assez de monde pour surprendre l'avant-garde de Cambronne, qui y étoit arri-

(1) En comptant trente-six heures pour ce trajet qui n'est que de trente-six lieues de poste, suivant le *Mémoire de M. le maréchal Masséna*, et de vingt lieues communes, suivant la *Réponse des Marseillais*.

vée harassée de fatigue, et que cet échec n'eût été décisif pour l'expédition de Buonaparte, qui n'a jamais su soutenir le revers, ni se distinguer dans les retraites.

Il devoit en être autrement. Non-seulement la place de Sisteron ne fut point secourue par le zèle actif de M. le maréchal Masséna, mais il fallut encore que le *destin ennemi* vînt dissiper toutes les ressources que les habitans eussent trouvées dans leur seul courage.

Ils avoient alors au milieu d'eux un de leurs compatriotes, M. Laydet, aide-de-camp du général Dubreton, qui se trouvoit en congé chez lui. Il se disposoit à partir pour aller rejoindre son général à Valenciennes, lorsque le maire et plusieurs de ses concitoyens vinrent le prier de ne point les quitter dans un moment aussi difficile, et qu'ils lui promettoient que, dirigés par lui, ses compatriotes entreprendroient tout pour prouver leur dévouement au roi et à la patrie. Il resta, trouva de la bonne volonté et de la résolution parmi le peu de jeunes gens que fournit cette petite ville : mais tandis qu'on se disposoit à agir, l'inaction fut commandée par la lettre suivante, que le sous-préfet (M. Bignon) reçut de Digne, le samedi soir :

« La nouvelle du débarquement de l'*em-*
» *pereur Napoléon* se confirme. Il est dé-
» barqué le 1er mars au golfe Juan : il a couché
» le même jour à Cannes ; le 2 à Sernon, le
» 3 à Barrême. Il sera probablement ici dans
» la journée. Il est précédé d'un ordre de
» fournir cinq mille rations. Toute résistance
» seroit inutile. Mettez à l'abri les caisses et
» les munitions, en attendant des ordres
» ultérieurs. »

On ne peut s'empêcher de remarquer ici que les soldats de Buonaparte, harassés de fatigue, se traînant à sa suite, isolés et sans ordre, disoient partout que Buonaparte leur avoit déclaré qu'il ne venoit que d'après des arrangemens pris avec les principales puissances, et nullement pour se battre. S'ils eussent trouvé la moindre résistance, le découragement se seroit emparé d'eux, et dès lors il n'eût fallu qu'un coup de fusil pour leur faire poser les armes. On peut apprécier par là l'avis arrivé de Digne, sur l'*inutilité de la résistance*. Quant à la précaution de *mettre les caisses à l'abri*, l'ennemi avoit plus d'argent qu'il ne pouvoit en traîner, et ce n'est pas aux caisses qu'il en vouloit, ni aux munitions. Les

unes et les autres furent envoyées à Manosque; et dès ce moment toute idée de *résistance* fut abandonnée.

On ne prit pas la précaution d'établir des moyens de surveillance sur la route, et l'on ignoroit encore si Buonaparte étoit à Digne, et s'il prendroit la route de Sisteron, quand le général Cambronne y fit son entrée le *dimanche* 5, à deux heures du matin, à la tête de l'avant-garde ennemie. Ce général descendit à l'auberge où il étoit attendu, et où l'avoit précédé l'émissaire Emery, qui avoit renvoyé le cheval de M. Valès, et avoit continué sa route sur un autre.

Le général et la troupe, harassés de fatigue, se reposèrent et dormirent tranquillement jusqu'au jour. Alors le général Cambronne fit demander M. de Laydet. Celui-ci le vit comme une ancienne connoissance : ils déjeunèrent ensemble, et s'entretinrent avec cette franchise, dépouillée même de toute retenue entre gens de guerre qui s'estiment réciproquement. Le général Cambronne se félicita d'avoir passé le pont sans obstacle, disant à M. de Laydet : *Un défilé comme celui-là, et quelqu'un comme vous, nous ne passions pas.* Il lui dit

encore : « Un homme comme vous ne se dé-
» termine point contre sa manière de penser.
» Je m'abstiendrai de dire à S. M. que vous
» soyez ici ; et je regrette que vous ne puissiez
» être des nôtres, puisque cela vous conduiroit
» à la fortune. »

M. de Laydet lui témoigna la douleur et le désespoir de n'avoir pu le combattre (1), et ses espérances de pouvoir le faire dans peu.

Pendant ce déjeuner, M. le sous-préfet avoit réuni à l'Hôtel-de-Ville le maire et le commandant de la garde nationale. Ces trois fonctionnaires y étoient encore lorsque le général Cambronne entra, et leur dit d'aller au devant de l'*empereur* qui étoit sur le pont ; comme il les vit hésiter, il ajouta qu'il n'y avoit pas à délibérer, parce qu'il alloit les emmener de force, s'ils ne marchoient de bon gré.

Cette considération détermina le sous-préfet et le maire à suivre le général, qui les présenta

(1) Suivant M. Laydet, les officiers à demi-solde, en retraite, et tous ceux qui pouvoient porter les armes, eussent défendu de tout leur cœur et avec le plus grand succès le pont de la Durance. Il n'a jamais pu se rendre raison de la conduite des autorités locales, dont il connoissoit le dévouement au Roi, et l'horreur pour l'usurpateur.

à son maître. Buonaparte, qui avoit mis pied à terre, se plaça entre les deux fonctionnaires, et entra dans la ville en causant avec eux. Il regarda la fleur de lis du maire, et lui demanda ce que c'étoit. *C'est la décoration du lis. — Où avez-vous gagné cela ? — En allant offrir les hommages de la ville au Roi. — Otez cela*, reprit Buonaparte, *pendant que mes troupes seront ici ; elles pourroient vous insulter.*

Il demanda une auberge ; on le conduisit au *Bras-d'Or*. Il renvoya les deux fonctionnaires, en leur disant de revenir dans une heure, et de lui amener tous les officiers à la demi-solde qui étoient en ville.

Il y en avoit une douzaine. Ils furent avertis à son de trompe, par le trompette de la ville, de se rendre auprès de l'*empereur*. Quelques-uns s'y présentèrent; mais tous refusèrent de le suivre. Il trouva cependant cinq individus dévoués à sa cause, et qui se mirent à sa suite ; savoir, *Barrière*, officier retraité ; *Avisse*, ancien militaire, entreposeur de tabacs; l'ingénieur militaire de la place et son fils, et un jeune homme, ancien tambour. Ils furent présentés par le sous-préfet à Buona-

parte, qui les renvoya au *major-général de la grande armée* (BERTRAND).

Celui-ci étoit alors occupé d'une conquête qui lui paroissoit plus importante, et qui lui offrit plus de résistance.

Le général Cambronne ayant reçu l'ordre de partir, alla à l'auberge, accompagné de M. de Laydet, pour prendre quelques effets dans sa chambre. Ils y trouvèrent le *major-général* qui s'y étoit déjà établi. M. de Laydet l'apercevant resta à la porte, attendant Cambronne, lorsque celui-ci lui dit : *Entrez, commandant ; M. le maréchal du palais veut vous parler.* En effet, après quelques avant-propos, le *maréchal du palais* lui dit : *Que comptez-vous faire ?* — « *Mon devoir, mon* » *général : vous savez, et personne ne* » *l'ignore, que l'armée a contracté de nou-* » *veaux engagemens, et je tiens à remplir* » *scrupuleusement les miens. Je compte donc,* » *si je n'éprouve aucun empêchement, re-* » *joindre, avec la plus grande célérité, mon* » *général à Valenciennes.* » Le *maréchal du palais* lui répondit, « que personne ne l'em- » pêcheroit de rejoindre son général dont il » lui fit l'éloge ; que, dans ces circonstances,

» chacun devoit être à son poste; qu'il pouvoit
» même voyager avec eux; mais qu'il falloit
» qu'il vît *sa majesté* (on apercevoit Buona-
» parte dans la pièce à côté), et qu'il alloit le
» présenter. »

M. de Laydet répliqua, « qu'il ne pouvoit
» profiter de cette offre, et que, ne voulant et
» ne pouvant prendre ses ordres, il étoit incon-
» venant qu'il lui fût présenté. »

Le *maréchal* l'assura « que cela ne l'enga-
» geroit absolument à rien, et qu'il seroit
» content de S. M., comme S. M. le seroit de
» lui. »

M. de Laydet, ne voulant pas absolument s'aboucher avec Buonaparte, saisit un instant où quelqu'un vint parler au *maréchal du palais*, pour s'esquiver. On le fit redemander après, mais inutilement (1).

Buonaparte s'entretenoit alors avec le sous-préfet. Il lui demandoit, entr'autres choses, ce qu'on disoit de son apparition. Le sous-préfet répondit que tout le monde en étoit fort sur-

(1) Il quitta Sisteron le même jour, arriva le 13 à Paris, et de là à Valenciennes, d'où il partit le 24 avec son général. Il alla à Gand, et rentra avec le Roi. Il est toujours auprès de son général qui commande dans la 5e division militaire.

pris, et que ce sentiment absorboit tous les autres. — « Mais auroit-on plaisir à me
» revoir sur le trône? — Je crois qu'oui, si
» l'on ne craignoit pas de voir revenir avec vous
» la conscription, et tous les fléaux. — Je
» sais, reprit Buonaparte, qu'il a été fait
» bien des sottises. Je viens tout réparer. —
» Mais vous trouverez sûrement des obstacles,
» avant d'arriver à Paris. — J'ai des troupes à
» Gap et à Corps. La garnison de Grenoble
» m'attend. J'ai dix mille hommes à Lyon. Il
» n'y aura pas une goutte de sang répandu.
» Tout est arrangé avec les puissances étran-
» gères. Je sais qu'il a été fait des sottises;
» je viens tout réparer. Mon peuple sera
» heureux. »

Il traversa la ville à pied, escorté d'une populace soudoyée, qui crioit *vive l'empereur*.

Un homme de la bande s'approcha plus près que les autres pour l'entretenir. Buonaparte apprenant qu'il étoit huissier, lui dit : *Je vous ferai juge.*

Une femme lui offrit un drapeau que ses émissaires l'avoient chargée de faire.

C'est au milieu de ces hommages, qu'il traversa la ville, et qu'il arriva au pont du *Buech*,

qui en est à un quart de lieue, et se jette dans la Durance, au pied de la citadelle. Comme ce pont est fort étroit, et que la foule s'y étoit portée, Buonaparte s'y trouva fort mal à son aise, et on crut s'apercevoir que la peur le gagnoit. Il tendit la main à un jeune homme (fils d'un boulanger) que la curiosité avoit attiré plus près de lui, et le combla d'honnêtetés.

Sorti de ce pont étroit, et remis de son trouble, il remonta à cheval (1), et continua sa route.

Avant de suivre Buonaparte dans les Hautes-Alpes, revenons un instant sur nos pas, vers le général Loverdo que nous avons laissé en observation aux Mées.

Ce général n'y reçut des nouvelles du préfet que le 6. Il en partit aussitôt, revint à Malijay, et reprit la route de Digne. Chemin faisant, il tomba seul de sa personne au milieu d'un détachement de quarante Corses : c'étoient

(1) Il laissa à Sisteron son superbe cheval arabe qui ne l'avoit jamais quitté. Le pauvre cheval, exténué par la marche rapide et par le poids de la cuirasse de son maître, ne put plus aller, et fut laissé avec un palefrenier.

les traîneurs de l'arrière-garde de Buonaparte. Le général leur parla italien, et s'échappa de leurs mains en feignant d'être des leurs. Il les attaqua ensuite, et leur fit quelques prisonniers, que le préfet *dédaigna de recevoir*.

Ce fut alors que le général Loverdo reçut les premières nouvelles du maréchal Masséna par le général Miollis, arrivé à Sisteron le 7, avec lequel il fit sa jonction. Il instruisit le maréchal du passage de Buonaparte, par le rapport suivant :

MONSEIGNEUR,

« Je vous ai rendu compte que j'ai appris, » le 4 mars à quatre heures du matin, que » Napoléon étoit arrivé la veille, à sept heures » du soir, à Barrême, avec une colonne dont » j'ignorois la force, mais qu'on évaluoit de » deux à trois mille hommes. L'avis portoit » que cette colonne se mettroit en marche pour » Digne le lendemain 5, à cinq heures du » matin, et qu'elle comptoit y arriver avant » neuf heures.

» La compagnie de gendarmerie étoit en- » core dispersée, et les gardes nationales du

» département presque nulles. Il ne me restoit
» que les trois compagnies incomplètes du 87e
» régiment. Quoique je comptasse sur la fidé-
» lité des officiers et l'obéissance de la troupe,
» ces foibles moyens m'ont paru insuffisans pour
» arrêter la marche d'une force très-supérieure,
» rendue très-formidable par la séduction qui
» la précédoit et l'accompagnoit, et qui me
» paralysoit par la rapidité de la marche tout
» autre moyen éloigné du point où je me trou-
» vois dans le moment. Après en avoir conféré
» avec le préfet du département, j'ai dû
» prendre le parti de diriger mes trois com-
» pagnies sur Valensole, tant pour éviter tout
» point de *contact* (1), dans un premier mo-
» ment d'étonnement, que pour me mettre en
» mesure de me réunir aux troupes du Roi,
» débouchant de la Basse-Provence.

» Je fis en même temps éclairer la route de
» Barrême à Digne, et je fus rapidement re-

(1) A en juger par l'événement, il semble, en effet, qu'il falloit moins chercher à arrêter Buonaparte par le contact des troupes que par le son des cloches, et par l'élan des habitans de la Provence, que le tocsin eût dû rassembler contre lui. Comment se fait-il que cette mesure n'ait été plusieurs fois proposée que pour être constamment rejetée ?

» connoître celle de Barrême à Maligierie par
» la Clue, qui traverse près de Château-
» Rhedon la route que parcouroient les trois
» compagnies du 87e. Après m'être assuré du
» passage de cette troupe à Mézel, je me suis
» transporté rapidement à Malijay, où j'ai
» trouvé dix-huit gendarmes à cheval, qui
» avoient été appelés à Digne par un ordre de
» la veille. La reconnoissance que je poussai
» de suite vers Digne m'annonça l'approche
» de l'avant-garde des troupes qui y étoient
» entrées à midi. Cette avant-garde occupa
» Malijay avant six heures du soir, et Napo-
» léon y arriva, avec ses principales forces, à
» neuf heures. Je me suis tenu toute la nuit à
» proximité de Malijay pour connoître exac-
» tement la force des troupes qui l'occupoient,
» et pour en éclairer les mouvemens.

» Des ordres ont été envoyés, pendant la
» nuit, aux trois compagnies du 87e régiment
» qui *restoient fidèles au Roi et à l'honneur*.
» On m'écrivit aussi plusieurs lettres, dont
» une seulement m'est parvenue; je n'y fis au-
» cune réponse.

» Ce ne fut que le 5 matin que j'ai pu
» connoître exactement la force de la colonne

» débarquée. Elle consiste en quatre ou cinq
» cents hommes, tant bien que mal montés,
» cinq à six cents canonniers, grenadiers ou
» chasseurs de l'ancienne garde, et quatre à
» cinq cents Corses ou étrangers. Toutes ces
» troupes quittèrent Malijay successivement
» avant une heure de l'après-midi, se dirigeant
» sur Sisteron, où *elles arrivèrent en trois*
» *portions, d'une heure du matin à dix*
» *heures du matin, et à cinq heures du soir.*
» Je fis passer les gendarmes à cheval, qui
» suivoient les mouvemens de cette colonne,
» sur Valonne, à Peyruis, dès que je fus in-
» formé de l'arrivée de M. le lieutenant-gé-
» néral Miollis à Manosque, où je me suis
» rendu de suite : je le suivis le lendemain à
» Sisteron.

» Napoléon a quitté Sisteron le 5, à deux
» heures de l'après-midi, et il est arrivé avec
» une partie de sa troupe à Gap, à sept heures
» du soir : le reste le suivit de près. »

A quelques lieues de Sisteron, Buonaparte entra dans le village *du Poet.* Il demanda la maison du maire, qui est placée sur la route, en face de l'église. Y étant arrivé, il mit pied à terre, et s'assit sur un fauteuil de bois que le maire fit porter dans la rue.

C'étoit l'heure du catéchisme, et le curé (l'abbé David) qui l'avoit sonné pour la troisième fois, ne voyoit pas venir les petits enfans distraits et retardés par la troupe de l'île d'Elbe. Ce retard obligea le curé de sortir pour en savoir la cause ; arrivé sous la porte de l'église, le premier objet qui frappa sa vue, fut Buonaparte et sa troupe qui l'environnoit. Buonaparte fit appeler aussitôt l'abbé David, et lui adressa quelques questions. Mais le bon curé fut tellement saisi par l'aspect du revenant de l'île d'Elbe, qu'il ne pût lui répondre, et qu'il fallut abréger l'entrevue.

Celui qui causoit une si grande frayeur éprouvoit lui-même de mortels accès de peur. Echappé à de grands périls, en traversant les départemens du Var et des Basses-Alpes, il n'avoit pu réussir (malgré toutes les ruses de la séduction, de l'imposture et du charlatanisme) à recruter que six ou sept mauvais sujets. Il quittoit un département dont le préfet ne l'avoit pas fort incommodé dans sa marche ; mais il entroit dans un autre, à la tête duquel étoit placé un magistrat dont il connoissoit les sentimens d'honneur, de fidélité et de dévouement au Roi ; il se voyoit ainsi

placé, dans les défilés de la Durance, entre une population qui ne lui avoit pas paru assez dévouée à sa cause pour lui offrir une retraite assurée, et un préfet fidèle qui ne négligeoit rien pour armer contre lui tous les bons citoyens. Cette perspective n'étoit nullement rassurante, et Buonaparte hésitoit s'il affronteroit le danger ou s'il prendroit à gauche, en se jetant dans le département de la Drôme, dont le préfet ne lui inspiroit pas les mêmes alarmes. Il s'informa soigneusement s'il y avoit un chemin qui pût conduire *du Poet* à Valence. Mais on lui répondit négativement, et il se trouva dans la nécessité d'avancer vers Gap.

Chemin faisant, sa frayeur, loin de se dissiper, ne fit que redoubler. Il étoit à peine sorti *du Poet*, qu'il fit la rencontre d'un gendarme, porteur d'une proclamation vigoureuse du préfet qui le traitoit d'*aventurier*. Cette pièce étoit adressée à tous les maires, à qui il étoit ordonné de sonner le tocsin, d'armer tous les habitans, et de les conduire sur différens points indiqués.

Le gendarme, comme on le pense bien, fut arrêté, et la distribution de la proclamation suspendue sur les bords de la Durance; mais elle se continuoit sur les autres points du dépar-

fement, où le sous-préfet (M. Serre) s'étoit porté en personne, et s'efforçoit de rallier du monde. Ainsi, Buonaparte mouroit de peur; la proclamation l'effraya tellement, qu'il s'arrêta deux fois d'abord au *Vivas* et ensuite à la *Tour-Ronde*, faisant de là éclairer sa marche, observant le pays avec une grande circonspection, supposant, avec assez de vraisemblance, que le langage décidé du préfet seroit soutenu par des mesures effectives de défense.

Cependant il fut joint par un homme qui fuyoit la justice qui l'avoit flétri, et ne cherchoit qu'à se soustraire à ses coups. Cet homme, appelé l'abbé *Sechier*, dont l'apostasie étoit le moindre délit, en trouvant un asile auprès de Buonaparte, fut son consolateur. Il releva son courage par les renseignemens qu'il lui fournit. (1) Bientôt il fut plus fortifié encore par des avis qu'il reçut de Gap, où ses émissaires l'avoient précédé. Emery, le plus célèbre d'entr'eux, y étoit arrivé la veille. Comme à Digne il fut d'abord arrêté, et puis relâché, à

(1) Il devint l'agent de Buonaparte dans le Dauphiné, et y répandit ses proclamations. Son zèle fut récompensé par la croix d'honneur et par la sous-préfecture de Gap, dont il n'osa pas venir prendre possession.

la recommandation d'un assez grand nombre de connoissances et de quelques amis qu'il trouva en ville, il étoit parti pour Grenoble le même soir, à dix heures. Mais avant de partir, il avoit eu le temps de nouer des intelligences à Gap, et d'en donner avis à son maître.

Voici ce qui se passoit à Gap.

La ville, située au pied des montagnes qui l'environnent de toutes parts, n'offre aucun point de défense. Le préfet avoit espéré d'avoir le temps de se porter avec les gardes nationales sur les bords de la Durance. Mais les mesures qu'il avoit prises pour en défendre le passage, se trouvèrent inutiles, par l'occupation de Sisteron.

Gap renfermoit beaucoup d'hommes courageux et dévoués au Roi. Leur nombre s'étoit accru de ceux que le sous-préfet avoit réunis en rentrant de sa tournée : mais faute de point de défense, leur bonne volonté ne servit de rien.

La retraite du général Rostollant, qui se replia sur Embrun, amenant avec lui la gendarmerie, acheva de jeter la consternation et l'épouvante dans la ville. Dès lors, on vit la plupart des citoyens bien plus empressés à

cacher leurs effets précieux qu'à s'armer pour s'opposer au passage de Buonaparte.

D'un autre côté, ses partisans secrets sonnoient l'alarme sur les dangers et les suites d'une résistance qui n'aboutiroit, disoient-ils, qu'à répandre du sang en pure perte. *Cédons le passage et attendons ce qu'on fera à Grenoble*, disoient les uns. *Soyons neutres*, disoient les autres.

Dans un pays dont les habitans sont d'un naturel calme et paisible, ce langage renforcé d'une part par la terreur qui précédoit Buonaparte, et de l'autre par la retraite du général Rostollant, devoit nécessairement désarmer le courage de ceux qui vouloient agir, et que par cette raison on traitoit d'*insensés*. Aussi, bientôt le préfet et le sous-préfet restèrent seuls de leur avis, et cédant à la nécessité, il fut convenu entr'eux que le premier se retireroit dans le montagnes de *Devolui*, et que le second resteroit dans la ville pour observer l'ennemi et compter ses forces. En conséquence, le préfet partit seul à cheval, vers les huit heures du soir, et prit la route de Grenoble, sur laquelle il espéroit trouver des préparatifs de défense, auxquels il pût rattacher

ses propres moyens, que la moindre opposition eût bientôt multipliés.

En montant la côte de Gap, qui est fort longue, le préfet vit l'avant-garde de Buonaparte descendre la côte opposée, entrer dans la ville, et, s'y établir militairement, malgré son petit nombre, occupant le corps-de-garde de la Maison Commune, le pont des Cordeliers, et les portes de la ville.

Buonaparte entra une heure après (entre les neuf à dix heures du soir), et mit pied à terre à l'*Auberge des Princes*. A peine eut-il pris possession de son appartement, qu'il fit appeler, par un de ses officiers d'ordonnance, le maire (M. Dabon, chevalier de saint-Louis); ce magistrat qui étoit alors à l'Hôtel-de-Ville avec le conseil municipal, répondit à l'officier d'ordonnance qu'il n'avoit point d'ordre à recevoir de l'*empereur*, qu'il ne reconnoissoit pas, et refusa de se rendre à l'*Auberge des Princes*.

Pendant que l'officier alloit rapporter cette réponse à son maître, le conseil municipal mit en délibération la conduite qu'il devoit tenir, en cas d'ordre subséquent; et il fut arrêté que, dans ce cas, le maire et le conseil se rendroient chez Buonaparte.

Cette résolution étoit à peine prise, qu'on reçut de nouveaux ordres, dont le porteur fut un général, qu'on croit être Cambronne. Ce général se plaignit avec humeur du refus qu'on venoit de faire à l'*empereur* : et l'on obéit.

Buonaparte fit au maire une foule de questions, toutes d'un intérêt purement local, auxquelles le maire répondit avec dignité, ne qualifiant jamais Buonaparte que de *monsieur*. Buonaparte s'informa avec soin du lieu où s'étoit retiré le préfet, qu'il traita de *jeune homme*, paroissant irrité de sa proclamation, où il étoit traité d'*aventurier*, et qu'il trouvoit d'ailleurs trop violente.

Peu d'heures après son arrivée, le bruit s'étoit répandu dans la ville qu'il en partiroit le lendemain de grand matin. Mais ce n'étoit là qu'une ruse de guerre employée, afin qu'on n'entreprît rien contre lui, pendant le temps qu'il s'arrêteroit à Gap, pour y attendre des nouvelles soit de Grenoble (où Emery l'avoit précédé), soit d'Embrun où il avoit envoyé un émissaire, dès l'instant de son arrivée. Cet émissaire avoit apporté au général Rostollant l'ordre d'amener à l'*empereur* les garnisons

d'Embrun, du Mont-Dauphin et de Briançon (composées des 39e. et 49e régimens); mais ce général qui suivoit alors la ligne du devoir, fit arrêter l'émissaire, pour toute réponse.

Buonaparte, dès le premier moment de son entrée à Gap, avoit feint d'être surpris de ne pas y trouver ces deux régimens. Il avoit demandé aussi si le général Marchand n'y étoit pas encore arrivé, affectant ainsi une jactance qui déguisoit mal sa peur, et ne pouvant cacher la cuirasse qui l'enveloppoit jusqu'au menton.

Pendant qu'il attendoit les nouvelles de Grenoble et les deux régimens appelés, les officiers de sa suite s'occupèrent à lui acheter quarante mauvais chevaux de selle, qu'il paya fort cher, et une calèche de rencontre. On lui fit aussi recrue de deux mauvais sujets, le fils de son aubergiste et le domestique de l'ingénieur ordinaire.

Pendant cette même matinée, il reçut en particulier le maire de Gap, le payeur du département, le secrétaire-général de la préfecture, et l'ingénieur en second. Il eut avec chacun de ces fonctionnaires des entretiens plus ou moins longs. Il se fit tracer par l'un

d'eux une carte de la route de Gap à Grenoble. Il reçut aussi quelques officiers à demi-solde, mais en bien petit nombre.

Ces personnes sortoient de chez lui parfaitement contentes, vantant son affabilité, sa douceur, et surtout sa modération actuelle. « *Ce n'est plus le même homme*, disoient-» elles : *ses malheurs l'ont bien changé !* » *il avoue ses fautes !* » Lui-même disoit à tous « que désormais il ne s'occuperoit plus » que du bonheur de son peuple; qu'il ne » feroit plus la guerre; que tout étoit arrangé » avec les Puissances; qu'il seroit le 20 à Paris, » sans qu'il fût versé une goutte de sang; qu'il » ne changeroit rien au traité de Paris, et ne » destitueroit personne, quelque tort qu'on » eût à se reprocher envers lui. »

Il est cependant à remarquer, qu'au milieu de ces belles promesses, Buonaparte destitua le préfet, et le remplaça provisoirement par le secrétaire-général de la préfecture, lequel refusa : mais Buonaparte insista, et Bertrand, avant de quitter Gap, remit au maire l'acte de cette nomination extraordinaire.

Dans le nombre des personnes qui avoient visité Buonaparte, et s'étoient laissées séduire

par ses discours imposteurs, quelques-unes plus officieuses ou plus astucieusement perfides, disoient, à qui vouloit l'entendre: « que si Buo-
» naparte régnoit encore une fois, il se souvien-
» droit long-temps de Gap, et lui feroit du
» bien; qu'il y placeroit un évêque; qu'il feroit
» achever la route de Gap à Nice, et construire
» des ponts sur les rivières, etc. etc. »

Cependant il faut dire, à la louange des judicieux habitans de Gap, qu'à l'exception d'un très-petit nombre d'hommes mal famés ou perdus de dettes, il n'y eut personne qui fut dupe du *charlatan*, et que la presque universalité des citoyens, inébranlable dans son opinion (comme dans son inaction), regarda sa criminelle entreprise comme l'une des plus grandes calamités qui eussent pesé sur la France, et ne désespéra jamais du triomphe de la bonne cause, malgré les inconcevables succès de la mauvaise.

A une heure et demie Buonaparte reçut un émissaire de Grenoble, porteur d'une dépêche qui le rassura beaucoup.

A deux heures il quitta Gap, au milieu du silence d'une foule de curieux qui s'étoit portée sur son passage uniquement pour le voir, et qui

ne le salua même pas du chapeau. Ce silence ne fut interrompu que par quelques enfans de dix à douze ans, ou par l'extrême canaille, qui fit entendre quelques cris de *vive l'empereur*.

Buonaparte ne laissa pas d'adresser des remercìmens, non-seulement aux habitans de Gap, mais à tous ceux des deux départemens des Hautes et des Basses-Alpes.

« Citoyens (leur dit-il dans une de ses » proclamations), j'ai été vivement touché » de *tous les sentimens* que vous m'avez mon- » trés... vous avez raison de m'appeler votre » père...

» Dans toutes les circonstances où je pourrai » me trouver, je me rappellerai toujours avec » un vif intérêt tout ce que j'ai vu en traver- » sant votre pays » (1).

Grand Dieu! qu'avoit-il donc vu? si ce n'est l'horreur et la terreur qui le précédoient et le suivoient partout sur son passage; et à qui pouvoient s'adresser ses remercìmens? sinon à un petit nombre de traîtres et à quelques malfaiteurs qui, seuls, vinrent grossir ses rangs, et y chercher un asile contre les coups de la justice.

(1) Voyez les Pièces justificatives.

Voilà le tableau que lui offrirent les lieux de son passage dans les départemens du Var, des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes; combien de femmes qui s'évanouirent à son aspect! et comment après avoir été témoin de pareilles impressions causées par son apparition ou même par la seule idée de sa présence, a-t-il pu être *touché vivement de tous les sentimens qu'on lui avoit montrés?*

Mais continuons à le suivre dans sa marche.

Le même jour 6, Buonaparte vint coucher à *Corps*, premier village du département de l'Isère, toujours précédé par Cambronne qui s'avança juqu'à *la Mure*, petite ville qui n'est qu'à huit lieues de Grenoble.

Ici doit commencer le récit des événemens qui ouvrirent à Buonaparte les portes de cette place de guerre, qui fixa les regards de l'Europe à la nouvelle du débarquement effectué au golfe Juan.

Vers la fin du mois de février, quelques émissaires de Buonaparte avoient fait circuler à Grenoble des lettres prétendues écrites de Paris, qui annonçoient, pour le 1er mars, l'*expulsion des Bourbons, la formation d'un gouvernement provisoire, et le retour de Napoléon.*

La police de Grenoble méprisa ces bruits, et personne n'y songea que lorsque l'événement vint en renouveler le souvenir.

Le samedi 4 mars, le préfet de Grenoble reçut du ministre de la police un paquet contenant copie d'une lettre d'un officier de la garde de Buonaparte, appelé *Roul* ou *Raoul*. Cette lettre, arrivée par la poste, où elle avoit été interceptée, étoit adressée à un habitant de *Saint-Pierre-d'Alvar*, petit village situé à six lieues de Grenoble, du côté de la Savoie. L'officier de l'île d'Elbe annonçoit à son ami son prochain retour, et lui promettoit de récompenser les soins qu'il se donneroit pour le préparer, soit par lui, soit par ses amis, qui étoient désignés sous des noms supposés. « *Quant à vous*, écrivoit le correspondant, *la* » *fonderie de S. Gervais vous tend les bras.* »

L'original de cette lettre avoit été abandonné à sa destination. La copie transmise au préfet avoit pour objet de le mettre sur la voie pour suivre les démarches de *l'ami* de Saint-Pierre d'Alvar qu'il devoit faire arrêter.

Le préfet avoit déjà pris des mesures pour cette arrestation, lorsqu'il reçut, le même jour, la lettre du préfet du Var, qui lui annonçoit

le débarquement de Buonaparte au golfe Juan, avec 1600 hommes, et sa marche vers la capitale du Dauphiné (1).

Le préfet n'eut rien de plus pressé que de communiquer cette nouvelle au général Marchand, à l'inspecteur des gardes nationales de l'Isère (M. de Lavallette), et au colonel de la gendarmerie (M. Jubé). Il dit au général que, connoissant l'activité de Buonaparte, il ne doutoit pas « qu'il n'arrivât le lendemain 5 à Gap, » à moins qu'il n'eût trouvé quelque obstacle » sur la route. Il l'invita donc à ne pas perdre » un moment pour faire partir des troupes, et » s'emparer du *ponteau* de la Mure, position » importante, et d'autant plus facile à défendre » qu'on avoit la certitude que Buonaparte au» roit été obligé de laisser ses canons avant » d'arriver à Gap. »

On étoit aussi très-persuadé que le *corps des brigands* (2) étoit moins considérable que ne l'annonçoit le préfet du Var.

---

(1) Alors le préfet abandonna les soins de cette arrestation à un conseiller de préfecture qui s'y prit si bien, qu'on ne trouva pas l'*ami* du correspondant de l'île d'Elbe, quand on se présenta chez lui.

(2) Expression d'une dépêche du préfet de l'Isère.

Le général dit qu'il réuniroit le lendemain matin les officiers généraux et les officiers supérieurs de la garnison, pour leur faire part de cet événement, et pour concerter avec eux les mesures qu'il convenoit de prendre.

On lui représenta qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, et qu'il devroit faire partir dans la nuit un corps de soldats choisis, sous la conduite d'un chef dont la fidélité ne fût pas douteuse, pour s'emparer du *ponteau*, et couper ce pont, si cela étoit nécessaire. *Le bâton de maréchal de France vous atttend*, dit le préfet au général.

Mais celui-ci soutenant qu'il ne falloit pas moins de huit jours à la troupe débarquée pour se rendre du golfe de Juan à Gap, en supposant même qu'elle n'eût point rencontré d'obstacle en route, persista à renvoyer au lendemain l'examen de toutes les mesures à prendre.

Cependant le préfet informa le gouvernement de ce qui se passoit, par une dépêche relatée dans le Journal des Débats, du 9 mars, où on lit ce qui suit :

« Une dépêche de M. Fourrier, préfet de » Grenoble, en date du 4, porte qu'on y avoit

» appris le débarquement de Buonaparte, et
» que cette nouvelle avoit excité la plus vive
» indignation parmi les habitans de la ville et
» des campagnes voisines; que les chefs de la
» force armée, entr'autres M. le général Mar-
» chand, s'étoient réunis à l'hôtel de la préfec-
» ture; qu'ils y avoient combiné tous les moyens
» de défense, dans le cas très-improbable où
» le *petit corps des brigands de Buonaparte*
» songeroit à se diriger sur la ville ; qu'une
» partie de la garnison avoit été de suite mise
» en route pour marcher contre lui, et que l'in-
» tention du général Marchand étoit de lui
» couper tout accès possible sur la route de
» Lyon, pendant que l'autre corps de ses troupes
» le poursuivroit à outrance sur les autres
» points. »

La nouvelle du débarquement fut confirmée au général Marchand par la lettre suivante, du général Mouton-Duvernet, commandant dans la deuxième subdivision de la septième division militaire, composée des départemens de la Drôme et des Hautes-Alpes :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens
» d'être instruit que Buonaparte étoit débar-
» qué au golfe Juan, avec seize cents hommes,

» et qu'il se dirigeoit sur le Dauphiné et les
» Hautes-Alpes. Le courrier ne me devancera
» que de peu d'heures; j'aurai l'honneur de
» vous voir à mon passage à Grenoble. Je dirige
» sur cette ville le personnel d'une compagnie
» d'artillerie; elle pourra peut-être devenir utile.
» Agréez, etc. »

Cette lettre, datée de Valence, *le 4, à midi*, arriva à Grenoble dans la soirée. Elle fût bientôt suivie du général Mouton lui-même, qui passa vers minuit, eut une courte conférence avec le général Marchand, et continua sa route pour Gap.

Il ne paroît pas que ni la lettre ni la présence du général Mouton aient rien changé aux résolutions prises le 4 par le général Marchand.

Le dimanche 5, à huit heures du matin, il tint, chez lui, le conseil convenu la veille, où ne fut point appelé M. Rostaing, inspecteur aux revues, officier connu par son dévouement à la cause royale.

Il fut décidé qu'on marcheroit à l'ennemi le 6, de grand matin, après la revue.

L'ordre fut donné, en conséquence, au commissaire ordonnateur (M. Bazire).

Le général envoya de suite, au colonel du

4e de hussards, stationné à Vienne, l'ordre de se rendre sur le champ à Grenoble avec son régiment.

Un ordre semblable fut transmis au maréchal de camp commandant le département du Mont-Blanc, résidant à Chambéry, où étoient en garnison deux régimens, le 7e et le 11e. Celui-ci avoit pour colonel M. Durand, et celui-là M. de Labedoyère, arrivé récemment de Paris (il en étoit parti le 22 février).

A en juger par l'événement, on ne voit pas quelle nécessité il y avoit d'appeler ces deux régimens à Grenoble. Cette place avoit dans ses murs le régiment d'Angoulême (5e de ligne) de six cents hommes, le 4e d'artillerie de huit cents hommes, et le 3e de génie de neuf cents hommes. C'étoit, ce semble, plus de troupes qu'il n'en falloit pour repousser le *petit corps de brigands*, si elles en avoient la bonne volonté ; et à défaut de bonne volonté, il y en avoit encore trop.

Quoi qu'il en soit, le général Marchand informa le ministre de la guerre des dispositions qu'il avoit arrêtées ; (1) le préfet fit afficher

---

(1) La lettre du général est analysée dans le *Moniteur* du 11 mars, en ces termes : « Le lieutenant-général, comte

une proclamation par laquelle il révéla aux habitans la fatale nouvelle qui commençoit à circuler depuis le matin.

Dans la même matinée, Emery, parti la veille de Gap, étoit entré secrètement à Grenoble; et aussitôt des bruits sinistres avoient commencé à s'y répandre. On disoit « que » Buonaparte y seroit le surlendemain; que » son débarquement s'étoit opéré avec l'assen» timent de l'Autriche et de l'Angleterre, et » qu'il coïncidoit avec un mouvement con» certé à Paris pour l'expulsion des Bourbons » et la nomination d'un gouvernement provi» soire, dont on désignoit les membres, et qui » étoit déjà en fonctions. »

» Marchand, commandant la 1re subdivision de la 7e divi» sion militaire, écrit de Grenoble, au ministre de la guerre, » en date du 5 mars, qu'à la première nouvelle du débar» quement de Buonaparte, il a rassemblé chez lui les offi» ciers généraux et supérieurs de la garnison, pour leur faire » part de cette nouvelle. Tous les officiers sont animés du » meilleur esprit, et l'on peut compter entièrement sur eux. » Les soldats entendront ainsi qu'eux la voix de l'honneur et » du devoir. Le lieutenant-général Mouton-Duvernet » venoit de passer à Grenoble, se rendant dans les Hautes» Alpes. M. le lieutenant-général attendoit ses rapports pour » agir. Le gouvernement, ajoute-t-il, peut compter que » nous sommes tous pénétrés de l'importance d'un pareil » événement, et que nous ferons tous notre devoir. »

Le général Mouton-Duvernet avoit rencontré Emery à la poste de *Lafrey*, s'étoit entretenu avec lui, et l'avoit laissé continuer sa route, moins prudent que son aide-de-camp (M. Martin), qui avoit d'abord défendu au maître de poste de lui donner des chevaux (1).

Arrivé à la Mure, le général écrivit au maréchal de camp Rostollant, dont il avoit reçu une dépêche en route, qui lui avoit appris sa retraite sur Embrun.

Par cette lettre, datée du 5 *à* 11 *heures un quart*, le général lui mandoit : « Qu'arrivé » trop tard, il alloit retourner à Valence, et le » chargeoit de le tenir au courant de tous les » événemens. »

Le général fit partir une deuxième dépêche pour le ministre de la guerre ; il rendoit compte à S. Exc. de la rencontre qu'il avoit faite d'Emery, en ces termes :

« Un nommé Emery, officier de santé, venant » de l'île d'Elbe, et débarqué avec lui (Buona- » parte), l'a devancé en poste, à bidet ; je l'ai ren- » contré à l'entrée de *Lafrey*, sans le connoître ; » j'ai été curieux de l'interroger. Il m'a dit que

(1) Voyez le *procès de l'ex-général Mouton-Duvernet*, pag. 69.

» B.... avoit débarqué au golfe Juan, le 1er du
» mois, avec seize cents hommes, et s'étoit rendu
» le même jour à Grasse, le 2 à Sernon...... Il
» l'a quitté après Grasse ; il dit qu'il s'est ren-
» forcé, en route, de plusieurs portions de
» troupes qui, d'Antibes et autres endroits,
» sont venues le rejoindre, ainsi que d'autres
» militaires retirés, et bon nombre d'officiers
» de cette dernière classe ; que le maréchal
» Masséna marche de Marseille sur Lyon pour
» se joindre à lui.

» Que le roi de Naples s'avance avec une
» forte armée. Il y a sûrement de l'exagération
» dans tout cela, mais le fait du débarquement
» est sûr... ; que lui Emery se rend dans sa fa-
» mille à Grenoble ; il a continué sa route. Je
» suis seul, voyageant en voiture. Je n'ai pu
» l'arrêter, ni le faire arrêter ; j'en donne
» aussitôt avis au général Marchand....

» Tout est encore tranquille sur la route
» que j'ai parcourue ; on ignore ce qui se
» passe. Je regrette bien de n'avoir pu arriver
» à temps à Gap. Je vais tâcher de faire mon
» devoir à Valence, etc. »

Enfin, le général Mouton-Duvernet donna
au général Marchand l'avis suivant, daté de

la Mure, le 5 à deux heures de l'après-midi :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai
» rencontré M. Emery, chirurgien-major
» attaché à Buonaparte, lequel se rend à Gre-
» noble ; il a débarqué avec lui au golfe Juan ;
» il l'a quitté après Grasse. Il voyage en
» poste à franc étrier, et doit entrer dans votre
» place, où il s'arrêtera probablement dans
» une auberge ; il est de ce pays ; il vous sera,
» je pense, facile de le découvrir et de le
» questionner (1). »

La *découverte* d'Emery n'étoit pas aussi *facile* que le pensoit le général Mouton-Duvernet. Cet émissaire, arrivé dès le matin, avoit eu le temps de remplir sa mission, avant même le départ de la lettre d'avis du général; et ce fut en vain que l'autorité, instruite par cette dépêche tardive, donna l'ordre de l'arrêter. Emery, averti par ses amis, n'eut pas beaucoup de peine à se soustraire aux recherches de la police (2).

---

(1) *Procès de l'ex-général Mouton-Duvernet*, pag. 58.

(2) Emery a déposé, dans le procès du général Marchand,
« qu'ayant quitté la garde à Castellanne, par ordre de Buo-
» naparte, le 3 mars, pour venir à Grenoble, où étoit sa
» famille, il y étoit arrivé le 5; que le général Marchand fit
» faire des recherches de sa personne, et en fit faire par le

Le général Mouton-Duvernet suivit de près sa dépêche au général Marchand. Celle-ci étoit arrivée à sept heures du soir, et lui-même arriva à neuf. Il entretint le général Marchand de ce qu'il avoit vu, fait et appris. Il coucha à Grenoble, et partit le lendemain pour Valence après en avoir informé le ministre (1).

Tels furent les événemens du *dimanche* 5 *mars*. Passons à ceux du 6.

Le lundi 6, la revue eut lieu de bon matin. Le général en attendoit le résultat, pour exécuter le projet de se porter en avant, arrêté la veille. Mais il apprit tout le mauvais effet qu'avoient produit les nouvelles semées par par les émissaires de Buonaparte, et qui de proche en proche s'étoient communiquées jusqu'à la garnison. Ces mauvaises dispositions le déterminèrent à s'enfermer dans la place.

» préfet; mais lui déposant ayant été averti à temps par ses » amis, se cacha jusqu'à l'arrivée de Buonaparte le 7 au soir. » (*Mémoire justificatif pour le comte Marchand*, pag. 71.)

(1) Dans cette lettre « le général Mouton-Duvernet pro» teste qu'il tirera des foibles moyens qui sont à sa disposi» tion tout le parti possible, et prie son Exc. de compter » sur son zèle, son activité, et sur sa *ferme résolution* de faire, » ainsi que tous les militaires qui sont sous ses ordres, son » devoir en homme d'honneur. » (*Moniteur du* 11 *mars*.)

Il informa le ministre de la guerre de cette nouvelle détermination par la lettre suivante :

« J'avois d'abord le projet de faire porter » des troupes en avant, pour défendre le pas- » sage des montagnes ; mais il m'a paru si dan- » gereux de mettre des soldats, encore incer- » tains, en contact avec ceux de Buonaparte, » que j'ai prévu les plus grands dangers, si nos » bataillons venoient à montrer la moindre » indécision. Ainsi, de l'avis des généraux et » des chefs, je me suis décidé à renfermer » tout mon monde dans Grenoble, pour con- » server au Roi le précieux dépôt de l'arsenal » qu'il renferme. »

Cette seconde détermination fit encore place à une troisième, fruit des bons conseils de M. de Tournadre père, ancien colonel du génie, chevalier de Saint-Louis.

Sur les observations de cet officier, le général Marchand se décida à adopter le 6 l'avis que le préfet avoit ouvert le 4, celui de faire occuper le *Ponteau* de la Mure.

« En conséquence il fit préparer une com- » pagnie de mineurs, avec la poudre néces- » saire pour faire sauter le pont, et un bataillon » du 5ᵉ de ligne pour protéger les ouvrages.

» M. Delessard, chef de bataillon, officier dont
» la fidélité ne paroissoit point équivoque, fut
» chargé du commandement de l'expédition ;
» M. de Tournadre fils, chef de bataillon du
» génie, lui fut adjoint, pour diriger les tra-
» vaux nécessaires à la destruction du pont. »
(*Mémoire justificatif de M. le comte Marchand*, pag. 15.)

La petite troupe partit à deux heures de l'après-midi avec des instructions verbales, et un ordre par écrit ainsi conçu :

« Il est ordonné à un chef de bataillon du 5e
» de ligne, de partir aujourd'hui de Grenoble,
» pour se rendre à la Mure, pour protéger les
» ouvrages qu'une compagnie de sapeurs est
» chargée de faire pour faire sauter le pont de
» Ponteau, au moment où les troupes de Buo-
» naparte se montreroient. — A compter de
» demain 7, le commandant de ce bataillon
» ne laissera plus passer personne pour aller du
» côté de Gap, et laissera passer ceux qui en vien-
» dront. Il fera reconnoître le long de la rive, en
» remontant la rivière, les gués et passages qui
» pourroient s'y trouver, et tâchera de les faire
» rendre impraticables, s'il y a moyen. —
» Dans le cas où les troupes de Buonaparte se

» montreroient, M. le commandant de ba-
» taillon feroit sauter le pont, et se retireroit à
» Grenoble. On pourroit attendre quelque
» temps pour observer le mouvement de ces
» troupes, dans le cas où il pourroit le faire,
» sans se compromettre. — Il prendra, du
» reste, toutes les précautions qui lui seront
» suggérées par les circonstances, pour avoir
» des renseignemens positifs sur la marche de
» l'ennemi, ses projets, etc., et profiter de
» toutes les circonstances pour me tenir in-
» formé de ce qui se passera.

» *Signé* le comte MARCHAND (1). »

Dans la nuit du lundi au mardi, vers minuit, les fourriers de M. Delessard arrivèrent à la Mure, et se rendirent à l'Hôtel-de-Ville pour y demander des billets de logement. Ils y trouvèrent ceux de Cambronne, qui vaquoient à la même opération, et leur cédèrent poliment la place.

Pendant le peu de temps que les fourriers de M. Delessard restèrent à l'Hôtel-de-Ville, ils furent témoins de la satisfaction qu'éprouva Cambronne, en recevant une dépêche qu'un

(1) « Cet ordre produit par M. Delessard, lors de sa dé-
» position, est joint à la procédure. » (*Note du Mémoire.*)

exprès lui apporta de Grenoble. Ils se retirèrent, et vinrent rendre compte à leur commandant de la rencontre qu'ils avoient faite. Cambronne les suivit, et demanda à parler à leur chef: mais celui-ci se refusa à toute communication, et s'apercevant de celle qu'on avoit avec sa troupe, il battit en retraite, et se replia jusqu'à *Lafrey*, où il arriva à cinq heures du matin, et prit position.

Voici ce qui se passoit alors à Grenoble (*mardi 7 mars*).

Les travaux ordonnés la veille furent continués. Les remparts de Grenoble furent couverts de canons: avant la fin de la journée, il y eut quarante-deux pièces en batterie.

A onze heures, on vit arriver la garnison de Chambéry, et peu après le 4e de hussards, qui venoit de Vienne. Ainsi la place de Grenoble se remplissoit de troupes; et ce n'est pas le nombre qui devoit manquer à sa défense, mais l'honneur et la fidélité qui devoient manquer au nombre.

Le gouverneur, averti, vint passer la revue des deux régimens de ligne arrivés. Il ne fut pas (à ce qu'on dit dans son Mémoire) très-content de leur contenance.

Après la revue, les officiers se formèrent en cercle, et on leur lut une proclamation (1) qui avoit été affichée la veille, lue à la tête de chaque compagnie, et envoyée dans toute la division. Voici cette pièce :

« Soldats, Buonaporte a débarqué sur nos » côtes, et il s'avance dans l'intérieur de la » France. Souvenons-nous qu'il nous a dégagés » de nos sermens, et que nous en avons prêté » d'autres au Roi. Vous serez fidèles à l'hon- » neur et à votre devoir, et cet orage sera » bientôt dissipé. Nous verrons alors notre » belle patrie devenir puissante et heureuse. » Si au contraire vous vous laissiez aller à des » conseils perfides, tous les malheurs vien- » droient fondre sur nous; la France seroit » encore envahie par les armées étrangères,

(1) M. Devilliers, maréchal-de-camp commandant des deux régimens, a déposé du fait de cette lecture. (Voyez le *Procès de Labedoyère*, pag. 101.

Labedoyère dans ses interrogatoires n'a pas parlé de cette lecture; voici comment il s'est exprimé : «A peine rendu sur » la place d'armes, M. le général Marchand nous fit, à voix » basse et presque inintelligible, un discours adressé à tous » les officiers de la brigade formés en cercle. On remit aux » chefs de corps une proclamation pour être distribuée aux » soldats. » (*Procès de Labedoyère*, pag. 95.)

» vos parens pillés, vos villages ravagés, et nos
» ennemis se partageroient notre pays.

» Soldats, vous connoissez vos chefs; vous
» savez qu'ils sont incapables de vous con-
» duire ailleurs que sur le chemin de l'honneur.
» Vos chefs ont une entière confiance en vous;
» écoutez toujours notre voix, et la patrie ne
» deviendra pas la proie de l'ennemi. »

Le gouverneur ajouta à la proclamation un commentaire analogue. Labedoyère répondit, au nom de ses officiers, « qu'ils étoient tous
» pénétrés de ce que le général venoit de leur
» exprimer, et qu'il pouvoit compter que
» son régiment seroit fidèle au devoir et à
» l'honneur. » (*Mémoire justificatif de M. le comte Marchand*, pag. 22.)

Jamais les mots *honneur*, *devoir*, *fidélité* ne furent plus souvent répétés que dans ces momens où l'infamie et la trahison étoient dans les cœurs.

Logé chez M. Gagnon, riche et honnête citoyen, connu par son dévouement à la cause royale, Labedoyère ne dissimula pas son dévouement à Buonaparte, ni l'intention où il étoit de lui en donner des marques.

On remarqua qu'au lieu de faire distribuer

des billets de logement à son régiment il demanda qu'il fût envoyé à la caserne voisine de la porte de *Bonne*, et de la route de Gap.

Le général ne recevant point des nouvelles de M. Delessard, et voyant qu'on faisoit courir le bruit de sa défection, avoit fait partir un de ses aides-de-camp (M. Randon, son neveu), pour en savoir des nouvelles.

L'aide-de-camp se croisa avec une dépêche de M. Delessard, qui rendoit compte de sa conduite, et de la bonne contenance de sa petite troupe.

Cette nouvelle se répandit dans la ville, et y porta une joie, qui fut doublée par une dépêche télégraphique, arrivée en même temps de Paris, et annonçant le départ de MONSIEUR pour Lyon.

On vit alors plusieurs citoyens recommandables renouveler au général Marchand des offres de service qu'ils lui avoient faites la veille. On distinguoit, entr'eux, M. le comte d'Agoult et son fils, accourus de la campagne, et demandant à marcher comme grenadiers; M. Gagnon, officier retraité de l'ancienne garde; M. de Lavalette, inspecteur-général des gardes nationales de l'Isère; M. le comte

 al - de - camp

» vos parens pillés, vos vil' sition de M. d'A —
» ennemis se partageroi ...da ces offres comme
» Soldats, vous cr
» savez qu'ils son' ...dit à M. Delessard par une
» duire ailleurs ... ndarmerie ; mais sa dépêche
» Vos chefs ... mains de Buonaparte, qui avoit
» écoutez ... cette troupe sous *l'aigle*.
» devir ... comment on raconte cette première

L... M. Delessard étoit resté en position à Lacr... depuis cinq heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Ce fut alors que Buonaparte arriva en face de ce bataillon; Bertrand envoya un officier à M. Delessard, qu'il invitoit à se rendre près de *l'empereur*.

---

(1) Voici la déposition de M. le comte d'Agoult, maréchal-de-camp et aide-major de la maison militaire du Roi :

« Le 5 mars dernier, j'étois en congé dans une campagne
» à quatre lieues de Grenoble, lorsque j'appris le débarque-
» ment de Buonaparte. Je me rendis à Grenoble pour offrir
» mes services, ceux de plusieurs gardes-du-corps, et de
» beaucoup de citoyens (ce que je fis le lundi 6, au matin)
» au général Marchand, qui crut n'en avoir pas besoin,
» puisqu'il les refusa. » (*Procès de Charles de Labedoyère*, page 97.)

M. Delessard refusa la dépêche, et dit au porteur qu'il alloit faire tirer sur lui s'il ne s'éloignoit sur-le-champ.

L'officier s'éloigna. Un second parlementaire parut, et ne fut pas mieux accueilli que le premier.

Buonaparte en envoya un troisième, accompagné de ses lanciers, auxquels il ordonna de joindre la troupe qui lui étoit opposée, et de se mêler avec elle comme avec des amis et des camarades. L'ordre fut ainsi exécuté : les lanciers, arrivés au milieu de ce bataillon, le joignirent avec mille démonstrations d'amitié, auquelles on répondit par des cris de *vive l'empereur*.

Buonaparte, qui suivoit à la tête de l'infanterie, arriva. Les cris de *vive l'empereur* redoublèrent.

Que faisoit alors le commandant ? On raconte qu'il pleuroit de désespoir, et que Buonaparte, pour le consoler, l'embrassa et le mit à sa suite.

L'aide-de-camp du général Marchand, qui étoit présent, cria (à ce qu'il prétend) aux soldats de *faire feu*, mais ne fut point obéi. D'autres ajoutent que Buonaparte fut couché

en joue par un soldat, et qu'un officier releva son fusil, en lui disant : *Que fais-tu ? — Mon devoir*, répliqua le soldat, qui ne put pas le remplir. L'aide-de-camp prit la fuite vers Grenoble, qui fut alors témoin d'une trahison bien plus infâme.

Vers les trois heures de l'après-midi, Labedoyère se rendit sur le rempart près de la porte de *Bonne*, où étoit son régiment, et l'entraîna hors de la ville.

A peine fut-il sorti qu'il fit ouvrir la caisse d'un tambour, et en tira un aigle qu'il montra au régiment, en lui annonçant qu'il le conduisoit à *l'empereur*. Le régiment suivit le colonel, et se mit en marche aux cris de *vive l'empereur*, laissant son drapeau dans la chambre du colonel, où on le trouva déchiré en plusieurs morceaux (1).

Le gouverneur, instruit de cette défection, qui répandit l'alarme dans la ville, se rendit sur-le-champ à la porte de Bonne, avec les gé-

---

(1) Il fut restauré par les soins de Mme et de Mlles Gagnon, qui l'ont conservé, et le déploient dans les fêtes publiques. L'étendard, déchiré par la trahison, est ainsi devenu le monument de la fidélité d'une famille.

néraux et les officiers supérieurs qui se trouvoient alors chez lui. Mais le général Devilliers, averti le premier par le bruit, avoit couru après ce régiment pour tacher de l'atteindre et de le ramener. « Je me rendis sur le rempart, dit cet
» officier, et j'aperçus le 7e de ligne sur la route
» de Gap, qui crioit *vive l'empereur*. Je sortis
» à pied de la ville, et je rattrapai, sur la route,
» une centaine d'hommes commandés par un
» capitaine, auquel j'ordonnai de rentrer : ce
» qu'il fit. Je trouvai aussi, sur la route, le cheval
» du colonel Labedoyère ; je le montai, et j'allai
» au galop rejoindre ce colonel. Lorsque je
» l'eus atteint, je mis pied à terre ; je lui deman-
» dai *où il alloit ? ce qu'il faisoit ? qu'il se dé-*
» *shonoroit*, et je le sommai de rentrer. Il n'eut
» aucun égard à toutes mes observations, et
» me répondit *qu'il alloit rejoindre l'empe-*
» *reur*. Je le quittai, et je revins à Grenoble.
» J'engageai les grenadiers qui étoient à la tête
» de revenir et de rentrer avec moi dans la
» ville ; mais ils ne me répondirent pas....... J'em-
» ployai les menaces ; mais tous furent sourds
» à mes instances. »

C'est ainsi que M. Devilliers a raconté cette défection, en déposant devant le conseil de

guerre, dans le procès de Labedoyère (1).

Labedoyère, qui avoit déjà informé Buonaparte de ses projets, en lui envoyant un officier dès son arrivée à Grenoble, se joignit à lui, et consomma sa trahison près de Vizille.

Avant cette jonction, il fut rencontré par l'aide-de-camp Randon qui, venant rendre compte de la première défection, fut témoin de la seconde. Il paroît que le colonel voulut le faire arrêter, et que l'aide-de-camp ne dut, pour la seconde fois, son salut qu'à la vitesse de son cheval. (*Mémoire justificatif du comte Marchand*, pag. 31.)

---

(1) Voyez ce procès, page 101.

Un écrit dont nous avons fait usage dans la première édition de cet ouvrage fait ainsi parler le général et le colonel: « Rentrez, mon cher colonel, on trouvera moyen de » colorer votre mouvement de manière que ni vous, ni les » vôtres ne serez compromis : rentrez, vous courez à votre » perte, et vous vous déshonorez. — Je sais ce que je fais, » répondit le colonel; apprenez vous-même que tout ceci » est combiné; que je ne fais que suivre un élan convenu, et » que dans ce moment le comte d'Erlon marche avec quarante mille hommes pour seconder ce mouvement; suivez-moi vous-même, au lieu de rentrer dans Grenoble. »

Le lecteur choisira entre cette version (que nous avons d'abord adoptée) et la déposition de M. Devilliers, qui nous paroît mériter la préférence.

Il rentra à Grenoble vers les cinq heures. Il rapporta la nouvelle qu'outre les soldats qui s'étoient joints à Buonaparte, il avoit trouvé une partie de la route couverte de paysans, armés de fourches et de fusils, criant *vive l'empereur*. Il en portoit le nombre à deux mille.

Tous ces événemens, qui se succédèrent rapidement, répandirent dans la ville une terreur d'autant plus grande, qu'elle succédoit à un sentiment tout contraire : et l'on ne vit prendre aucune mesure pour rassurer les habitans. La garde nationale à cheval reçut seulement l'ordre de faire des patrouilles, pour dissiper les attroupemens, s'il s'en formoit. Les troupes de ligne étoient sur les remparts ; les portes étoient fermées, et les canonniers à leurs pièces : mais ce ne fut pas pour en faire usage contre l'ennemi, qui avançoit vers la ville.

Entre cinq et six heures, le général donna l'ordre secret d'évacuer la place à deux heures après minuit. Déjà quelques cris de *vive l'empereur* s'étoient fait entendre.

Entre six et sept heures, M. Roussille colonel du 5ᵉ, qui étoit placé à la porte de Bonne, fit prévenir le général, qu'il appercevoit les lanciers de Buonaparte.

Le général étoit alors occupé à faire son rapport au ministre de la guerre. Nous ignorons ce qu'il répondit à l'officier ; la vérité n'est pas facile à démêler au milieu des témoignages contradictoires (1).

A huit heures, nouvel avis du colonel Rousille, annonçant que la barrière, violemment heurtée, étoit sur le point d'être enfoncée.

Le général, qui achevoit son rapport, répondit au colonel « de tenir ferme à son » poste, et qu'il ne tarderoit pas à recevoir » l'ordre de la retraite. » (*Mémoire du général Marchand*, pag. 39.)

Entre huit et neuf heures, le général Marchand envoya au préfet un officier de son état-major, pour le prévenir que s'il vouloit quitter la ville avant l'entrée de Buonaparte, il n'avoit pas un moment à perdre. Le préfet partit sur-le-champ, escorté de quelques gendarmes, et prit la route de Lyon.

Le général Marchand, qui avoit achevé sa dépêche, et l'avoit remise au directeur de

---

(1) Voyez dans le *Mémoire justificatif du comte Marchand*, la déposition de M. Rostaing, combattue par plusieurs témoignages contraires.

la poste (1), sortit aussi par une autre porte, accompagné de quelques officiers. Il se retira à sa campagne, située sur la route du fort Barreaux; ce qui fit croire qu'il s'étoit enfermé dans le fort. Les officiers, abandonnés à leur libre arbitre, tinrent des conduites diverses: les uns restèrent à Grenoble, à la tête de leurs régimens, qu'ils craignirent de livrer à l'indiscipline, en se retirant; d'autres sortirent de la ville. Du nombre de ces derniers furent M. de Rostaing et M. de Rascas, major du 5e (2).

Le colonel Durand repartit pour Chambéry, ramenant son régiment qui lui étoit fort soumis, et on ne lui débaucha que peu d'hommes.

Buonaparte entra par la porte de Bonne, que ses soldats avoient enfoncée à coups de

---

(1) Cette dépêche ne put point partir, et resta dans les mains du directeur de la poste; en sorte que le ministre de la guerre ne fut pas même informé d'une manière officielle de l'entrée de Buonaparte à Grenoble : ce qui peut servir à expliquer le *Moniteur* du 11 mars, qui annonça, tout à la fois, l'arrivée de Buonaparte à Bourgoin, et les bonnes dispositions du général Marchand à Grenoble, *pour conserver au Roi le précieux dépôt de cette ville.*

(2) M. Rascas est aujourd'hui lieutenant-colonel dans la garde royale, M. Rostaing, chef de division au ministère de la guerre.

haches ; sans éprouver la moindre opposition.

Il traversa la ville escorté par les troupes qui s'étoient réunies à lui sur la route, et par la plus vile populace, qui seule crioit *vive l'empereur*.

Il s'appuyoit sur le bras d'un boucher, de haute taille, qui le prit à la porte de *Bonne*, et le conduisit jusqu'à l'auberge, en le traînant, et cherchant à ranimer par quelques mots son courage ou ses forces, qui paroissoient abattues par la fatigue ou par l'inquiétude. C'est ainsi qu'il arriva à l'auberge des *Trois-Dauphins*, tenue par un de ses anciens guides, nommé Labarre, dans laquelle ses émissaires avoient marqué la veille son logement.

BUONAPARTE A GRENOBLE.

Son séjour dans cette ville, et sa marche jusqu'à Lyon.

BUONAPARTE fut à peine installé à l'auberge des *Trois-Dauphins*, qu'il manda le maire, et s'entretint quelques instans avec lui.

Pendant cet entretien, quelques habitans du faubourg qu'il avoit traversé, vinrent lui apporter les débris de la porte de *Bonne*, disant que c'étoit en guise des clefs qu'ils n'avoient pu lui offrir.

Il leur fit donner une pièce de quarante francs : don qui leur parut fort mesquin, et dont ils ne furent nullement satisfaits. Buonaparte ne l'étoit pas davantage de leurs manières civiles; et, fatigué de leurs cris, il dit au maire avec humeur : *Faites retirer cette mandrille*.

Il envoya chercher le colonel de la gendarmerie (M. Jubé) à qui le général Bertrand remit un paquet à l'adresse de l'empereur d'Autriche, avec ordre de partir sur-le-champ pour Turin.

Le colonel, fort surpris d'un pareil message, hésitoit à s'en charger. Mais, sur un ordre plus impératif, il sortit avec précipitation, et en descendant l'escalier, il fit une chute. Le général Bertrand, attiré par le bruit, arrive, arrache avec colère le paquet des mains du colonel qui étoit blessé grièvement, lui reproche son peu de dévouement pour l'*empereur*, et le fait destituer sur l'heure.

Le même soir, Bertrand écrivit au général Mouton-Duvernet la lettre suivante :

« Général, l'empereur est entré aujourd'hui » à Grenoble ; il a été accueilli par les troupes » comme il avoit été par le peuple, aux cris » mille fois répétés de *vive l'empereur.*

» Sa Majesté désire que vous vous rendiez » Grenoble ; elle compte sur un des généraux » de sa vieille et fidèle garde.

» Veuillez agréer, général, etc. »

Le général reçut cette lettre (*du major-général de la grande armée*) Die, dans la nuit du 8 au 9 mars. Il ... reçut en même temps une du ministre de la guerre, qui l'avoit mis sous les ordres de S. A. R. MONSIEUR.

Le mercredi 8, Buonaparte reçut toutes les autorités de la ville ; l'évêque et un de ses grands vicaires ; le maire, le conseil municipal et le conseil de préfecture ; la cour royale [alors impériale] (1), et les tribunaux inférieurs, l'académie et ses diverses facultés : chacun arriva tremblant devant le revenant de l'île d'Elbe. Mais on fut bien étonné de trouver, dans ce reve-

(1) Plusieurs conseillers s'étoient retirés, notamment M. Duboys, et M. de Vantavon qui se rendit près de Monseigneur le duc d'Angoulême dans le Midi.

nant, une affabilité plus qu'humaine. Il s'efforça de rassurer toutes les consciences. « Nous » devons, dit-il, oublier que nous avons été » les maîtres des nations. Mes droits ne sont » que ceux du peuple. Tout ce que des individus ont fait, écrit, ou dit, depuis la prise » de Paris, je l'ignorerai toujours. »

Il s'informa avec une sollicitude toute paternelle de l'état des campagnes. « Je viens, » dit-il, éloigner d'elles pour toujours les souvenirs du régime féodal, du servage et de » la glèbe; je ne leur apporte que des bienfaits. »

Il s'entretint avec tout le monde; parla longtemps et sur toute sorte de sujets, ne voulant laisser aucun doute sur l'universalité de son génie et de ses rares connoissances, qu'il avoit fort augmentées pendant dix mois de retraite et d'étude à l'île d'Elbe. Chacun en fut ravi. La Faculté de droit, surtout, se récria souvent d'admiration, en entendant plusieurs de ses réponses sur le Code. Il lui demanda son avis sur le divorce; et il fut convenu que c'étoit une institution sublime.

Après l'audience, Buonaparte se rendit sur la place Grenette, pour y passer la revue des

troupes, qui dura depuis onze heures jusqu'à quatre. Ce fut une revue de chaque soldat. Il n'y en eut pas un à qui Buonaparte n'adressât quelque question. Il prit par le menton le chasseur qui, dit-on, l'avoit ajusté à Lafrey, en lui disant : *Hébien, c'est toi qui as voulu tuer ton père?* Quelques cris de *vive l'empereur* furent poussés par la populace, mêlés aux cris de *vive la liberté!* On hasarda aussi quelques airs de la révolution dont l'oreille de *Napoléon* ne fut point agréablement chatouillée. Il le témoigna au maire, et lui dit de faire retirer *la mandrille*, dont les vociférations formoient un contraste frappant avec le morne silence qui régnoit à toutes les croisées des nombreuses maisons qui environnent la place.

Il n'y en eut qu'une seule d'où partit un cri de *vive l'empereur*.

Après la revue, Buonaparte fit partir la garnison de Grenoble pour Lyon, ne gardant avec lui que le *petit corps* de l'île d'Elbe, qui n'en pouvoit plus de fatigue.

Ces divers régimens laissèrent à Grenoble des adresses qui remplirent le *Journal du département de l'Isère du* 12 *mars*.

Le reste de la journée du 8 se passa à rece-

voir ces adresses et celle de la ville, ou à expédier des émissaires.

Le *jeudi* 9, Buonaparte signala la renaissance de son pouvoir impérial par les décrets suivans :

Premier décret.

Art. 1er. Tous les fonctionnaires civils de l'ordre judiciaire ou administratif, dans les départemens des Hautes et Basses-Alpes, de l'Isère, de la Drôme et du Mont-Blanc, sont confirmés dans leurs fonctions.

2. Le sieur Colaud de Lasalcette, conseiller de préfecture, remplira, par *interim*, les fonctions de préfet du département de l'Isère.

3. Le secrétaire-général de la préfecture du département des Hautes-Alpes remplira, par *interim*, les fonctions de préfet.

Deuxième décret.

Art. 1er. La cocarde blanche et la décoration du lis sont supprimées.

2. La cocarde nationale, aux trois couleurs, sera, sur-le-champ, arborée par les troupes de terre et de mer, les gardes nationales et les citoyens de toutes les classes.

3. Le pavillon tricolore sera arboré à la

Maison commune des villes et sur les clochers des campagnes.

Troisième décret.

Tous les fonctionnaires militaires, employés dans la septième division militaire, sont confirmés.

Quatrième décret.

Art. 1er. La garde nationale sera formée, dans les départemens des Hautes et Basses-Alpes, de l'Isère, de la Drôme et du Mont-Blanc; elle sera organisée conformément aux lois existantes; le général commandant la septième division, pour le département de l'Isère, et les généraux commandant les autres départemens, se réuniront aux préfets et aux conseillers de préfecture, formeront un conseil d'organisation, et nommeront à toutes les places d'officiers, en prenant de préférence des officiers qui ont servi, s'ils ont d'ailleurs les qualités requises.

2. Les places de Grenoble, Briançon, le fort Barreaux, Colmar et Mont-Lion, sont confiées à l'honneur et au patriotisme des habitans de la septième division militaire.

Cinquième décret.

Art. 1er. Le préfet du département des Hau-

tes-Alpes est destitué. Le préfet du département de l'Isère est suspendu de ses fonctions; l'un et l'autre sont tenus d'avoir évacué le territoire de la septième division militaire dans l'espace de cinq jours, sous peine d'être arrêtés et traités comme ennemis de la nation.

Sixième décret.

L'inspecteur aux revues, *Rostaing*, est destitué.

Septième décret.

Art. 1er. La justice sera rendue en notre nom dans les départemens de l'Isère, des Hautes et Basses-Alpes, du Mont-Blanc et de la Drôme, à dater du 15 mars.

Tous les actes de notaires et autres, judiciaires, de quelque nature qu'ils soient, seront en notre nom, à dater de la même époque (1).

2. Tous actes qui ne seront pas en notre nom seront nuls et non avenus, à dater du 15 mars.

---

(1) Un notaire devança cette époque, et remplit même les *etc. etc. etc.* dont Buonaparte faisoit suivre son titre d'*empereur des Français*. Ce notaire ajouta *roi d'Italie*, *protecteur de la Confédération du Rhin*, *médiateur de la Confédération suisse*.

3. Toutes les impositions seront perçues en notre nom et au profit de notre trésor national.

4. Le présent décret sera imprimé et affiché dans les communes desdits départemens.

Tous ces décrets étoient signés NAPOLÉON, et contresignés BERTRAND, *grand-maréchal du palais, faisant fonctions de major-général de la grande-armée.*

Le même numéro de la *Gazette du département de l'Isère*, qui publia ces décrets, annonça aussi la nomination du général baron de Lasalcette (neveu du nouveau préfet), au commandement de la septième division militaire, sans parler du général Marchand, qui fut ainsi remplacé, sans obtenir les honneurs de la destitution, ni d'aucune sorte de mention. Buonaparte traitoit-il ainsi le général à cause de sa conduite à Grenoble? Le ménageoit-il dans l'espoir de l'entraîner dans ses rangs? Nous l'ignorons. Ce qui paroît certain, c'est qu'il fit des démarches soit auprès de lui, soit auprès de sa femme pour le faire revenir, et qu'il échoua complétement (1). Il garda le même

(1) Le fait des démarches résulte de la déposition suivante, faite par le sieur Emery (l'émissaire de Buonaparte) : « Je » déclare avoir été témoin que Buonaparte, dès le soir même

silence et les mêmes ménagemens à son égard dans la relation officielle qu'il donna des événemens de Grenoble, dans le Moniteur du 21 mars (1).

Buonaparte fit encore d'autres nominations, entr'autres celle du général Debelle, auquel il donna le commandement du département de la Drôme, en remplacement du général Quillot.

Cette nomination se fit par un ordre signé BERTRAND, ainsi conçu :

» M. le général Debelle se rendra, sur-le-

» et pendant tout le temps qu'il est resté à Grenoble, a » envoyé plusieurs personnes faire des propositions au général » Marchand pour l'engager à venir le joindre; propositions » qui furent constamment rejetées : que Buonaparte fit » même appeler madame Marchand, pour l'engager à faire » revenir son mari. » (*Mémoire du général Marchand*, p. 72.)

(1) « Grenoble, 9 mars.

» Une garnison nombreuse y étoit réunie (à Grenoble). » Des braves qui devoient trouver des compagnons de » gloire dans cette garde qui ramenoit Napoléon, hésitèrent » d'abord à y reconnoître des ennemis, et cette première » pensée de leur cœur devint la règle de leur conduite. » Quelques tentatives pour engager dans une entreprise à » laquelle ceux qui étoient chargés de donner les ordres, ne » s'associoient peut-être qu'à regret, furent inutiles, et ne » parurent point obtenir de succès. » (*Moniteur* du 21 mars 1815.)

» champ à Valence, pour y prendre le com-
» mandement du département de la Drôme;
» il y fera éxécuter, sur-le-champ, les décrets
» et ordres de S. M. l'empereur.

» Il fera partir de suite, pour se rendre à
» Lyon, toutes les troupes qui sont à Valence.
» Il recommandera particulièrement à M. le
» major Duchamp, l'exécution du présent
» ordre. Il fera publier que S. M. l'empereur
» a été accueilli avec le plus grand enthou-
» siasme, et que les troupes se sont abordées
» l'arme au bras, aux cris mille fois répétés
» de *vive l'empereur!* »

Cet ordre fut porté à deux heures de l'après-midi, par un officier de gendarmerie, au général Debelle, qui se trouvoit à Grenoble, et qui l'accepta : ce qui étonna d'autant plus que le 6 il avoit offert ses services au général Marchand, disant qu'il seroit le premier *à tirer sur Buonaparte*, et que le 7 il avoit montré une profonde indignation sur la défection de Labedoyère.

Une *promotion* qui n'étonna pas moins fut celle d'un jeune homme, fils d'un riche marchand gantier de la ville, que Buonaparte nomma officier d'ordonnance, quoiqu'il n'eût jamais servi.

Le préfet *par interim* débuta dans la nouvelle carrière qui s'ouvroit devant lui par une proclamation ainsi conçue :

HABITANS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE,

« Votre empereur vous est rendu ; toujours sensible aux maux de la France, toujours occupé à les guérir, toujours prêt à la défendre contre tous ses ennemis, il a quitté ce rocher désert, sur lequel il voulut s'exiler un moment, comme pour méditer avec plus de calme sur les besoins de la patrie, mais avec la résolution de la sauver une seconde fois des malheurs qui la menaçoient.

» Habitans des campagnes, un gouvernement libéral ne vous laissera plus craindre le retour d'usages dès long-temps proscrits par la justice et par la raison. Habitans des cités, ce même gouvernement garantira, par sa force et par ses lumières, la durée de la prospérité publique ; le nom de Napoléon en est le sûr garant.

» L'empereur a déjà réuni, dans ces murs, une armée qui a retrouvé, dans la garde impériale, ses frères aînés de gloire et ses modèles. Les vœux des peuples devancent la

» térable, l'amour de ses sujets; d'un Roi
» enfin dont la France apprécie chaque jour
» la profonde sagesse ?

» Habitans de Lyon, vous donnerez, dans
» cette circonstance, à ce monarque adoré,
» de nouvelles preuves de cet attachement,
» de ce dévouement et de cette fidélité qui,
» au milieu de nos orages, firent votre gloire,
» et excitèrent l'admiration de l'Europe éton-
» née. Vous comparerez le bonheur, le repos
» et la tranquillité dont vous jouissez depuis
» neuf mois, avec les inquiétudes et les an-
» goisses auxquelles vous étiez livrés, avec les
» sacrifices de toute espèce que l'on exigeoit
» de vous, à chaque instant, pendant les an-
» nées précédentes, et vous en apprécierez la
» différence.

» Vous vous rappellerez avec orgueil cette
» courageuse résistance que vous apportâtes à
» défendre le trône contre des factieux, et
» vous et vos enfans serez encore une fois
» dignes de cette belle réputation que votre
» intrépidité a attachée au nom de *Lyonnais*.

» Citoyens de toutes les classes, soyez
» sourds aux insinuations perfides que des
» agitateurs pourroient chercher à semer parmi

» vous; restez calmes et tranquilles; vos ma-
» gistrats veillent ; reposez-vous sur leurs soins
» et leur vigilance.

» Et vous, braves gardes nationaux, dont
» la cité ne peut oublier les éminens services,
» acquérez de nouveaux droits à la reconnois-
» sance de vos concitoyens, qui vous est due
» à tant de titres.

» Que l'union la plus intime régne parmi
» vous; que tout ferment de discorde soit
» éloigné; que tous vos efforts n'aient pour
» but que le maintien du bon ordre; qu'un
» seul sentiment vous anime, l'amour du Roi
» et de la Patrie!

» Fidèles à l'honneur, vos magistrats seront
» toujours à votre tête : ils fondent leur con-
» fiance sur le bon esprit qui, dans toutes les
» circonstances, vous a constamment dirigés.

» Fait à l'Hôtel-de-Ville.

» Lyon, le 7 mars 1815.

» *Le maire de la ville de Lyon*,

» Le comte DE FARGUES. »

Dès le lundi, le maire de Grenoble reçut l'ordre de faire une réquisition de chevaux

pour être rendus à l'arsenal le lendemain à cinq heures du matin, et partir de là pour Lyon, où ils devoient conduire six pièces de canon avec leurs caissons.

La réquisition eut lieu, et l'on s'empressa d'y obéir. Les chevaux furent à cinq heures du matin à l'arsenal : ils y restèrent jusqu'à une heure après-midi. Alors ils furent renvoyés par le directeur de l'arsenal, qui dit aux conducteurs qu'on n'en avoit plus besoin.

Lyon n'étoit pas seulement sans canons, sans armes, sans munitions ; il étoit encore sans gouverneur.

Par un contre-temps bien fatal, le gouverneur, M. Roger de Damas, venoit de s'absenter. Il demandoit des armes depuis plusieurs mois. N'en obtenant point, il étoit venu en personne chercher une réponse plus satisfaisante que celles qu'il recevoit. Il arriva à Paris peu d'heures avant la nouvelle du débarquement de Buonaparte.

Il reçut l'ordre de repartir sur-le-champ, et fut de retour à Lyon le mardi 7.

Le mercredi 8, MONSIEUR, parti de Paris le lundi, arriva à Lyon dans la matinée.

Il fit aussitôt rassembler les troupes de la garnison, qui étoit composée du 24e régiment

d'infanterie de ligne, du 13e de dragons, et du 20e de ligne que le général Brayer, commandant de la division, avoit fait venir de Montbrison.

MONSIEUR passa ces troupes en revue, et quelque étincelle de l'enthousiasme que sa présence avoit excité parmi les fidèles Lyonnais parut s'être communiquée aux soldats.

S. A. R. passa également en revue la garde nationale : « Mes amis, leur dit-il, il me faut » seulement mille hommes de bonne volonté, » et je réponds du salut de la ville. »

Un registre fut ouvert aussitôt, et tous les fidèles sujets du Roi s'empressèrent d'aller s'y faire inscrire.

Le prince se proposoit de partir dans la nuit avec cette troupe, et de se porter sur Grenoble, qu'il croyoit toujours au pouvoir du Roi.

Mais, rentré à l'Archevêché après la revue, il y trouva l'inspecteur des gardes nationales de l'Isère, qui lui demanda la permission de l'entretenir en particulier dans son cabinet.

Cet officier arrivoit de Grenoble, d'où il étoit parti la veille, après l'entrée de Buonaparte. Il apprit à MONSIEUR cet événement.

Le prince, profondément affecté, appela

dans son cabinet plusieurs officiers-généraux, ainsi que le préfet, et leur fit part de tout ce qu'il venoit d'apprendre.

Le bruit s'en répandit rapidement dans la ville, et fit succéder la consternation à la joie qu'avoit excitée la présence de MONSIEUR.

Les émissaires de Buonaparte, arrivés de Grenoble à Lyon, ne se bornèrent pas à y porter la nouvelle de son entrée dans la première de ces villes.

A une nouvelle vraie, ils en ajoutèrent de fausses, toutes plus désastreuses les unes que les autres.

Tantôt on portoit le nombre des troupes de Buonaparte à vingt mille hommes ; tantôt on assuroit que son retour étoit une chose convenue avec l'Autriche ; enfin, on ajoutoit que le Roi avoit déjà quitté Paris.

Ces nouvelles ne manquèrent pas leur but. Elles servirent à décourager les sujets fidèles, à augmenter l'audace des traîtres, à produire un trouble et une confusion universelle.

La défection des troupes déjà ménagée de longue main, et sourdement préparée, fut alors provoquée d'une manière ouverte et presque publique.

MONSIEUR s'efforça d'arrêter les progrès

du mal, en adressant aux soldats le langage le plus noble et le plus touchant qu'il fût possible de faire entendre. On en pourra juger par la proclamation suivante :

« CHARLES-PHILIPPE DE FRANCE, *Fils » de France, Comte d'Artois*, à l'Armée.

» Soldats,

» La France, fière de vos longues victoires, » goûtoit avec sécurité les douceurs de la paix. » Le Roi, mon frère, savoit qu'avec une telle » armée il n'y avoit point d'ennemis qu'il pût » redouter; mais il n'avoit pas pensé qu'il auroit » à tourner ses armes contre l'homme qui, » après avoir été long-temps votre chef, avoit » compromis votre gloire dans des revers dus » aux seuls excès de sa folle ambition, et qui, » contraint de céder aux justes décrets de la » Providence, sembloit avoir voulu honorer sa » chute, en paroissant faire au bonheur de » la France le sacrifice de son autorité. Il vous » délia solennellement du serment que vous » lui aviez prêté. De notre côté, tous les enga- » gemens pris avec lui furent fidèlement rem- » plis, et la généreuse confiance du Roi res- » pectoit son malheur dans l'asile qu'il s'étoit » choisi.

» Cependant, soldats, la France commen-
» çoit à réparer ses pertes; l'armée se réorga-
» nisoit; le Roi l'avoit conservée aussi nom-
» breuse que l'état dans lequel il avoit trouvé
» les finances le permettoit. Tous ceux qui
» n'avoient pu être employés jouissoient d'une
» retraite convenable, en attendant qu'ils
» pussent être remis en activité. Vous aviez,
» avec joie, juré dévouement et fidélité aux
» descendans de ces rois sous lesquels vos pères
» avoient fondé cette gloire militaire de la
» France, que vous avez portée à un si haut
» degré.

» Tout-à-coup un bruit se fait entendre :
» *Buonaparte a débarqué sur nos côtes*.... il
» conduit avec lui une poignée d'hommes
» associés à sa mauvaise fortune, et c'est avec
» ces foibles moyens qu'il prétend imposer de
» nouveau son joug à une grande nation qu'il
» a lui-même abandonnée, après l'avoir con-
» duite sur le penchant de sa ruine.

» Soldats, il vous calomnie!

» Il répand qu'il compte sur votre défection:
» il la provoque; est-ce parce qu'il a trahi
» ses engagemens, qu'il ose croire que vous
» trahirez les vôtres? est-ce à des soldats français

» qu'on propose de violer leurs sermens, de
» déchirer le sein de la patrie, de séparer
» leurs intérêts de ceux des citoyens? n'y a-
» t-il donc pas assez de votre sang répandu? sa
» cruelle rage, qui en a inondé toutes les
» plaines de l'Europe, veut-elle encore en
» abreuver le sol français par nos propres
» mains? Soldats, vous frémissez...... on vous
» armeroit contre vos frères! et pendant que
» vous porteriez à regret vos coupables coups,
» notre chère France, privée de ses dé-
» fenseurs, deviendroit la proie facile de l'é-
» tranger, prêt à profiter de nos discordes
» civiles!....

» Soldats, vous déjouerez ces projets cri-
» minels : nous allons tous ensemble marcher
» à l'ennemi; vous verrez autour de moi ces
» braves généraux, vieux compagnons de
» votre gloire, sous lesquels vous êtes accou-
» tumés de vaincre. Fils du bon Henri IV, ce
» vaillant Roi, père du peuple et du soldat,
» je vous adresse avec confiance ces paroles
» qui furent pour lui le prélude heureux de
» victoire :

» *Partout où vous verrez mon panache*

» *blanc, suivez-le, c'est le chemin de*
» *l'honneur.*

» Vive le Roi!

» CHARLES-PHILIPPE.

» Lyon, ce 9 mars 1815. »

Plus ce langage étoit noble et délicat, moins il étoit propre à faire impression sur des esprits qui ne sembloient accessibles qu'à celui de la séduction.

Les traîtres n'y opposoient qu'un rire moqueur qui ne laissoit pas douter que la garnison de Lyon, loin d'offrir un obstacle aux progrès de l'ennemi, ne devînt bientôt son auxiliaire.

On craignoit même qu'elle n'attendît pas sa présence pour arborer l'étendard de la rébellion.

L'inquiétude et le zèle concevoient les soupçons de la plus noire perfidie, et les communiquoient au prince.

Mais ils le trouvoient inaccessible à toutes les craintes qu'on lui inspiroit pour sa sûreté, et auxquelles il ne cessoit d'opposer la plus noble confiance : « Tant que je verrai, disoit-» il, des chevaliers de Saint-Louis à la tête

» des régimens, je ne pourrai croire à la
» trahison. »

C'est dans cette lutte pénible, et plus pénible qu'une bataille, que s'écoula la journée du 9.

Le soir, S. A. R. vaincue par les instances de tout ce qui l'environnoit, se décida à partir dans la nuit, et donna ses derniers ordres au maire.

Dans l'intervalle, on vit arriver, à neuf heures du soir, le maréchal Macdonald, qui engagea MONSIEUR à différer son départ, et à faire encore le lendemain une nouvelle tentative sur l'esprit des troupes.

On tint de suite un conseil de guerre, où l'on délibéra sur la défense de Lyon.

Le duc de Tarente proposoit d'élever au rang d'officiers, les sous-officiers, qui, étant plus familiarisés avec le soldat, s'en feroient mieux obéir.

D'autres (et ç'avoit été le premier avis du préfet et du maire) auroient voulu que les troupes eussent été renvoyées dans leurs dépôts respectifs, et que la défense de Lyon n'eût été confiée qu'au zèle de la garde nationale.

Enfin, plusieurs ne voyoient le salut de la ville que dans la destruction des ponts du Rhône. Des travaux y furent en effet com-

pencés; mais ils excitèrent parmi la populace des murmures qui empêchèrent de les pousser plus loin, et l'on se borna à élever quelques barricades.

Il n'est pas nécessaire de dire que la trahison siégeoit jusque dans le conseil du prince.

Le général Brayer, qui y fut admis, opposoit aux diverses mesures le défaut d'artillerie et de munitions. C'est dans cette occasion que S. A. R. lui dit avec feu : « La guerre de la » Vendée a commencé avec des fourches et » des pioches. Nous avons des baïonnettes. Je » marcherai le premier. »

Mais que pouvoit le courage contre un esprit de défection, dont les progrès rapides faisoient échouer tous les avis et toutes les mesures ?

Le vendredi 10, M. le duc d'Orléans, qui étoit arrivé la veille, repartit avant le jour.

Dès six heures du matin, le maréchal Macdonald fit rassembler les troupes, et le prince les passa en revue : mais ce ne fut que pour acquérir la triste conviction que la trahison avoit achevé son ouvrage, et que la défection étoit consommée.

Après la revue, MONSIEUR se porta sur les ponts et les quais du Rhône. Il les vit couverts

d'une populace soudoyée qui n'attendoit que le moment de l'arrivée de l'usurpateur. Rentré à l'Archevêché à midi, il monta en voiture, et partit par la route de Moulins, escorté par un détachement de dragons qu'il renvoya au premier relais.

MONSIEUR, devant partir dans la nuit, avoit congédié la garde nationale à cheval, qui, n'ayant pas reçu de nouveaux ordres, ne put se trouver à son départ.

M. Verdun, chef de bataillon, qui se trouvoit de service près de S. A. R., l'accompagna jusqu'à la barrière.

A une heure, le duc de Tarente qui ne vouloit laisser aucune épreuve à faire, conduisit deux bataillons sur le pont de la Guillotière pour le défendre contre les hussards, formant l'avant-garde ennemie qui occupoit déjà ce faubourg.

A peine le maréchal fut-il arrivé près des barricades, que les hussards débouchèrent du faubourg, précédés de paysans qui agitoient leurs mouchoirs attachés au bout de longs bâtons, et en criant *vive l'empereur! vive la liberté!*

Ces cris furent aussitôt répétés par la troupe

du duc de Tarente, qui se joignit à celle de Buonaparte.

M. le duc de Tarente, abandonné des siens, et poursuivi par les troupes de Buonaparte, eut beaucoup de peine à se tirer de leurs mains, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Arrivé à la montagne de Tarare, il trouva MONSIEUR qui le fit monter dans sa voiture, et apprit ce qui venoit de lui arriver.

Buonaparte attendoit à Bourgoin les nouvelles de Lyon, que ses émissaires ne manquoient pas de lui transmettre.

C'est là qu'il fit venir M. Fourrier, préfet de l'Isère, qui ne lui laissa pas ignorer l'avis qu'il avoit donné de faire couper les ponts du Rhône. Mais Buonaparte lui dit qu'il s'étoit assuré le passage de ce fleuve, et lui montra les bateliers de Mirbel qui sortoient de chez lui. Instruit qu'il n'avoit plus besoin d'eux, il les renvoyoit. Il partit lui-même pour Lyon, qui lui étoit déjà conquis par la garnison même chargée de sa défense.

Il voulut renvoyer M. Fourrier à Grenoble; mais ce préfet refusa. Cependant, induit en erreur par Buonaparte, qui l'assura qu'il étoit

d'accord avec l'Autriche, il se mit à sa suite.

Il arriva aux portes de Lyon à l'entrée de la nuit, traversa lentement le pont de la Guillotière au milieu des vociférations d'une populace immense, et vint descendre à l'Archevêché.

BUONAPARTE A LYON.

Son séjour dans cette ville. — Son départ, et sa marche jusqu'à Auxerre.

Buonaparte étoit à peine installé dans les mêmes appartemens que MONSIEUR avoit quittés peu d'heures auparavant, lorsque M. de Fargues s'y rendit : « Vous êtes bien jeune, lui dit
» Buonaparte en le voyant, pour être maire :
» quel âge avez-vous ? — Sire, j'ai trente-six
» ans. — C'est bien jeune. Comment vous a-t-on
» nommé maire ? — Je crois le devoir à mon
» dévouement pour le Roi. — Vous êtes donc
» bien dévoué ? — Oui, je l'ai été de tout
» temps. J'ai sucé ces principes avec le lait.
» — C'est bien : vous êtes un brave homme.
» Vous avez bien servi le Roi ; vous me ser-
» virez de même. Vous préviendrez les auto-
» rités que je les recevrai demain. Je vous
» recommande la ville. »

La recommandation de Buonaparte n'étoit

pas hors de propos. Il étoit entré à Lyon au milieu des ténèbres de la nuit, qui l'avoient dérobé aux regards publics; mais sa présence y fut bientôt manifestée par des effets qui la rendirent sensible à tout le monde, et qui répondirent à une telle apparition.

Une populace soudoyée, la classe nombreuse des ouvriers, appelés *canuts*, rassemblés des quatre points de la France, et même des pays étrangers; des pillards descendus des montagnes du Dauphiné, avec des sacs et des charrettes pour emporter les richesses de cette cité, dont ils espéroient le pillage; enfin, une soldatesque ivre, effrénée : voilà dans quelles mains la ville de Lyon se trouva livrée par l'entrée de Buonaparte dans ses murs.

A peine ces bandes l'eurent-elles conduit dans le palais de l'Archevêché de cette métropole, qu'elles se répandirent dans toute la ville, en vomissant des blasphèmes contre le ciel, et adressant des invocations à Napoléon; qu'ils adoroient comme une divinité.

Leurs cris étoient : *Vive la mort! A l'échafaud les Bourbons! A bas le ciel! A bas la vertu! A mort les royalistes! Vive l'enfer!*

En proférant ces paroles ils lançoient des

pierres aux fenêtres ; ils entroient dans les cafés, brisant ce qui tomboit sous leurs mains ; ils parcouroient les rues, tenant des torches enflammées, et menaçant de l'incendie les maisons des royalistes.

Sur les dix heures, M. le comte de Fargues, en costume de maire, se porta à la tête decinquante hommes de la garde nationale, sur la place de Bellecour, qu'il trouva couverte de quelques-unes de ces bandes. Elles venoient de piller le *café Bourbon*, et se portoient sur la maison de Lupé, au coin de la rue Saint-Dominique. Le maire sauva cette maison, dispersa les bandes, dont il arrêta même quelques individus, et resta en bataille sur la place jusqu'à minuit.

Les bandes se portèrent sur d'autres points. Le tumulte ne cessa point, et les vociférations se prolongèrent pendant le reste de la nuit.

Cette scène d'anarchie fit une telle impression, qu'on entendit le lendemain un des officiers de Buonaparte, dire : *J'ai cru, cette nuit, qu'on avoit ouvert toutes les prisons de France.*

Le samedi 11, M. de Fargues fit afficher la proclamation suivante :

HABITANS DE LA VILLE DE LYON,

« Napoléon revient dans cette Cité dont il
» effaça les ruines, dont il releva le édifices,
» dont il protégea le commerce et les arts : il
» y retrouve, à chaque pas, des monumens
» de sa munificence : sur les champs de bataille,
» comme dans ses palais, toujours il veilla sur
» vos intérêts les plus chers : toujours vos ma-
» nufactures obtinrent des marques de sa gé-
» néreuse sollicitude.

» Habitans de Lyon, vous revoyez dans
» Napoléon, celui qui vint arracher, en l'an 8,
» notre belle patrie aux horreurs de l'anar-
» chie qui la dévoroit ;

» Qui, conduisant toujours nos phalanges
» à la victoire, éleva au plus haut degré la
» gloire des armes et du nom français ;

» Qui, joignant au titre de grand capitaine
» celui de législateur, donna à la France ces
» lois bienfaisantes et tutélaires, dont chaque
» jour elle apprécie les avantages,

» Citoyens de toutes les classes, au milieu
» des transports qui vous animent, ne perdez
» pas de vue le maintien de l'ordre et la tran-
» quillité, c'est le plus sûr moyen d'obtenir
» qu'il daigne vous continuer cette bienveil-

» lance particulière dont il vous multiplia tant
» de fois les gages.

» Fait à l'Hôtel-de-Ville,
» Lyon, le 11 mars 1815.

» *Le Maire de la ville de Lyon*,
» Le comte DE FARGUES. »

Le même jour, dès 7 heures du matin, Buonaparte fit appeler M. de Fargues. « Je veux,
» lui dit-il, que vous restiez maire. Quelle que
» soit votre opinion, vous resterez. Vous êtes
» Français, avant tout; vous devez sentir qu'il
» n'y a que moi qui puisse faire le bonheur de
» votre patrie. Vous êtes bien heureux tous (et
» particulièrement la noblesse, qui a fait tant
» de fautes) que j'arrive. Vous alliez essuyer une
» révolution épouvantable dans six semaines. »

M. de Fargues lui dit qu'il n'avoit accepté cette place que par dévouement, n'étant pas destiné à la magistrature. Buonaparte lui demanda alors à quelle carrière il s'étoit destiné. J'ai servi, répondit M. de Fargues. — Dans quel corps? — Dans l'armée du prince de Condé. — C'est égal, vous resterez. J'ai lu vos deux proclamations (1).

---

(1) En faisant la seconde, M. de Fargues avoit l'espoir que

Cet entretien fut interrompu par les cris de la populace rassemblée sur la place de l'Archevêché. Buonaparte se mit à la fenêtre ; et, n'étant pas suivi de M. de Fargues qui se tenoit un peu à l'écart, il lui dit d'approcher, ce qu'il fit; alors la populace se mit à crier: *Vive l'empereur ! vive le maire !*

Buonaparte demanda au maire pourquoi il ne voyoit que des gens en veste dans cette foule. C'est, lui répondit le maire, qu'il n'y a que cette classe d'individus qui aime les révolutions : toujours prêts à applaudir à tous les bouleversemens sur lesquels ils fondent leur espoir, ils applaudiroient à votre chute comme à votre triomphe. *Je les connois*, dit Buonaparte, en faisant un geste de la main, *et je les tiendrai.*

Buonaparte n'entreroit pas à Paris, et que, restant à sa place, il pourroit y rendre d'importans services. Le peuple, dont il avoit gagné la confiance par cette concession, lui en auroit facilité les moyens.

Il resta maire jusqu'à l'arrivée de M. Rœderer, commissaire extraordinaire, qui, à la suite d'une conversation qu'ils eurent ensemble, le fit remplacer.

Ce ne fut qu'après ce remplacement que la ville envoya une adresse à Buonaparte. M. de Fargues avoit résisté à toutes les instances qu'on lui avoit faites pour l'obtenir.

Buonaparte considéroit les monumens de Lyon, et en demandoit les noms et l'explication au maire. La nomenclature finie, « il paroît, » lui dit-il, qu'on vous aime ici. Je vous en» vironnerai d'une grande considération. Il faut » ça pour un maire de Lyon. »

Il lui dit bien d'autres choses semblables pour faire sa conquête. Il lui parla d'un de ses oncles, M. de Sathonay, et d'un démêlé qu'il avoit eu avec le cardinal Fesch. Il ajouta qu'il avoit condamné ce dernier, qui avoit tort. « *Il est sanguin le cardinal* », ajouta Buonaparte.

Il parla des affaires politiques, notamment du traité de Paris, blâmant le Roi de l'avoir conclu, et voulant néanmoins l'observer.

Après cet entretien, qui dura une heure et demie, Buonaparte reçut, en audience particulière, d'autres personnages, notamment le général Mouton-Duvernet, qui étoit entré la veille avec lui à Lyon.

On se souvient que ce général étant à Die, le 8, avoit reçu, en même temps, les ordres de Buonaparte et ceux du Roi. Muni de cette double dépêche, il partit de Valence le 9, et arriva aux portes de Lyon le 10 dans l'après-

midi. Il trouva le faubourg de la Guillotière couvert d'une populace immense et d'un détachement très-considérable d'officiers de tout grade et de dragons, qui se portoient au-devant de Buonaparte. Il fut reconnu; on ouvrit sa voiture; il en descendit, monta le cheval d'un dragon qu'on lui présenta, et grossit l'escorte du *libérateur de la France* à son entrée à Lyon (1).

Il rejoignit à neuf heures du soir ses deux aides-de-camp (M. Martin et M. de Saint-Jury), et son chef d'état-major (M. Servan), à l'hôtel de Provence.

Le lendemain il fut présenté à Buonaparte, qui lui ordonna de se rendre à Grenoble, et d'y attendre ses ordres: Bertrand les lui remit en sortant; il partit de suite, laissant à Lyon M. Servan et M. de Saint-Jury, qui aimèrent mieux se vouer à une honorable retraite que de suivre leur général dans les voies de la trahison (2).

---

(1) Trois mois après, dans une de ses proclamations aux Lyonnais, Mouton-Duvernet leur rappeloit qu'il avoit paru *au milieu d'eux à côté du libérateur de la France*. (Procès de Mouton-Duvernet, pag. 102.)

(2) Arrivé à Grenoble, il s'empressa d'écrire au ministre de la guerre, le 12, la lettre suivante :

« Par suite des événemens dont V. Exc. est sûrement in-

A midi Buonaparte se rendit sur la place Bellecour pour y passer la revue des troupes. Il y avoit environ dix mille hommes. Il se montra dans tous les rangs avec un visage radieux, se fit présenter ou nommer la plupart des officiers, et causa familièrement avec beaucoup de soldats.

Après la revue, qui dura deux heures, on

» formée, j'ai dû venir à Grenoble où je crois qu'il est utile
» de faire exécuter par les 39e et 49e, n'importe sous quel
» prétexte, le mouvement ordonné par la lettre de V. Exc.,
» en date du 5 du courant.

» Je n'ai pas trouvé S. A. R. à Lyon, j'ignore même où
» elle s'est dirigée; si je suis assez heureux pour recevoir des
» ordres de S. A. ou de V. Exc. elles peuvent compter sur
» leur exécution autant qu'il dépendra de moi. Dans le cas
» contraire, je me vois fort embarrassé, et ma position de-
» viendra de plus en plus critique.. »

Le lendemain (en exécution des ordres de Buonaparte), il écrivit aux autorités de Valence trois lettres qui avoient pour objet l'installation du général Debelle qu'elles avoient renvoyé. Il mandoit au commandant de la garde nationale :

« L'empereur est arrivé à Lyon le 10 à sept heures du
» soir, aux acclamations de toute la ville et des troupes....
» Dans toutes les campagnes le cri de *vive l'empereur* se fait
» entendre : il n'y a plus de doute, le peuple ne veut que
» lui pour souverain ; il y auroit de la folie à ne pas le secon-
» der. Ceux qui vouloient armer les Lyonnais pour s'opposer
» à sa marche, et qui étoient les seuls intéressés à l'inter-
» rompre, se sont lâchement sauvés. Leur cause n'est plus
» la nôtre. » (*Procès de Mouton-Duvernet*, pag. 103.)

vit partir, par la route de la Bourgogne, la garnison de Lyon, sous le commandement du général Brayer.

Au milieu d'une défection si générale, on remarqua quelques exemples de fidélité. Ils furent donnés par M. Viviand, chef de l'état-major de la subdivision de Clermont, et par M. de Livet, adjoint à l'état-major de Lyon. L'un refusa des feuilles de service qui lui furent expédiées pour l'armée du Var, et l'autre la continuation de ses fonctions sous divers généraux (1).

A deux heures, les autorités se rendirent à l'Archevêché, et furent introduites les unes après les autres, en commençant par la Cour royale.

---

(1) Ces traits sont les seuls cités dans les *Campagnes de Lyon en* 1814 *et* 1815, par M. J. Guerre, avocat, pag. 198.

M. Audin, auteur du *Tableau historique des évenemens de Lyon, etc.* cite, pag. 22, M. Villain, officier du 13e de dragons, qui non-seulement refusa de se joindre à Buonaparte, et résista à l'entraînement général, mais qui continua à servir la cause royale. Persécuté à Lyon, « il se jeta dans la place » de Metz, où il contribua puissamment à entretenir le bon » esprit des habitans. Le grade de chef d'escadron a été la » récompense de son dévouement. »

Nous aimons à croire que ce ne sont pas là les seuls exemples bons à citer, et qu'il y en a d'autres. Nous regrettons de ne pas les connoître.

Buonaparte causa beaucoup, ou plutôt battit la campagne, déclama contre les nobles, rattachant le fil de ses idées, souvent rompu, au texte des proclamations du golfe Juan, qu'il développoit par un commentaire adapté aux circonstances.

Le maire de la *Croix-Rousse*, M. Chevalier, l'appela tantôt *monsieur*, tantôt *sire* : « Appe-» lez-moi, comme vous voudrez, lui dit » Buonaparte, même *consul*; » et il lui frappa ment la joue (1).

Après l'audience, ce maire fut félicité par le président de la Cour royale, M. Vouty, qui lui dit, en l'embrassant : « Il faut que je baise » mille fois cette joue bienheureuse qui a été » touchée par la main de mon sauveur. »

Le soir, il n'y eut point de dames qui voulussent orner la cour de Buonaparte. Une seule fut appelée et introduite d'une manière mystérieuse, à minuit.

Le dimanche 12, Buonaparte reçut la foule des courtisans, principalement les officiers retraités.

Il expédia des émissaires à Paris, dans la Bourgogne, dans la Franche-Comté, dans la

(1) Voyez le *Tableau historique* déjà cité.

Lorraine, l'Alsace et les autres divisions militaires: de là, les scènes de Dijon, où la populace soudoyée par ses émissaires, força le préfet et le maire à s'éloigner; de Châlons, où des canons destinés à défendre la ville, furent jetés dans la Saône; de Bourg, où la garnison se révolta, et obligea le baron Capelle, préfet, à quitter son poste; enfin, de Lons-le-Saulnier, où le maréchal Ney arbora l'étendard de la rébellion, et se déclara pour celui qu'il devoit combattre.

Le lundi 13, Buonaparte, ne se bornant plus aux sourdes manœuvres d'un conspirateur et d'un embaucheur, étala tout l'appareil de la puissance impériale dans une foule de décrets qu'il rendit contre les *princes de la maison de Bourbon*, contre la noblesse *féodale*, contre les émigrés rentrés avec le Roi, qu'il renvoyoit dans les pays étrangers, et dont il confisquoit les biens.

Par d'autres décrets, il supprima la maison militaire du Roi, abolit la cocarde blanche, la décoration du Lis, les ordres militaires de Saint-Louis, de Saint-Michel et du Saint-Esprit; annula les nominations faites dans les tribunaux, dans la Légion-d'Honneur et dans

l'armée d'où furent exclus les « généraux et
» officiers émigrés, ou qui avoient quitté le
» service lors de la première coalition. »

Entre ces décrets, il en est deux fort remarquables; l'un qui ordonne, sous peine « d'être
» traités comme fauteurs de guerre civile, à
» tous les individus armés, se disant gardes
» nationales de Marseille, qui ont violé les
» confins du Dauphiné, de rentrer dans le
» sein de leur commune. »

Ce décret prouve que Buonaparte fut averti à Lyon du départ si retardé des Provençaux. Mais nous ne pouvons croire qu'il l'ait été par les aides-de-camp de M. le maréchal Masséna, et nous nous plaisons à révoquer en doute un article du Journal de l'Empire, du 22 mars, portant : « L'empereur a reçu à Lyon des
» aides-de-camp du prince d'Essling, qui
» étoient venus prendre ses ordres, de la part
» du maréchal. »

Au surplus, le Journal qui publia cette nouvelle ne publia pas le décret remis aux émissaires chargés de l'exécution. Il étoit plus urgent de publier la soumission du prince d'Essling que le soulèvement de toute la Provence.

Un autre décret (daté de Lyon le 12 mars) est le fameux acte d'amnistie, qui fut publié plus tard, et dont nous parlerons à l'époque de sa publication.

Enfin, par un dernier décret plus remarquable que tous les autres, après avoir dissous les deux chambres, *Napoléon* ordonnoit la réunion à Paris de tous les électeurs de l'empire en assemblée extraordinaire de *Champ-de-Mai*, « à l'effet de corriger et modifier les » constitutions, et pour assister (disoit-il) au » couronnement de l'impératrice, notre chère » et bien-aimée épouse, et à celui de notre » très-cher et bien-aimé fils. »

La rédaction de ces différens décrets fut attribuée par les Lyonnais, à M. Vouty, président de la Cour royale de Lyon, en qui Buonaparte paroissoit avoir placé une grande confiance (1).

Ils ne furent contresignés par aucun ministre; mais le grand-maréchal Bertrand, faisant fonctions de *major-général de la*

---

(1) L'opinion de Lyon étoit que ce magistrat avoit fait le voyage de l'île d'Elbe. On rapporte, à ce sujet, qu'étant interpellé s'il y étoit allé deux fois, il répondit : *Il ne faut jamais croire que la moitié de ce qu'on dit.*

grande-armée, fut chargé de prendre les mesures nécessaires pour leur publication.

Il ne paroît pas que les ministres de Buonaparte aient quitté la capitale pour aller le joindre à Lyon. C'est un reproche qu'on leur a fait sans fondement. Ils se compromettoient bien moins, et lui étoient bien plus utiles en restant à Paris.

On croyoit cependant à Lyon que les décrets avoient été arrêtés d'avance entre Buonaparte et ses ministres. Ce fut après avoir frappé ces coups multipliés, et exercé des actes d'une *souveraineté* (qui n'étoit nullement celle du *peuple*), que Buonaparte se remit en route.

Le lundi 13, à deux heures après-midi, il monta à cheval et sortit de Lyon, escorté par des troupes d'artillerie légère, et par les hussards du 4e. Il fut accompagné jusqu'à la barrière par les bandes soudoyées qui, durant trois jours, avoient fait retentir la ville de vociférations, dont l'explosion redoubla à son départ (1).

(1) Cette populace fut soudoyée régulièrement, matin et soir, pendant les trois jours que Buonaparte passa à Lyon. Dès qu'il paroissoit à la fenêtre on crioit : *Vive l'empereur!* on mettoit les mains derrière le dos, et on recevoit une pièce de cent sous. La distribution se faisoit deux fois par jour, à midi et le soir.

Buonaparte, ému de ces touchans adieux, ne trouvoit point d'expressions pour exprimer aux Lyonnais les sentimens qu'il éprouvoit; et, dans l'impossibilité de leur témoigner sa reconnoissance par de longs discours, il se borna à laisser échapper de son âme expansive cette seule parole : *Lyonnais*, *je vous aime* (1)!

Il prit la route de la Bourgogne, qu'il trouva couverte de paysans, rassemblés les uns par ses émissaires, les autres par la curiosité.

Il s'arrêta à Villefranche, petite ville qu'il trouva encombrée de curieux, décorée d'un grand nombre d'aigles plaquées sur les maisons, et de plusieurs arbres de la liberté, qui s'élevoient dans les rues et sur les places publiques.

Il parut à l'Hôtel-de-Ville.

Il dîna avec une volaille, dont les os furent achetés par deux paysans.

Il continua sa route pour Mâcon, où ses émissaires l'avoient précédé depuis plusieurs jours. L'un d'eux (qui étoit un de ses aides-de-camp) étoit chargé d'obtenir une adresse de la ville ; mais il ne trouvoit point de rédacteur.

---

(1) Voyez les pièces justificatives Les adieux de *Napoléon* aux Lyonnais se trouvent aussi dans le Bulletin des lois à la suite des *décrets de Lyon*, qui y sont au nombre de douze.

A la fin il s'en rencontra un, qui s'exprimoit ainsi :

« Sire, votre retour *comble* de joie les habi-
» tans de Mâcon ; leur enthousiasme est au
» *comble*.... Votre ville de Mâcon vous attend :
» les cœurs de tous ses habitans vous sont ou-
» verts, etc. »

La suite répondoit à ce début. L'adresse fut revêtue de signatures, les unes extorquées par des menaces d'exécution militaire, les autres supposées. Celle du maire, M. *Bonne*, étoit de cette dernière classe : ce magistrat étoit parti, dès le samedi 11, de grand matin, pour Dijon, où il fut suivi par le préfet.

Buonaparte entra à Mâcon de nuit, vers huit heures du soir, au milieu des vociférations de la populace, qui *l'attendoit*, et *dont les cœurs lui étoient ouverts*.

Il mit peid à terre à l'auberge du *Sauvage*, où il soupa et coucha.

Le mardi 14, à trois heures du matin, il fit appeler l'adjoint, M. Brunet (à défaut du maire, qu'il avoit demandé plusieurs fois la veille).

Il plaisanta ce fonctionnaire sur la reddition

de Mâcon en 1814. Il lui demanda comment on avoit reçu les princes, et loua la bonne réception qu'on leur avoit faite, surtout à la duchesse d'Angoulême. *C'est ma cousine*, dit-il, *c'est la cousine de ma femme, qui doit me suivre.*

L'adjoint lui dit : « Vous me pardonnerez » le terme ; mais nous vous avons cru fou en » apprenant votre débarquement avec quinze » cents hommes. — Bah, répondit-il, je n'en » avois que six cents. Je n'éprouverai pas » d'obstacles ; mais si j'en éprouvois, j'aurois » trois cent mille Autrichiens. »

Après l'adjoint, il reçut les officiers retraités, et leur reprocha d'avoir laissé prendre Mâcon par quinze hommes en 1814 : « Pourquoi, » répondirent-ils, nous aviez-vous donné un » mauvais maire ? »

Le conseil municipal et le conseil de préfecture refusèrent de paroître chez *Sa Majesté*. Un seul conseiller de préfecture vint faire sa cour.

Buonaparte avoit recruté en route un préfet destitué (M. Ducolombier) qu'il connoissoit depuis long-temps, et qu'il tutoyoit. Il l'installa à

Mâcon à la place de M. Germain, qui s'étoit retiré (1).

Sur les onze heures, Buonaparte partit de Mâcon pour Châlons, où il arriva de nuit.

L'auberge du Parc, où il descendit, fut aussitôt entourée d'une populace dont les cris attirèrent Buonaparte sur le balcon de son appartement. A son aspect, les vociférations redoublèrent avec une violence extraordinaire. *Ce ne sont pas là des cris*, dit Buonaparte peu flatté, *c'est de la rage, et je ne vois là que de la canaille.*

Cette *canaille* se répandit aussitôt dans les rues qu'elle parcourut en lançant des pierres aux fenêtres, pour forcer les habitans à illuminer leurs maisons.

On raconte qu'au moment où Buonaparte entra dans l'auberge, la servante du logis lui présenta un bouquet de violettes, et il fut si sensible à ce cadeau qu'il baisa galamment la main crasseuse qui le lui offroit : trait de *fraternité* et *d'égalité*, qui fut très-approuvé par

(1) Il est juste de dire que M. Ducolombier remplit ses fonctions de manière à être bientôt destitué, et qu'on ne peut lui reprocher que de les avoir acceptées de l'usurpateur.

les *frères et amis*, et qui enchanta la nouvelle Dulcinée.

Arrivé dans son appartement, la populace se précipita au tour de lui. L'un des plus hardis lui demanda cavalièrement comment se portoit MARIE-LOUISE ? (Il ne dit pas l'impératrice.) Le *débonnaire empereur*, sans s'offenser de ce ton familier, répondit en présentant la tabatière où étoit le portrait de Marie-Louise : « Tenez, la voilà, *c'est une* » *bonne femme!* Vous la verrez bientôt, et » je vais la faire couronner à Paris. »

La précieuse tabatière passa de main en main, et plusieurs spectateurs se permirent de la porter à leurs lèvres pour faire leur cour à *Napoléon*, qui eut l'air de trouver cela fort bien.

Pendant le reste du jour, les servantes et les charretiers de la ville ne cessèrent de heurler, sous ses fenêtres ; et les cris de *vive l'empaireur!* (car c'est ainsi qu'en Bourgogne ce nom est prononcé) étoient entremêlés des cris de *vive l'enfer! point de paradis! point de roi! vive l'empaireur!*

Buonaparte parut plusieurs fois fatigué des transports qu'il excitoit, et dit, avec humeur,

mais c'est de la rage et non de l'amour qu'ils ont pour moi.

Le lendemain, mercredi 15, les spectateurs de la veille reparurent sous les fenêtres de l'hôtel du Parc, poussant les mêmes cris. Buonaparte alloit souvent sur le balcon, et voyant toujours les mêmes personnes, il n'osoit plus se montrer. Il dit plusieurs fois à Bertrand : *Regardez donc un peu ce qui se passe sous les fenêtres;* et Bertrand, après avoir rempli sa mission, revenoit lui dire assez bas, et d'un air piteux : *Sire, toujours de la canaille, et rien que cela.*

Cette ville se remplissoit à chaque instant d'officiers à demi-solde qui achevoient, par leurs discours, d'enflammer le peuple ; les soldats qui suivoient Buonaparte étoient plus modérés, et beaucoup d'entr'eux disoient : *Tout ceci finira mal, et nous faisons une grande faute.*

Parmi les officiers accourus au devant de Buonaparte, on distingua le général Veaux, qui arriva de Dijon. Buonaparte lui donna le commandement de la dix-huitième division militaire en remplacement du général Hudelet.

Cependant les tribunaux civil et de commerce se rendirent chez *l'empereur.*

M. Simonnot, sous-préfet, étoit retenu dans son lit par une légère indisposition.

M. Royer, maire, étoit arrivé la veille de Paris. Instruit de la marche de Buonaparte sur Châlons, il s'y rendit en poste, afin d'être à même de remplir tous les devoirs de sa place, en se dévouant au service du Roi; mais il n'arriva qu'à onze heures du soir, après Buonaparte, qu'il refusa de voir. Celui-ci partit le lendemain, à dix heures du matin, escorté par la *canaille* qui l'avoit accueilli, et qui fit entendre les mêmes cris de rage qu'à son arrivée: elle étoit payée à raison de vingt sous par tête.

Buonaparte laissa à Châlons le général Veaux, qui n'eut rien de plus pressé que de le faire proclamer. Le général se rendit, pour cela, chez le sous-préfet, qui étoit toujours retenu dans son lit par son indisposition. Il y trouva le maire, et saisit l'occasion de cette rencontre pour lui dire qu'il avoit besoin de lui pour faire proclamer *l'empereur*.

M. Royer répondit au général, qu'étant lié par le serment qu'il avoit fait au Roi, il venoit offrir, à M. le sous-préfet, sa démission d'une place qu'il ne pouvoit plus remplir.

Le général, étonné d'une réponse qui ren-

fermoit une forte censure de sa conduite, insista auprès du maire pour l'engager à rester en place, et lui dit que, s'il ne vouloit pas proclamer *l'empereur*, il suffiroit qu'il laissât agir le conseil municipal, avec lequel il alloit s'entendre ; mais le courageux magistrat répliqua que l'ouvrage du conseil municipal seroit le sien (puisqu'il en étoit le chef), et déclara qu'il lui étoit impossible de se prêter à cet tempérament. Le général fut obligé de renoncer à son projet (1).

M. Royer, rentré chez lui, envoya sa dé-

(1) M. Royer ne fut pas le seul habitant de Châlons qui se distingua par une conduite pleine d'énergie et de dignité : nous citerons un autre trait de fermeté qu'on lira avec d'autant plus de plaisir qu'il est d'une dame.

Cette dame, arrivant de Paris à Châlons avec son mari, s'arrêta le 14 mars, à deux lieues de cette ville, dans une maison de campagne située sur la route. Elle y trouva logés huit officiers et trente-six soldats de la troupe de Buonaparte. Ayant fait mettre les officiers à table, elle ne craignit pas de leur témoigner son étonnement sur leur défection ; et mettant la main sur son cœur : « N'éprouvez-vous pas là, leur » dit-elle, quelques remords ? »

Après un moment d'hésitation : « C'est vrai, madame, ré» pondit l'un d'eux ; nous voudrions que Louis XVIII fût » roi, et Buonaparte son généralissime ; alors nous serions » contens. »

mission au sous-préfet (1), qui fut renvoyé lui-même peu de jours après.

De Châlons Buonaparte se rendit à Autun, la meilleure ville du département de Saône et Loire.

Les partis y étoient en présence depuis huit jours, et plusieurs scènes fâcheuses s'étoient déjà passées.

Dès le 7 on y avoit appris la nouvelle du débarquement de Buonaparte; mais elle ne fut connue que d'un petit nombre de personnes, et la tranquillité ne fut pas troublée.

Le 10 la nouvelle étoit publique : les honnêtes gens, consternés, conservoient néanmoins l'espoir que Buonaparte seroit arrêté dans sa marche.

Le 11 on sut l'entrée à Lyon, la défection des troupes, la retraite de MONSIEUR, et la marche de l'usurpateur sur Paris, par la route d'Autun.

Plusieurs généraux fidèles avoient traversé la ville en tous sens; mais n'avoient rien dit qui pût relever les courages abattus. Ils décidèrent

(1) M. Royer reprit ses fonctions de maire, et fut nommé membre de la chambre des députés en 1815.

le sous-préfet et le commandant de la garde nationale à partir dans la nuit pour Paris.

Le dimanche 12, le chef de la gendarmerie s'empara de l'autorité. Aidé et suivi de sa troupe et de quelques factieux qui, la plupart, avoient servi, il fit enlever le drapeau blanc, et y substitua le drapeau tricolore. Le conseil municipal fut insulté jusque dans le lieu de ses séances, et obligé de se séparer. Les séditieux promenèrent le buste de Buonaparte non-seulement dans les rues, mais jusque dans l'église cathédrale, où ils entrèrent pendant la grand'messe, et troublèrent l'office divin.

Le lundi 13, quoique les nouvelles ne fussent pas meilleures, les honnêtes gens reprirent toute leur énergie. Le maire (M. Pignot), réuni à son conseil, fit une proclamation très-forte; le drapeau blanc fut rétabli, et les principaux séditieux quittèrent la ville.

Le mardi 14, on apprit que l'usurpateur étoit à Châlons, et qu'il arriveroit le lendemain à Autun. Les bons citoyens, désespérés, tinrent cependant toujours ferme.

Le 15 au matin, la ville étoit encore soumise au Roi. Les troupes de Buonaparte commencèrent à arriver : ses généraux firent dé-

sarmer tout ce qui étoit soupçonné d'attachement au Roi. Buonaparte arriva l'après-midi, et descendit à l'hôtel de la Poste. Il y fut de suite environné par les jacobins qui lui dénoncèrent le conseil municipal comme auteur de la proclamation du 13, qu'ils traitèrent d'incendiaire, et dont ils lui mirent un placard sous les yeux.

Le maire fut mandé de suite avec les membres du conseil; après avoir attendu plus d'une heure dans le couloir de l'appartement, ces magistrats furent introduits.

Buonaparte avoit à ses côtés les généraux Brayer et Drouot. Il se tourna vers le maire, vieillard octogénaire, mais plein de courage. « Que venez-vous faire ici ? lui dit-il, d'un air » courroucé. Sortez; je ne veux pas vous voir. » Puis, reprenant vivement : « De quel droit, » monsieur, vous êtes-vous permis de menacer » de poursuites les citoyens décorés des cou- » leurs nationales ? Comment avez-vous osé » vous mettre en rébellion contre moi? Recon- » noissez-vous cet écrit (agitant les lambeaux » de la proclamation) ? il est l'ouvrage d'un » furibond, d'un énergumène; je suis surpris » de ce que la guerre civile n'est pas à Autun ;

» allez, vous n'êtes pas digne de remplir une
» pareille place (1). »

---

(1) Voici la pièce qui excita le violent courroux du souverain de l'île d'Elbe :

« Le maire de la ville d'Autun, chevalier de la Légion
» d'honneur, considérant que, dans la journée d'hier, des
» mouvemens séditieux se sont manifestés, à différentes re-
» prises, avec des caractères insultans pour la majesté royale ;
» que l'autorité légale a été méconnue par une entreprise
» indécente sur le lieu de ses séances, et que l'exercice du
» culte a été troublé par un parti de factieux.

» Considérant que des emblèmes de révolte contre le gou-
» vernement ont été pris par quelques citoyens ; mais que
» la plupart d'entr'eux n'ayant cédé que par foiblesse à l'im-
» pulsion des chefs de parti, il est du devoir de l'autorité
» municipale de rappeler le plus grand nombre à l'obéis-
» sance, et de séparer ces instrumens aveugles du désordre
» de ceux qui en sont les instigateurs et auteurs vrais ;

» De l'avis du conseil municipal,

» Arrête,

» Art. 1er. Ordre est donné à toute personne ayant pris
» la cocarde tricolore d'avoir à la quitter au moment de la
» présente publication, et ne plus la reprendre, à peine,
» contre les contrevenans, d'être de suite arrêtés et pour-
» suivis criminellement aux termes de l'ordonnance du Roi,
» du 6 de ce mois.

» 2. Défenses expresses sont faites à tous les habitans de
» se grouper dans les rues ou sur les places publiques, au
» nombre de plus de cinq personnes, à peine d'être, le ras-
» semblement dissipé par la force, et ceux qui l'auroient
» composé, poursuivis comme auteurs et fauteurs de sédition.

» 3. La ville d'Autun n'étant pas au nombre de celles où

Le président du tribunal civil d'Autun, M. de Lachaise, l'un des membres présens du conseil, ne pouvant voir condamner le maire pour un prétendu crime dont il s'étoit rendu complice, se crut obligé de prendre la parole. Il dit à Buonaparte : « Que, par son abdica-» tion, il avoit remis les Français sous l'auto-» rité de Louis XVIII, en leur commandant

---

» il existe des commandans d'armes ou de place, nul n'a le » droit de s'arroger ce titre. Les commandans de la garde » nationale et de la gendarmerie sont et restent sous les » ordres et à la réquisition de la mairie.

» 4. Il est défendu à tous enfans de l'âge de moins de » quinze ans, de paroître sur les places publiques, ou de se » rassembler dans les rues, sous peine de responsabilité de » leurs père et mère.

» 5. Tous cris, toutes vociférations devant être, dans les » circonstances, considérés comme des provocations à la » sédition, les personnes trouvées s'y livrant seront arrêtées » et poursuivies conformément aux lois.

» 6. Le maintien de la tranquillité publique est recom-» mandé aux chefs de la garde nationale et de la gendarme-» rie ; appel est fait à toutes les personnes composant la garde » nationale, de déférer sur-le-champ aux ordres qui leur » seront donnés par leurs commandans respectifs.

» Le présent arrêté sera imprimé, publié et affiché.

» Fait à la mairie d'Autun, le 13 mars 1815, *signé* Pignot.

» Pour copie conforme,

» Lachaise, membre du conseil municipal ;
» en l'absence du maire. »

» d'y être soumis, et qu'en défendant tout signe
» révolutionnaire, tant que le Roi tiendroit les
» rênes du gouvernement, les magistrats n'a-
» voient fait que remplir leur devoir. — Mais
» ne saviez-vous pas que j'étois à Lyon? —
» Quelques agitateurs nous avoient bien an-
» noncé que vous reveniez; mais accoutumés,
» sous votre gouvernement, à faire la guerre aux
» anarchistes, et à soutenir le gouvernement
» existant contre leurs machinations et leurs im-
» postures, les magistrats n'avoient pas cru pou-
» voir anticiper sur les événemens. — Que vous
» importe mon abdication? c'est une grande
» question qui ne vous regarde pas; ce qui est
» bien plus certain, c'est le besoin qu'ont de moi
» les Français, pour les faire jouir des bienfaits
» de la révolution, et les tirer de l'esclavage et
» de la misère dans lesquels les prêtres et les
» nobles vouloient les plonger, en rétablissant
» la dîme et les droits féodaux. Vous vous êtes
» laissés mener par eux : mais j'en ferai justice.
» Je les lanternerai. J'ai débarqué avec six cents
» hommes, et suis parvenu jusqu'ici sans obstacle
» et sans aucune intelligence avec l'intérieur.
» Mon pouvoir est plus légitime que celui des
» Bourbons; je le tiens de ce bon peuple dont

» vous entendez les chants et les cris patrio-
» tiques. » (On entendoit les vociférations de la plus vile populace rassemblée sous ses fenêtres.)

Le morne silence des magistrats, qui ne paroissoient nullement convaincus de la légitimité de Buonaparte, le porta à des déclamations violentes et triviales contre les prêtres et les nobles : « Ils me repoussent, dit-il, ils ne savent
» donc pas que si je n'étois pas venu, avant trois
» mois ils auroient été égorgés par le peuple,
» qui ne pouvoit plus supporter leurs excès?
» Allez, M. le maire, vous avez montré une
» grande foiblesse. Vous vous laissez conduire
» par quelques repas pris auprès de ces têtes
» proscrites. Je vous casse. Je pourvoirai à
» votre remplacement de suite. »

Tel fut l'accueil que *Napoléon* fit aux autorités d'Autun. Ses généraux les traitèrent d'une manière à peu près semblable (1).

---

(1) Cela n'empêcha pas M. de Lachaise de publier, lors de la convocation du Champ-de-Mai où il étoit appelé, une déclaration de ses sentimens, dans laquelle il disoit : « J'ai
» promis fidélité à Louis XVIII, mon souverain légitime ; je
» dois et je veux par conscience et par sentiment lui rester
» fidèle, parce que je suis Français, et que je crois sa cause
» dans *l'intérêt de Dieu, de la patrie, et de moi-même.* »

Ces trois motifs de fidélité étoient développés avec beaucoup de force et de solidité.

L'un d'eux se tournant vers le secrétaire de la mairie, pendant que Buonaparte regardoit au balcon, lui dit, avec véhémence : « Si nous » n'eussions pas arrêté les dragons, ce matin, » vous eussiez tous été égorgés. »

Le général Brayer passa en revue la garde nationale. Il visita tous les fusils, croyant en trouver de chargés à balles. Il destitua plusieurs officiers, notamment M. le chevalier de Martenne, commandant, et M. le comte de Dony, capitaine, attendu qu'ils étoient nobles : « Vous » êtes nobles et émigrés, leur dit-il, vous avez » servi dans l'armée du prince de Condé! reti- » rez-vous. Vous n'êtes pas faits pour figurer ici. »

Il arriva dans le cours de la journée un grand nombre d'officiers retraités, de militaires isolés de diverses armes, et même des individus sans qualité et sans feuille de route, se disant agrégés au *bataillon sacré*, et exigeant l'étape et le logement.

Le jeudi 16, Buonaparte fit imprimer la proclamation du maréchal Ney, qu'il dit avoir reçue pendant la nuit, avec la nouvelle de sa soumission.

Il fit imprimer aussi ses décrets de Lyon ; ainsi que ses proclamations du golfe Juan, qu'il répandit par milliers.

Sur les dix heures, il partit d'Autun pour Avallon, précédé et suivi de ses troupes. Il ne passa pas plus de sept à huit mille hommes, tous persuadés qu'ils ne tireroient pas un coup de fusil, et la plupart peu disposés à le faire.

Buonaparte avoit été précédé, à Avallon, par plusieurs de ses émissaires. L'un d'eux, le général Girard, y étoit depuis le 14 (1). Il avoit préparé la défection du 14ᵉ régiment de ligne, arrivé d'Orléans, et du 6ᵉ de lanciers, qui étoit à Joigny, et qui reçurent l'ordre de se replier sur Montereau.

Le 16, dès neuf heures du matin, le général Girard envoya à M. Raudot, maire d'Avallon (2), les proclamations de Buonaparte, datées du golfe de Juan, avec l'ordre de les publier, et de les faire afficher.

Le maire se refusa à l'exécution de cet ordre, et vint chez le général lui exposer les raisons de son refus, motivé sur le serment qu'il avoit prêté au Roi.

Un officier présent prit la parole pour combattre les scrupules du maire, sur la foi du

---

(1) Ce général est mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Waterloo.

(2) Nommé membre de la Chambre des députés en 1815.

serment, et dit « que, depuis vingt-cinq ans, ce
» n'étoit qu'une pure formalité qu'on remplis-
» soit à chaque changement de gouvernement;
» que, pour lui, il avoit prêté jusqu'à sept ser-
» mens différens, à autant de gouvernemens
» qui s'étoient succédés, et dont il fit l'énumé-
» ration. » — « C'est ce qui fait (répliqua
» M. Raudot) qu'un huitième serment vous
» coûte moins à prêter. Quant à moi, je n'ai
» prêté que deux sermens dans ma vie, l'un à
» l'*empereur*, qui m'en a délié par son abdi-
» cation, et l'autre au Roi, dont je ne sais qui
» pourra me délier. »

Le général et l'officier, vaincus par cet argument, à la force duquel ils ne pouvoient opposer que l'exemple de leur conduite, dont il leur étoit impossible de se dissimuler la honte, laissèrent le maire dans son opinion.

Celui-ci convoqua le conseil municipal, pour l'instruire de ce qui venoit de se passer. Quelques membres du conseil étoient à peine réunis, qu'on y vit arriver en grande hâte un nouvel émissaire de Buonaparte (un de ses officiers d'ordonnance), qui vint faire la même sommation au maire. Il éprouva le même refus. Cependant il ne renonça pas à son projet; et

moitié par menaces, moitié par caresses, il obtint d'un membre du conseil municipal ce qu'il n'avoit pu obtenir de l'inflexible maire.

Buonaparte, ainsi précédé et proclamé à Avallon, y arriva sur les quatre heures. Il y fut reçu par la plus vile populace, grossie par un grand nombre de paysans que la foire y avoit attirés; c'est au milieu de ce cortége, et des vociférations les plus brutales, que Buonaparte arriva jusqu'à l'auberge de la Poste.

Le reste des habitans étoient consternés, et renfermés dans leurs maisons.

Aucune des autorités n'étoit allée à sa rencontre, et ne songeoit à se présenter chez lui.

Surpris d'une telle réception, Buonaparte, qui vouloit être traité en souverain, donna au maire un avis indirect de son arrivée.

Sur les sept heures du soir, un officier se présenta chez M. Raudot, lui dit qu'il étoit attaché au grand-maréchal, et lui exprima son étonnement de ce qu'il ne sollicitoit pas la faveur d'une audience de S. M. Il appuya cet avis amical de l'exemple des autorités de Lyon et de Grenoble. En même temps, il lui remit les journaux de ces deux villes, et l'engagea à ne pas attirer, par une conduite différente, des désagrémens à ses administrés.

Le maire répondit, « qu'il ne devoit pas cher-
» cher des règles de conduite dans la gazette de
» Lyon, ni dans celle de Grenoble; que,
» nommé par le Roi, il n'avoit ni titre, ni mo-
» tif pour se présenter chez Napoléon; qu'il
» avoit déjà fait sa profession de foi, à cet
» égard, au général Girard et à l'officier d'or-
» donnance; mais que, si le refus de paroître
» devant Buonaparte devoit attirer quelque dé-
» sagrément aux habitans, il se rendroit chez
» lui avec le sous-préfet, pour lui recomman-
» der la ville. »

L'officier se contenta de cette réponse, et quitta le maire, en lui répétant que sa démarche toute amicale ne lui avoit point été dictée : ce qu'il assura avec une affectation qui convainquit tout le monde du contraire.

Le maire partit aussitôt, avec le sous-préfet. Le commissaire de police, qui se trouvoit présent, voulut être de la partie.

On les fit attendre trois ou quatre minutes, pendant lesquelles Buonaparte donna audience à un officier qu'on vit sortir, et qui se trouva le même qui étoit venu donner l'avertissement *amical* au maire.

Ils furent introduits par un officier demeu-

» à la révolution, dont il falloit suivre les mou-
» vemens..... (Suit un tissu d'injures contre les
» princes, desquelles Buonaparte tire la con-
» clusion qu'on va lire.) Moi seul, je pouvois
» éviter à la France les maux dont elle est me-
» nacée, et j'ai quitté l'île d'Elbe.....

» J'ai passé la mer sur des barques semblables
» à celles dont vous vous servez pour transporter
» vos denrées sur les canaux ou sur les fleuves, et
» je suis venu, au travers des flottes ennemies(1),
» avec 600 hommes, débarquer en Provence...
» Mon calcul a été celui-ci : Si le peuple et
» l'armée ne sont pas pour moi, à la première

---

(1) Dans la relation officielle de sa navigation, Buonaparte dit, en parlant de la croisière française en vue de laquelle il se trouvoit, et qui inspiroit de la crainte à sa troupe : « Tout ce qu'on savoit de l'attachement des équipages à la » gloire nationale ne permettoit pas de douter qu'ils arbore- » roient le drapeau tricolore, et se rangeroient de notre » côté. »

Le 12 mars, il écrivoit au maréchal Ney « que l'Angleterre » avoit favorisé son évasion. »

Si ces deux assertions sont vraies, elles ôtent à Buonaparte le mérite qu'il s'attribue d'avoir traversé des *flottes ennemies*.

Si elles sont *fausses*, elles nous montrent Buonaparte changeant sans cesse de mensonges, variant ses impostures selon les temps, les lieux et les personnes, et ne faisant point un pas sans imaginer quelque nouveau tour de son métier.

» rencontre trente ou quarante de mes hommes
» seront tués, le reste mettra bas les armes, je
» n'existerai plus, et la France sera tran-
» quille (1). Si le peuple et l'armée sont pour
» moi, comme je l'espère, le premier bataillon
» que je rencontrerai donnera le signal en se
» jetant dans mes bras; tout le reste suivra,
» et la révolution sera terminée à dater de
» ce moment. »

— « Mais ne craignez-vous pas que cette
» entreprise n'attire sur la France la guerre
» civile et la guerre étrangère? »

— « J'espère bien qu'il n'y aura pas un seul
» coup de fusil tiré. Quelle résistance pourroit
» m'être opposée? L'armée entière est pour
» moi; le maréchal Ney m'a amené ses troupes:

(1) Ce raisonnement, qui a d'abord quelque chose de captieux, n'est, à le bien prendre, qu'une absurdité barbare. Tout conspirateur qui voudra changer la forme d'un gouvernement, pourra dire aussi que c'est une expérience qu'il va faire au péril de sa vie; mais de quel droit venez-vous tenter votre prétendue expérience? Passe encore si votre vie étoit seule compromise par cette expérience; mais vous compromettez en même temps des milliers de vies et des milliers d'intérêts. Et si, sans aucun droit, vous disposez ainsi de la vie et des intérêts de vos semblables, je vous le demande, en supposant qu'il vous reste encore quelque étincelle de justice, n'êtes-vous pas criminel au premier chef? n'êtes-vous pas un monstre digne du dernier supplice?

» vous verrez sa proclamation ; elle est bien
» faite (1). J'ai quarante mille hommes sur
» cette route. Le maréchal Oudinot (2) marche
» avec ma garde sur Paris. Le peuple partout
» m'accueille comme un libérateur : je suis
» venu de Grenoble ici en chantant ; plus de
» trois mille chansons ont été faites en mon
» honneur. Elles ne sont pas merveilleuses par
» la facture, mais elles sont excellentes par le
» sentiment : c'est le langage du cœur. Vous
» entendrez sûrement vos paysans : ils en
» auront composé aussi pour moi (3).....

» J'entrerai à Paris comme je suis entré à
» Grenoble et à Lyon. La garnison de Paris
» et ses chefs sont à moi ; la garde nationale
» m'est à moitié dévouée. La maison du Roi
» est composée de vieillards et d'enfans.....
» On parle de la Vendée ; mais, dans ce
» pays, la guerre ne peut plus être ce qu'elle y

---

(1) Il devoit en savoir quelque chose ; lui-même l'avoit envoyée.

(2) L'impudence de ce mensonge offre un singulier contraste avec la conduite du maréchal Oudinot.

(3) Nous n'avons pas vérifié le nombre des chansons faites en l'honneur de Buonaparte ; mais personne ne doutera que le langage du sentiment ne fût seul employé pour chanter le retour de ce libérateur.

» a été : c'étoient des gardes-chasse, des meu-
» niers qui étoient les chefs de l'insurrection.
» Aujourd'hui, on voudroit que les peuples
» combattissent pour relever la féodalité, sous
» les ordres des gentilshommes dont ils possè-
» dent les biens, et qui voudroient les leur re-
» prendre. La Vendée ne troublera point mon
» entreprise, et j'aurai achevé assez tôt pour
» arriver à la frontière avant les armées étran-
» gères (1). »

— « Mais, Sire, que deviendra donc le
» Roi ? Que deviendront les princes ? Ils re-
» tourneront donc en Angleterre ? »

— « Ah ! ah ! »

— « Des voyageurs, arrivés il y a deux
» jours de Dijon, nous ont dit que la malle
» de Genève avoit manqué ; qu'on attribuoit
» ce manque de courrier à l'occupation de
» cette ville par les Autrichiens, et ils ont
» ajouté que le bruit circuloit, au moment de
» leur départ, que l'Autriche étoit d'accord
» avec vous. »

(1) C'est grand dommage que toutes ces prédictions n'aient pas été vérifiées par l'événement, et que la Vendée, par exemple, renaissant de ses cendres, ait troublé l'entreprise du héros de l'île d'Elbe !

— « Je ne suis d'accord avec personne
» qu'avec le peuple et l'armée ; aucune puis-
» sance n'agit de concert avec moi (1). Je n'a-
» vois pas besoin de l'étranger : je n'aurois pas
» voulu l'appeler pour m'aider à reconquérir
» mon empire, mais j'ai choisi un moment
» favorable. Au congrès il y avoit des difficulté
» entre les plénipotentiaires ; l'Italie étoit en
» combustion ; la Russie avoit rappelé ses
» troupes dans le nord : la Prusse venoit de
» retirer les siennes des bords du Rhin ; il y
» a bien quelques Anglais en Belgique ; mais
» la session du parlement venant à s'ouvrir,
» les ministres ne peuvent en ce moment en-
» tamer une guerre extérieure, sans que les
» chambres en aient délibéré ; j'avois devant
» moi tout le temps nécessaire (2). »

---

(1) Ce n'est pas là ce qu'il avoit mandé au maréchal Ney, ni ce qu'il avoit dit sur toute sa route.

(2) Dans sa séance du conseil d'Etat, du 29 mars, Buonaparte voulant réfuter la déclaration du congrès, du 13, donne pour motif de son évasion la résolution prise par ce même congrès de le transférer à l'île Sainte-Hélène.

Le moment de son évasion fut donc, dans son système fixé par celui de sa translation, qu'il ne vouloit pas attendre Ainsi le mérite de l'à-propos lui échappe. Ce ne fut pas son *génie*, mais la nécessité qui fixa le moment de son entreprise.

(On crioit au dehors *vive l'empereur*, et quelques voix, *plus de droits réunis!*)

« Ils disent tous cela, *plus de droits réunis!*
» Probablement que cet impôt ne convient
» point à la nation française...... je verrai à
» arranger cela.... Cependant en Angleterre,
» ce sont des impôts de ce genre qu'on préfère ;
» et les contributions qui pèsent sur les biens-
» fonds excitent des plaintes.... Chaque nation
» doit être imposée suivant son caractère.—
» La rigueur de cet impôt est fort atténuée à
» présent.... (dit un des interlocuteurs). —
» Oui (reprit un autre des fonctionnaires),
» oui, mais la forme reste, et cette forme est
» ce qui frappe davantage le peuple. — Vous
» avez raison ; ils m'ont demandé partout de
» l'abolir ; mais je n'ai rien promis ; je ne fla-
» gorne point le peuple ; je ne lui promets rien..

» Le Roi et les princes ont manqué à leurs
» promesses. (Suivent une série de griefs qui ne sont que la répetition des proclamations du golfe Juan.)

» Henri IV remontant sur le trône changea
» de religion, et ce grand changement offroit
» à ses peuples des motifs de sécurité et de
» soumission : le Roi, en rentrant en France,

» auroit dû oublier d'anciennes idées, et s'iden-
» tifiant à cette révolution dont la marche
» n'avoit pu être arrêtée (1), gouverner d'une

---

(1) Comme les conseils de Buonaparte au Roi de France ne sauroient être adoptés de confiance, examinons celui qu'il donne à Louis XVIII, et qu'il appuie de l'exemple de Henri IV.

« Henri IV, dit-il, en remontant sur le trône, abjura le
» calvinisme, et embrassa la religion catholique ; donc
» Louis XVIII, en rentrant en France, devoit *oublier les*
» *anciennes idées, et s'identifier à la révolution.* »

C'est précisément la conclusion toute contraire qu'il faut tirer de l'exemple de Henri IV.

En effet, si Henri IV abjura les nouveautés de la réforme religieuse, comment Louis XVIII pourra-t-il imiter ce grand prince, en adoptant les nouveautés de la réforme révolutionnaire ?

Henri IV embrassa l'ancienne religion de l'Etat (ce qu'il fit par des motifs religieux que nous n'examinerons pas); donc Louis XVIII doit, pour marcher sur les traces de son illustre aïeul, revenir, autant que possible, aux anciens dogmes politiques de la monarchie.

Henri IV abjura les nouveautés de Calvin, qui furent la source des guerres civiles du 16e siècle ; Louis XVIII doit donc proscrire les nouveautés des réformateurs du 18e siècle, qui ont amené la révolution française.

L'exemple d'Henri n'est donc pas heureusement choisi pour en conclure que Louis XVIII devoit *s'identifier à la révolution ;* et cet exemple prouveroit précisément tout le contraire.

Louis XVIII n'a pas d'ailleurs, comme Henri IV, embrassé les doctrines des novateurs ; mais s'il eût eu ce mal-

» manière populaire pour s'attacher les peuples;
» mais le Roi et les princes n'avoient point
» connu la révolution, non plus que les
» hommes rentrés avec eux. Ils ne pouvoient
» pas la connoître, et étoient par conséquent
» incapables de gouverner la France dans les
» circonstances présentes........ Ce soin ne peut
» appartenir qu'à une dynastie née dans le sein
» même de cette révolution. » — « Les Bour-
» bons ont peut-être eu la main trop molle
» pour des temps semblables à ceux où nous
» vivons? » — « Oui, il faut, pour gouverner
» la France, une main plus ferme. Si je l'avois
» vue tranquille et heureuse sous le gouverne-
» ment des Bourbons, je serois resté dans mon
» île; j'étois bien; je n'avois plus d'ambition;
» mais j'ai vu l'armée indignée; j'ai vu le
» peuple tellement inquiet sur les biens na-
» tionaux, que dans un an il s'est opéré pour
» quarante millions de ventes aux anciens
» propriétaires; je l'ai vu agité de craintes sur
» le retour des droits féodaux, du servage;
» une révolution terrible étoit sur le point
» d'éclater. J'ai senti que je devois à la France

---

heur, il eût trouvé dans la conduite de son aïeul le modèle de la sienne.

de venir l'empêcher ou en diriger les effets.....

» J'ai lu là-bas tous les pamphlets qu'on a » écrits contre moi. Cela m'a beaucoup diverti; » j'ai eu beaucoup de plaisir, surtout, à lire ceux » où l'on me traitoit le plus mal.... Ils ne nui- » soient pas à ma cause....

» Ils m'ont appelé lâche! » — « Votre » armée connoissoit bien le contraire. On n'a- » voit point oublié le pont de Lodi. » — « Le » Roi m'a mis hors la loi, m'a déclaré traître » et rebelle. Le Roi n'avoit pas ce droit : je suis » souverain comme lui, reconnu par toutes les » puissances. Je suis le souverain de l'île d'Elbe, » qui viens avec six cents hommes attaquer le » Roi de France et ses six cent mille soldats..... » Je conquiers son royaume. Cela n'est-il pas » permis entre souverains..... (1)?

---

(1) Buonaparte n'étoit reconnu que par les Etats barbaresques, dont il étoit le voisin, et dont il devint l'allié par un traité.

Quant aux puissances de l'Europe, il n'y en a pas une qui l'ait reconnu, qui lui ait envoyé des ambassadeurs, ou qui en ait reçu de lui.

En supposant qu'il eût été souverain reconnu de l'île qu'il appelle lui-même le lieu de *son exil* (dans sa proclamation aux habitans de Grenoble), pouvoit-il entrer en Franc[e]

» Je n'ai eu d'autre communication avec la
» France, que le Moniteur et les journaux (1).
» C'est là que j'ai vu les fautes et les erreurs du
» gouvernement.... La noblesse française n'a pas
» su se mettre à la tête du peuple ; elle s'est isolée
» de lui, comme autrefois ; elle l'a choqué. La
» noblesse anglaise a, dans tous les temps, con-
» servé sa prépondérance en se familiarisant avec
» les simples citoyens, en se mêlant avec eux dans
» les tavernes. La noblesse française n'a pas vu
» qu'elle sortoit d'une révolution, et n'a pas

---

sans déclaration de guerre, et sans autres armes que celles de la séduction, du mensonge et de l'imposture ? Ne savoit-il pas que sa prétendue conquête n'étoit qu'une violation du traité de Paris, à l'observation duquel étoient attachées sa sûreté et sa vie ?

(1) C'est ici l'un des points sur lesquels Buonaparte insistoit dans toutes ses conversations, et qu'il tenoit le plus à persuader à ses auditeurs ; mais c'est celui qu'il démentoit le plus souvent par les contradictions où il tomboit.

Est-ce, en effet, le *Moniteur* qui lui avoit révélé la conspiration terroriste qu'il venoit diriger, la vente des biens nationaux jusqu'à concurrence de 40 millions, le mécontentement du peuple et de l'armée, etc. etc. ? Voilà pourtant des faits que Buonaparte avoit appris à Porto-Ferrajo, et qui l'avoient décidé à quitter son île : c'est ce qu'il dit plus haut, et qu'il oublie entièrement au moment où il veut convaincre ses auditeurs qu'il est entré en France en conquérant, et non en conspirateur.

» senti ce qui lui étoit nécessaire pour se sou-
» tenir.... A mon arrivée, les paysans, les né-
» gocians, sont venus se plaindre de la morgue
» de cette noblesse féodale, de ses prétentions....
» On m'a aussi parlé des prêtres.... Je verrai
» tout cela.

» L'année dernière, lorsque le duc de Ra-
» guse, par sa trahison, livra Paris à l'ennemi,
» j'avois encore autour de moi une armée for-
» midable...., des chefs, des soldats qui m'é-
» toient dévoués à la vie et à la mort.... J'aurois
» pu organiser une guerre civile dont l'issue au-
» roit été difficile à prévoir. Je ne le voulus
» pas (1). »

— « Nous le craignions beaucoup; car nous
» sentions que nos pays, couverts de montagnes
» et de bois, voisins de pays semblables dans
» lesquels vous vous fussiez sans doute retiré,

---

(1) Quelle impudence! il lui restoit à peine 40,000 hommes que la désertion diminuoit chaque jour, et il avoit l'Europe entière sur les bras! Croit-il qu'après la prise de Paris il auroit pu établir un gouvernement ailleurs, en supposant qu'il eût pu échapper à 300,000 hommes qui le cernoient à Fontainebleau?

Quant à la trahison du duc de Raguse, nous renvoyons à la *réponse* de ce maréchal à la *proclamation du golfe Juan*, insérée dans le *Journal universel* du 18 avril.

» auroient été exposés à être le théâtre conti-
» nuel de cette guerre. »

— « Je voulus épargner ces maux à la France,
» et j'eus recours à une *ruse de guerre* qui, me
» conservant à mes peuples, et les conservant à
» moi, devoit sauver la France du partage, et
» la délivrer de l'ennemi (1). Cent fois j'ai été
» sollicité par les Italiens de venir débarquer
» chez eux, et me mettre à leur tête : 80,000
» soldats m'attendoient.... Je leur répondis que
» j'étois satisfait de l'île d'Elbe.... Je n'étois pas
» obligé de leur dire mon secret; mais je devois
» me réserver pour mes fils aînés (2).

---

(1) Voilà la réponse à la *grande question* qu'un magistrat d'Autun osa aborder dans un moment où Buonaparte fut pris au dépourvu pour y répondre.

Chemin faisant, d'Autun à Avallon, il médita la réponse, et il découvrit que son *abdication étoit une ruse de guerre.* Ainsi, il ne craint pas d'avouer qu'au moment où il signoit le traité de Fontainebleau, c'étoit avec l'intention de le violer dès qu'il en trouveroit l'occasion ; et qu'au lieu de *sacrifier* (comme il osoit s'en glorifier) son trône au bonheur de la France, il ne sacrifioit rien qu'à la nécessité, bien résolu de rentrer en France dès qu'il le pourroit, au risque d'y ramener, pour la seconde fois, toutes les armées de l'Europe, qui l'avoit traité avec une indulgence qu'il ne pouvoit espérer.

(2) Quel privilége que le droit d'aînesse dans certains cas !

» A trois lieues de Grenoble, je rencontre,
» pour la première fois, un bataillon. Ce ba-
» taillon étoit retranché sur une colline, et
» avoit ordre de n'écouter aucuns parlemen-
» taires.... Je jette ma capotte, je m'avance sous
» le retranchement. Je crie aux soldats : Me
» reconnoissez-vous, camarades? Allons, faites
» feu, tirez sur moi, sur votre empereur. A
» l'instant, les fusils sont en l'air; les soldats
» sautent par-dessus le retranchement pour
» arriver plus tôt dans mes bras.... Dès ce mo-
» ment, tout fut décidé! Le commandant de
» cette troupe n'osoit se présenter devant moi;
» je le fis venir; je le rassurai. Je ne vous en
» veux pas, lui dis-je, vous êtes un brave
» homme. Je vous connois. Servez-moi fidèle-
» ment. Un soufflet d'amitié fut toute sa puni-
» tion.... (1).

---

(1) Le ton fanfaron avec lequel Buonaparte parle de cet événement, la jactance avec laquelle il s'encense lui-même, la manière dont il mêle le vrai et le faux, tout nous fait croire qu'il y eut dans l'action qu'il s'attribue autant de charlatanisme que dans son récit, et plus de supercherie que de danger véritable.

La vérité est que le bataillon fut surpris par Buonaparte, qui arriva au galop au milieu de cette troupe, dont les lanciers avoient paralysé les mouvemens par des démonstrations d'amitié.

» A Lyon, M. le comte d'Artois faisoit tous » ses efforts pour engager la garnison à m'attaquer. Il avoit fait distribuer à chaque soldat » deux petits écus. On les avoit pris, mais on » n'étoit pas plus disposé à seconder ses désirs. » Il s'approcha d'un vieux dragon, couvert de » blessures, portant trois chevrons, et chercha » à exciter son zèle pour la cause royale. Je ne » combats pas pour les traîtres, lui répondit le » dragon; c'est l'ennemi qui vous a amené » parmi nous, que l'ennemi vous défende! Le » moment est venu de vous dire la vérité.... (1).

» J'ai passé une revue à Lyon. Ils étoient » étonnés de me voir gourmander les soldats et » les chefs : C'est comme autrefois, disoient-» ils, il passe sa revue comme avant son départ! » Pensoient-ils que je dusse flatter l'armée?

---

(1) Le dragon n'a jamais dit de pareille *vérité* au prince. Buonaparte a trouvé plaisante la petite scène dramatique qu'il a imaginée.

Le dragon savoit bien que Buonaparte avoit été renversé par l'étranger ; mais il savoit aussi que Louis XVIII avoit été *rappelé au trône de ses pères par l'amour de ses peuples*. Carnot lui-même a fait l'aveu de cette vérité jusque dans son Mémoire apologétique du régicide. Buonaparte, n'osant pas mentir contre un fait si notoire, glisse le mensonge par la bouche du dragon qu'il appelle à son aide.

» Non, ce n'est pas ainsi que je m'attache le sol-
» dat..... Il sait bien qu'un reproche ou une
» punition de ma part sont souvent une marque
» d'amitié.

» De Lyon, j'ai réglé ce qui doit être fait.
» Je casse la chambre des pairs, parce qu'elle
» est composée en partie de gens qui n'ont eu
» pour titre d'admission, que celui d'avoir
» porté les armes contre leur patrie pendant
» vingt-cinq ans. Je casse la chambre des dé-
» putés, parce que leurs pouvoirs sont expirés,
» et que n'ayant pas été réélus d'une manière
» légale, ils ne sont plus les représentans de la
» nation.

» Je supprime toute la noblesse féodale (1).
» Je dissous la maison du Roi.... Je convoque,
» à Paris, en assemblée du Champ-de-Mai, tous
» les colléges électoraux ; je réunis ainsi trois
» cent mille hommes autour de moi, et je ne

---

(1) Buonaparte connoissoit le pouvoir d'un *mot mis en sa place*. Il parle sans cesse de noblesse féodale, de monarchie féodale. Mais le gouvernement féodal étoit détruit en France depuis des siècles ; et c'est sur ses derniers débris que le trône de Louis XIV s'étoit élevé si fort et si puissant. Buonaparte seul travailloit à rétablir en France et en Europe le régime féodal, suite nécessaire d'un gouvernement militaire.

» crains point que leur vœu soit manifesté. Les » Bourbons ne l'ont pas osé, et je l'ose (1). »

Cette conversation (qu'on ne rapporte pas tout entière, mais dont on ne rapporte rien qui n'ait été dit à peu près dans les mêmes termes) dura une heure et demie.

Dix fois les trois fonctionnaires tentèrent de prendre congé. Buonaparte les retenoit toujours par quelques nouvelles questions, ou par quelque addition aux précédentes.

Il y mit, de sa part, de la gaieté, de l'abandon, un grand laissez-aller, une familiarité portée à l'excès.

Plusieurs fois il tomba dans des contradictions et des démentis qu'il se donnoit à lui-même. Mais sa physionomie mentoit plus adroitement que sa langue. Jamais elle ne trahit son secret; et l'on ne vit point sa figure, quelque mobile qu'elle fût, donner un seul démenti à ses paroles.

Quoiqu'il eût affecté beaucoup de bonhomie

---

(1) On sait que les 300,000 hommes se réduisirent à 3,000 électeurs, et qu'après cette cérémonie les affaires de Buonaparte ne se trouvèrent pas aussi avancées qu'il sembloit l'espérer lorsqu'il rendit le décret de convocation à Lyon.

et essayé de ramener, dans la personne d'un fonctionnaire, peu accommodant, bien d'autres esprits non moins récalcitrans, Buonaparte vit bien qu'il né pouvoit pas se flatter d'avoir converti ce maire, et M. Raudot fut remplacé dès le soir même.

Le vendredi 17, Buonaparte se fit apporter toutes les lettres arrivées de Paris et d'ailleurs. Il fouilla dans le secret de cette correspondance, et partit, après cette opération, le matin vers midi.

Il vint dîner à Vermanton, et coucher à Auxerre, où il fut reçu par le préfet Gamot, *qui étoit resté fidèle à son poste.*

C'est ainsi que Buonaparte qualifia la conduite de ce préfet, le premier qu'il eût trouvé *à son poste*, et qui, oubliant le serment qu'il avoit fait au Roi, courut au-devant de l'usurpateur, et vint le complimenter à la tête des autorités de la ville et du département.

BUONAPARTE A AUXERRE.

Son séjour dans cette ville, son départ, et s
marche jusqu'à Paris.

La joie que fit ressentir à Buonaparte s
entrée triomphante à Auxerre ne fut pas cc

plète ; il éprouva quelques mécomptes propres à la troubler. S'il fut réjoui par la présence d'un *préfet* qui lui étoit *fidèle*, il fut affecté bien différemment par l'absence d'un commandant fidèle au Roi, le général Boudin, qui s'étoit éloigné à l'approche de l'usurpateur, après avoir fait arrêter et conduire à Paris l'un de ses émissaires, le général Ameil (1).

Mais ce qui irrita singulièrement Buonaparte, ce fut la résistance courageuse du clergé, et surtout de son digne chef, M. l'abbé Viart, vicaire-général et curé de la cathédrale, dont

(1) Le général Ameil étoit parti de Paris avec MONSIEUR, à qui le ministre de la guerre (Soult) avoit donné cet officier comme un *homme sûr*. Mais Ameil, abandonnant le Prince à Lyon, reprit la route de Paris en qualité d'embaucheur de Buonaparte. Surpris dans cette occupation à Auxerre, il fut arrêté par les ordres du général Boudin, et conduit au château des Tuileries, et de là au ministre de la guerre, accompagné d'un aide-camp de MONSIEUR, qui lui avoit promis sa grâce.

Le duc de Feltre, apprenant ces détails, dit au général Ameil qu'il devoit la vie au Prince qu'il avoit trahi ; et que si, au lieu d'être conduit au château, il étoit arrivé directement au ministère, il n'en seroit sorti que pour paroître devant un conseil de guerre, et être passé par les armes. Il fut envoyé à l'Abbaye, d'où il sortit le 20 mars, deux heures après que le drapeau tricolore eut été placé au château des Tuileries.

la noble conduite mérite d'être rapportée en détail.

Buonaparte fut à peine arrivé, qu'il fit avertir cet ecclésiastique de se rendre à la Préfecture avec le clergé, pour lui offrir ses hommages; mais il n'obtint qu'un refus positif. Un second message, plus impératif, fut suivi d'un second refus. Un troisième message fut accompagné de menaces. M. Viart promit de se rendre. Mais le moment d'un exercice public à l'église approchoit, et le digne pasteur ne vouloit rien déranger. On se lassoit de ne pas le voir arriver: on lui donna l'ordre de se rendre de suite; mais il répondit : *Dieu avant les hommes*, et se rendit à l'église. Après l'instruction, M. le curé proposa, non aux desservans de la ville, parce qu'ils s'attachoient à faire le moins possible, mais au clergé de son église, de se rendre avec lui chez Buonaparte. Plusieurs demandèrent à être dispensés de cette visite. M. le curé les laissa libres, disant qu'il voudroit bien n'être pas nommément appelé, qu'il resteroit avec eux; quelques autres l'accompagnèrent. Arrivé à la Préfecture, on lui dit que S. M. ne donne plus audience. M. Viart, ravi, s'en revient chez lui; mais le préfet accourt et le ramène.

Après avoir attendu une demi-heure, il est introduit. M. Viart, qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il étoit venu honorer l'idole, n'avoit point pris de manteau long; il dit en entrant : « Nous sommes appelés; nous nous présentons » pour que vous nous fassiez connoître vos vo- » lontés. »

Buonaparte : « Les prêtres sont tous des » factieux. »

Le curé : « Je n'en connois point qui puis- » sent passer pour tels. »

Buonaparte : « Tous les paysans vous dé- » testent. »

Le curé : « Si vous interrogiez les classes su- » périeures de la société, vous découvririez » qu'au moins là nous obtenons quelque con- » fiance et de l'estime. »

Buonaparte : « Vous ne parlez que de » dîmes. »

Le curé : « Voilà peut-être la première fois » qu'on en parle ici, et ce n'est pas la bouche » d'un prêtre qui profère ce mot.

Buonaparte : « Les prêtres....., les prêtres; » c'est pourtant moi qui ai fait leur for- » tune.

Le curé : « Le bienfait n'est pas oublié; tou-

» tefois, qu'il soit permis de dire que cette
» fortune est insuffisante. »

Buonaparte : « Les prêtres n'ont pas davan-
» tage dans tous les Etats de l'Europe. »

Le curé : « Apparemment que dans ces di-
» vers Etats, il y a des ressources locales qui
» font que c'est assez. Il est connu qu'en France
» c'est le contraire. »

Buonaparte : « Les prêtres ne doivent point
» avoir plus; l'Evangile leur prescrit le déta-
» chement. »

Le curé : « Il le prescrit à tous; mais ils ne
» se plaignent pas. Si le peuple grossier ne
» prenoit prétexte de leur indigence pour les
» moins honorer, et si le succès de leur minis-
» tère n'en étoit pas compromis, ils se tairoient
» là-dessus. »

Buonaparte : « Assez, assez, c'est assez. »

Le curé : « Vous-même, cependant, vous
» avez tellement reconnu que ce n'est point
» assez, que vous avez permis d'avoir recours à
» la voie des supplémens.

Buonaparte : « Allez. Retirez-vous. »

A ces mots prononcés avec colère, et ac-
compagnés d'un geste du pied, le curé leva la

main en disant : « Béni soit celui qui nous » humilie ! » et se retira (1).

Le samedi 18, Buonaparte embrassa le maréchal Ney, qui, dix jours auparavant, prenant congé du Roi, et partant pour aller combattre Buonaparte, avoit dit à S. M., en baisant sa main : « *Sire, j'espère bien de le ramener dans une cage de fer* (2). »

Retraçons en peu de mots la conduite du maréchal dans l'espace de ces dix jours : Parti le 8 de Paris, le maréchal Ney arriva le 10 au matin à Besançon. Il trouva les troupes parties et en marche sur Lyon. Il en informa de suite le ministre de la guerre et MONSIEUR. Il prioit

(1) M[gr] le duc d'Angoulême a vengé l'intrépide pasteur de cet honorable mépris par l'accueil qu'il lui fit lors de son passage à Auxerre, au mois de novembre 1815. Après une courte harangue, dans laquelle ce digne ecclésiastique fit contraster le bon prince avec le tyran, par la différence des deux passages : « Je sais, lui répondit Son Altesse Royale, » je sais, M. le curé, votre parfaite tenue : ce n'est pas à » vous qu'il faut recommander de chérir et de servir le Roi. » Ces mots aimables furent dits de l'air le plus gracieux. Puis prenant un air sévère, et se tournant vers la foule des fonctionnaires, où s'en trouvoient plusieurs qui avoient été au devant de Buonaparte : « C'est ainsi, dit Son Altesse Royale, » que chacun auroit dû faire. »

(2) Déposition du prince de Poix et du duc de Duras, dans le procès du maréchal Ney.

S. A. R. de *l'employer près d'elle, et à l'avant-garde.*

Le 11, il apprit, par M. de Maillé, l'entrée de Buonaparte à Grenoble, et la retraite de MONSIEUR sur Roanne.

A cette nouvelle il se mit en marche sur Lyon. Il manda au ministre que son dessein étoit de faire occuper Màcon et Bourg : « Je » n'hésiterai pas, écrivoit-il à S. Exc., à atta- » quer l'ennemi, si j'en trouve l'occasion. Je » me tiendrai en communication avec S. A. R. » à Roanne, et agirai de concert pour le bien » du service du Roi. »

Arrivé à *Poligny*, il dit au sous-préfet que « *rien n'est encore désespéré.* »

A la poste de *Quingey* il rencontra M. de Saint-Amour, officier d'ordonnance, et M. de Saurans, aide-de-camp de MONSIEUR, et s'efforça de les rassurer sur les dispositions des soldats dont ces officiers étoient fort effrayés. « Il faudra bien, leur dit le maréchal, qu'ils se » battent. Je prendrai moi-même un fusil de » la main d'un grenadier; j'engagerai l'action, » et je passerai mon sabre au travers du corps » du premier qui refusera de me suivre. »

Le 12, le maréchal arriva, de grand matin,

à Lons-le-Saulnier, et écrivit au ministre de la guerre : « Je forme deux divisions des troupes » que je rassemble ici : la première sera com» mandée par le général Bourmont, et la se» conde par le général Mermet. » Il donna avis des mêmes dispositions aux maréchaux Suchet et Oudinot, et au général Heudelet, commandant à Dijon. Il termina la journée par une seconde lettre au ministre de la guerre; Il mandoit à son Excellence : « Il seroit bien » essentiel d'adopter un chiffre pour la cor» respondance, afin que si les lettres venoient » à se perdre *l'ennemi ne pût pas en profiter.* »

Le 13, nouvelle dépêche au ministre de la guerre, contenant des détails sur les mouvemens de ses troupes.

Il enjoint au maire de Dôle de faire entrer les volontaires de la garde nationale dans la forteresse d'Auxonne.

Il envoie des agens à Lyon et à Châlons, pour connoître les forces de l'ennemi. Il écrit à MONSIEUR par M. de Saurans; il mande aux maréchaux Suchet et Oudinot : « Nous » sommes à la veille d'une grande révolution, » et ce n'est qu'en coupant le mal dans sa ra» cine qu'on pourroit espérer de l'éviter. »

Il recommande au général Heudelet de « bien surveiller le cours de la Saône, jusqu'à » Villefranche. »

Il termine la journée du 13 par une deuxième lettre au ministre de la guerre.

Dans la nuit du 13 au 14, le maréchal reçoit les émissaires de Buonaparte, qui lui remettent de sa part l'ordre de marcher sur Mâcon ou sur Dijon.

A quatre heures du matin, le maréchal reçoit la visite du préfet de l'Ain (le baron Capelle), qui lui annonce la défection de son avant-garde à Bourg, les événemens de Grenoble, de Lyon, et l'arrivée de l'avant-garde de Buonaparte à Mâcon : « *Ceci*, dit le ma» réchal, *retentira jusqu'au Kamtchatka.* »

Dans la matinée, le maréchal donne au général Bourmont l'ordre de faire prendre les armes à toutes les troupes, parce qu'il vouloit les haranguer.

Cet ordre étant exécuté, le maréchal parlant au général Bourmont tête à tête, lui tint un langage que l'histoire, encore incertaine, ne peut recueillir, des déclarations contraires des interlocuteurs (1). La conversation se re-

(1) Voici la déposition de M. de Bourmont : « Le 14 au matin, me trouvant seul avec le maréchal, il me dit : Vous

nouvela devant le général Lecourbe, et, après une demi-heure de discussion, le maréchal,

---

» avez lu les proclamations de l'empereur ; elles sont bien » faites ; ces mots : *La victoire marche au pas de charge*, feront » un grand effet sur le soldat ; il faut bien se garder de les » laisser lire aux troupes. — Sans doute, lui dis-je. — Mais » *ça va mal*, ajouta-t-il ; *n'avez-vous pas été étonné de vous* » *voir ôter la moitié du commandement de votre division*, *et* » *de recevoir l'ordre de faire marcher vos troupes par deux ba-* » *taillons et trois escadrons ! C'est de même dans toute la* » *France ; toute l'armée marche comme cela. C'est une chose* » *finie absolument*.

» Je ne l'avois pas compris. Le général Lecourbe entra. *Je* » *lui disois que tout étoit fini*, dit-il au général Lecourbe. » Celui-ci parut étonné. *Oui*, ajouta le maréchal, *c'est une* » *affaire arrangée ; il y a trois mois que nous sommes tous* » *d'accord. Si vous aviez été à Paris*, *vous l'auriez su comme* » *moi*.... Je dis au maréchal, qu'il étoit très-extraordinaire » qu'il proposât d'aller rejoindre celui contre lequel il devoit » combattre. Il me répondit, qu'il m'engageoit à le faire ; » mais que j'étois libre. Le général Lecourbe lui répondit : » Je suis ici pour servir le Roi et non Buonaparte ; jamais il » ne m'a fait que du mal, et le Roi ne m'a fait que du bien. » Je veux servir le Roi, j'ai de l'honneur. — *Et moi aussi*, » répondit le maréchal, *j'ai de l'honneur ; mais je ne veux* » *plus être humilié ; je ne veux plus que ma femme revienne* » *chez moi les larmes aux yeux ; des humiliations qu'elle a* » *reçues dans la journée. Le Roi ne veut pas de nous*, *c'est* » *évident ; ce n'est qu'avec Buonaparte que nous pouvons avoir* » *de la considération... Venez*, *général Lecourbe ; vous avez* » *été maltraité*, *vous serez bien traité*. Le général Lecourbe » répondit que c'étoit impossible, qu'il alloit se retirer à la

accompagné des deux généraux, se rendit sur l'esplanade, où les troupes étoient assemblées sous les armes, et ayant fait faire le cercle, leur lut le fameux ordre du jour, commençant par ces mots : « *La cause des Bourbons est à » jamais perdue !* et finissant par ceux-ci : » *Je veux vous conduire à cette phalange*

» campagne. Une petite discussion s'éleva entr'eux ; enfin, » une demi-heure après il prit un papier sur la table *Voilà » ce que je veux lire aux troupes*, dit-il, et il lut la procla- » mation. Le général Lecourbe et moi nous nous sommes » opposés à ce qu'il vouloit faire ; mais persuadés que si tout » étoit arrangé il avoit pris des mesures pour empêcher cë » ce que nous pourrions entreprendre, sachant que les » troupes, déjà fort ébranlées par les émissaires de Buona- » parte, avoient en lui une grande confiance (car c'étoit » de tous les généraux celui qui possédoit le plus la con- » fiance de toute l'armée), nous résolûmes d'aller sur la » place. Nous étions affligés et tristes ; les officiers d'infan- » terie nous dirent qu'ils étoient bien fâchés de cela ; que, » s'ils l'avoient su, ils ne seroient pas venus. Après la lec- » ture, les troupes défilèrent aux cris de *vive l'empereur !* et » se répandirent en désordre dans la ville. »

Telle est la déposition de M. de Bourmont, confirmée par celle du général Lecourbe. Le marechal Ney, au contraire, a soutenu « qu'il avoit été entraîné et jeté dans le » précipice par des hommes à qui il croyoit une ancienne » affection pour lui, et qui n'ont pas eu assez d'énergie » pour lui dire : Vous AVEZ TORT. » (*Vie du maréchal Ney*, pag. 277 et suiv.)

» *immortelle que l'empereur Napoléon con-*
» *duit à Paris.* » (Voyez les *Pièces justificatives.*

Après la lecture le maréchal réunit à dîner son état-major. Le repas fut court, les convives mornes et pensifs (1).

Le soir, le maréchal dicta l'itinéraire à suivre pour conduire ses troupes à Buonaparte; il partit, et arriva à Dôle le 15.

Il y trouva un de ses aides-de-camp, M. Clouet, qui venoit le joindre, et qui, apprenant les événemens de la veille, lui écrivit que sa santé ne lui permettoit pas de continuer son service, et partit le lendemain avec M. de Bourmont pour Paris, où ils arrivèrent le 18 au soir.

Pendant son court séjour à Dôle, le maréchal exhorta tous les fonctionnaires publics de cette ville à se rallier à une cause qui alloit bientôt, disoit-il, devenir celle de la France.

Le 17, le maréchal arriva à Dijon, et, apprenant la marche de Buonaparte sur Auxerre,

---

(1) D'après la déposition de M. de Bourmont. Le maréchal Ney a soutenu, au contraire, qu'*il étoit sombre, et la table gaie.* (*Vie du maréchal Ney*, pag. 281.)

il se dirigea vers la même ville, où il arriva le 18 à midi. Il se fit précéder d'une lettre, dans laquelle il sommoit Buonaparte de « ne plus » prendre les armes que pour maintenir nos » limites et de faire le bonheur du peuple. »

Précédé de cette lettre, le maréchal entra chez Buonaparte, qui le reçut dans ses bras. Ils passèrent ensemble la revue des troupes que chacun d'eux avoit amenées.

La revue fut suivie d'un dîner, où il y avoit quinze personnes, Cambronne, Labedoyère, Bertrand, Drouot, Brayer, un colonel d'artillerie, Alix, un colonel polonais; pendant ce dîner Buonaparte annonça que son rétour étoit une affaire de longue combinaison: « Il » parla avec détail de ce qui s'étoit passé à » Paris, et s'entretint des plus grandes choses » comme des plus petites. Il savoit, par exemple, » ce qui s'étoit passé au dîner du Roi à l'Hô- » tel-de-Ville, faisant remarquer que les » maréchaux n'y avoient pas eu de place.... Il » cita plusieurs femmes de maréchaux comme » n'y ayant point été invitées.

» Il parla de la cérémonie funèbre du 21 » janvier. Il demanda ce que faisoit Soult, » et pourquoi ce ministre avoit coupé les di-

» visions militaires en deux, en envoyant deux
» lieutenans-généraux pour chaque division,
» de manière que chacun d'eux correspondoit
» directement avec le ministre, qui avoit
» ainsi des gens qui étoient à lui, et d'autres
» qui étoient au Roi. » (*Procès du maréchal Ney devant le conseil de guerre. — Quotidienne du* 10 *novembre* 1815.)

Le samedi 18, Buonaparte se reposa à Auxerre, attendant l'arrivée de ses troupes, et des nouvelles de Paris. Il savoit que le maréchal Soult étoit remplacé par le duc de Feltre, et il pouvoit n'être pas sans inquiétude sur les suites de cet incident.

C'est ici le lieu de retracer quelques traits du tableau qu'offroit la capitale, depuis que la fatale nouvelle y étoit parvenue.

Elle fut connue du gouvernement, le dimanche 5, commença à se répandre le lundi 6, et fut annoncée officiellement dans le Moniteur du 7, où parut l'ordonnance du Roi contre Buonaparte, et celle qui convoquoit les deux chambres. Une nouvelle si singulière ne fut d'abord qu'une matière à plaisanteries dans les sociétés, et le texte d'une foule d'adresses de la

part des autorités civiles et militaires; mais avant la fin de la semaine, on apprit l'entrée de Buonaparte à Grenoble.

Les adresses, les ordonnances, et les articles les plus vigoureux continuèrent à remplir les feuilles publiques.

Les gardes nationales furent organisées, et les conseils-généraux convoqués.

Une mesure bien plus extraordinaire fut le rappel des officiers à la demi-solde, classe de mécontens qui avoient été exaspérés par leur retraite forcée, et encore plus par la conduite brutale du ministre à leur égard.

On fut donc bien surpris de voir armer de tels défenseurs pour le soutien du trône, et cette mesure acheva de soulever l'opinion contre un ministre qui déjà avoit compromis l'autorité royale dans plusieurs actes tels que l'accusation d'Excelmans, qui n'avoit abouti qu'au triomphe de l'accusé.

On ne se fia plus au royalisme affecté d'un homme qui, d'une main, avoit préparé un monument aux victimes de Quiberon, et de l'autre avoit repoussé des officiers qu'il rappe-

loit. Loin d'être rassuré par l'ordre du jour que ce ministre donna le 8 mars, on y trouvoit, en y réfléchissant, de nouvelles preuves de sa dissimulation profonde. Buonaparte y étoit traité *d'usurpateur* et *d'aventurier*, épithètes aussi vraies en elles-mêmes, qu'elles étoient fausses dans la bouche d'un homme connu par sa rapacité et même par des projets sur la couronne de Portugal : toutes choses qui n'annoncent pas une si grande horreur pour l'usurpation.

Le ministre fut attaqué fortement dans un comité secret de la chambre des députés. Instruit de cette dénonciation par ses affidés, il courut chez le Roi pour lui remettre sa démission.

Sa Majesté, pleine d'une noble confiance, la refusa. Mais le ministre qui, sans doute, n'avoit plus rien à faire dans une cause dont il voyoit l'issue assurée, et qui cependant vouloit se retirer avec toutes les apparences de la fidélité, persista à demander sa retraite, et l'obtint dans le moment. C'étoit le samedi 11.

Le même jour le portefeuille fut remis au duc de Feltre. La joie de cette nouvelle fut fort augmentée par un bruit répandu le même

jour, que « M. le duc d'Orléans, à la tête de » vingt mille hommes, avoit repoussé Buona» parte au-delà de Bourgoin. »

Mais cette douce illusion ne fut pas de longue durée. Elle s'évanouit promptement par le retour du prince, arrivé à Paris le jour même où les journaux publioient sa victoire. (Voyez les journaux du 12.)

MONSIEUR arriva le 13, et ce retour fut le signal d'un désespoir général ; on apprit que Buonaparte étoit à Lyon. On vit que les obstacles qu'on lui opposoit, se convertissoient en moyens, et ne faisoient que hâter sa marche au lieu de la retarder. Dès lors, tout parut perdu sans ressource : on avoit une armée, et on ne pouvoit pas y compter. Le temps manquoit pour en former une autre ou pour armer les citoyens. Vainement le Roi fit entendre à cette armée le langage le plus paternel, et lui montra les suites funestes qu'auroient les succès éphémères de l'usurpateur. Les accens les plus touchans étoient un remède bien foible contre les progrès de la défection, et il ne sembloit pas qu'il y eût de digue capable d'arrêter ce torrent.

Cependant, au milieu de cet affreux dé-

sespoir, on apprend tout à coup que l'entreprise de Lefebvre-Desnouettes avoit échoué au moment où il marchoit sur Paris : que le général Drouet avoit été arrêté à Lille; les frères Lallemand à la Ferté-Milon; et les nouvelles rassurantes du Nord viennent faire diversion à celles du Midi.

On crut tenir, avec les coupables arrêtés, les fils de la conspiration qui ramenoit Buonaparte. On espéra qu'il seroit déconcerté par cette découverte.

Le duc de Feltre vint communiquer à la chambre des députés, avec ces nouvelles, toute la confiance qu'inspiroit son noble dévouement.

« Je suis, dit-il, entré au ministère dans
» un moment des plus critiques; alors le gé-
» néral Lefebvre-Desnouettes marchoit sur
» Paris, et l'on assuroit qu'il seroit le soir
» même à Senlis. Il eût été lâche de refuser le
» portefeuille; je l'ai pris.... Parce que je suis
» fidèle au Roi, parce que je suis fidèle à la
» nation, et que dans toutes les circonstances
» de ma vie, j'ai scrupuleusement rempli tous
» mes engagemens.

» Vous savez sur quel ordre illégal le gé-

» néral Lefebvre-Desnouettes est parti pour
» Noyon, avec les chasseurs royaux. Entraîné,
» sans doute, par quelques moyens dignes de
» *Buonaparte et de sa séquelle*, ce corps
» marchoit sur Paris. Le maréchal Mortier
» s'est trouvé là comme par miracle; il a fait
» connoître à nos braves égarés quelle étoit
» leur erreur, et les a fait retourner dans leur
» garnison.

» J'ai donné ordre d'arrêter partout où on
» pourra le trouver, l'infâme Lefebvre-Des-
» nouettes. Les deux frères Lallemand et
» quelques-uns de leurs complices sont entre
» les mains de la gendarmerie. »

Ces nouvelles ramenèrent quelque sécurité dans les esprits consternés.

Le 14, la chambre des députés vota une récompense nationale aux garnisons de la Fère, Lille, Cambrai, Antibes (1), ainsi qu'aux maréchaux Mortier et Macdonald, qui l'un et l'autre opposèrent un noble refus à l'élan de la reconnoissance.

---

(1) On a pu juger, d'après les détails que nous avons donnés page 27, et dont nous garantissons l'exactitude, que cette récompense nationale étoit due, non à la garnison, mais aux habitans d'Antibes; aussi leur a-t-elle été décernée par une ordonnance du Roi.

Le ministre de l'intérieur annonça que le maréchal Ney « toit à Lons-le-Saulnier, diri-
» geant sur Lyon un corps de troupes de
» ligne et de gardes nationales animées du
» meilleur esprit, et impatientes de se mesurer avec Buonaparte (c'étoit ce jour même que ce maréchal consommoit sa trahison.)

Le 15, il y eut un comité secret à la chambre des députés. On apprit le départ de Buonaparte de Lyon, et ses progrès en Bourgogne.

On fut ainsi ballotté pendant plusieurs jours entre la crainte et l'espérance: il sembloit même quelquefois que la France changeât de fortune à chaque quart d'heure.

Le jeudi 16, ces émotions si vives, si rapides, si contraires, se renouvelèrent dans la séance royale qui les fit éprouver toutes à la fois:

« .... J'ai revu ma patrie, dit le Roi, je l'ai
» réconciliée avec toutes les puissances étran-
» gères qui seront, n'en doutez pas, fidèles
» aux traités qui nous ont rendu la paix.

» J'ai travaillé au bonheur de mon peuple;
» j'ai recueilli, je recueille tous les jours les
» marques les plus touchantes de son amour;
» pourrois-je à soixante ans, mieux terminer

15.

adresses. Celle des députés étoit terminée par le passage suivant, où l'on reconnoîtra l'esprit des Bedoch et des Dumolard, qui ne voyoient dans ces circonstances critiques qu'une belle occasion pour arracher à l'autorité royale une *réponse à toutes les inquiétudes* des révolutionnaires, c'est-à-dire un choix de ministres pris dans leur rangs.

« Tandis que les chambres prêteront, au » gouvernement qui doit sauver la France, » la force de la nation tout entière, vos fi» dèles sujets sont convaincus que le gouver» nement concourra au salut public, en se » confiant à des hommes énergiques à la fois » et modérés, dont les noms seuls soient » une garantie pour tous les intérêts, une ré» ponse à toutes les inquiétudes ; à des hommes » qui, ayant été à diverses époques les dé» fenseurs des principes de justice et de li» berté, qui sont dans le cœur de V. M., et » forment le patrimoine de la nation, sont » tous également solidaires de la stabilité du » trône et des principes que l'ennemi public » vient anéantir. »

S. M. répondit :

« Je reçois avec une vive satisfaction l'ex-

» pression des sentimens de la chambre des
» députés, et du concours qu'elle me promet
» dans ces circonstances difficiles : de mon
» côté, elle peut être sûre que les instrumens
» que j'emploierai seront toujours dignes de
» la patrie et de moi. »

Le Moniteur du 18 annonça l'arrestation du général Ameil, et celle de deux complices des généraux Lallemand.

Il confirma la nouvelle importante « que
» les souverains de l'Europe réunis au congrès
» avoient proclamé Buonaparte hors la loi des
» nations. »

Deux détachemens des compagnies rouges et des gardes-du-corps, envoyés en reconnoissance, étoient en route pour Montereau, précédés de deux fourriers (M. Javel et M. Camboulas), qui y arrivèrent à neuf heures du matin pour faire les logemens.

Comme ils passoient sur le pont de l'Yonne, ils y trouvèrent un détachement de quinze lanciers du régiment de Berry, le 6ᵉ, commandés par un officier qui leur dit : « Vous
» ignorez peut-être que nous venons de nous
» déclarer pour l'empereur? Vous serez libres
» de retourner à Paris, mais après que

» vous aurez parlé au colonel Galbois. »

L'un des deux gardes, M. Javel, connoissoit le colonel : il savoit aussi que cet officier avoit été comblé des bontés de M[gr] le duc de Berry. Ce double motif le décida à l'aller voir, ne doutant pas de sa fidélité, espérant d'ailleurs qu'il lui donneroit quelques renseignemens positifs sur la situation des affaires. L'entrevue eut lieu; mais le premier objet qui frappa les regards du garde en abordant M. Galbois, fut la croix de la Légion-d'Honneur avec l'aigle substituée à l'effigie de Henri IV.

A ce signe, M. Javel voulut se retirer sans achever d'entendre le colonel, qui balbutia quelques paroles de justification. Le colonel le retint par force, en lui disant quil étoit son prisonnier. M. Javel, éclatant en reproches sur sa trahison envers le Roi, et sur sa perfidie à son égard, sortit malgré lui, et vint rejoindre son camarade. Mais l'un et l'autre furent arrêtés au signal qu'en donna le colonel à quelques lanciers, et conduits en lieu de sûreté. Le lendemain dimanche, à quatre heures du soir, ils parvinrent à s'échapper, et regagnèrent Paris, laissant non-seulement leurs armes et

leurs chevaux, mais encore leurs effets personnels, que les lanciers leur avoient enlevés. (1)

Le 18, proclamation du Roi, ainsi conçue:

LE ROI A L'ARMÉE FRANÇAISE.

« Officiers et soldats,

» J'ai répondu de votre fidélité à toute la
» France ; vous ne démentirez pas la parole
» de votre Roi. Songez que si l'ennemi pou-
» voit triompher, la guerre civile seroit aussitôt
» allumée parmi nous, et qu'à l'instant même
» plus de trois cent mille étrangers, dont je
» ne pourrois plus enchaîner les bras, fon-
» droient de tous les côtés sur notre patrie.
» Vaincre ou mourir pour elle, que ce soit
» là notre cri de guerre.

---

(1) Voici de quelle manière ce fait est raconté dans la relation officielle de Buonaparte : « L'empereur vint à Auxerre,
» où le préfet Gamot étoit resté fidèle à son poste. Le brave
» 14e avoit foulé aux pieds la cocarde blanche. L'empereur
» apprit que le 6e de lanciers avoit également arboré la co-
» carde tricoloré, et se portoit sur Montereau pour garder
» ce pont contre un détachement des gardes-du-corps qui
» vouloit le faire sauter. Les jeunes gardes-du-corps, n'étant
» pas encore accoutumés aux coups de lances, prirent la
» fuite à l'aspect de ce corps, et on leur fit deux prison-
» niers. »

» Et vous, qui suivez en ce moment d'autres
» drapeaux que les miens, je ne vois en vous
» que des enfans égarés : abjurez donc votre
» erreur, et venez vous jeter dans les bras de
» votre père ; et j'y engage ma foi, tout sera
» sur-le-champ mis en oubli.

» Comptez sur toutes les récompenses que
» votre fidélité et vos services vous auront
» méritées.

LOUIS.

» Ce 18 mars 1815. (Imprimé sur l'original écrit de la main
» du Roi.) » (*Moniteur du* 19.)

Le maréchal duc de Bellune, gouverneur de la 2e division militaire, adressa à MM. les colonels des régimens de son gouvernement, une circulaire qu'il terminoit ainsi :

Dites aux troupes que si « oubliant ce
» qu'elles doivent à la patrie et à leur Roi,
» elles commettoient la lâcheté de se livrer
» aux rebelles, elles verroient sous peu les
» troupes étrangères sur notre territoire, toutes
» les horreurs d'une guerre dont elles seroient
» la cause, et la perte honteuse et irréparable
» de l'honneur national..... »

Buonaparte lisoit les journaux de Paris à Auxerre, et quelque confiance qu'il pût avoir

dans les moyens de séduction, qui devoient rendre inutiles les mesures prises contre lui, il est impossible qu'il ne conçût pas quelque frayeur à la lecture de tant de Philippiques éloquentes que chaque jour voyoit éclore, et dont chacun de ses pas vers Paris sembloit redoubler l'énergie. Vainement l'imposture et la perfidie, comme deux compagnes fidèles, l'escortoient sans cesse, et lui frayoient en quelque sorte le chemin de la capitale ; réduit à se contempler chaque jour dans tant de portraits vigoureux, où les couleurs, quoique sombres et chargées, n'ôtoient rien à la vérité de la ressemblance, il devoit sentir qu'à mesure que la trahison grossissoit ses rangs, l'opinion armoit contre lui une puissance plus terrible que tous les bataillons; aussi le nombre et l'audace de ses satellites n'empêchoient pas qu'il n'éprouvât dans cette marche, qu'il appeloit *triomphale*, plus de terreur qu'il n'en inspiroit ; et ce sentiment peut seul expliquer le retard de sa marche qu'il suspendit pendant trois jours à Auxerre.

Le dimanche 19, il quitta cette ville, et se dirigea vers Joigny, où il fut reçu par les autorités qui, à l'exemple du préfet, vinrent à sa rencontre.

Il s'arrêta une heure dans cette dernière ville, et continua sa route pour Sens, où les divers fonctionnaires se présentèrent aussi pour le complimenter. Mais il ne fit que changer de chevaux, et il envoya au maire (M. le comte de Laurencin *) un officier d'ordonnance, pour lui dire combien il regrettoit de ne pouvoir faire une halte à Sens; mais qu'il se rendoit en hâte à ses avant-postes *pour arrêter l'effusion du sang.*

Buonaparte avoit, dans sa vie, fait bien des pas qui n'avoient pas eu pour but d'arrêter l'effusion du sang. C'est donc après avoir répandu celui de plusieurs millions d'hommes, qu'il se hâte de courir à ses avant-postes *pour arrêter l'effusion du sang.*

Mais il ne fut pas très-heureux dans l'exécution de ce projet tardif de philanthropie.

Arrivé de nuit à Pont-sur-Yonne, il y trouva un bateau, chargé de ses troupes, qui s'étoit *garé* à cause de la nuit, et qui attendoit le jour pour continuer sa navigation. Buonaparte, à qui ce retard ne plaisoit pas, demanda aux mariniers *s'ils avoient peur*

* Aujourd'hui membre de la Chambre des Députés.

de se mouiller. Cette parole fut entendue des soldats, qui forcèrent les mariniers à remettre à la voile. Mais à peine le bateau se fut-il éloigné de quelques toises, qu'on le vit couler bas. Soixante soldats, un colonel et plusieurs officiers furent noyés.

Buonaparte, témoin impassible de l'événement, ne fut pas, sans doute, insensible aux cris de *vive l'empereur*, que cette troupe fit entendre en se noyant. Ces cris, toutefois, durent lui rappeler ceux qu'il entendit à Châlons, et qui lui firent dire : *ce ne sont pas des cris, c'est de la rage.*

Cet événement, qui fut passé sous silence dans la relation officielle de Buonaparte, ne l'empêcha pas de prendre quelques heures de repos à Pont-sur-Yonne; et nos mémoires ne nous apprennent pas si son sommeil en fut troublé.

Le lundi 20, il partit à une heure du matin, et arriva à quatre à Fontainebleau. Il trouva le préfet de Seine et Marne, M. de Plançy, non moins *fidèle à son poste* que celui de l'Yonne.

Pendant que Buonaparte marchoit vers Fontainebleau, les troupes de la garnison de Paris, parties la veille à 9 heures du matin, et

échelonnées sur cette route, reçurent l'ordre de se replier sur la capitale, et sur Saint-Denis.

A huit heures du matin, les trois brigades étoient réunies à *Ris*, et formées en masse sur trois lignes.

Pendant cet intervalle, les régimens de cavalerie cantonnés sur les deux rives de la Seine s'étoient successivement insurgés et portés au-devant de Buonaparte. Plusieurs colonels, fidèles à leurs sermens, firent de vains efforts pour faire rentrer ces mutins dans le devoir; ils eurent la douleur de se voir abandonnés, et se retirèrent avec un petit nombre d'hommes. D'autres, comme celui du 6[e] des lanciers, avoient donné eux-mêmes l'exemple de la révolte.

A neuf heures du matin, au moment où la division d'infanterie alloit se remettre en marche, le colonel du régiment de la Reine, 2[e] d'infanterie légère (M. Dorsenne) ayant donné le signal à ses soldats, en tirant son épée, et criant *vive l'empereur*, ils élevèrent leurs schakos au bout des baïonnettes, en répétant le cri de leur chef. A son exemple, ils arrachèrent leurs cocardes blanches, et arborèrent les couleurs de

la sédition. Il s'adressa, en même temps, au régiment du Roi, 1er d'infanterie légère, formé près du sien, et chercha à l'entraîner par ses exhortations et ses invectives; mais les unes et les autres furent méprisées. Ce régiment demeura immobile, et n'écouta que la voix de ses chefs. Le régiment du Roi, 1er d'infanterie de ligne, conserva la même attitude : mais celui de la Reine, 2e d'infanterie de ligne, fut bientôt entraîné par le mauvais exemple du 2e léger; et le général Montesquiou de Fezensac fit d'inutiles efforts pour le faire rentrer dans l'ordre.

Cependant le général commandant la division, pour arrêter les progrès de l'insurrection, et conserver intacts les régimens qui n'y avoient pas pris part, les fit mettre en mouvement. Ils se séparèrent des rebelles, et marchèrent, dans le meilleur ordre, jusqu'à Fromenteau, où on fit halte pour recevoir des vivres, attendu que, depuis le départ de Paris, on ne s'étoit pas arrêté deux heures de suite. On avoit appris, à *Ris*, le départ du Roi et des princes; mais on ignoroit quelle direction ils avoient prise. Cependant, l'ordre de se rendre à Saint-Denis fit présumer que S. M. s'étoit retirée derrière l'Oise, et que l'armée commandée par

le général Rapp se réuniroit, sur cette rivière, aux débris de la garnison de Paris.

Des officiers furent, en conséquence, expédiés à Saint-Denis, pour avoir des nouvelles du général Maison; mais ils furent arrêtés dans cette ville par des officiers en demi-solde, dits du *bataillon sacré*, qui arrêtèrent aussi des voitures d'équipages appartenant à S. A. R. le duc de Berry (1).

Pendant la halte à Fromenteau, des courriers de Lavalette passèrent, au galop, en annonçant qu'ils alloient trouver Buonaparte à Fontainebleau; qu'il étoit attendu dans Paris, et que tout étoit terminé dans cette ville, qui avoit pris la cocarde tricolore.

On sentit alors qu'il seroit dangereux de

(1) Une compagnie de carabiniers du regiment du Roi, infanterie légère, restée au quartier-général à Saint-Denis, sauva le général Maison de la fureur des officiers en demi-solde qui vouloient le sacrifier. Ils firent tous leurs efforts pour corrompre les officiers et les soldats auxquels ils arrachoient leurs cocardes blanches; mais ces braves gens les ramassoient et les replaçoient aussitôt à leurs schakos sans répondre et sans quitter leurs rangs; ces officiers du bataillon sacré, trompés dans leur attente, tournèrent leur rage contre cette compagnie, qui resta inébranlable jusqu'à ce que leur général fût mis en sûreté.

traverser Paris avec des troupes harassées de fatigue et de besoin; et qu'il seroit presque impossible d'empêcher les soldats de quitter leurs rangs, et d'entrer dans les auberges.

On proposa de tourner cette ville, ou de marcher sur Saint-Germain ou Poissy pour gagner l'Oise; mais l'ordre d'aller à Saint-Denis étoit tellement précis, qu'on ne pouvoit se dispenser de le mettre à exécution.

On continua donc la retraite sur Villejuif, avec le peu de cavalerie qui n'eût pas abandonné ses chefs. Avant d'arriver à ce village, le duc de Vicence, Caulaincourt, et une vingtaine de généraux, s'adressèrent successivement aux divers régimens pour les faire rétrograder sur Fontainebleau; mais ce fut en vain. Un morne silence, et quelques cris de *vive le Roi!* furent la seule réponse qu'il en obtint.

On arriva à Villejuif. Au sortir de ce village, le régiment du Roi, infanterie de ligne, reçut l'ordre de se former la droite en tête.

A peine fut-il formé, qu'il fut abordé par deux généraux (dont l'un étoit Sébastiani) arrivant de Paris, ventre à terre, en criant *vive l'empereur*.

Le 1er régiment, toujours immobile, ne ré-

pondit à ce cri que par le silence de la stupeur; mais le général Sébastiani, sans être déconcerté par ce silence, appelle les officiers au centre. Plusieurs s'y rendent, pendant que d'autres se retirent. Il n'est pas nécessaire de dire qu'entre ces derniers se trouva le général de Fezenzac, dont la conduite est connue. Mais ce qui l'est moins, et qui mérite d'être rapporté en détail, c'est l'exemple de fidélité et de courage qui fut donné par un jeune lieutenant du régiment du Roi (infanterie de ligne).

Cet officier, appelé M. Négré de Massals, désespéré de la défection dont il étoit témoin, sort des rangs au moment où il la voit consommée, paroît devant la ligne, arrache ses épaulettes, les foule aux pieds, au cri de *vive le Roi!* et, reprochant aux parjures leur trahison: « Que » ceux, leur dit-il, qui se sentent humiliés de » ce que je viens de faire sortent des rangs; je » suis là. » Ceux qui partageoient ses sentimens de fidélité, sans avoir le courage de les manifester, respectèrent son désespoir; les traîtres en tremblèrent, et le jeune officier rentra seul dans Paris (1).

(1) Il se rendit dans le département du Tarn, où il continua de servir la cause royale.

Il est aujourd'hui capitaine dans le 5e régiment de la garde royale.

Depuis Villejuif jusqu'à Paris, les débris de la garnison restés fidèles marchèrent à travers une double haie de la plus vile populace qui avoit été soudoyée, et qui portoit en triomphe des aigles et des drapeaux tricolores, et cherchoit à entraîner les soldats.

Enfin ils rentrèrent dans Paris. Ce fut alors seulement, que les régimens furent prévenus *qu'on n'avoit plus d'ordre à leur donner, et qu'on leur conseilloit de rentrer dans leurs casernes respectives*, où ils se rendirent.

Les Suisses seuls continuèrent leur retraite sur Saint-Denis, sans que la défection eût pu se glisser dans leurs rangs, et leur débaucher un seul homme.

On les vit arriver à la porte Saint-Antoine, et continuer leur route par les boulevards, qu'il traversèrent dans le plus grand silence, l'œil morne, le visage abattu, le désespoir peint dans les traits, et offrant, par cette attitude, un contraste singulier avec la joie féroce et bruyante de la populace qui les suivoit aux cris de *vive l'empereur*.

Les divers mouvemens qu'on fit faire aux troupes de la garnison de Paris sembleroient prouver qu'après la nouvelle défection du ma-

réchal Ney, on n'avoit plus de confiance en elles (opinion qui ne fut que trop justifiée par le grand nombre), et qu'on ne les fit marcher constamment que pour les occuper et les empêcher de rentrer dans Paris avant le départ du Roi.

La défection du maréchal Ney, qui détermina le départ du Roi, fut connue le 18, par sa proclamation du 13; mais cette pièce étoit encore regardée comme apocryphe dans le Moniteur du 19. « Buonaparte, lisoit-on dans ce » journal, accuse l'honneur des maréchaux » dont la loyauté est la plus connue et la » mieux assurée, et dont il ose publier de pré» tendues proclamations. »

Il étoit, en effet, bien permis de révoquer en doute l'authenticité d'un pareil monument de trahison et d'infamie : il fallut que Ney lui-même, serré dans les bras de Buonaparte, vînt, par de tels embrassemens, confirmer une nouvelle qui, jusque-là, devoit paroître incroyable. On apprit, le 19, qu'il étoit arrivé à Auxerre le 18, et dès ce moment le départ du Roi fut résolu.

S. M. assista, ce même jour, à la messe, dans sa chapelle.

A quatre heures, elle se rendit au Champ-de-Mars, accompagnée de S. A. R. MONSIEUR, pour passer en revue une partie de sa maison.

A neuf heures, le prince de Poix, en donnant le mot d'ordre au commandant du poste de la garde nationale qui, seule, faisoit le service du château (1), le prévint que le départ du Roi étoit décidé, et qu'il auroit lieu à minuit. Ici nous allons laisser parler un garde national, témoin oculaire des faits qu'il raconte :

« Le commandant témoigna au prince de Poix le désir de présenter à S. M. les hommages de la garde nationale, et l'expression des regrets de ces bons citoyens. Le prince en fit part au Roi, et S. M. permit que la troupe de service se trouvât sur son passage.

» Vers onze heures, le marquis d'Albignac, exempt des Gardes-du-Corps, vint trouver l'adjudant-commandant, et lui témoigna de l'inquiétude sur les individus qui composoient la garde des Tuileries, et dont une partie, disoit-il, appartenoit au faubourg S. Antoine.

---

(1) Le 19 mars au matin, la garde nationale releva la troupe de ligne, et fut seule chargée de la garde du Roi.

» Nous ne savons pas ce que c'est que le faubourg Saint-Antoine dans la garde nationale, répondit le commandant; il y a ici un détachement de la huitième légion, dont je vous réponds comme de tous les autres; quelques personnes peuvent avoir d'anciennes obligations, d'anciens souvenirs; mais aucune n'est capable de manquer à son devoir, dans une circonstance aussi grave, et qui nous inspire à à tous autant d'intérêt.....

» Quoiqu'on eût cherché à garder le secret sur le départ du Roi, le mouvement qui avoit lieu dans le château ne permettoit guère d'en douter. Cependant on s'aveugloit encore sur ce triste événement, lorsque les voitures de voyage arrivèrent : celle du Roi se plaça sous le vestibule du pavillon de Flore. Tous les gardes nationaux du poste de réserve et de celui de la fontaine, officiers, soldats, sortirent alors pêle-mêle, sans armes, et déjà fort émus; ils se placèrent sur l'escalier et sur le palier qui précède l'appartement du Roi; tous les regards étoient fixés sur les portes. Un profond silence régnoit parmi nous (c'est un témoin qui parle); le moindre bruit qu'on entendoit dans l'intérieur redoubloit cette attention religieuse, lorsque

tout à coup les portes s'ouvrent ; le Roi paroît ; précédé seulement d'un huissier portant des flambeaux, et soutenu par M. le comte de Blacas et M. le duc de Duras. A son aspect vénérable, et comme par un mouvement spontané, nous tombâmes tous à genoux (1) en pleurant, les uns saisissant ses mains, les autres ses habits, nous traînant sur les marches de l'escalier pour le considérer, le toucher plus long-temps : *Mes enfans*, disoit le Roi, *en grâce, épargnez-moi ; j'ai besoin de forces. Je vous reverrai bientôt. Retournez dans vos familles. Mes amis, votre attachement me touche.* » Ceux-là seuls qui ne pouvoient approcher crioient *vive le Roi!* Mais autour du prince on n'entendoit que sanglots, soupirs et mots entrecoupés. Ceux qui se relevoient joignoient les mains, se couvroient le visage, et versoient des torrens de larmes; à mesure que le Roi avançoit, d'autres gardes nationaux se précipitoient de même à ses pieds, et se pressoient

---

(1) Outre les officiers de service qui assistèrent à ces adieux déchirans, plusieurs officiers de la garde nationale s'y trouvèrent, entr'autres M. Acloque, chef de la 11e légion; MM. de Lachauvinière, Solirène et Tilly, de l'état-major, qui avoient pressenti ce qui alloit se passer.

autour de lui dans ce désordre de l'émotion ; cette familiarité du malheur, qu'un caractère supérieur excuse, parce qu'il est digne de l'apprécier.

» Le Roi, ainsi entouré, parvint avec peine jusqu'à sa voiture, qui s'éloigna sur-le-champ, escortée par un détachement de Gardes-du-Corps. Nous restâmes tous (continue l'historien témoin oculaire) un moment immobiles, et comme frappés d'un effet surnaturel. »

Il étoit minuit un quart : MONSIEUR partit une heure après ; les voitures de service suivirent immédiatement, et bientôt le palais des rois se trouva vide. L'architecte et l'adjudant du palais vinrent constater l'état de ces lieux, naguère pleins de la majesté royale, et livrés alors au silence de l'abandon, en attendant celui qui devoit y faire siéger le crime et l'infamie. Ainsi se passa la nuit du 19.

Le jour parut enfin, et vint éclairer cette journée du 20 mars, à laquelle nulle autre des journées de la révolution ne peut être comparée.

La capitale fut alors partagée en deux classes : celle des fugitifs qui cherchoient un asile contre l'usurpateur, et celle des habitans condamnés à l'attendre dans cette ville conquise. Les mi-

nistres du Roi avoient quitté les rênes de l'Etat, ceux de Buonaparte n'avoient pas osé s'en saisir encore.

Un seul de ses agens, Lavalette, avoit, de grand matin, usurpé les fonctions de directeur-général des postes, expédié des courriers à l'usurpateur, et répandu de fausses nouvelles dans toute la France : « L'empereur, mandoit-il, » sera à Paris dans deux heures, et peut-être » plus tôt. L'enthousiasme est dans tout Paris; » la capitale est tranquille; il n'y aura pas de » guerre. *Vive l'empereur* (1) !

Paris pleurant son Roi légitime, et dans l'attente de son tyran, n'eut, pendant 20 heures, d'autre gouvernement provisoire qu'une terreur profonde, universelle, qui s'étendit depuis les premières classes jusqu'aux dernières, et contint même les malfaiteurs, qui n'osèrent troubler la tranquillité ou plutôt la douleur publique.

Les partisans de Buonaparte eux-mêmes furent contraints de respecter le deuil général. Les uns cachèrent leur joie dans leur intérieur; d'autres, plus impatiens, sortirent des murs, et

(1) *Circulaire de Lavalette aux directeurs des postes, du 20 mars, à quatre heures et demie du soir.* (Journal des Débats, du 21 novembre 1815.)

allèrent porter leurs hommages aux pieds du maître qu'ils attendoient. On en vit même, sur la route de Paris à Saint-Denis, qui osèrent arrêter les voitures, et, le sabre à la main, forcer les voyageurs à crier *vive l'empereur.*

Cependant, vers une heure après midi, le *bataillon sacré* de Saint-Denis, conduit par Excelmans, entra dans Paris, traînant plusieurs pièces d'artillerie qu'il conduisit dans la cour des Tuileries: il s'empara du chateau, et y arbora, avec les signes de la rébellion, celui du carnage et de tous les désastres dont elle devoit être suivie.

Que faisoit alors l'usurpateur? il étoit arrivé à quatre heures du matin à Fontainebleau. A sept heures il avoit appris le départ du Roi et des princes. Le palais étoit libre, la place vacante. Pourquoi différoit-il de venir l'occuper? Rien ne pouvoit arrêter sa marche; il n'y avoit plus d'armée à débaucher. La garnison de Paris, elle-même (du moins la plus grande partie) avoit, dès le matin, cédé à la défection générale; et là, comme sur toute la route, les troupes qui lui étoient opposées étoient devenues son avant-garde. Quel fut donc le motif qui mit un frein à son impatience, et suspendit la soif qu'il avoit de régner?

On l'a dit: l'opinion publique, le deuil et la consternation générale, voilà, à défaut d'autres barrières, celles qui retardèrent l'entrée de Buonaparte à Paris. Il n'osa pas y entrer en plein jour. Il attendit que les ténèbres vinssent le dérober aux regards publics, et épargner aux siens le spectacle de cette immense capitale partagée entre la douleur du départ de son Roi, et l'horreur que lui inspiroit la vue de son tyran.

Il arriva à neuf heures du soir aux Tuileries; ceux de ses amis, de ses agens, de ses officiers, de ses ministres, de ses grands dignitaires, qui n'étoient pas allés à sa rencontre, l'attendoient au pied du grand escalier. Ils se précipitèrent en quelque sorte sur lui avec les transports de la joie la plus bruyante. Buonaparte, harassé de fatigue, gêné par sa cuirasse, et peu flatté sans doute de cet accueil, plus amical que respectueux, ne répondit à tant de démonstrations, que par ces mots : *Vous m'étouffez*. Cependant le comte M......., quelques aides-de-camp, et d'autres officiers, le prirent dans leurs bras, et le portèrent jusque dans ses appartemens.

Il y trouva la *reine* Hortense, la *princesse* Julie, et les principaux officiers de sa maison,

qui tous avoient jeté le masque, et venoient recueillir le fruit de leurs travaux.

BUONAPARTE A PARIS.

Voici de quelle manière Buonaparte fit annoncer, dans le *Journal de l'Empire*, du 21 mars, la journée du 20.

« *Paris*, 20 *mars*. — La famille des Bour-
» bons est partie cette nuit de Paris. On ignore
» encore la route qu'elle a prise.

» *Paris offre aujourd'hui l'aspect de la*
» *sécurité et de la joie*; les boulevards sont
» couverts d'une foule immense, impatiente de
» voir arriver l'armée, et le héros qui lui est
» rendu. Le petit nombre de troupes qu'on
» avoit eu l'espoir insensé de lui opposer s'est
» rallié aux aigles, et toute la milice française,
» redevenue nationale, marche sous les dra-
» peaux de la gloire et de la patrie. *L'empe-*
» *reur a traversé deux cents lieues de pays*
» *avec la rapidité de l'éclair, au milieu d'une*
» *population saisie d'admiration et de res-*
» *pect, pleine du bonheur présent et de la*
» *certitude du bonheur à venir. Dans cette*
» *marche, ou plutôt cette course triomphale*,

» *l'empereur n'a trouvé d'autres ennemis que*
» *les misérables libelles qu'on s'est vainement*
» *efforcé de répandre sur son passage*, et qui
» formoient un contraste bien étrange avec les
» sentimens qui éclatoient partout à son ap-
» proche. Ces sentimens, justifiés par la *lassi-*
» *tude des onze mois qui viennent de s'écou-*
» *ler*, ne le sont pas moins par les garanties
» que donnent à tous les Français les procla-
» mations de S. M., qui commencent à cir-
» culer dans la capitale, et qui y sont lues avec
» une extrême avidité. Elles respirent la modéra-
» tion qui accompagne aujourd'hui la force, et
» qui est toujours inséparable de la grandeur. »

A ce tableau du départ du Roi, le même journal ajouta celui de l'entrée de Buonaparte, par un *post-scriptum* daté de *huit heures du soir*, ainsi conçu : « L'empereur est arrivé ce
» soir à huit heures, au palais des Tuileries,
» au milieu des plus vives acclamations. Dans
» le moment où nous écrivons, les rues, les
» places, les boulevards et les quais sont cou-
» verts d'une foule immense, et les cris de *vive*
» *l'empereur* retentissent de toutes parts. De-
» puis Fontainebleau jusqu'à Paris, toute la
» population des campagnes s'est portée sur la

» route de S. M., que cet empressement a
» forcée de marcher au pas.

» Il est faux que les Prussiens se soient pré-
» sentés devant Thionville, comme on a affecté
» de l'annoncer dans les feuilles publiques de
» ces jours derniers. Il est remarquable que les
» hommes qui sont arrivés avec les étrangers
» nous en menacent encore dans le moment
» où ils nous quittent; mais tous les Français
» sont réunis; la guerre civile qu'on désiroit
» avec tant d'ardeur est impossible, et la guerre
» étrangère n'est plus à craindre. »

Nous verrons plus loin de quelle manière s'accomplit cette double prédiction; mais avant de jeter un coup-d'œil sur le règne éphémère de l'usurpateur, suivons les traces du Monarque trahi, abandonné par son armée, et réduit à chercher un asile hors de son royaume. Ici nous ne saurions mieux faire que de suivre la relation d'un témoin oculaire qui s'exprime en ces termes :

« Le Roi partit le 19 à minuit, et fut suivi, une heure après, par sa maison militaire, sous les ordres de MONSIEUR et de M[gr] le duc de Berry.

» Arrivé à Abbeville, le lendemain à cinq

heures de l'après-midi, le Roi comptoit y attendre les troupes de sa maison; mais le maréchal Macdonald, ayant rejoint Sa Majesté le 21 à midi, démontra au Roi la nécessité de s'éloigner davantage. D'après son rapport, Sa Majesté prit la résolution de se renfermer à Lille; elle envoya à sa maison militaire l'ordre de l'y rejoindre par la route d'Amiens.

» Le 22, à une heure après-midi, le Roi, précédé par le duc de Tarente, entra dans Lille, où il fut accueilli par les plus vives démonstrations de l'amour et de la fidélité des habitans. Sa Majesté avoit été devancée par le duc d'Orléans et par M. de Trévise, qui avoit cru devoir y faire rentrer la garnison. Cette dernière circonstance, dont le Roi n'étoit pas instruit, pouvoit déconcerter les plans de résistance qui venoient d'être formés. Si les troupes n'étoient point rentrées, les gardes nationales et la maison du Roi, secondées par le patriotisme des Lillois, auroient assuré au Roi ce dernier asile sur le territoire français. Avec une garnison nombreuse et mal disposée, ce dessein paroissoit de l'exécution la plus difficile. Sa Majesté persista toutefois à en faire la tentative.

» Déjà sa présence avoit porté à son comble l'enthousiasme du peuple : une foule empressée se portoit sur ses pas, en faisant tous ses efforts pour émouvoir les soldats, et répétant sans cesse devant eux le cri de *vive le Roi*. Ceux-ci, mornes et glacés, gardoient un sombre silence, présage alarmant de leur prochaine défection. En effet, le maréchal Mortier déclara franchement au Roi qu'il ne pouvoit répondre de la garnison. Questionné sur les expédiens extrêmes qu'il seroit possible d'employer, il déclara qu'il ne seroit point en son pouvoir de faire sortir les troupes de la place.

» Sur ces entrefaites, la déclaration promulguée à Vienne le 13 mars, au nom de toutes les puissances européennes, parvint à Lille. Le Roi l'y fit soudain publier et afficher, espérant, mais inutilement, éclairer les troupes sur les funestes résultats dont leur trahison alloit être suivie, et sur les malheurs inévitables qu'elle attireroit sur leur patrie.

» Le 23, Sa Majesté sut que le duc de Bassano, faisant les fonctions de ministre de l'intérieur, avoit envoyé au préfet de Lille des ordres de Buonaparte. Ce même jour, à une heure après-midi, le maréchal Mortier vint

dire au ministre du Roi que, sur le bruit généralement répandu que M. le duc de Berry alloit arriver avec la maison militaire et deux régimens suisses, toute la garnison étoit prête à se soulever; qu'il conjuroit le Roi de partir, pour éviter le plus affreux malheur; qu'en escortant lui-même Sa Majesté hors des portes de la ville, il espéroit en imposer encore aux soldats, ce qui lui deviendroit impossible, si l'on différoit le départ d'un seul instant.

» Le Roi jugea devoir alors envoyer à sa maison militaire l'ordre de se porter sur Dunkerque, ordre qui malheureusement fut intercepté. Quant à lui, ne pouvant se rendre directement dans cette ville, il se dirigea sur Ostende. Sa Majesté partit de Lille à trois heures, accompagnée du maréchal Mortier, et suivie de M. le duc d'Orléans. Au bas du glacis, le duc de Trévise se crut obligé de rentrer, pour prévenir les désordres que pourroit commettre la garnison pendant son absence. M. le duc d'Orléans rentra aussi dans la place, et ne repartit que plusieurs heures après. Le maréchal Macdonald ne quitta le Roi qu'aux portes de Menin, et, jusqu'au dernier moment, donna à Sa Majesté, ainsi que le duc

de Trévise, la preuve consolante que la religion du serment et la foi de l'homme d'honneur n'étoient pas dédaignées par tous les braves dont l'armée s'enorgueillit.

» Un piquet de la garde nationale de Lille, un détachement de cuirassiers et des chasseurs du Roi suivirent Sa Majesté jusqu'à la frontière. Quelques-uns de ces derniers, ainsi que plusieurs officiers, ne voulurent pas l'abandonner, et l'accompagnèrent sur le territoire de la Belgique. Le Roi arriva à Ostende, espérant se rendre à Dunkerque dès que cette ville seroit occupée par sa maison militaire.

» Pendant ce temps, cette malheureuse maison, à laquelle s'étoient joints un grand nombre de volontaires de tout âge et de tout état, avoit suivi la même route que le Roi avoit prise pour se rendre à Lille.

» MONSIEUR et M. le duc de Berry, toujours à la tête de cette brave élite, et en partageant les fatigues, avoient pu sans cesse en admirer l'héroïque constance. Des jeunes gens qui, pour la première fois, avoient chargé leurs bras d'une arme pesante, des vieillards faisant à pied des marches forcées dans les chemins qu'une pluie abondante et continue avoit rendus

presqu'impraticables, s'étoient associés à cette troupe fidèle, et n'ont été découragés ni par les privations, ni par l'incertitude d'une marche que la défection des garnisons voisines rendoit à chaque instant plus périlleuse. Dans l'absence des ordres que le Roi n'avoit pu faire parvenir, et à la nouvelle que Sa Majesté étoit sortie de Lille, la colonne se porta directement sur la frontière; mais ne pouvant défiler assez promptement pour suivre tout entière le maréchal Marmont, qui la dirigeoit sous les ordres des Princes, avec un zèle et une activité dignes d'un meilleur succès; engagée dans un terrain fangeux, d'où les chevaux ne pouvoient sortir qu'avec une extrême difficulté, une partie de ces infortunés fut forcée de rester en arrière. MONSIEUR, craignant que leur dévouement ne leur fît courir des périls inutiles, les laissa libres de se retirer. Bientôt, surpris et renfermés dans Béthune, par des ordres reçus de Paris, ils ne purent même se disperser; et ils ne laissèrent à MONSIEUR que l'espoir de réunir successivement auprès de lui tous ceux qu'il pourroit recueillir sur la frontière, où il resta dans ce dessein.

» C'est le 25, à huit heures du soir, que le

Roi apprit l'arrivée de Monsieur à Ypres, et que la nouvelle du sort qu'éprouvoit sa maison militaire vint ajouter au fardeau des sentimens douloureux dont il étoit accablé.

» Au milieu de ces désastres, Sa Majesté reçut d'éclatans témoignages de fidélité ; mais ils devoient, en quelque sorte, aggraver encore ses regrets. C'étoit un peuple bon, sensible, qu'il avoit laissé en proie à tous les excès d'une soldatesque égarée. C'étoient des serviteurs dévoués, courageux, qu'il n'avoit pu même rassembler autour de lui. C'étoient des traits de constance inébranlable dans plusieurs des chefs les plus distingués de cette armée, que le Roi auroit voulu encore nommer la sienne, auxquels il ne pouvoit offrir d'autre récompense que le prix d'estime et d'éloges que la France et la postérité devoient leur décerner un jour.

» Après l'arrivée de Sa Majesté à Ostende, elle sut par M. le duc d'Orléans, que l'ordre de l'arrêter, ainsi que tous les Princes, étoit parvenu au maréchal Mortier. Un officier d'état-major, porteur d'une dépêche du maréchal Davoust, où étoit renfermé le même ordre, arriva ensuite à Lille, lorsque le Roi en étoit déjà sorti; mais le duc de Trévise fit en sorte

que rien ne transpirât avant le départ de M. le duc d'Orléans. »

On voit, par cette relation, que Buonaparte, en arrivant aux Tuileries, ne se livra pas tout entier au plaisir de revoir la *reine* Hortense, la *princesse* Julie, et ses anciens amis ; qu'il eût voulu, en entrant au palais de ses maîtres, se saisir de leurs personnes augustes ; et qu'il ne perdit pas un moment pour consommer, par le dernier des attentats, l'œuvre de sa conspiration. Mais la Providence, qui veilloit aux jours de Louis, protégea sa retraite et celle des Princes à travers une armée rebelle, et les conduisit heureusement hors des coups de l'usurpateur.

Dès le lendemain, Buonaparte passa la revue des troupes, et leur adressa ce discours :

« Soldats, je suis venu avec neuf cents » hommes en France, parce que je comptois » sur l'amour du peuple et sur le souvenir des » vieux soldats. Je n'ai pas été trompé dans » mon attente. Soldats, je vous en remercie. » La gloire de ce que nous venons de faire est » toute au peuple et à vous.

. . . .

» Nous allons marcher, pour chasser du ter-

» ritoire, ces princes auxiliaires de l'étranger.
» La nation non-seulement nous secondera de
» ses vœux, mais même suivra notre impul-
» sion. Le peuple français et moi nous comp-
» tons sur vous. Nous ne voulons pas nous
» mêler des affaires des nations étrangères;
» mais malheur à qui se mêleroit des nôtres!»

Un instant après, voyant le général Cambronne à la tête de sa troupe de l'île d'Elbe, arrivée en dix-huit jours du golfe Juan à Paris : « Voilà, dit-il, les officiers du bataillon
» qui m'a accompagné dans *mon malheur*.
» Ils sont tous mes amis. »

Buonaparte avoit beau invoquer le suffrage du peuple et de la nation, le peuple et la nation étoient dans le silence de la consternation. La capitale offroit toujours le spectacle d'une ville conquise, et ce spectacle fut bientôt celui qu'offrit *la nation* entière.

Retraçons en peu de mots les moyens qu'employa Buonaparte pour achever sa conquête.

Dès son entrée à Lyon, il avoit fait partir des émissaires secrets pour tous les chefs-lieux des divisions militaires.

Arrivé à Paris, il envoya des personnages plus importans et plus accrédités.

Drouet, comte d'Erlon, se rendit à Lille, où il remplaça le maréchal Mortier : il célébra le retour de Buonaparte par un *Te Deum* chanté le jour de Pâques, et auquel assista le maréchal Ney, qui avoit une mission beaucoup plus importante. Lui-même nous l'a révélée dans son procès, et dans les termes suivans :

« Je suis parti de Paris le 23 mars, par » ordre de Buonaparte, pour me rendre à » Lille ; je reçus, dans cette ville, une lettre » très-longue de lui, dans laquelle il me pres- » crivoit de parcourir toute la frontière du » nord et de l'est de la France, depuis Lille » jusqu'à Landau.

» Je déployai le caractère de commissaire » extraordinaire.

» Mes instructions portoient l'ordre exprès » d'annoncer partout que l'empereur ne vou- » loit et ne pouvoit plus faire la guerre hors » des frontières de la France, d'après des » arrangemens faits et conclus à l'île d'Elbe » entre lui, l'Angleterre et l'Autriche ; que » l'impératrice Marie-Louise et le roi de Rome » devoient rester à Vienne en otage, jusqu'à » ce qu'il eût donné à la France une constitu- » tion libérale, et exécuté toutes les conditions

» du traité, après quoi elle viendroit le joindre
» avec son fils à Paris. »

Lemarrois, aide-de-camp de Buonaparte, reçut des instructions semblables, et fut envoyé à Rouen à la place du maréchal Jourdan.

Un ordre du jour parut à Caen le 22 mars, sous le nom du maréchal Augereau, qui n'en fut pas moins exilé par Buonaparte, après l'avoir proclamé dans son gouvernement.

L'ordre du jour du maréchal Suchet parut à Strasbourg le 23.

Celui de Piré, qui se saisit du commandement à Rennes, parut en même temps; mais un homme si dévoué devoit être employé d'une manière plus active : il fut rappelé et adjoint au général Grouchy, qui fut envoyé à Lyon pour combattre Mgr le duc d'Angoulême, pendant que Clausel se rendoit à Bordeaux pour combattre MADAME.

M. le baron de Vitrolles étoit parti de Paris, chargé de pouvoirs extraordinaires du Roi, qui avoient pour objet de maintenir le gouvernement royal dans le Midi.

Pour seconder cette opération, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr fut chargé de se rendre à Orléans, de garder cette ville aussi long-temps

qu'il le pourroit, et de couper ainsi les communications de Paris avec Toulouse.

Voici ce qui se passa à Oréans à cette occasion :

Le mardi 21 mars, à six heures du matin, M. Ferrand, ministre d'Etat, directeur-général des postes, arriva aux portes d'Orléans. Un garde national en cocarde blanche, qui étoit en faction à la porte Bannier, lui demanda son passeport ; il répondit qu'il n'en avoit pas, qu'il étoit M. Ferrand, ministre d'Etat, qu'il se sauvoit, que tout étoit perdu, le Roi parti, et Buonaparte à Paris. On le laissa passer, et il se rendit aussitôt chez le général Dupont, où il raconta la même nouvelle, qui se répandit en un clin d'œil dans toute la ville. Peu d'heures après on vit afficher un ordre du jour ainsi conçu :

Orléans, 21 mars.

« En vertu des ordres du général de division
» Pajol, commandant la subdivision, les troupes
» d'infanterie et de cavalerie de la ville et celles
» stationnées dans le département, devront
» mettre la cocarde tricolore. »

Signé le chef d'état-major DUBOIS.

Contre-signé CUNIETTI.

En effet, vers midi la cocarde blanche fut arrachée, et la fatale couleur arborée avec plus de honte que d'enthousiasme tant de la part des soldats que de celle des officiers.

Le préfet, M. le baron de Talleyrand, étoit déjà parti, laissant une proclamation affichée, dans laquelle il prenoit congé de ses administrés, sans dire où il alloit ni pourquoi (1).

Le soir, arrive le maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui vient commander au nom du Roi, et qui, avec calme et fermeté, mande les officiers-généraux et les officiers supérieurs, met Pajol aux arrêts, et fait reprendre la cocarde blanche.

Le mercredi 22, une partie des troupes que le général Dupont avoit dirigées contre Buonaparte, et qui avoient reçu l'ordre de rétrograder, rentrent dans la ville avec l'étendard des lis.

Le maréchal passa en revue ces troupes et toutes celles de la garnison. Il pouvoit y avoir cinq à six mille hommes (2) qui étoient en

---

(1) M. le baron de Talleyrand se rendit à Vienne près du prince de Bénévent qui lui confia plusieurs missions dans les cent jours.

(2) Le corps d'armée, commandé par le comte Pajol, étoit composé des 27e, 35e, 41e, et 46e, régimens d'infan-

cocarde blanche, et paroissoient fort soumis à leurs chefs.

La ville d'Orléans offroit un singulier spectacle : on voyoit placardés à tous les coins des rues et des places publiques les derniers actes du gouvernement royal, les lois, les ordonnances rendues contre Buonaparte, la belle proclamation du Roi à l'armée, les arrêtés des autorités locales sur le même sujet; on lisoit à côté de ces actes les adieux du préfet, et l'ordre de prendre la cocarde tricolore donné par le général Pajol, qui lui-même étoit aux arrêts.

Cet état de choses dura deux jours, pendant lesquels le maréchal maintint l'autorité royale dans la ville ; il étoit fort secondé par le bon esprit des habitans qui avoient à leur tête deux hommes dévoués au Roi, M. Crignon-Désormeaux, maire, et M. Brillard, conseiller de préfecture, qui avoit pris les rênes de l'administration en l'absence du préfet.

Rien n'entroit dans la ville ou n'en sortoit sans l'autorisation expresse du maréchal. Il

---

terie ; 2e, 7e, 12e de dragons, 2e, 3e de hussards, et 13e de chasseurs. (*Moniteur du* 30 *mars*.)

Plusieurs de ces régimens étoient incomplets ; d'autres n'étoient que des dépôts.

retenoit les diligences, les voitures de roulage, les convois de bœufs, et tout ce qui étoit destiné pour la capitale. Tout ce qui en arrivoit, particulièrement les voyageurs et les courriers, subissoient une inspection sévère. Les journaux, les proclamations et toutes les dépêches du gouvernement impérial étoient interceptés.

On passa ainsi le mercredi 22 et le jeudi 23.

Si le maréchal fût arrivé douze heures plutôt, sa position eût été plus avantageuse; mais le changement de cocarde, les cris de *vive l'empereur!* qui s'étoient fait entendre, le grand nombre d'officiers qui s'étoient montrés foibles ou perfides, les nouvelles de Paris qui transpiroient, tout cela fit fermenter les têtes, et produisit dans la nuit du jeudi au Vendredi-Saint une sédition militaire. Le maréchal, averti de la disposition des esprits, sortit secrètement de la ville vers neuf heures du soir, et passa sur la rive gauche de la Loire. A onze heures et demie les portes furent enfoncées par les cuirassiers du 1er régiment, qui partirent pour Paris à la débandade.

Un petit nombre d'officiers fidèles, de tout grade et de tous les régimens, se retira à Blois.

Les habitans d'Orléans furent sur pied toute

la nuit, et se trouvèrent le lendemain remis sous le joug de l'usurpateur par la révolte de la garnison qui devoit les défendre, et qui en trois jours *prit*, *quitta*, *reprit* la fatale couleur (1).

C'est à peu près de cette manière que le reste de la France fut subjugué par Buonaparte ou par ses agens.

Partis d'Orléans pour Bordeaux, nous avons vu, sur toute cette route, les petites villes conquises par la terreur qui accompagnoit le courrier de la malle, et les grandes par les garnisons qui devoient les défendre.

Nous avons vu Bordeaux lutter huit jours contre l'inaction d'un gouverneur, qui sembla n'user des pouvoirs extraordinaires dont il étoit investi, que pour laisser le poison de la défec-

---

(1) Voici de quelle manière cet événement fut raconté dans le *Moniteur* de Buonaparte : « Le lieutenant-général » Pajol avoit arboré à Orléans la cocarde aux trois couleurs, » lorsque le maréchal Saint-Cyr, arrivé dans cette ville, l'a » fait mettre aux arrêts. Les troupes ayant déclaré unanime» ment qu'elles vouloient marcher vers l'empereur, et se » réunir au vœu de toute l'armée, ce maréchal a fait fermer » les portes de la ville. Les braves cuirassiers du 1er régiment » les ont enfoncées, et le maréchal Saint-Cyr a disparu. » (*Moniteur du* 25 *mars*.)

tion s'insinuer dans les rangs des soldats, pour endormir le courage des braves Bordelais, et montrer ensuite à leur désespoir une Princesse adorée entre deux corps de troupes également rebelles ou traîtres : celui de Clausel, qui paroissoit sur la rive droite du fleuve avec le signe de la rébellion, et la garnison de Bordeaux, déjà prête à arborer ce même signe, et à tourner les batteries des forts, dont elle étoit maîtresse, contre les habitans, s'ils s'opposoient à l'entrée des troupes de l'usurpateur.

Dans une pareille extrémité nous avons vu cette Princesse, par sa fermeté héroïque, commander encore le respect à ces soldats séduits et honteux de leur lâche trahison ; désarmer le courage inutile des braves Bordelais ; assurer sa retraite et le salut de la ville par une capitulation ; leur laisser avec l'exemple d'un courage égal à toutes ses vertus, l'espoir d'un meilleur avenir, et redoubler par les adieux les plus déchirans un dévouement qui déjà sembloit ne pouvoir plus recevoir d'accroissement.

La consternation où fut plongé Bordeaux par le départ de MADAME, est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en retracer le douloureux souvenir. On sait que cette grande cité,

ivre naguère de la joie de posséder cette Princesse, fut, à son départ, comme un vaste tombeau. (*Voyez les Pièces justificatives*, *n°.* 25, 26, 27 *et* 28.)

Clausel vint en prendre possession le dimanche 2, à midi.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'envoyé par Buonaparte, il avoit employé le mensonge et l'imposture comme auxillaires de la trahison. Mais nous ne pouvons nous empêcher de citer le passage suivant de la proclamation qu'il avoit fait parvenir aux troupes de la onzième division :

« Sa marche (de Buonaparte) depuis le
» lieu de son débarquement a été une marche
» vraiment triomphale. Tous les cœurs fran-
» çais ont exprimé, en le revoyant, ces sen-
» timens nationaux dont ils sont pénétrés; et
» Paris s'est signalé par un enthousiasme sans
» exemple jusqu'à ce jour, en se précipitant
» tout entier au-devant de son empereur (1). »

La nouvelle de la capitulation de Bordeaux, portée rapidement à Toulouse, y hâta le moment d'une révolution semblable.

---

(1) Voyez les Pièces justificatives, n° 24.

La rébellion, sourdement préparée, éclata dans la nuit du 3 au 4 avril (1).

Au point du jour, les habitans consternés virent l'artillerie du parc braquée sur la ville;

---

(1) Peu de semaines avant cette *opération*, le général Cassagne, commandant par *interim* la 10e division militaire, avoit écrit la lettre suivante :

A S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême.

« Monseigneur,

» Les habitans de cette contrée saluèrent des premiers le
» fils de France, à son retour dans l'héritage de ses pères.
» Les troupes de la garnison de Toulouse partagèrent ce
» bonheur; elles purent donner à V. A. R. la première assu-
» rance de leur amour pour le meilleur des rois, et de leur
» fidélité pour la dynastie des Bourbons.

» L'anniversaire de cette époque à jamais mémorable ré-
» veille les idées de félicité ; il ranime l'espérance de voir ces
» belles provinces s'enorgueillir encore de la présence de
» V. A. R. et de celle de l'auguste Princesse, rejeton de
» tant de rois, modèle de toutes les vertus, et l'espoir de la
» France. Daignez, Monseigneur, combler tous nos vœux
» en réalisant les promesses flatteuses que voulut faire V. A. R.
» aux magistrats et aux généraux.

» Tels sont, Monseigneur, les sentimens que MM. les
» officiers de tout grade, MM. les chefs des administrations,
» et les corps de toute arme stationnés dans cette ville, me
» chargent de déposer aux pieds de V. A. R. et de son illustre
» Compagne. Je suis glorieux d'une mission aussi honorable
» et aussi chère à mon cœur.

» J'ai l'honneur d'être, etc. Le baron L. CASSAGNE. »

toutes les places et les carrefours occupés par des compagnies de canonniers qui étoient à leurs pièces la mèche allumée.

Le lieutenant-général Delaborde prit soin lui-même de célébrer cette journée dans un rapport qui sera un monument éternel de trahison et d'infamie. (*Voyez les Pièces officielles*, *pag.* 112, *n°* 30.)

En lisant cette pièce, on est frappé à chaque ligne de l'embarras de son auteur, qui veut accorder le prétendu enthousiasme de Toulouse, pour l'usurpateur, avec l'appareil militaire qu'il a été obligé de déployer pour réduire cette ville sous son joug; qui parle des *acclamations d'un peuple immense* au moment de cette révolution, et qui a eu besoin, pour l'opérer, de renforcer la garnison de quatre compagnies d'artillerie introduites par fraude à la faveur des ténèbres et du silence de la nuit, et qui enfin n'a d'autre regret, que de n'avoir pu donner plus *d'éclat à l'honneur de cette journée* en y associant un maréchal dont il taxe la fidélité de *foiblesse*, comme si la force ne consistoit qu'à fouler aux pieds toutes les lois de la morale et de l'honneur.

Tout ce qu'on pourroit dire de la consterna-

tion où fut plongée la ville de Toulouse, le 4 avril, ne sauroit en donner une idée plus forte que les réticences, ou les aveux forcés de ce rapport.

La veille on y avoit célébré, avec l'ivresse de la joie, les premiers succès remportés par Monseigneur le duc d'Angoulême.

Les courriers du prince, continuant leur route pour Bordeaux, se croisèrent avec ceux qui alloient lui apporter les nouvelles si différentes de cette ville.

Ses dépêches tombèrent dans les mains des agens de l'usurpateur, qui les livra aux feuilles publiques, croyant sans doute livrer le prince lui-même aux traits du ridicule, tandis qu'il ne fit que le présenter à l'admiration de la France et de l'étranger (1).

A peine le prince eut-il appris les événemens de Bordeaux, qu'il se vit réduit à des extrémités semblables, et bientôt exposé à de bien plus cruelles épreuves.

---

(1) Il y avoit à Paris un chargé d'affaires de la Porte-Ottomane, le seul membre du corps diplomatique qui soit resté en France pendant les cent jours, qui ne pouvoit assez exprimer son admiration pour ces lettres, ni son étonnement sur la maladresse de celui qui les avoit publiées.

Il n'entre pas dans notre plan de faire le récit de la campagne de Mgr le duc d'Angoulême. Nous sentons d'ailleurs combien il seroit difficile de traiter dignement ce sujet, après deux écrivains qui en ont fait deux relations pleines d'un intérêt d'autant plus vif qu'ils ont été les témoins des événemens qu'ils racontent (1).

Qu'il nous soit permis, cependant, en renvoyant les lecteurs à ces relations ainsi qu'aux pièces justificatives (2), de retracer ici quelques traits du tableau qu'offrent les efforts de S. A. R., opposant sa loyauté aux manœuvres de la trahison, et marchant avec une poignée de braves contre des forces qu'il ne daignoit pas compter, quand il s'agissoit de délivrer la patrie.

Le *Moniteur* du 15 mars disoit :

« Buonaparte n'a point occupé les départe-
» mens qui séparent Lyon de Fréjus....... Cet

---

(1) Ces relations sont intitulées, l'une, *Récit des Opérations de l'Armée Royale du Midi*, par M. ELYSÉE SULEAU; l'autre, *Histoire des Opérations de l'Armée Royale, sous les ordres de Monseigneur le duc d'Angoulême*, par P. C.

(2) Voyez dans ces pièces, n° 43, l'*Extrait d'une Lettre de Monseigneur le duc d'Angoulême*; et n° 44, l'*Exposé des faits qui ont eu lieu dans le Midi de la France, depuis le 24 mars jusqu'au 17 avril.*

Le premier étoit composé du 58e régiment; ayant 900 hommes; du 83e, ayant aussi 900 hommes; du dépôt du 9e et des compagnies du 87e, formant 500 hommes; et enfin de gardes nationaux au nombre de 2,200 hommes. Ce corps étoit commandé par le général Ernouf, qui l'avoit formé, et qui avoit sous lui les maréchaux-de-camp Gardanne, Peyremond et Loverdo.

Il devoit se porter de Sisteron sur Lyon, par la route même qu'avoit suivie Buonaparte, (mais sans entrer à Gap.)

Le 2e corps étoit composé du 10e de ligne, de 900 hommes; du Royal étranger, de 350 hommes; du 14e de chasseurs à cheval, de 300 hommes; et de gardes nationaux, au nombre de 2,200 hommes; il avoit douze bouches à feu.

Ce corps devoit se porter du Pont Saint-Esprit sur Lyon, en remontant la rive gauche du Rhône. La rive droite du même fleuve étoit gardée par quelques compagnies de gardes nationales de l'Ardèche, que commandoit le colonel Magnier (1).

---

(1) Nous ne dirons rien du troisième corps qui devoit être formé à Clermont par les soins du général Compans,

Le 10[e] régiment, ayant pour colonel le comte Louis d'Ambrugeac, et comptant dans ses rangs d'autres braves et fidèles officiers, arriva de Perpignan au Pont Saint-Esprit, le 31 mars, où S. A. R. l'attendoit (1).

La veille, son avant-garde étoit entrée à Montélimart, après avoir repoussé le général Debelle qui étoit venu l'attaquer, et avoit pris la fuite. (2)

---

ayant sous ses ordres le général Solignac, et le maréchal de camp Dariul. Le général Compans n'eut pas plus tôt été investi de la confiance de S. A. R., qui lui apprit elle-même l'entrée de Buonaparte à Paris, qu'il se rendit en poste près de l'usurpateur.

(1) Le même jour « on apprit que les généraux Rey, » dans la Haute-Loire, Saint-Paul dans la Lozère, et » Lafitte dans l'Ardèche, après avoir licencié les gardes » nationales de ces départemens, avoient arboré la cocarde » tricolore. Le premier avoit également renvoyé les ba- » taillons de gardes nationales qui se dirigeoient sur Cler- » mont. » *Exposé des faits qui se sont passés dans le Midi.*

(2) Au lieu d'annoncer la fuite de Debelle, le *Moniteur* de Buonaparte annonça celle de S. A. R. Il publia le 2 avril une dépêche télégraphique datée de Lyon le 1[er] *avril à midi*, ainsi conçue :

« Tout est parfaitement tranquille ici.

» Un engagement a eu lieu avant-hier en avant de Monté- » limart, entre les gardes nationales du département de la » Drôme, au nombre de 600 hommes, et un rassemblement

Le 1er avril, S. A. R. porta son quartier-général dans la même ville. Elle y reçut des nouvelles du général Ernouf, qui étoit arrivé à Gap, précédé par Gardanne et le comte Loverdo, qui s'étoient avancés jusqu'à la Mure.

Le 2 avril, le Prince rencontra l'ennemi, fort de 1500 hommes, commandés par le colonel d'artillerie Noël, en l'absence du général

---

» considérable d'insurgés du Midi, qui ont été dispersés en
» un instant.

» Les troupes de ligne qu'on avoit fait marcher avec les
» rebelles se sont ralliées aux aigles.

» Les rebelles fuient. Les habitans du département de la
» Drôme s'arment de tous côtés pour les poursuivre.

» Le duc d'Angoulême étoit arrivé le 29 à Montélimart.
» Il s'est sauvé. »

Une deuxième dépêche annonçoit la défection des Marseillais en ces termes :

« Toutes les troupes de ligne de la garnison de Marseille
» qui avoient marché sur Gap avec les volontaires marseillais
» se sont réunies aux gardes nationales qui s'étoient portées
» au-devant d'elles.

» Les soldats et les gardes nationaux se sont embrassés au
» cri de *vive l'empereur*.

» Les villes de la Mure et de Corps ont donné des dra-
» peaux tricolores aux 58e et 83e régimens.

» Les Marseillais fuient dans toutes les directions. Il n'y a
» pas eu et il n'y aura pas un coup de fusil tiré. »

(*Journal de l'Empire, du* 3 *avril*.)

Debelle, le battit deux fois, d'abord à Loriol, et ensuite à Livron, au passage de la Drôme, qui fut forcé et enlevé à la baïonnette.

Huit cents prisonniers (au nombre desquels étoit le colonel Noël) et deux pièces de canon furent le prix de la victoire, qui ouvrit à S. A. R. les portes de Valence. Elle y entra le lendemain 3, et sans s'arrêter, se porta jusqu'à Romans, où elle occupa le pont et toute la rive gauche de l'Isère.

Après un tel début, que ne devoit-on pas attendre d'un petit-fils d'Henri IV, autour duquel se rallioient tous les vœux, et qui, par sa valeur dans le combat et sa générosité dans la victoire, eût triomphé de tous les obstacles? La trahison seule pouvoit devenir un ennemi invincible à son intrépidité et à sa noble confiance.

En effet, l'histoire du reste de la campagne n'offre plus qu'un triste récit de défections.

Le 4, on apprit celle du général Gardanne et du 58ᵉ, qui força le général Ernouf à se replier sur Sisteron.

Le 5, on apprit celle d'Ambert à Montpellier, où MM. de Briche et de Pelissier avoient été arrêtés par les troupes rebelles qui mar-

chèrent sur le Pont Saint-Esprit. On apprit le même jour que les généraux Grouchy et Piré s'avançoient de Lyon sur Valence, avec 2500 hommes.

Le 6, on reçut une lettre du général Merle, annonçant qu'il n'étoit pas disposé à défendre le Pont Saint-Esprit contre les troupes rebelles, qui arrivoient de Montpellier et de Nismes, conduites par le général Gilli.

On reçut en même temps la nouvelle du départ de MADAME, de Bordeaux, et de M. le duc de Bourbon, de la Vendée.

Ce même jour, le général Piré ayant tenté de passer l'Isère, fut repoussé, quoique les avis désastreux parvenus dans l'armée du Prince y eussent occasionné une grande désertion.

La retraite devenoit indispensable, et fut ordonnée.

Le Prince quitta Valence le 6 à 10 heures du soir, et, après avoir bivaqué avec le 10[e] de ligne, continua sa retraite sur Loriol, où S. A. R. trouva un ministre du roi de Sardaigne, avec lequel elle eut un entretien.

Arrivée à Montelimart, le 7 à quatre heures du soir, S. A. R. apprit du colonel du 14[e], qu'il n'étoit plus le maître de son régiment,

qui en effet le quitta, et se retira à Valence.

A dix heures du soir, on apprit que le général Merle avoit abandonné le Pont Saint-Esprit, et s'étoit retiré à Mondragon, tandis que l'avant-garde de Grouchy arrivoit à marches forcées. Ce fut alors que deux officiers renouvelèrent à S. A. R. la proposition qui lui avoit déjà été faite de partir sur-le-champ, soit avec le ministre du Roi de Sardaigne, soit avec une troupe choisie qui le conduiroit en Piémont. Mais S. A. R. déclara : « que quels que fussent » les desseins de la Providence à son égard, il » n'abandonneroit jamais à la merci d'un en- » nemi cruel, sans convention et sans sûreté ; » des amis, des compagnons qui avoient suivi » son étoile, que leurs destinées seroient les » siennes, et que rien ne les sépareroit (1). »

En effet, le Prince fit partir le chef de son état-major, le général d'Aultane, pour le Pont Saint-Esprit. Cet officier y trouva le colonel Saint-Laurent (du 10e des chasseurs), formant l'avant-garde de Gilli, et convint avec lui que S. A. R. se retireroit à Marseille, escortée du

---

(1) *Récit des Opérations de l'Armée Royale du Midi, etc.* par M. ELYSÉE SULEAU, pag. 46.

10ᵉ régiment de ligne. Mais le général Gilli refusa de ratifier cette convention, et il fallut en conclure une seconde qui fut signée au Pont Saint-Esprit, le samedi 8, (huit jours après celle de Bordeaux).

Par cette convention, l'armée royale du Midi étoit licenciée; les officiers et soldats rentroient dans leurs foyers, les premiers munis de passe-ports, les seconds de feuilles de route; les uns et les autres étoient mis à l'abri de toute recherche.

L'article 6 portoit : « Son Altesse Royale » se rendra en poste au port de Cette, où les » bâtimens nécessaires pour elle et sa suite, » seront disposés pour la transporter partout » où elle voudra se rendre. Des postes de l'ar- » mée impériale seront placés à tous les relais » pour protéger le voyage de Son Altesse, et » il lui sera rendu partout les honneurs dus » à son rang si elle le désire. »

Cette convention eut le sort de la première. Elle fut approuvée par *le général en chef* Gilli; mais Grouchy, autre *général en chef*, en étant informé, en suspendit l'exécution pour laquelle il voulut attendre les ordres de Buonaparte.

Cette infraction à la convention et les suites qu'elle pouvoit avoir tinrent la France entière dans une cruelle attente. Chacun oublia ses maux particuliers pour ne songer qu'à la captivité d'un petit-fils d'Henri IV, prisonnier de Buonaparte. On craignit une catastrophe pareille à celle dont les fossés de Vincennes avoient été le théâtre. Le prince seul étoit tranquille. Il craignoit seulement que sa délivrance ne devînt le prix de quelque concession préjudiciable aux intérêts de la couronne, et il témoigna ses sentimens à son auguste père en lui écrivant : « Je suis résigné à tout. Je ne crains ni la mort » ni la prison. »

Cependant la cruelle prévoyance qui le tenoit dans les fers fut trompée. L'ordre d'exécuter la convention arriva. Voici cette pièce curieuse :

« M. le comte de Grouchy, l'ordonnance du » Roi du 6 mars, et la déclaration signée le 13 » à Vienne par ses ministres, pouvoient m'autoriser à traiter le duc d'Angoulême comme » cette ordonnance et cette déclaration vouloient qu'on traitât moi et ma famille. Mais, » constant dans les dispositions qui m'avoient » porté à ordonner que les membres de la fa-

à Cette, sous une escorte que commandoit le lieutenant-général Radet. Il y arriva le 16 à huit heures du soir; il fut embarqué une heure après, sur le vaisseau suédois *le Scandinave*, au milieu des marques touchantes du plus vif dévouement que les habitans lui donnèrent en ce moment, et qu'ils ne cessèrent de lui renouveler en son absence (1).

Le maréchal Masséna n'avoit pas attendu ce moment pour proclamer Buonaparte; dès le 10 avril il avoit fait afficher à Toulon la pièce suivante:

« **Habitans de la 8e division militaire,**

» Un événement aussi heureux qu'extraordinaire nous a rendu le souverain que nous avions choisi, LE GRAND NAPOLÉON.

» Ce doit être un jour de fête pour tous les Français.

» Il est remonté sur son trône sans qu'il y ait une goutte de sang répandu.

---

(1) Les marques de dévouement que S. A. R. reçut sur toute sa route depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Cette, n'empêchèrent pas Buonaparte de faire imprimer dans le *Moniteur* du 19 avril ces propres paroles : « Il a fallu prendre » beaucoup de précautions pour mettre la vie de ce prince à » l'abri de tout danger. »

» Il est revenu au sein d'une famille qui le chérit.

» Français! il n'y a pas une ville dans l'empire où il n'y ait un monument qui atteste ses bienfaits.

» Bénissons le Ciel qui nous l'a redonné.

» Le militaire revoit en lui le héros qui l'a constamment conduit à la victoire.

» Les sciences et les arts retrouvent leur protecteur.

» Faisons des vœux pour la conservation de ses jours et de sa dynastie. »

VIVE L'EMPEREUR!!!

Toulon, le 10 avril 1815.

Le maréchal d'empire duc de Rivoli, gouverneur de la 8e *division militaire*,

Prince D'ESSLING.

Le 11, il avoit sommé le préfet de Marseille de faire arborer le drapeau tricolore, sous peine d'exécution militaire. Il écrivit à ce magistrat une lettre conçue en ces termes :

« Monsieur le préfet, j'ordonne à M. le général comte Miollis de vous réunir chez lui, avec M. le maire, et quelques notables de la ville. Il est chargé de vous signifier que, si de-

main au soir, la cocarde, le pavillon aux trois couleurs, ne flottent sur les vaisseaux et à la municipalité, je marcherai sur Marseille, avec de l'artillerie, et suffisamment de troupes pour soumettre la seule ville de l'empire qui se refuse au vœu de la nation, et à reconnoître le souverain qu'elle a choisi, le grand Napoléon.

» M. le préfet, vous devenez responsable du mal qui retomberoit sur Marseille; vous seul seriez la cause des malheurs inséparables d'une ville forcée par des soldats justement indignés.

» Plus de délai; Marseille se soumettra, ou je marcherai sur elle.

» Recevez, M. le préfet, l'assurance de ma considération. »

Le maréchal duc de Rivoli, lieutenant de l'empereur dans les 8e et 23e divisions militaires.

Signé le prince D'ESSLING.

Grouchy, se concertant avec le maréchal Masséna, marcha lui-même sur Marseille.

Le général Ernouf, qui faisoit sa retraite

pour protéger celle du prince, se voyant entre deux feux, entra à Marseille dans la nuit du 13, et y dispersa ses troupes.

Grouchy, arrivé à Aix le 14 au soir, écrivit à Buonaparte la lettre suivante :

« Sire,

» La ville de Marseille vient de m'envoyer
» une députation pour m'assurer de sa sou-
» mission et de sa fidélité à V. M.

» Les rodomontades de M. de Rivière, et
» la certitude que la colonne de Marseillais
» du général Ernouf et du général Loverdo,
» qui avoit marché sur Grenoble se replioit
» sur Marseille, et étoit encore hier matin ici
» avec son artillerie, m'ont fait hâter mon
» mouvement sur cette ville ; il me paroissoit
» important de joindre ce reste d'insurgés, et
» d'empêcher Marseille de persévérer dans
» l'égarement dans lequel ces bandes eussent
» pu le retenir quelques instans encore. A mon
» approche, ce ramas d'insurgés s'est dissous,
» et V. M. n'a plus que des sujets dévoués et
» soumis dans tous les départemens du Midi.

» M. de Rivière et les principaux chefs roya-
» listes se sont embarqués. De Marseille, j'aurai

» l'honneur d'en rendre compte à votre ma-
» jesté.

» Maintenant que la mission dont elle avoit
» daigné me charger se trouve remplie, je la
» supplie de me rappeler auprès d'elle, c'est
» le vœu le plus ardent que je puisse former. »

Grouchy arriva à Marseille le 15; mais ne voulant pas rester sur le théâtre de ses exploits, il vint à Paris recevoir le bâton de maréchal qu'ils lui avoient mérité. Il fut remplacé par Brune, dont l'armée vint achever de subjuguer Marseille en désarmant la garde nationale, et exerçant toute sorte de vengeances.

Le prince d'Essling ambitionnoit aussi l'honneur de se rendre auprès de *sa majesté;* mais il vouloit avant tout lui assurer la conquête de la huitième division militaire; il se fit précéder d'un rapport où il détailla toutes les mesures énergiques qu'il avoit prises pour atteindre ce but. « L'habitude que j'ai du pays, dit-il, en
» terminant ce rapport, me met à même de ne
» faire qu'un choix d'hommes bien famés et
» dévoués à votre majesté.

» J'ai cru, sire, ne pas devoir me rendre de
» suite à Paris, ma présence étant encore né-
» cessaire dans la huitième division, pour *con-*

» *solider l'heureux changement* qui vient
» d'arriver.

» Le ministre me laissoit l'alternative d'y
» aller moi-même, ou d'y envoyer le comte
» Miollis; je ne puis dissimuler à votre majesté
» combien j'ambitionne l'honneur de la revoir
» pour l'assurer de mon dévouement sans
» bornes (1). »

Le maréchal Masséna avoit sans doute oublié, lorsqu'il envoya son *rapport* du 14 avril, la proclamation qu'il avoit publiée le 9 mars précédent, à Marseille.

« Vous pouvez, disoit-il aux habitans de
» cette ville, vous pouvez compter sur mon
» zèle et mon dévouement. J'ai juré fidélité
» à notre Roi légitime. Je ne dévierai jamais
» du chemin de l'honneur. Je suis prêt à
» verser tout mon sang pour le soutien du
» trône. »

On sent, en rapprochant ces deux pièces, que

---

(1) Buonaparte étoit persuadé du *dévouement* de M. le maréchal, ou du moins il traitoit madame la maréchale de manière à faire croire qu'il ne doutoit pas des sentimens de son époux. En effet, celui-ci pût apprendre par le *Journal de l'Empire du* 5 *avril*, que : « madame la maréchale Masséna » avoit eu l'honneur de dîner la veille avec sa majesté. »

M. le maréchal avoit ses raisons pour s'éloigner de la Provence (1).

---

(1) Pour avoir une idée de la position des fonctionnaires qui s'étoient trouvés sur la route de Buonaparte, et avoient crié tour à tour *vive le Roi! vive l'empereur!* nous citerons l'exemple du préfet de Digne (*Duval*). On se souvient de la conduite qu'il avoit tenue le 4 mars; le 12, il avoit, à la sollicitation des habitans, fait une proclamation qui fut loin de les convaincre de son royalisme; le 22, il fut mandé par Monseigneur le duc d'Angoulème; mais au lieu de se rendre près de S. A. R., il sortit de Digne à minuit, et alla à Gap où le 27 mars il proclama Buonaparte.

« Vous avez (disoit-il dans sa proclamation adressée aux » habitans des Basses-Alpes), vous avez vu l'aurore de » l'événément le plus extraordinaire que l'histoire puisse » transmettre à la postérité; la France humiliée ne pouvoit » pas être avilie; la Providence a voulu la replacer à la » hauteur de sa destinée. Elle n'a pas permis qu'elle fit » un pas rétrograde vers les institutions serviles de la su- » perstition et de la féodalité.

... Il rentra à Digne le 16 avril, à quatre heures après midi. A neuf heures du soir personne n'avoit encore paru chez lui, et il écrivit à tous les fonctionnaires une circulaire ainsi conçue : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que je » suis venu reprendre l'exercice de mes fonctions aujourd'hui » à quatre heures après midi, et de vous rappeler les devoirs » qui vous sont prescrits à mon égard par le décret du 24 » messidor an 12. »

Le décret et la circulaire furent également méconnus. M. le préfet n'eut plus de cour; il resta seul. Heureusement pour lui, il fut tiré de cette solitude par le décret impérial du 6 avril qui le transporte des Basses-Alpes dans la Charente.

Tels furent les efforts du Midi.

Ils devoient être secondés par ceux de la Vendée où M. le duc de Bourbon s'étoit rendu. Déjà même des ordres avoient été donnés, par ce prince, aux gardes nationales et à tous les sujets dévoués, de se rendre soit à Blois, soit à Bourges, pour y former deux camps qui devoient appuyer celui d'Orléans. Mais la défection des troupes du général Dupont ayant fait échouer ce plan, et M. le duc de Bourbon se voyant au milieu de la Vendée, sans armes et sans argent, n'eut que le temps de s'embarquer, de l'avis de tous les chefs, ce qu'il exécuta le 26, au-dessous de Paimbœuf, près Saint-Nazaire, d'où il se rendit en Espagne.

Cependant Buonaparte, qui n'étoit pas entièrement rassuré par ce départ, chargea un de ses aides-de-camp, le général Morand, de parcourir ces contrées, et d'en effrayer les habitans par tout l'appareil de la force et de la terreur.

Jamais mission ne fut mieux remplie. Le général Morand, arrivé à Nantes, y publia le 3 avril une proclamation qui fut répandue parmi les habitans de l'Ouest et du Midi, auxquels elle étoit adressée, et qui est un monument

d'imposture et de fureur révolutionnaire, tel que l'époque même de 93 n'en offrit peut-être pas de semblable.

Il seroit trop difficile de donner une idée de cette production infernale, et nous renvoyons à la pièce même (Voyez les *pièces officielles*, *pag.* 108).

Précédé de cette proclamation, dans laquelle il s'annonçoit comme commandant d'une *nombreuse armée d'observation*, le général Morand se mit, en effet, à la tête de quelques colonnes qu'il sembla multiplier par la rapidité des marches forcées qu'il leur fit faire.

Après avoir parcouru les rives de la Loire, il se porta dans le Poitou, l'Angoumois, et jusque dans le Quercy.

Il marchoit sur Montauban, l'une des meilleures villes du Midi, qui n'avoit succombé qu'après Bordeaux, Toulouse et Cahors. Son avant-garde étoit déjà arrivée; sa proclamation imprimée et affichée, répandoit encore plus de terreur que ses colonnes.

On trembloit pour les habitans d'une ville dont le royalisme étoit si connu, lorsque la troupe reçut, le 16 avril, l'ordre de rétrograder et de se porter aux frontières de l'Est. Elle étoit alors à Caussade.

Passant dans cette ville le même jour que la troupe, nous y vîmes affichée la proclamation, dont nous nous procurâmes un placard.

Ainsi fut achevée la conquête de l'Ouest et du Midi: et la France entière fut mise sous le joug de Buonaparte.

Mais il est temps de le montrer lui-même au milieu de ses ministres, de ses conseillers-d'Etat, et des autres agens de son pouvoir usurpé, dont il recevoit les complimens et les adresses.

Il donna son premier soin au choix des ministres, parmi lesquels on vit figurer trois régicides, et un homme souillé d'un crime non moins épouvantable.

Ce fut par ces *fidèles serviteurs, si cruellement éprouvés, mais alors si complétement dédommagés* (1), que Buonaparte se fit d'abord complimenter sur son heureux retour, et qu'il fit proclamer ses principes libéraux, puisés dans ses proclamations du golfe Juan, dans ses décrets de Lyon, et dans la relation de sa marche de l'île d'Elbe à Paris, chef-d'œuvre d'imposture qu'il se hâta de publier en arrivant.

---

(1) Expression de Cambacérès.

« *La Providence*, lui dirent-ils, a rouvert à
» V. M. le chemin du trône.

» V. M. est rendue au vœu des Français, elle
» a ressaisi les rênes de l'Etat *au milieu des bé-*
» *nédictions du peuple* et de l'armée......

» V. M. a tracé à ses ministres la route qu'ils
» doivent tenir. Point de guerre au dehors, si
» ce n'est pour repousser une injuste agression.
» Point de réaction au dedans; point d'actes
» arbitraires; sûreté des personnes, sûreté des
» propriétés, libre circulation de la pensée,
» tels sont les principes que vous avez consa-
» crés.......

» De tels bienfaits vous mériteront dans la
» postérité le nom de père de la patrie. Ils seront
» garantis à nos enfans par l'auguste héritier que
» V. M. s'apprête à couronner dans le Champ-
» de-Mai. »

Le conseil-d'Etat développa ces *principes libéraux* dans une fameuse adresse, vrai caté-chisme révolutionnaire, qui ne commence pas, comme celle des ministres, par le dogme la *Providence*, mais par celui de la *souveraineté du peuple*, proclamé comme *la seule source légitime du pouvoir*.

A côté de ce dogme on montre (pour en faire

l'application) *la nation et l'armée outragées par les Bourbons, volant au-devant de leur libérateur.*

Telles sont ces deux fameuses pièces auxquelles nous renvoyons ceux qui voudront en avoir une idée complète (1).

Il y eut d'autres adresses qu'il seroit trop long de rappeler (2). Les réponses furent plus ou moins remarquables. Buonaparte répétoit sans cesse qu'il ne vouloit rien devoir qu'à la nation, ni rien faire que pour elle; mais il se surpassa lui-même, lorsqu'il déclara devant la cour de cassation, *que les peuples n'existoient pas pour les rois, mais les rois pour les peuples:* maxime bien ancienne dans les livres, bien souvent pratiquée par nos rois, mais bien neuve dans la bouche de celui qui, la veille, rappeloit à ses soldats les *batailles de Moscou et de Montmirail;* voulant ainsi démentir d'avance

---

(1) Voyez les pièces officielles, pag. 33 et suiv.

(2) Il faut dire, à la décharge des signataires, qu'il n'est pas de *ruses de guerre* qu'on n'ait employées pour obtenir leurs signatures. L'adresse du conseil-municipal de Paris, par exemple, fut signée au château des Tuileries, où les membres du conseil s'étoient rendus, dans la persuasion qu'ils alloient seulement défiler devant *sa majesté impériale.*

devant l'armée, ce qu'il débiteroit le lendemain devant les juges, et opposer à la théorie d'un discours, la pratique d'un règne entier, pendant lequel la France n'avoit existé que pour alimenter du sang d'une génération entière, l'ambition d'un extravagant parvenu.

Aux adresses succédèrent les circulaires et les décrets qui n'offrirent pas un tableau moins intéressant.

Quoi de plus curieux, en effet, que de voir les ministres de Buonaparte devenus les canaux de ses fourberies, et les instrumens de sa puissance, partager leurs soins entre ces deux fonctions; armés tantôt de l'impudence de ses mensonges, tantôt de la violence de ses décrets; occupés en même temps à lécher le monstre, si l'on nous permet cette expression, et à dissiper l'effroi qu'avoient causé sa funeste apparition sur nos côtes, et sa marche prodigieuse au sein de la France, où il s'étoit avancé, moins avec la rapidité de l'aigle qu'avec la perfidie du reptile venimeux dont l'agilité égale la souplesse. S'efforçant d'apprivoiser tous les yeux avec un objet si extraordinaire, ils peignoient sous les traits de la douceur et d'une bonté angélique, celui que l'imagination pouvoit à peine se représenter sous une figure humaine.

Tel est le premier spectacle que nous offre la cour de Buonaparte; tels furent les premiers actes de ses ministres.

Nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici quelques fragmens des circulaires ministérielles.

M. le comte Carnot se signala le premier dans cette carrière : ce fut en annonçant sa nomination aux préfets, qu'il leur parla de Buonaparte avec une onction d'autant plus remarquable, qu'on auroit moins attendu ce genre d'éloquence d'un homme voué jusque-là à la science des calculs ou à la défense des places fortes (1). On ne s'attendoit pas à voir métamorphosé en prédicateur pathétique, un républicain sévère, qui, jusqu'alors, n'avoit pas passé son temps à composer des homélies.

(1) La défense d'Anvers servit de considérant au décret impérial qui conféra à M. Carnot le titre de *comte;* mais nous ne doutons pas que le nouveau comte n'eût d'autres droits à la reconnoissance du conspirateur de l'île d'Elbe. Nous sommes persuadés qu'il lui avoit rendu de plus importans services, et d'autant plus importans qu'ils étoient moins célébrés, quoique beaucoup plus récens. Au surplus, nous sommes bien convaincus que M. Carnot n'aspiroit pas à ce genre de récompense, et qu'il fallut de bien puissantes raisons pour décider un républicain si austère à se laisser décorer du titre de comte.

Voici l'extrait fidèle de celle qu'il adressa le lendemain de sa nomination à tous les préfets de l'empire :

« .... L'empereur, entouré de l'armée et » du peuple, a traversé ses Etats au milieu des » plus douces émotions ; sa marche présentoit » partout l'aspect d'une pompe triomphale ; et » cette pompe, dont l'enthousiasme seul a fait » les frais, *n'a pas coûté une larme à un seul* » *de ses sujets*, qu'il appeloit partout ses en- » fans, qui revoyoient en lui un père tout » occupé de leur bonheur.........

» Pénétrez-vous bien, Monsieur, des inten- » tions que l'empereur a exprimées pour le » bonheur du peuple, et unissons nos efforts » pour faire chérir un prince qui nous est rendu » par la Providence........ »

Pendant que M. le comte Carnot s'entretenoit avec les préfets de l'empire, et leur faisoit un tableau si délicieux de l'heureux retour de *sa majesté impériale*, M. le duc de Vicence (Caulincourt) essayoit de lier correspondance avec les ministres de Louis XVIII près les cours étrangères, auxquels il prescrivoit de prendre la cocarde tricolore. Il écrivoit aussi aux ministres de ces mêmes cours : il leur peignoit sous

les couleurs les plus vives, la *marche triomphale de sa majesté portée sur les bras de ses peuples depuis le point de la côte où elle avoit touché le sol jusqu'au milieu de sa capitale.* Voyez les *pièces officielles*, n° 33.

A côté de ce tableau, il plaçoit celui du départ de la famille des Bourbons, qui *avoit quitté le sol français sans qu'il eût été tiré un coup de fusil ni versé une goutte de sang pour sa défense* (circulaire du 30 mars). Enfin, il parloit du *calme profond qui régnoit dans tout l'empire.*

Certes, rien n'étoit plus vrai que le triomphe du crime, et le succcs éphémère de la trahison; cependant la fidélité protesta contre la défection générale; il est remarquable que le jour même où ces circulaires alloient porter au loin les accens de la joie barbare de l'usurpateur et de ses satellites, une poignée de soldats fidèles livroit des combats glorieux sur les bords de la Drôme et de l'Isère, et qu'il fut du moins tiré quelques coups de fusil et versé quelques gouttes de sang pour la cause de l'honneur et de la fidélité.

Enfin, Buonaparte, lui-même, écrivit une lettre autographe à tous les souverains.

« Je suis venu, disoit-il dans cette lettre, et
» du point où j'ai touché le rivage, l'amour de
» mes peuples m'a porté jusqu'au sein de ma
» capitale. »

Pour prix de tant d'amour, Buonaparte proposoit aux souverains *de ne connoître désormais d'autre lutte que la lutte sainte de la félicité des peuples*.

Malheureusement les souverains ne voulurent pas lire cette lettre autographe, ni même la recevoir.

Le 13 *mars*, ils avoient donné une déclaration portant que « Napoléon, en rompant la
» convention qui l'avoit placé à l'île d'Elbe,
» avoit détruit le seul titre légal auquel son
» existence fut attachée.........; qu'il s'étoit placé
» hors des relations civiles et sociales, et que,
» comme ennemi et perturbateur du repos du
» Monde, il s'étoit livré à la vindicte publique. »

Cet arrêt foudroyant étoit arrivé à Paris aussitôt que Buonaparte lui-même; le Roi l'avoit fait afficher à Lille; MADAME à Bordeaux; Mgr le duc d'Angoulême à Toulouse et dans tout le Midi. Cette grande publicité n'empêcha pas Buonaparte d'en nier l'existence, et de la faire nier par les journaux.

« On a envoyé (disoit la plus officielle de ces
» feuilles) dans quelques départemens, de pré-
» tendues déclarations du congrès de Vienne,
» qui ont été fabriquées à Paris; les nouvelles
» d'une date postérieure n'en font aucune men-
» tion. » (*Journal de l'Empire du 23 mars.*)

Cette dissimulation dura près d'un mois. Ce fut seulement le 13 avril que Buonaparte se décida à publier la déclaration du 13 mars, précédée d'un rapport de son ministre de la police, et suivie d'une réfutation signée de tous les présidens de son conseil d'Etat.

Dans cette réfutation, on nioit d'abord l'authenticité de la pièce qu'on supposoit fabriquée par les ministres de Louis XVIII au congrès. Puis cependant, on l'examinoit sous plusieurs points de vue, notamment dans ses rapports avec le traité du 11 avril, dont on relevoit huit violations. La dernière consistoit dans la résolution prise au congrès de transférer Buonaparte à l'*île de Sainte-Lucie ou de Sainte-Hélène, qu'on lui préparoit pour prison, si la Providence n'y eût pourvu dans sa justice.*

Cependant Buonaparte eût subi son sort,
» *si la paix, le bonheur de la France eus-*
» *sent été le prix de ce nouveau sacrifice.* »

Mais la souveraineté du peuple étoit attaquée. (Suivent les autres griefs tirés des proclamations du golfe Juan). La France appeloit un *libérateur*, et Buonaparte est venu.

Tels sont les argumens que Buonaparte opposa à la *déclaration du* 13 *mars*. Cependant il n'y voyoit pas une déclaration de guerre, et il est remarquable que trois jours après la publication de cette pièce, passant la revue de la garde nationale (revue successivement remise pendant quatre dimanches consécutifs), Buonaparte déclara qu'il ne connoissoit pas encore d'ennemis.

« Cent coups de canon, dit-il à cette garde,
» tirés sur toutes nos frontières, apprendront à
» l'étranger que nos dissensions civiles sont ter-
» minées; je dis l'étranger, parce que nous ne
» connoissons pas encore d'ennemis. S'ils ras-
» semblent leurs troupes, nous rassemblerons
» les nôtres. »

Ainsi, le 16 avril, Buonaparte déclaroit à la France qu'il ne connoissoit pas encore d'ennemis au dehors, comme le 4 il écrivoit aux Souverains, que *le calme le plus profond régnoit dans tout l'empire*.

Cependant il ne se bornoit pas à publier des

milliers de mensonges, il les appuyoit par des milliers de décrets.

Tous les sous-officiers et soldats qui avoient quitté l'armée furent rappelés dans leurs corps.

Tous les ouvriers armuriers exemptés de la conscription depuis l'an VIII de la république furent rappelés dans les manufactures impériales d'armes. (*Décrets des* 27 *et* 28 *mars.*)

Tous les négocians, armateurs, arquebusiers, furent contraints de déclarer le nombre et l'espèce d'armes qu'ils avoient en leur possession.

L'exportation des armes, des chevaux et des pierres à feu, fut prohibée. (*Décrets des* 28 *mars et* 27 *avril.*)

Les canonniers gardes-côtes furent rétablis. (*Décret du* 21 *avril.*)

La garde nationale organisée, armée, équipée et mobilisée, fut portée à 3140 bataillons, dont 204 furent de suite envoyés dans les places de guerre. (*Décrets des* 4 *et* 10 *avril.*)

Celle de Paris fut l'objet spécial de deux décrets, l'un portant que *l'empereur* en étoit le *commandant en chef*, et le général Durosnel *commandant en second;* l'autre qui modifia le décret du 8 janvier 1814. (*Décrets des* 26 *mars et* 4 *avril.*)

Les volontaires royaux furent aussi l'objet de trois décrets. Par le premier ils furent dissous, par le deuxième ils furent désarmés, et par le troisième ils furent mis à la disposition du ministre de la guerre. (*Décrets des 21 mars, 3 et 19 avril.*) Les dons offerts au Roi pour s'opposer à l'invasion de Buonaparte furent également exigés pour être employés à le défendre.

La Maison militaire du Roi, et tous ceux qui avoient pris les armes pour la défense du trône, furent exilés à trente lieues de Paris, et condamnés en masse à prêter serment à l'usurpateur (1). (*Décret du 25 mars.*)

Le séquestre fut mis sur les biens de la Famille royale, sur ceux des émigrés rentrés avec le Roi, sur ceux des agens diplomatiques rappelés et non rentrés dans le délai prescrit, enfin sur ceux des proscrits exceptés de la fameuse amnistie portée par le décret daté de Lyon le 12 mars, mais publié beaucoup plus tard, et dont voici les dispositions :

---

(1) On sent que ce décret n'avoit rien de commun avec celui du 8 avril, qui prescrivit à tous les *salariés* le serment d'être *fidèles à l'empereur*, c'est-à-dire à leur traitement.

« Art. 1er. Amnistie pleine et entière est
» accordée, 1°. aux fonctionnaires civils et
» militaires qui, par des intelligences et une
» connivence coupable avec l'étranger, l'ont
» appelé en France (1), et ont secondé ses
» projets d'envahissement.

» 2°. A ceux qui ont tramé ou favorisé le
» renversement du gouvernement impérial.

» Art. 2. Sont exceptés de ladite amnistie
» les sieurs Lynch, de Larochejaquelein, de
» Vitrolles, Alexis de Noailles, duc de Raguse,
» Sosthène de la Rochefoucauld, Bourrienne,
» Bellart, prince de Bénévent, comte de
» Beurnonville, comte de Jaucourt, duc de
» Dalberg, abbé de Montesquiou.

» Ils seront traduits devant les tribunaux,
» pour y être jugés conformément aux lois, et
» subir, en cas de condamnation, les peines
» portées au Code pénal.

» Le séquestre sera apposé sur leurs biens,

---

(1) Qui est-ce qui avoit appelé l'étranger en France, sinon celui qui étoit allé chercher les Russes à Moscou, et qui, non content de les avoir appelés une première fois, les attira encore une seconde ? C'étoit donc l'auteur du crime qui en apportoit le pardon, et qui venoit en même temps renouveler le même attentat.

» meubles et immeubles, par les officiers de
» l'enregistrement, aussitôt la publication du
» présent décret (1). »

Pour l'exécution de ces mesures, sept lieutenans de police furent créés et répartis dans l'empire, divisé en autant d'arrondissemens,

(1) Ce décret, daté *de Lyon le 12 mars*, est évidemment postérieur à cette date, ou du moins a subi des changemens à Paris. Ce qui le prouve, c'est, 1°. que les décrets de Lyon sont contresignés BERTRAND, et que celui-ci est contresigné le duc DE BASSANO, qui à la vérité a eu soin d'ajouter, *pour copie conforme, le 22 mars*.

2°. Ce décret ne fut publié que dans le N° 10 du Bulletin, entre un décret du 31 mars et un autre du 28, et il ne parut, pour la première fois, que dans le *Journal de Paris*, du 7 avril.

3°. Enfin, il est évident que le maréchal Augereau, proscrit le premier dans les *proclamations du golfe Juan*, ne pouvoit manquer de l'être dans *le décret d'amnistie* du 12; et que si on ne l'y trouve pas, il faut attribuer le pardon à la proclamation que donna ce maréchal à Caen le 22 mars : d'où il faut conclure qu'il y a un faux, ou dans la prétendue date de *Lyon*, 12 *mars*, ou dans le contre-seing du duc DE BASSANO, ou dans la liste des proscrits.

Quelques personnes, en effet, pensent que cette liste, beaucoup plus considérable, fut ensuite fort réduite à Paris. On assure aussi que Buonaparte avoit demandé un rapport sur tous les écrivains qui avoient parlé de lui depuis le 31 mars 1814. Cela est fort probable, quand on se rappelle qu'il avoit dit : *Ce qui a été dit, fait et écrit depuis la prise de Paris, je l'ignorerai toujours*.

où ils exerçoient une *police d'observation*, sous les ordres de M. Fouché de Nantes, duc d'Otrante. Ce furent MM. *Joseph Thureau*, *Lecointre-Puyravau*, *Caillemer*, *H. Lasalle*, *Moreau*, *Gaillard* et *Ducreusot*. (*Décrets des 28 et 31 mars.*) Ce nombre fut renforcé plus tard d'un huitième lieutenant de police (M. Teste), et de quatre lieutenans extraordinaires de police (1).

Au milieu de ces mesures prises au nom des idées libérales importées de l'île d'Elbe à Paris, une commission de libéraux, composée de M. le comte Carnot, M. le comte Regnault, M. le comte Rœderer, de M. Benjamin de Constant (2), travailloit nuit et jour au complément de nos lois fondamentales, et mit au jour l'*acte additionnel aux constitutions de l'empire*. L'œuvre étoit achevée le 19 avril, et fut publiée par décret du 22.

Après avoir donné des lois à son peuple, le grand *législateur* vint se délasser au spectacle

---

(1) M. *Raffin* fut envoyé à Cherbourg, M. *Perrard* à Dieppe, M. *Renouard* à Perpignan, M. *N.* à Chambéry. (*Décrets des 17 et 22 mai.*)

(2) L'histoire ne nomme pas les autres. Voyez le *Journal de l'Empire* des 30 mars et 6 avril.

Il se rendit d'abord à l'Opéra. « L'empe-
» reur, dit le *Journal de l'Empire*, du
» 20 avril, a honoré hier de sa présence le
» spectacle de l'Opéra, où l'on donnoit *la*
» *Vestale* et *Psyché*. S. M. n'est arrivée qu'au
» commencement du ballet. Le public, pour
» qui sa présence étoit un bienfait inattendu,
» en a senti plus vivement le prix, et a salué,
» par des acclamations unanimes, le RESTAU-
» RATEUR DES LOIS ET LE SAUVEUR DE LA
» GLOIRE ET DE LA LIBERTÉ NATIONALES. »

Deux jours après l'*empereur* assista à la représentation d'*Hector* (1). « L'affluence des
» spectateurs, dit le même Journal, étoit im-
» mense ; S. M. a été saluée par de vives accla-
» mations qui se sont répétées dans tout le
» cours de la pièce avec un enthousiasme qu'il
» est impossible d'exprimer. »

Le lendemain 23, le *Journal de l'Empire*

---

(1) *La Mort d'Hector* est le véritable titre de la pièce ; et quoique ce titre ne fût pas trop long, on en supprima la moitié ; les journaux qui devoient comparer Hector à Buonaparte, devoient d'abord écarter de la comparaison toute idée de *mort*, et ce fut par l'effet d'une attention si délicate qu'ils retranchèrent ce mot de sinistre augure du titre même de la pièce.

rendit compte à la fois et de la représentation *d'Hector* et de l'*Acte additionnel*, qui étoit la véritable pièce du jour. Le rédacteur du Feuilleton, après avoir épuisé tous les éloges et toutes les allusions que pouvoit offrir l'une, se rabattit sur l'autre, et y trouva de nouveaux sujets de louanges « pour le prince qui fondoit » sa puissance sur le règne des lois et sur la » base inébranlable de la liberté publique. »

Le même N° du *Journal de l'Empire* annonça que par décret du 20 avril « S. M. avoit » nommé M. Benjamin de Constant conseiller » d'Etat, section de l'intérieur. »

Entre les nominations faites par Buonaparte, il n'en est aucune qui ait autant étonné, et trouvé même plus d'incrédules. On ne pouvoit se persuader, en effet, que le même écrivain qui, dans le *Journal des Débats*, du 20 mars, avoit appelé Buonaparte *un chef de voleurs hasardeux, que la justice réclame, et qui lui sera rendu tôt ou tard*, eût pu se résoudre à devenir un de ses conseillers (1).

(1) Un pareil trait d'inconstance de la part de M. de Constant, seroit encore révoqué en doute, si lui-même ne l'avoit proclamé, en essayant de le justifier dans une de ses dernières brochures. « Quelque jugement qu'on porte sur moi, dit-il, pour

Il ne faut pas croire que Buonaparte se fût enfermé jusque là au château des Tuileries ou à celui de l'Elysée; il s'étoit au contraire rendu très-accessible; il avoit fait plusieurs promenades à Saint-Denis, à la maison d'éducation des filles de la Légion-d'Honneur, à Saint-Cloud, au Jardin des Plantes, et chez son premier peintre David.

» avoir siégé dans ses conseils (de Buonaparte), quand douze
» cent mille étrangers menaçoient la France, l'imputation de
» servilité ne sauroit m'atteindre. » (*De la Doctrine politique qui peut réunir les partis en France*, pag. 25.

Nous ne voulons pas porter de jugement sur la conduite de M. de Constant; mais il nous permettra de le renvoyer à la déclaration du 13 mars, qui prouvoit assez bien que les douze cent mille hommes marchoient non contre la Fran ce, mais contre le *chef de voleurs hasardeux*, contre ses satellites, et contre la faction qui vouloit le soutenir. M. de Constant espéroit-il, qu'en assistant de ses conseils le *chef de voleurs*, il parviendroit à sauver la France? mais lui-même nous a appris, dans ses *Principes de politique*, pag. 27 et 28, « Qu'un
» devoir positif, général, sans restriction, toutes les fois
» qu'une loi paroît injuste, c'est de ne pas s'en rendre l'exé-
» cuteur. Cette force d'inertie n'entraîne ni bouleverse-
» ment, ni désordre, ni révolution.

» Rien ne justifie l'homme qui prête son assistance à la
» loi qu'il croit inique. »

Nous regrettons fort qu'une aussi belle théorie n'ait pas reçu d'application dans la pratique, et que M. de Constant ne l'ait pas appuyée de l'autorité de son exemple.

Il ne se bornoit pas à montrer une affabilité extrême dans ces visites; il avoit l'attention de paroître deux fois par jour aux croisées des Tuileries, dont le jardin étoit rempli d'une populace soldée à laquelle il ne se lassoit pas de prodiguer sa personne et ses largesses.

Les décrotteurs et les commissionnaires de la rue vous refusoient souvent leurs services, en disant qu'ils étoient *de criée* aux Tuileries, et cette expression devint bientôt populaire.

Ce fut aussi une nouvelle branche de spéculation; pour une petite pièce de monnaie on offroit aux amateurs de leur faire voir Buonaparte, qui paroissoit en effet à sa fenêtre dès qu'on étoit parvenu à réunir un certain nombre de *crieurs*.

Des plaisans se mêloient à la canaille, dont ils avoient pris le costume, et l'excitoient à former les demandes les plus indiscrètes.

Un jour l'un d'eux persuada à cette foule que Marie-Louise étoit arrivée, et qu'elle paroîtroit si on la demandoit avec de vives instances. La demande fut faite et fortement appuyée. Buonaparte sentit l'épigramme, et répondit néanmoins sans se fâcher, que l'impératrice viendroit au mois de mai.

En attendant qu'elle arrivât, les journaux avoient soin de la montrer à Schœnbrunn, ainsi que le roi de Rome, et de les rappeler l'un et l'autre à tout propos, et dans tous les discours.

Le *Journal de l'Empire* du 14 avril s'exprimoit de la manière suivante, sous la date de *Vienne*, 2 *avril :*

« *L'impératrice Marie-Louise* est à Schœn-
» brunn, et jouit d'une parfaite santé; elle
» monte à cheval tous les jours qu'il fait beau;
» elle vient régulièrement à Vienne, au château,
» voir son fils. Le jeune prince va souvent à
» Schœnbrunn déjeuner avec sa mère. Il se porte
» très-bien, montre beaucoup d'intelligence,
» et s'exprime avec facilité en français, en
» allemand et en italien, sur les choses à la
» portée de son âge. »

On essayoit aussi de relever les scènes du jardin des Tuileries, et l'on célébroit dans un style sublime *la criée* qui amusoit tout Paris.

« Du matin au soir, disoit-on, la multitude
» qui se renouvelle à chaque instant, se presse
» sous les appartemens de l'empereur. S. M. est
» *forcée* de céder à cet empressement, et chaque
» fois qu'elle paroît, elle reçoit des marques
» éclatantes de l'enthousiasme que sa présence

» excite toujours. » (*Journal de l'Empire du 7 avril.*)

S. M. voulut néanmoins se dérober à l'enthousiasme des *crieurs*, et alla occuper le palais de l'Elysée, où fut donné *l'acte additionnel* le 22 avril.

Un décret du même jour fixa au 26 mai l'*assemblée extraordinaire* qui devoit, aux termes du décret de Lyon, *corriger et modifier les constitutions de l'empire*; mais huit jours après, *S. M.* considérant que les circonstances la forçoient d'*abréger les formes qu'elle s'étoit proposé de suivre pour la rédaction de l'acte additionnel*, rendit un nouveau décret par lequel elle convoqua les colléges électoraux, à l'effet de nommer les représentans, et se rendre tous ensemble à Paris, non plus pour *discuter*, mais pour proclamer l'acceptation de l'acte additionnel soumis aux votes des citoyens.

Pendant le temps des votes et des élections (qui supposoient quelque liberté dans les votans, les électeurs et les éligibles), on vit commencer un cours de proscription contre les uns et les autres. Vingt-trois commissaires extraordinaires furent envoyés dans les divi-

taire. Tantôt on y comparoit les constitutions de Buonaparte avec la Charte de Louis XVIII, pour prouver les avantages de celles-là sur celle-ci (*Journal de l'Empire du* 1er *mai*); tantôt on poussoit l'impudence de l'argumentation, jusqu'à soutenir que *la nation et l'empereur avoient une même volonté.* (*Journal de l'Empire du* 12 *avril.*)

Cette thèse une fois établie pour Buonaparte, ils ne rougissoient pas d'en soutenir une toute contraire à l'égard des souverains alliés, et d'entasser les mêmes sophismes pour démontrer que *la coalition se composoit de deux élémens distincts, les rois et les peuples, dont les intérêts étoient opposés, et ne pouvoient être confondus.* (*Journal de l'Empire du* 4 *mai.*)

Quelquefois des mains plus habiles distilloient sur la personne sacrée du Roi et des princes le plus affreux poison : hommes d'autant plus criminels, qu'ils cachoient la noirceur de leur âme sous le masque d'une feinte modération (1). (*Journal de l'Empire du* 23 *mai.*)

---

(1) Tel qui s'est vanté dans les cent jours d'être l'auteur de ce libelle, l'a désavoué depuis.

Cependant tous ces moyens étoient beaucoup trop foibles, et il fallut suppléer à leur insuffisance. C'est alors qu'on inventa les *fédérations :* mot nouveau, à l'aide duquel on exhuma du fond des enfers une société déja ancienne, celle des Jacobins, qui vint pour la seconde fois épouvanter la France et l'Europe.

C'est alors qu'on vit tout ce qu'il y a de plus auguste sur la terre, attaqué non plus seulement dans des pamphlets anonymes, mais encore dans le actes publics, que le tyran et sa faction avouoient.

« Insensés ! (s'écrioit la confédération bour-
» guignone, en apostrophant les Souverains
» alliés) libres comme nos pères, et dignes de
» l'être, celui que vous avez proscrit, nous l'a-
» vons adopté... C'est à lui que vous avez dé-
» claré la guerre ; hé bien, c'est lui que nous
» nous chargeons de défendre... Accoutumés à
» vaincre sur ses traces, nos braves ont formé la
» première barrière de fer que vous devez fran-
» chir ; nous allons seconder leurs magnanimes
» efforts, et bientôt deux millions d'hommes
» armés se riront de vos menaces, et vous
» forceront à réclamer sa clémence » (*Journal de l'Empire* du 12 mai.)

« Que pourra l'orgueilleuse race des rois qui » nous menacent! (s'écrioient les fédérés de » Lyon.) Braves habitans des départemens » voisins, les Lyonnais vous appellent; ils vous » proposent une *confédération sainte et fra-* » *ternelle*.... Renouvelons cette alliance *qui fit* » *trembler les rois, à l'aurore de la liberté*.... » Cimentons aux yeux d'une *ligue impie* le » traité solennel qui doit rendre vains tous » ses efforts. » (*Adresse des fédérés de Lyon. Journal de l'Empire du* 13 *mai.*)

« Les cris de *liberté*, *d'indépendance natio-* » *nale* ont retenti de toutes parts: ils sont le » présage de la victoire. Quel cœur français ne » palpite pas à ces noms généreux! *A l'aurore* » *de la révolution*, ils éveillèrent nos héros; ils » sauvèrent la France menacée, comme de nos » jours, *par les rois conjurés:* la grandeur » de la puissance française ressortit des efforts » qui devoient la détruire.....

» L'EMPEREUR, à la tête de la France armée, » TOUJOURS L'EFFROI DES ROIS ENNEMIS, » s'avance, et BRISE LES CHAÎNES DES PEU- » PLES. » (*Proclamation adressée aux habi-* » *tans de Roanne par le commissaire député* » *des fédérés de Lyon.*)

On vit paroître en même-temps *l'adresse des ouvriers du faubourg Saint-Antoine et Saint-Marceau à leurs concitoyens, à leurs camarades.*

On ne fut pas seulement frappé du langage énergique de ces ouvriers, mais encore des connoissances de *l'ouvrier rédacteur.* On l'eût pris pour un savant diplomate (1), à la manière dont il commentoit *les déclarations odieuses des* 13 *et* 25 *mars*, *et la proclamation du roi de Prusse du* 5 *avril*, *qui avoit dévoilé les* PROJETS SACRILÉGES *de l'étranger.* (*Journal de l'Empire du* 13 *mai.*).

Cette pièce étoit terminée par le *serment* de défendre la capitale, à laquelle défense les fédérés se *consacroient.*

Une nouvelle fédération parisienne se forma à l'instar de celle des ouvriers, et demanda dans son adresse *des hommes sans peur et sans reproche.* (*Journal de l'Empire du* 20 *mai.*)

Un acte d'union fut signé à Strasbourg le 17 mai, à l'effet de *repousser la guerre impie que*

---

(1) Le *Journal de l'Empire* du 21 mai, porte : « C'est » M. l'avocat-général Thuriot qui a, dit-on, rédigé l'a-» dresse des fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-» Marceau. »

l'on prétendoit nous faire. (Journal de l'Empire du 25 mai.)

Tel fut le langage des fédérés de 1815, ou plutôt *des patriotes purs*, *des frères et amis* de 93.

Jamais Buonaparte ne parut mieux ce qu'il avoit toujours été sans le paroître : l'ennemi de tous les rois et de tous les trônes légitimes, le chef couronné des républicains, le successeur armé de Roberspierre, dont les collègues l'environnoient ; enfin, la créature et le chef-d'œuvre de la révolution, qu'il invoquoit sous tous ses attributs (excepté sous celui de la république) qu'il opposoit à l'étranger comme son boulevard invincible, et qu'il montroit à la France comme sa patrone et son sauveur unique.

Il ne manquoit plus à cette union intime de la révolution et de son représentant, qu'une solennité où elle fût consacrée : c'est ce qui eut lieu dans la revue des ouvriers fédérés, que Buonaparte passa le 14 mai dans la cour des Tuileries.

« Soldats fédérés, leur dit-il, je suis revenu
» seul en France, parce que je comptois sur le
» patriotisme des habitans du midi, des paysans

» de toute la France, des ouvriers des grandes
» villes. Ma confiance n'a pas été trompée. Je
» vous vois avec plaisir autour de moi; j'accepte
» votre offre. J'ai confiance en vous..... Tran-
» quille sur le sort de la capitale, je me por-
» terai aux frontières pour faire manœuvrer
» l'armée et défendre notre territoire, *si les*
» *Rois osent nous attaquer*........

» *Vive la Nation!* »

On voit quelle étoit la *nation* de Buonaparte. Cette *nation* fit entendre des cris et des chants dignes d'elle. Le scandale fut porté au point qu'il ne fut pas possible de le dissimuler, et qu'on crut devoir le signaler publiquement.

Après avoir célébré la revue et le bel ordre qu'avoient observé les fédérés dans une marche qui épouvanta la capitale, la relation officielle, mettant une restriction à cet éloge, ajouta : « Mais on a entendu dans quelques endroits » le nom de l'empereur mêlé à des chants qui » rappeloient *une époque trop fameuse.* » Aveu précieux de l'alliance de *l'empereur avec l'époque fameuse de* 93.

Cette position singulière d'un despote environné de républicains qui ne pouvoient se passer de lui, et dont il ne pouvoit se passer, et qui

avoit contre lui toute la France royaliste, offroit un double écueil, si inévitable et si dangereux, que l'un de ces républicains devenu comte et ministre de Buonaparte, ne put s'empêcher de le signaler publiquement dans une occasion solennelle :

« Si l'empereur, dit-il, étoit moins sûr de la » force de son caractère et de la pureté de ses » résolutions, il pourroit se regarder comme » placé entre deux écueils, les partisans de la » dynastie dépossédée, et ceux du *système ré-* » *publicain;* mais les premiers n'ayant pas su » conserver ce qu'ils tenoient, sauront encore » bien moins le ressaisir; les autres, désabusés » par une longue expérience, et liés par gra- » titude au prince qui les a délivrés, en sont de- » venus les plus zélés défenseurs; leur fran- » chise, aussi connue que le fut leur exalta- » tion philanthropique, environne le trône oc- » cupé par l'auguste fondateur d'une dynastie » nouvelle, qui se fait gloire d'être sorti de » nos rangs populaires. » (*Rapport de M. le comte Carnot, lu à la chambre des représentans le 13 juin.*)

M. Carnot crut sans doute avoir détruit ce péril en le signalant, et en célébrant sa *philan-*

thropie; mais la France *désabusée* aussi *par une longue expérience*, la France, instruite par vingt-cinq ans de calamités, avoit appris à connoître la valeur des mots, à l'aide desquels elle avoit été couverte de ruines.

La Vendée avoit pris les armes comme en 1793; le midi et le nord de la France étoient dans une attitude hostile au milieu des baïonnettes qui les comprimoient vainement.

La capitale joignoit à la force d'inertie, un genre d'attaque analogue à ses mœurs amollies par vingt-cinq ans de révolution; elle faisoit une guerre à mort à l'usurpateur avec l'arme seule du ridicule.

Buonaparte étoit bafoué dans des milliers de chansons et dans une foule d'écrits qui se répandoient dans les provinces avec une rapidité égale à leur multiplicité. La police, impuissante pour en arrêter le cours, n'avoit d'autre ressource que d'en diminuer l'effet, en leur ôtant l'attrait de la clandestinité, et en les publiant elle-même, avec ou sans commentaire.

C'est ainsi qu'on vit paroître dans le *Nain-Jaune* une des plus éloquentes philippiques qui aient été publiées contre l'usurpateur; cet article, intitulé *Buonaparte au 4 mai*, fut réimprimé

dans toutes les provinces. C'est ainsi qu'on lut successivement dans tous les journaux les *Déclarations du Roi, des* 15 *avril et* 2 *mai*, le *Manifeste du* 24 *avril*, et celui du roi d'Espagne, *du* 2 *mai;* car, par une singularité à laquelle le gouvernement impérial ne nous avoit pas accoutumés, on vit les feuilles de Buonaparte, réceptacle impur de tant de mensonges, de calomnies, de doctrines révolutionnaires, devenir de loin à loin le canal des plus utiles vérités, et offrir au lecteur étonné, à côté des sinistres accens de la tyrannie, le langage paternel de Louis (1).

C'étoit le présage le plus sûr du retour de l'un et de la chute de l'autre.

Celle de Murat en fut le prélude.

---

(1) On le reconnoissoit malgré les falsifications de l'usurpateur. « Admirons (dit à ce sujet l'éditeur du Manifeste du 24 avril) admirons ici l'erreur du tyran et de ses journalistes : ils vouloient faire tourner contre la cause du Roi cette altération des paroles royales; ils ne pouvoient y réussir, et de même qu'on reconnoît, comme dit Horace, dans les fragmens épars d'un poëte le génie divin qui l'a inspiré : *Invenies disjecti membra poetæ;* de même, dans les lambeaux altérés, tronqués, mutilés de ce *Manifeste*, on reconnoissoit encore les nobles sentimens d'un Roi, et les tendres accens d'un père qui consoloient et charmoient les bons Français. »

Le jour où le Roi très-chrétien avoit passé la frontière de ses Etats, le chef de l'Eglise avoit quitté sa capitale, envahie par un autre usurpateur. Murat, attaqué par les Autrichiens, avoit éprouvé d'affreux revers, lorsque les journaux de Paris ne parloient que de ses grandes victoires, qui devoient obliger l'Autriche à traiter avec lui, et à se retirer de la coalition contre la France ; « On parle, disoit *le Moniteur* du 6 » mai, d'une convention entre le roi de Naples » et l'Autriche, par laquelle ce prince s'enga- » geroit à respecter le royaume de Lombardie ; » et l'empereur d'Autriche, de son côté, ga- » rantiroit au roi de Naples ses Etats, et con- » sentiroit à se retirer de la coalition contre la » France. »

Tantôt « il étoit victorieux à la tête de » 80,000 hommes, et avoit un parti incroyable » en Italie ; » (*Journal de l'Empire du 7 mai*) tantôt « il avoit battu les Autrichiens en trois » affaires ; » (*idem du* 12 *mai*) tantôt « les » lettres particulières parloient de succès im- » portans qu'auroit obtenus le roi Joachim ; » (*idem du* 18) tantôt les nouvelles officielles annonçoient « que tout se trouvoit disposé de » manière qu'on pût s'attendre à un prompt

» résultat ; » (*idem du* 19 *mai*) et ce résultat on se gardoit bien de le qualifier.

Tantôt « un bulletin napolitain, publié à » Ancône, le 5 mai, annonçoit formellement » que dans les trois journées des 2, 3 et 4, le » roi de Naples avoit battu complétement l'ar- » mée autrichienne commandée par le général » Niepperg ; qu'il lui avoit tué ou blessé plus » de dix mille hommes, pris quarante pièces » de canon, et que les généraux Niepperg et » Stahremberg avoient été grièvement blessés. » (*Idem du* 20 *mai.*)

Tantôt le télégraphe de Lyon transmettoit une lettre reçue de Milan, par M. Trabucchi, négociant, laquelle portoit :

« D'après un bulletin officiel publié à An- » cône, les Autrichiens ont perdu, dans les » journées des 1er, 2 et 3, quinze mille hommes » et quarante pièces de canon ou caissons atte- » lés. Trois généraux autrichiens ont été bles- » sés, notamment les généraux Stahremberg » et Niepperg ; ce dernier l'est mortellement. » (*Moniteur du* 20 *mai, et Journal de l'Empire du* 21.)

Enfin des bulletins de Naples, qui ornèrent les feuilles de Paris, du 25 *mai*, nous apprirent

que *l'ardeur des troupes étoit extrême, et la santé du roi excellente*; et le même jour 25 *mai*, le golfe Juan vit aborder ce prétendu roi, qui, de victoire en victoire, arriva jusqu'à Cannes, où il fut conduit malgré *l'ardeur extrême des troupes*, malgré l'impudence des mensonges, et la fureur des proclamations incendiaires, par lesquelles il avoit essayé de soulever l'Italie entière, et de la rallier à sa cause. (Voyez sa proclamation datée de Rimini, le 31 mars, dans le *Journal de l'Empire du* 21 *avril.*)

Le *roi de Naples* avoit été précédé de *Madame mère*, du cardinal Fesch, et du roi *Jérôme*, arrivés aussi au *golfe Juan*, le 22, sur la frégate *la Driade*.

On eût dit que toute la famille s'étoit donné rendez-vous pour embellir de sa présence *l'assemblée extraordinaire du Champ-de-Mai*.

Le *roi Joseph* et le *prince de Canino* étoient à Paris, le premier depuis le 23 mars, et le second depuis le 8 mai. Ils s'étoient installés dans les palais des princes, l'un au Luxembourg, et l'autre au Palais-Royal. *Louis*, seul insensible à tant d'honneurs, ne daigna pas venir siéger parmi les *pairs* dont il orna la liste, ni paroître au *Champ-de-Mai*.

D'autres raisons, sans doute, retinrent le *roi de Naples*, qui resta enseveli dans une profonde retraite, aux environs de Cannes. Sa présence au Champ-de-Mai eût été d'un trop sinistre augure. On eut soin même de ne pas laisser transpirer la nouvelle de cette catastrophe, et l'on se hâta d'assembler le Champ-de-Mai, avant qu'elle pût être répandue (1).

---

(1) Ce fut seulement par les journaux du 7 juin qu'on apprit la chute de Murat; elle y fut annoncée en ces termes: « C'est à Cannes qu'est débarqué le roi de Naples le 25 mai. » Ce prince ne doit ses malheurs qu'à la lâcheté des troupes » napolitaines, qui se sont débandées aux premiers coups de » fusil. Il n'est resté de fidèle au roi qu'un bataillon composé » d'officiers italiens et français. C'est avec cette poignée de » braves qu'il a opéré sa retraite jusqu'à Naples, poursuivi » sans relâche par les Autrichiens. Rentré dans sa capitale, » il a bientôt vu qu'il ne pouvoit s'y maintenir. Il en est sorti » le 20 mai à cheval, et après avoir côtoyé la mer jusqu'en » face de l'île d'Ischia, il s'est embarqué sur un bâtiment de » l'île d'Elbe, qui l'a conduit en cinq jours à Cannes. »

A ces détails, le *Journal de l'Empire* du 9 juin ajouta les suivans: « Un chebeck, parti de Naples le 20 mai, est arrivé » le 25 à six heures du soir sur la plage de Cannes, et a mis » à terre le général PIGNATELLI, ministre à Naples; MANES, » gouverneur de Naples; CROUSSI, secrétaire intime de Joa» chim; quelques officiers, peu de suite, et peu d'effets. Le » même soir, à dix heures, Joachim est débarqué avec quelques » autres personnes. Il est descendu à l'auberge Penchenat. Sa » suite se compose en tout de trente personnes. Il a expédié » une estafette à Paris. » (*Journal de l'Empire* du 9 juin.)

Quelque diligence qu'on fit, le *Champ-de-Mai* ne put cependant se réunir que le premier juin, et la plupart des membres appelés ne s'y trouvèrent point. A peine y en eut-il le dixième, et il fallut remplir de tous les amateurs et curieux, dont la capitale n'est jamais dépourvue, les places vides des absens.

A onze heures, Buonaparte partit des Tuileries avec tout l'appareil de son ancien cortége impérial; les maréchaux Soult, Ney, Jourdan, Grouchy, étoient à cheval auprès de sa voiture. Arrivé à l'Ecole-Militaire, il se plaça sur une estrade élevée devant ce batiment.

Les ministres, les maréchaux, parmi lesquels on remarquoit Masséna, Lefebvre, Kellerman, Moncey, Serrurier, se placèrent dans les tribunes à côté du trône. Buonaparte étoit au milieu de ses trois frères, *Jérôme* et *Joseph* à sa droite, *Lucien* à sa gauche, tous les trois vêtus d'une tunique et d'un manteau de velours blanc. Buonaparte étoit vêtu d'une tunique et d'un manteau de velours nacarat. Les pages, les chambellans, les officiers d'ordonnance (1), les

---

(1) MM. le baron Gourgaud, Dumoulin, Saint-Yon, Lariboissière, Planat, Ancillet, Delanoi, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Alfred de Montesquiou, Resigny, Autric. (*Journal de l'Empire* du 6 juin.)

aides-de-camp, étoient groupés sur les marches du trône qui s'élevoit en face d'un autel construit au milieu du Champ-de-Mars, et sur les marches duquel se trouvoient quelques prélats; car la Providence permit, sans doute pour nous humilier davantage, que des ministres de la religion vinssent mêler ses cérémonies saintes à cette profanation de la royauté.

La messe fut dite par M. de Barral, archevêque de Tours, assisté du cardinal de Bayanne, et de plusieurs évêques.

Après la messe, l'orateur du Champ-de-Mai, M. Dubois (de Maine-et-Loire) vint prononcer au pied du trône une harangue composée avec les plus impudens mensonges qui traînoient depuis trois mois dans les gazettes.

Il trouva cependant un moyen de les rajeunir en les présentant dans un style barbare, et bien digne du héros qu'il célébroit.

Il parla du *vœu du peuple*, que lui et ses collègues venoient *inscrire dans les tables de la loi*. Il *fit retentir la voix de la France dont ils étoient les organes immédiats.*

Après cet exorde, l'orateur, apostrophant les souverains de l'Europe, demanda : *Ce que vou-*

loit la ligue des rois alliés ? Il montra ensuite le *trône des Bourbons environné d'incurables erreurs*, auxquelles il opposa les *erremens de notre véritable gloire*, rapportés de l'île d'Elbe. « Comment s'écria-t-il dans une apostrophe » à Buonaparte, votre marche triomphale de » Cannes à Paris n'a-t-elle pas dessillé tous les » yeux ! »

Buonaparte dans sa réponse parla de son dévouement pour la France, et se comparant à Codrus, dit : *qu'il s'étoit sacrifié pour son peuple, comme ce roi d'Athènes*. Il parla (dans son langage ignoble) de *l'acharnement* des souverains contre lui, et opposa à la *rage impuissante des ennemis l'amour des Français*.

Ces belles harangues terminées, l'archevêque de Bourges (M. Falot de Beaumont), premier aumônier, faisant les fonctions de grand aumônier, s'approcha du trône, présenta à genoux les saints évangiles à l'empereur, qui prêta serment en ces termes : « JE JURE D'OBSERVER ET DE FAIRE OBSERVER LES CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE. »

Le prince archichancelier, s'avançant au pied du trône, prononça le premier le serment *d'obéissance aux constitutions et de fidélité à*

l'empereur. L'assemblée répéta d'une voix unanime : *nous le jurons !*

La cérémonie fut terminée par la *proclamation* que fit l'archichancelier *de l'acceptation de la constitution ;* ce qui eut lieu *au bruit des fanfares, du tambour et du canon.*

Telle fut la cérémonie du Champ-de-Mai. Elle fut suivie de la séance impériale du 8 juin, où l'on vit réunis les représentans et les pairs de Buonaparte ; étrange mélange d'anciens membres du sénat, de pairs du Roi, et de pairs nouvellement choisis parmi les traîtres et les parjures qui avoient préparé les voies à l'usurpateur (1).

On voyoit dans cette réunion des personnages plus curieux encore : c'étoient de vieux républicains que Buonaparte n'avoit pu attacher à

---

(1) Voyez la liste des pairs, n° 65 des Pièces justificatives. Le *Patriote de* 89 ajouta à cette liste celle des sénateurs devenus pairs royaux, et ensuite pairs impériaux. Il en compta 19, savoir : MM. les comtes d'Abboville, de Barral, Casa-Bianca, Chaptal, Colchen, Cornudet, Dedelai-d'Agier, Dejean, Pontecoulant, Fabre (de l'Aude), Gassendi, Lacépède, Latour-Maubourg, Montesquiou, de Valence, Ségur, Rampon, le duc de Cadore (M. de Champagny), et le duc de Plaisance (M. Le Brun.)

(*Journal de l'Empire* du 12 juin.)

son char, à son arrivée d'Egypte, et qui se jetèrent dans ses bras, à son retour de l'île d'Elbe, aimant mieux suivre la fortune de l'aventurier audacieux qui foule aux pieds les traités et tous les droits des nations pour ressaisir la puissance, que celle du général élevé au trône sur le payois des soldats : peut-être aussi qu'avides du pouvoir, ils avoient plus d'espérance de le partager avec le potentat déchu, qu'avec le général armé et couronné par la victoire.

A leur tête étoit le *prince Lucien*, qui, après treize ans d'éloignement, jugea qu'il étoit encore temps de venir faire l'essai tardif de ces honneurs; et qui, malgré son penchant pour la république, ne dédaigna pas la pairie qui lui étoit offerte.

Au milieu de cette réunion à laquelle on ne peut rien comparer sur la terre, et dont le *pandœmonium* peut seul donner une idée, Buonaparte parut, et vint prononcer une harangue des plus pathétiques. Il exhorta les pairs et les représentans *à ne pas survivre au deshonneur*; à être *décidés à mourir*; et à assurer par leur mort le triomphe de sa cause, qu'il appeloit *la cause sainte de la patrie!*

Ce discours donna lieu à une adresse des deux chambres, qui fut méditée pendant trois jours.

Celle des pairs parut néanmoins l'ouvrage de l'inspiration et des sentimens les plus vifs pour Buonaparte.

« L'intérêt de la France, lui dirent-ils, est » inséparable du vôtre. Si la fortune trompoit » vos efforts, des revers, Sire, n'affoibliroient » pas notre courage, et redoubleroient notre » attachement pour vous. »

La chambre des représentans ne porta pas au pied du trône la franchise d'un pareil langage.

La rédaction de son adresse exerça le génie de dix de ses membres (1), qui firent vingt projets entre lesquels deux se firent remarquer par des vices contraires : celui de M. Garat, auquel on reprochoit un style trop académique, et celui de M. Durand, qui péchoit par le défaut opposé (celui d'un style plat). De ces deux discours on fit un chef-d'œuvre d'*adresse* où l'on toucha les points les plus délicats, tels

(1) MM. Lanjuinais, *président;* Flaugergues, Dupont (de l'Eure), le général La Fayette, le général Grenier, *vice-présidens;* Bédoch, *secrétaire;* Durbach, Garat, Ramond, Laforêt, Durand (de la Marne).

que celui de la *compagne et de l'héritier du trône*, celui du *perfectionnement* du *pacte social* que la chambre vouloit donner à la France, même après l'*Acte additionnel* voté et proclamé solennellement au Champ-de-Mai.

Buonaparte, obligé de répondre à toutes ces adresses, ne pouvoit que varier ses tours et ses expressions pour rendre sans cesse les mêmes pensées : *les circonstances sont graves ; la crise est forte ; la lutte est sérieuse ; l'entraînement de la prospérité n'est pas le danger qui nous menace* ; voilà par quels termes choisis et variés le moderne Codrus cherchoit à relever un fonds d'idées bien rembruni.

Il trouva cependant l'occasion de rendre à MM. les représentans la leçon qu'ils lui avoient faite.

« La constitution, leur dit-il, doit être notre » étoile polaire *dans ces momens d'orage.* » N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire qui, » pressé de tous côtés par les Barbares, se » rendit la risée de la postérité en s'occupant » de discussions abstraites, au moment où le » bélier brisoit les portes de la ville. »

Ces adresses furent présentées le 11. Il tardoit à Buonaparte de faire entendre un autre

langage, et d'avoir un auditoire plus soumis et moins raisonneur.

Parti le 12 à quatre heures du matin, arrivé le 13 à Avesnes, il passa ses troupes en revue le 14, et leur adressa une proclamation qu'on eût cru dictée par l'orgueil de NAPOLÉON dans l'ivresse de ses anciennes prospérités.

Les insensés! dit-il en apostrophant les alliés, *un moment de prospérité les aveugle.* Mais *la victoire est à nous*, ajouta-t-il sur le ton de ses anciens oracles. Afin de les réaliser, il exhorta *tout le monde à mourir!* « Pour tout Français » qui a du cœur (dit-il), le moment est venu » de vaincre ou de périr. »

En effet, le lendemain 15, il força le passage de la Sambre à Fleurus. Le 16 il remporta des avantages signalés sur les Prussiens; et, sans laisser à l'armée un moment de repos, il continua son mouvement en avant le 17, par un temps affreux, où la pluie tomboit par torrens. Le 18, il poursuivoit le cours de ses victoires. Mais son heure étoit arrivée. La Providence l'attendoit à Waterloo.

Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe, et la France *est délivrée.*

C'est ainsi que Bossuet peint la chute d'un guerrier (1) fameux, qui sut s'illustrer par ses revers autant que par ses victoires.

Mais Buonaparte, *après un désastre dont les fastes militaires n'offrent point d'exemple* (2), prit la fuite, abandonnant les débris de son armée, et arriva, avec la rapidité de l'éclair, à Paris, où il porta lui-même la nouvelle de sa défaite. Il rentra à l'Elysée le 20 à neuf heures du soir (3).

Ce désastre étoit consommé depuis trois jours, lorsque les journaux célébroient les victoires les plus éclatantes.

Ceux du 20 contenoient un récit pompeux, autant que mensonger, de la bataille de Ligny. « Nous étions un contre trois, dit le narrateur. » Wellington et Blücher ont eu peine à se sau- » ver. Cela a été comme un effet de théâtre. »

Le récit est mis dans la bouche de Soult,

---

(1) Charles-Gustave, roi de Suède.

(2) Voyez les *Pièces justificatives*, n° 78.

(3) D'après le *Journal de l'Empire* et la version la plus exacte. Ce fait notoire n'empêcha pas M. Carnot de dire, le 21, à la chambre des pairs : *l'empereur est arrivé à onze heures*, sans préciser si c'étoit *le 20 à onze heures du soir*; et induisant au contraire à croire que c'étoit *le 21 à onze heures du matin*.

major-général. Il est digne de son *ordre du jour* du 1er juin, où il s'exprimoit ainsi : « Les ennemis » sont nombreux, dit-on. Que nous importe ? » leur défaite en aura d'autant plus d'éclat. »

Les journaux du 21 donnèrent la nouvelle suivante : « Une dépêche télégraphique porte » l'ordre de diriger sur Charleroi douze batail- » lons de gardes nationales actives, pour escorter » les nombreux prisonniers de guerre faits de- » puis la bataille du 16. On dit qu'un certain » nombre va être dirigé sur Paris pour travailler » aux fortifications. . . . .

» Il y a sur le champ de bataille huit ennemis » pour un Français. On dit que leur perte est » de cinquante mille hommes.

» La déroute des Prussiens est complète : on » les ramasse par bandes. Quant aux Anglais, » on verra aujourd'hui ce qu'ils deviendront. » L'empereur est là. »

Hélas ! l'*empereur* étoit bien loin de *là*, et bien près de nous. Le doigt de Dieu avoit marqué le terme de sa puissance ; et au même instant le triomphateur orgueilleux, qui datoit déjà ses proclamations de Bruxelles (1), et n'en

(1) La proclamation suivante fut trouvée parmi les papiers

étoit qu'à cinq lieues, avoit disparu du champ de bataille, et se retrouvoit au milieu de Paris. Il racontoit alors les événemens de cette courte

---

et les autres objets précieux qu'il abandonna dans sa fuite :

Proclamation aux Belges et aux habitans de la rive gauche du Rhin.

« Quelques succès éphémères de mes ennemis vous ont » détachés un moment de mon empire. Dans mon exil, sur » un rocher battu par la mer, j'ai entendu vos plaintes. Le » dieu des armées a décidé du sort de vos belles provinces. » Napoléon est au milieu de vous ; vous êtes dignes d'être » Français. Levez-vous en masse, réunissez-vous à mes » phalanges invincibles pour exterminer les débris de ces » barbares, vos ennemis et les miens. Ils fuient, la rage et le » désespoir dans le cœur.

» Au palais impérial de Lacken, le 19 juin 1815.

» *Signé* NAPOLÉON. »

Dans la seconde livraison du portefeuille de Buonaparte, publiée à Bruxelles, on trouve un état détaillé des forces qui ont combattu à Waterloo. L'armée française étoit de 110,000 hommes. On y trouve aussi écrit de sa propre main l'état de sa recette et de sa dépense.

Premier quartier de la liste civile, non payé en 1814	6,250,000
Honoraires comme membres de l'Institut	300
A-compte de l'arriéré dû en 1815	2,992,622 64c.
Le montant du trésor de la couronne, au 1er juin 1815, étoit	128,300,857
Dettes à payer à la reine Hortense	312,163

campagne à ses conseillers, à ses affidés, à ses ministres; il demandoit aux représentans une nouvelle armée, tout comme après les campagnes de Moscou et de Leipsick; il rappeloit aux pairs ce qu'ils lui avoient dit huit jours avant la bataille de Waterloo : « Des revers, » sire, n'affoibliroient pas notre courage, et » redoubleroient notre attachement pour vous. »

Le 21 au soir, les ministres arrivent à la chambre des représentans, précédés du *prince Lucien*, qui demanda un comité secret, dans lequel une commission de salut public fut nommée. Elle fut composée du président et des quatre vice-présidens.

Une commission semblable fut nommée par les pairs ; les cinq membres choisis furent MM. Boissy-d'Anglas, Drouot, Dejean, Andréossy et Thibaudeau. Les deux commissions, réunies aux ministres, arrêtèrent, à la majorité de seize voix contre cinq, les résolutions suivantes, que le général Grenier, rapporteur,

Dettes à payer au prince Joseph.......	1,000,000
Dettes au maire du Havre.............	100,000
Payé au grand aumônier..............	34,652
Payé au maréchal Bertrand...........	783,986
Pour l'illumination du Champ-de-Mai..	83,000

fit connoître aux représentans à l'ouverture de la séance du 22 :

« Il sera nommé par les chambres une dépu-
» tation chargée de négocier avec les puissances.
» Si l'empereur est le seul obstacle à la paix,
» cet obstacle sera levé par une mesure qui sera
» écrite dans le message que vous allez rece-
» voir incessamment de S. M. »

Cette mesure n'étoit pas expressément marquée dans le rapport.

Mais elle le fut ouvertement par plusieurs membres qui montèrent à la tribune pour demander l'abdication. *Appuyé! Appuyé!* s'écrièrent les uns; *non! non!* s'écrioient les autres avec l'accent de la fureur.

Pendant ce débat, l'abdication, arrachée non sans peine ni sans négociations, arrive. Elle est apportée par quatre ministres, et remise au président par Fouché, duc d'Otrante

La séance fut aussitôt suspendue, et le bureau en corps se rendit à l'Elysée pour remercier NAPOLÉON de son abdication.

Le président à son retour, annonça à la chambre *qu'il avoit adressé à l'empereur un discours tel que les circonstances lui avoient paru l'exiger.*

Un discours semblable fut adressé par le président de la chambre des pairs. La réponse à ces deux discours parut le lendemain dans les journaux. (Voyez les pièces officielles, N°. 75).

On fut fort étonné de ne pas y voir les deux discours qui donnèrent lieu à cette *réponse*. Ces pièces n'eussent pas été le monument le moins curieux de la session des deux chambres.

Il ne suffisoit pas aux deux chambres de précipiter du trône le général abandonné par la victoire, et déserteur pour la cinquième fois de sa propre armée ; au chef dégradé il falloit en substituer un autre, ou du moins un gouvernement provisoire. Ce fut là l'objet des grands travaux des deux chambres.

M. Regnault fit arrêter, dans celle des représentans, une proposition ainsi conçue :

« Il sera nommé, sans délai, une commission de cinq membres, dont trois seront
» choisis par la chambre des représentans et
» deux par la chambre des pairs, pour exercer provisoirement les fonctions du gouvernement ; les ministres continueront leurs
» fonctions sous l'autorité de cette commission. »

Les trois membres de la commission choisis par la chambre des representans furent, le duc d'Otrante (Fouché de Nantes), ministre de la police générale; M. le comte Carnot, ministre de l'intérieur, et le général Grenier.

Cette nomination se fit en deux tours de scrutin, et avec assez de calme.

Mais les choses ne se passèrent pas aussi tranquillement dans la chambre des pairs. La nomination des deux membres du gouvernement y fut précédée d'une discussion des plus orageuses. Qu'il nous soit permis d'en retracer le souvenir en peu de mots.

A neuf heures du soir le prince Lucien monte à la tribune et dit : « Messieurs, *l'empereur est » mort, vive l'empereur! l'empereur a abdi» qué, vive l'empereur!* Telle est la maxime » sur laquelle repose une monarchie constitu» tionnelle. Je demande que la chambre des » pairs, qui a juré fidélité à l'empereur et aux » constitutions, déclare, sans délibération, et » par un mouvement spontané, qu'elle recon» noît Napoléon II comme empereur des » Français : j'en donne le premier l'exemple, » et lui jure fidélité. »

M. de Pontécoulant : « Il m'est pénible

» d'avoir à proposer une opinion contraire à
» celle du préopinant.

» Napoléon a été mon bienfaiteur. Je lui
» reste fidèle jusqu'au moment où il me délie
» de mes sermens, et ma reconnoissance de
» ses bienfaits m'y tiendra lié jusqu'au dernier
» soupir.

» Mais on veut nous faire adopter une pro-
» position sans délibération, ce qui est con-
» traire à l'usage d'une assemblée délibérante.
» Et le prince qui nous fait cette proposition
» a-t-il lui-même un titre pour parler dans cette
» chambre? Est-il Français? Oui, par ses sen-
» timens; mais, sous le rapport constitution-
» nel, ce n'est qu'un prince étranger, un prince
» romain. »

Le prince Lucien : « Je vais répondre à ce
» qui m'est personnel. »

M. de Pontécoulant : « Vous répondrez
» après. Prince, respectez l'égalité dont vous
» avez tant de fois donné l'exemple.

» On veut que nous proclamions Napo-
» léon II. Je déclare fermement que rien ne
» me fera reconnoître un souverain qui n'est
» pas en France, une régente qui n'est pas en
» France. On iroit bientôt retrouver je ne sais

» quel sénatus-consulte. On nous diroit que
» l'empereur doit être considéré comme étran-
» ger ou captif, la régente comme étrangère
» ou captive, et l'on nous donneroit une autre
» régence qui nous amèneroit la guerre civile.
» Je demande un ordre du jour qui ne préjuge
» rien. »

» *Le prince Lucien :* « Si je ne suis pas
» Français à vos yeux, je le suis aux yeux de
» la nation entière.

» Du moment où Napoléon a abdiqué, son
» fils lui a succédé. Il n'y a point là de déli-
» bération à prendre, mais une simple décla-
» ration à faire. »

Le comte Labédoyère : « J'ai fait ce matin
» une motion semblable à celle que l'on dis-
» cute en ce moment. J'ai dit et je répète que
» l'empereur devoit regarder son abdication
» comme nulle, si on ne reconnoissoit pas son
» fils. Les hommes qui étoient à ses pieds
» dans la prospérité pourront s'élever aujour-
» d'hui contre son fils ; mais il en est qui lui
» resteront fidèles. Il y a des hommes dans les
» deux chambres, qui voudroient voir ici nos
» ennemis, qu'ils appelleront bientôt leurs alliés.
» Mais s'ils rejettent Napoléon II, l'empereur

M. Cornudet « s'étonne que l'on veuille
» pousser la chambre à des mesures qu'il n'est
» pas en son pouvoir de prendre, surtout quand
» elle a eu recours à tous les moyens qui pou-
» voient conserver les droits de Napoléon II. »

M. le duc de Bassano : « Un membre a dit
» qu'il ne consentiroit jamais à obéir à un
» prince hors de France ; mais la constitution
» prévoit ce cas d'absence. La proposition que
» l'on fait de reconnoître Napoléon II est donc
» bonne, juste, adoptable. La constitution
» seule peut régler les pouvoirs. Le gouverne-
» ment provisoire, tel qu'on veut l'établir, n'est
» rien. Ses membres n'ont que des pouvoirs
» législatifs, ils n'ont point de pouvoir exécu-
» tif...... »

M. Alexandre Lameth pense « qu'il y auroit
» le plus grand inconvénient à nommer les
» deux membres sous une dénomination, pen-
» dant que la chambre des représentans nom-
» meroit les siens sous une autre. Il voudroit
» qu'on nommât d'abord les deux membres,
» sauf à décider ensuite sur la question qu'on
» propose, quand la chambre des représentans
» aura pris l'initiative. »

M. Cornudet répète ce qu'il a dit précé-

demment au sujet de la mention du procès-verbal, de la réclamation du prince Lucien, et des conséquences qui en résultent.

M. le duc de Bassano insiste pour qu'on décide la question.

M. le baron Quinette : « Vous ne pouvez » changer la délibération de ce matin. Le mes- » sage de la chambre n'est malheureusement » pas clair. Mais nous ne pouvons prendre » l'initiative. Quand la commission de gouver- » nement sera nommée, elle demandera elle- » même aux chambres à quel titre elle agit, » et quels sont ses pouvoirs ; mais laissons-la » d'abord se former. »

M. Rœderer pense « Que l'on doit chercher » le mode de gouvernement le plus favorable » à la paix, et la proclamation de Napoléon II » lui paroît réunir, à cet égard, tous les avan- » tages. » L'orateur développe ces avantages.

M. de Valence voudroit « Qu'on renvoyât » l'examen de la question à une commission » qui en feroit un rapport. »

MM. Cornudet et *Boissy-d'Anglas* soutiennent « Que la résolution prise le matin par » la chambre est une loi sur laquelle elle ne » peut revenir. »

M. Thibaudeau résume les diverses questions qui ont été successivement agitées; puis il ajoute : « Qu'on lise les constitutions, nous n'y
» verrons rien de ce qui a été fait. Nous nous
» sommes mis hors de la constitution. Voulons-
» nous y rentrer ? Il ne suffit pas d'appeler *con-*
» *seil de régence* la commission de gouverne-
» ment qu'il s'agit de nommer. Néanmoins il
» me paroît dangereux de revenir sur une dé-
» libération prise, et de défaire à nous seuls ce
» qui a été fait par les chambres. Je demande
» que l'on procède à la nomination, et que l'on
» ajourne à demain la proposition. »

M. de Pontécoulant : « Quant à présent, le
» nom à donner à la commission de gouverne-
» ment doit être mis de côté. Il faut revenir à
» la question dont nous n'aurions pas dû nous
» écarter, à la nomination des membres. Il se-
» roit déplorable que, pour une dispute de
» mots, on laissât la France, sinon dans l'anar-
» chie, au moins dans l'absence de tout gou-
» vernement. »

M. de Flahaut : « Il ne s'agit pas de savoir
» le nom que l'on donnera à la commission du
» gouvernement. Il s'agit de savoir en quel
» nom agira ce gouvernement. Si l'empereur

» eût péri dans la bataille que nous avons per-
» due, Napoléon II seroit souverain. »

M. le duc Decrès, avec beaucoup de force : « La chose la plus importante est de se donner
» un gouvernement. Les droits de Napoléon II
» me paroissent incontestables ; mais la patrie
» avant tout. Je demande que la discussion
» soit fermée. » — Adopté.

L'ajournement de la question, mis aux voix, est également adopté (1).

On procède à la nomination des deux membres du gouvernement. Le duc de Vicence (Caulincourt) et le baron Quinette réunissent la majorité des suffrages.

C'est ainsi qu'au sein de cette assemblée orageuse, au milieu des ténèbres de la nuit et des fureurs des partis, fut complettée la liste des remplaçans substitués à l'usurpateur déchu; ne sachant sous quel nom se présenter à la France, et, ne voulant pas rappeler de fâcheux sou-

(1) *N. B.* La veille les pairs avoient adopté une résolution des représentans portant : « La chambre se déclare en per-
» manence ; toute tentative pour la dissoudre est réputée
» crime de haute trahison ; et quiconque se rendroit cou-
» pable de cette tentative, sera traître à la patrie, et sur-le-
» champ jugé comme tel.... »

venirs, les nouveaux Pentarques se bornèrent à prendre le nom de *commission de gouvernement*: c'est sous ce titre modeste qu'ils se *constituèrent* et s'installèrent aux Tuileries, le 23 juin (1), pendant que Buonaparte, n'ayant plus d'empire à gouverner, prit le chemin de la Malmaison (2).

BUONAPARTE A LA MALMAISON.

Buonaparte, vaincu à Waterloo, fugitif, déserteur, abandonnant son armée, délaissé de ses deux chambres, après avoir signé pour

(1) « *Séance du* 23 *juin* 1815, *matin*. La commission de » gouvernement se constitue sous la présidence de M. le » duc d'Otrante. » (*Bulletin des lois*, n° 38, tome unique.)

(2) Tout dépouillé qu'il étoit de la puissance impériale, il s'appliquoit, par un reste d'habitude, à en exercer encore les plus nobles prérogatives. Il distribua des titres honorifiques, des grades, des pensions, des places, et d'autres faveurs avec une incroyable *libéralité*. Il rendit, à cet effet, une foule de décrets antidatés, qui sont parvenus, depuis, dans les divers ministères, et principalement dans les bureaux de la guerre.

On a dit aussi que c'est après sa seconde abdication qu'il donna à l'intendant de la liste civile, M. Peyrusse, un reçu de douze millions, *sous la date officieuse du* 21 *juin*. (*Plaidoyer de M. Quequet, avocat-général, prononcé à l'audience de la Cour royale de Paris, le* 30 *décembre* 1816.)

la seconde fois sa propre dégradation, quitta le palais de l'Elysée, et alla ensevelir sa honte dans ce même lieu de retraite d'où jadis il étoit parti pour expulser la représentation nationale et le directoire. Aujourd'hui il est expulsé à son tour par la représentation nationale, et remplacé par un nouveau directoire, choisi parmi ses propres ministres, dont il devient le sujet, lui qui les avoit vu ramper au nombre de ses esclaves.

FOUCHÉ, de Nantes, CARNOT, CAULINCOURT, QUINETTE, BERLIER secrétaire-adjoint, forment, avec le général GRENIER, le nouveau gouvernement. Chacun sait les titres des cinq premiers, et toutes les garanties qu'ils offroient contre le retour du souverain légitime, s'il dépendoit d'eux de l'éloigner....

Notre intention n'est pas de faire ici l'histoire de ce gouvernement de quinze jours. Nous ne nous flatterions pas de dévoiler toutes ses menées secrètes, et tous les ressorts qu'il fit mouvoir pour parvenir à ses fins, qui étoient, incontestablement, de protéger la retraite des factieux, et d'assurer leur impunité. Bornons-nous à rappeler ses actes extérieurs.

23 *juin.* La commission de gouvernement

après s'être *constituée* sous la présidence de M. le duc d'Otrante, et s'être donnée un secrétaire, nomma M. BIGNON ministre des affaires étrangères; M. le général CARNOT DE FEULINS ministre de l'intérieur; M. le comte PELET, de la Lozère, ministre de la police, M. le comte BOULAY ministre de la justice; M. le prince d'ESLING commandant en chef de la garde nationale de Paris.

Par *arrêté du 24 juin*, le maréchal prince d'Eckmülh, ministre de la guerre, fut chargé de prendre toutes les dispositions relatives à la défense de Paris, et autorisé à donner, pendant cette mission, la signature au baron Marchant, secrétaire-général du ministère.

Le même jour, la commission adressa aux Français une proclamation où l'on remarquoit le passage suivant : « Il n'existe point » de pouvoirs jaloux l'un de l'autre ; l'espace » est libre au patriotisme éclairé de vos repré- » sentans, et les pairs sentent, pensent, et » votent comme mandataires.

» *L'empereur s'est offert en sacrifice en* » *abdiquant ; les membres du gouvernement* » *se dévouent en acceptant les rênes de* » *l'Etat.* »

Il seroit difficile de dire qui montroit le plus de dévoument. Chacun s'immoloit au bien public. Buonaparte s'étoit *sacrifié* d'abord, au mois d'avril 1814, en partant pour l'île d'Elbe; puis il s'étoit *sacrifié* encore en quittant cette île ; il s'étoit dévoué comme CODRUS, au *Champ-de-Mai*, le 1 juin; enfin il *s'offre en sacrifice* le 22 juin, en regagnant sa retraite première de Malmaison, pendant que les cinq directeurs *se dévouent en acceptant les rênes de l'Etat.*

Les pairs *sentent*, *pensent*, *votent comme mandataires*, et c'est tout dire. Les bornes du dévouement ne sauroient être reculées au-delà.

Un arrêté du même jour nomma le maréchal Jourdan général en chef de l'armée du Rhin.

Le 25 *juin*, la commission prit un arrêté portant : « Tous les militaires absens de leurs » drapeaux se réuniront sur-le-champ au corps » d'armée le plus voisin; et si ce corps est trop » éloigné, ils devront se rendre à Paris. Les » autorités civiles et militaires tiendront la » main à ce que ces dispositions soient obser» vées. »

26 *juin*, arrêté de la commission portant: « Que les arrêts et jugemens des cours et tribu» naux, et les actes des notaires, seront provi-

» soirement intitulés : *Au nom du peuple*
» *français.* »

Cet arrêté fut attaqué violemment par M. Félix Desportes, qui le regardoit comme *subversif des principes constitutionnels*, et demandoit qu'on *s'attachât inviolablement à la constitution.* Mais sa proposition fut rejetée par l'ordre du jour, sans s'embarrasser si cet *ordre du jour*, du 26, n'étoit ou non contraire à celui du 23, portant *que Napoléon II étoit devenu empereur par la force des constitutions de l'empire.*

Le *même jour*, la commission envoya aux deux chambres un message ainsi conçu :

« M. le président,

» J'ai l'honneur de vous transmettre le bul-
» letin de situation du 26 juin. La commission
» de gouvernement croit devoir assurer la
» chambre qu'elle ne cesse de prendre des
» mesures pour appuyer les négociations de
» paix par le développement de toutes les forces
» nationales. Les généraux travaillent sans re-
» lâche à rallier les troupes, et à réorganiser
» l'armée du Nord. Elle présente déjà une
» masse imposante; elle s'augmente chaque

» jour des nouveaux corps qui y sont dirigés.
» On complète son matériel. La commission
» de gouvernement utilise, pour la défense de
» l'indépendance nationale, le patriotisme et
» le dévouement des citoyens. Tandis qu'elle
» soutiendra leur énergie, elle comprimera les
» agitations de la malveillance dans l'intérieur;
» elle n'exagérera ni ne dissimulera les dangers,
» et, quels qu'ils soient, elle sera toujours
» fidèle à la patrie. »

Le 27 juin, message de la commission aux deux chambres, annonçant : « Que les com-
» missaires du gouvernement ont reçu des passe-
» ports pour se rendre au quartier-général des
» souverains alliés, et sont partis de Laon le
» 26 au soir. »

Ces commissaires étoient MM. D'ARGENSON, SÉBASTIANI, LA FAYETTE, LAFORET, et PONTÉCOULANT, auxquels fut adjoint M. BENJAMIN CONSTANT comme secrétaire-rédacteur.

Le même jour, cinq autres commissaires, savoir : MM. ANDRÉOSSY, BOISSY D'ANGLAS, et VALENCE, pairs; FLAUGERGUES et LABESNARDIÈRE, représentans, reçurent du gouvernement la mission d'aller proposer un armistice au duc de Wellington.

Le 28 juin, la commission de gouvernement publia quatre lois, qui avoient été la matière de débats plus ou moins longs, plus ou moins animés dans le sein des deux chambres.

La première de ces lois contenoit des mesures pour assurer la tranquillité publique, c'est-à-dire, pour réprimer, par des arrestations arbitraires, le zèle des royalistes.

Par la deuxième, la ville de Paris fut mise en état de siége.

La troisième ouvrit un crédit provisoire de 1,500,000 francs de rentes, pour le paiement d'une partie des créances des fournisseurs de la guerre, et celui de l'arriéré de la solde.

La quatrième autorisa le gouvernement à assurer, pendant l'année 1815, par voie de réquisition, les subsistances des armées et les transports militaires.

Le même jour 28, on lut aux deux chambres le message suivant, de la commission de gouvernement :

« M. le président,

» J'ai l'honneur de vous adresser le bulletin de l'armée. Le ministre de la guerre nous a fait de vive voix un rapport peu satisfaisant; il

est en ce moment aux avant-postes, et nous attendons un rapport positif sur notre véritable position militaire. Quel que soit l'événement, nous ne vous proposerons rien de pusillanime et de contraire à nos devoirs. Nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité l'indépendance de la nation, l'inviolabilité des chambres, et la liberté des citoyens. »

Bulletin du 28 *juin*.

Nous recevons des détails alarmans sur les progrès des alliés.

« Une dépêche du maréchal Grouchy, datée de Soissons le 27 juin, à dix heures du soir, annonce que l'ennemi est en forces à Compiègne. Le comte d'Erlon, n'ayant pu pénétrer dans cette ville, s'est porté sur Senlis en longeant la forêt.

» L'ennemi occupe Pont-Saint-Maxence. Il dirige des colonnes sur Creil et Senlis. Dans cet état de choses, le maréchal Grouchy se trouve dans la nécessité de presser son mouvement sur Paris, et de porter son quartier-général à Dammartin. Le corps du général Reille prendra position à Gonesse, et celui du général Vandamme à Nanteuil.

» Les communications télégraphiques déjà interceptées sur les lignes de Lille à Boulogne, et de Metz à Strasbourg, viennent de l'être sur celles de Paris à Lille et à Metz. »

Ces nouvelles donnent lieu à la séance permanente du 28 juin, où les motions les plus disparates se succèdent pour attester les effets produits par le *bulletin*.

M. Gamon, par motion d'ordre, demande la constitution de 1791.

M. Henri Lacoste l'appuie. — Renvoi à la commission de constitution.

Sur la proposition du général Solignac, les généraux Raymond et Mouton-Duvernet se succèdent à la tribune, et font connoître la situation de l'armée d'où ils arrivent.

M. Henri Lacoste demande qu'on lui vote des remercîmens.

M. Dumolard demande qu'ils soient faits par une loi formelle.

M. Jay lit un projet d'adresse.

M. Garat trouve que ce projet est bien; mais il dit « qu'une adresse doit être autre » chose. Il demande une commission, qui est » composée des deux préopinans, des deux » généraux, et de M. Dupont de l'Eure. »

Au milieu de cette discussion animée, M. *Durbach*, pour dissiper quelques défiances répandues, donne lecture d'une lettre du président de la commission de gouvernement au duc de Wellington, lettre si heureusement conçue qu'elle fut accueillie par un mouvement unanime d'approbation, et que l'orateur fut obligé d'en donner une seconde lecture (voyez *les Pièces justificatives*, N° 79) aux représentans, ravis d'un tel langage. Il n'en fallut pas davantage pour faire succéder le calme à la tempête.

Pendant que le duc d'Otrante, par la simple lecture de sa lettre au duc de Wellington, apaisoit les orages formés contre lui dans le sein des chambres, il en reçut une du *prince de la Moskowa* qui étoit faite pour en exciter de plus violens dans l'armée.

Déjà, dès le 22 juin, il avoit protesté à la chambre des pairs, contre les bulletins mensongers de la bataille de Waterloo, contre l'exposé que fit le ministre de la guerre, des prétendues ressources qu'on pouvoit opposer encore aux progrès de l'ennemi. Attaqué violemment, accusé même de trahison, il prit la plume, et mit au jour, sous le titre de *Lettre*

au duc d'Otrante, un bulletin des deux journées des 17 et 18 juin, dans lequel il releva non seulement les mensonges impudens de celui de Buonaparte, mais encore ses extravagances, seule cause des désastres de cette journée, dont *les fastes militaires n'offroient point*, suivant lui, *d'exemple*.

Ce fut, pour Buonaparte, un singulier spectacle, que la conduite opposée de deux hommes qui, jusqu'à ce moment, lui avoient donné des marques semblables d'un dévouement qu'ils ont payé de leur tête.

Tous deux lui avoient préparé les voies à son retour de l'ile d'Elbe; tous deux lui avoient amené les troupes destinées à l'arrêter; tous deux avoient reçu la récompense de leur trahison; tous deux siégeoient dans la même chambre des pairs; tous deux avoient payé de leur personne à Waterloo.

Mais, après cette bataille, quelle différence signala leur conduite, et le langage dont ils firent retentir la France et l'Europe!

L'un, effrayé du précipice qu'il voit ouvert sous ses pas, et où la France elle-même est menacée de périr, vient exprimer des regrets tardifs. Il déclare hautement que tout est perdu;

que les ennemis seront dans huit jours sous les murs de Paris, sans qu'aucun obstacle puisse leur être opposé; il repousse, avec l'accent de l'indignation le reproche de trahison; s'accuse plutôt d'avoir poussé trop loin un sentiment dont il déplore les suites fatales, et ne dirige l'amertume de ses plaintes que vers le chef dont il retrace les impudens mensonges et la conduite extravagante.

L'autre, au contraire, Labédoyère, persévérant, après la défaite de l'usurpateur, dans les sentimens qui, aux portes de Grenoble, l'avoient conduit à ses pieds, transporte au fils son dévouement pour le père; il tourne toute son indignation contre les généraux et les membres des deux chambres qui méditent en ce moment le dessein de l'abandonner.

« Malheur à tout traître! s'écrie-t-il; il sera » traduit devant les chambres, et sera noté » d'infamie; il verra ses parens proscrits, et sa » maison rasée. »

Telle fut la conduite de Ney et de Labédoyère. Mais tandis que la voix du *jeune homme* fut étouffée par celle des vieux pairs ses collègues, les prédictions du maréchal ne ne tardèrent pas à se vérifier. Le bulletin du

28 juin en fut la preuve authentique. Buonaparte en devint le témoin oculaire. Il vit arriver sur les bords de la Seine les débris de cette armée, qu'il avoit abandonnée huit jours auparavant dans les plaines de la Belgique, et les deux armées de Wellington et de Blucher qui arrivoient sous les murs de Paris.

On dit que Buonaparte malgré sa *déclaration du 22*, d'après laquelle sa *carrière politique étoit terminée*, eut alors quelque envie de se remettre à la tête des troupes. On assure même qu'il proposa à la commission de gouvernement un plan militaire qui avoit pour but de couper les deux armées de lord Wellington et du prince Blucher, offrant de se retirer après l'exécution. Il n'est pas nécessaire de dire que ce plan fut rejeté, ainsi que les offres de service de celui qui vouloit encore se dévouer au salut de l'Etat. Ce refus l'irrita sans le déconcerter entièrement.

Après avoir fait brûler, pour sa sûreté personnelle, les ponts de *Bezombes*, de *Chatou* et du *Pec*, il parut éprouver un mouvement de désespoir. On vit plusieurs fois, dans la journée du 28, passer sur la grande route, non seulement ses courriers allant à Paris, ou en reve-

nant; mais on remarqua plusieurs de ses affidés les plus intimes, tels que ROVIGO, LAVALETTE et autres, ayant tous également l'air effaré.

Vers les cinq ou six heures on vit passer Buonaparte lui-même, dans une berline à six chevaux, se dirigeant sur la capitale. Arrivé à la montée de Nanterre, il s'arrêta en apercevant un de ses courriers qui revenoit de Paris. Il parloit encore à ce courrier (1) lorsque la *reine* Hortense le joignit au même endroit. Elle descendit de sa voiture, monta dans celle de Buonaparte; et, après un très-court entretien, ils prirent ensemble le chemin de Malmaison.

La commission de gouvernement n'étoit pas peu embarrassée de la présence d'un tel personnage; mais elle sollicitoit des sauf-conduits; soit auprès du gouvernement anglais, soit auprès du lord Wellington. Instruite enfin de l'inutilité de ces tentatives, et voyant l'ennemi aux portes de la capitale, elle intima à Buonaparte l'ordre du départ, et les pièces relatives à cette négociation furent communiquées aux deux chambres, qui partageoient toute la sollicitude de la commission. (*Voyez les Pièces officielles*, *No* 85.)

(1) On croit que c'étoit un chambellan de la *reine* Hortense.

DEPART DE BUONAPARTE DE LA MALMAISON.

Le 29 *juin*, à quatre heures du soir, Buonaparte quitta la Malmaison. Le général Bertrand monta dans sa calèche avec le général Becker qui étoit chargé de la garde de sa personne : « Je suis chargé d'une mission » bien pénible, lui dit ce général, mais je » ferai ce qui dépendra de moi pour m'en » acquitter à votre satisfaction. — Général, » répondit Buonaparte, si l'on m'avoit laissé » le choix de l'officier qui devoit m'accom- » pagner, c'est vous que j'aurois choisi. »

Buonaparte avoit une suite nombreuse que nous ferons connoître plus loin. Il fut cependant abandonné par son médecin de l'île d'Elbe, M. Fourreau-Beauregard : ce docteur fut remplacé par M. Maingault, jeune médecin qui n'avoit pas encore été attaché à sa personne.

Plusieurs fourgons furent chargés de provisions de tout genre, et surtout d'espèces d'or. Après son retour de Waterloo, Buonaparte, qui songeoit à tout, avoit retiré du trésor de la liste civile, plus de douze millions, dont trois

en or (1). Il avoit fait acheter les jours suivans beaucoup de livres relatifs aux Etats-Unis d'Amérique, et un grand nombre de cartes de la même contrée. Ces emplètes, et bien d'autres circonstances, ne laissoient pas douter que Buonaparte ne songeât à se diriger vers le Nouveau-Monde. « Tu aura su, ma chère » Pauline (écrivoit Lucien Buonaparte à la » princesse Borghèse le 6 juin) le nouveau, » malheur de l'Empereur, qui vient d'abdi- » quer en faveur de son fils. Il va partir pour » l'Amérique où nous le rejoindrons tous. »

Deux jours après le cardinal Fesch, écrivant à la même *princesse*, lui mandoit que « Lucien » étoit parti pour Londres afin d'avoir des

---

(1) Ce fait est prouvé par le reçu suivant :

« M. le baron Peyrusse, mon trésorier, j'ai reçu : 1°. Trois » millions en or, que vous m'avez remis, ci. 3,000,000 fr.

» 2°. En traites des adjudicataires des coupes » de bois et forêts de la couronne, à échéances » diverses. 710,830

» 3°. En délégations et déclarations admis- » sibles en paiement du prix des bois de l'Etat. 8,680,622

12,391,453

» Le trésor de la couronne en demeure déchargé.

» Paris, 21 juin 1815. *Signé* NAPOLÉON. »

N. B. Une lettre de M. Peyrusse à M. de la Bouillerie constate que ce fut à *huit heures du soir*, au moment même où l'abdication de Buonaparte étoit provoquée à la *chambre des représentans*, qu'eut lieu cette soustraction de douze millions. (Voyez le procès des *traites de la liste civile*, et les journaux du 3 mai 1816.)

» passe-ports pour le reste de la famille. Je
» prévois, ajoutoit S. E., que les Etats-Unis
» seront le terme des courses. (*Journal des Débats du* 17 *août.*)

Nous verrons plus loin que la prévoyance de S. E. fut trompée ; mais n'anticipons pas sur les événemens, et suivons Buonaparte dans sa course rapide.

Le vendredi 30, *à* 11 *heures du soir*, Buonaparte arriva à Tours. Pendant qu'on changeoit de chevaux il envoya Savari chercher le préfet, M. de Miramon, un de ses anciens chambellans. Ce magistrat étoit déjà couché. Il se leva, eut un entretien avec Buonaparte, qui l'attendoit près de la préfecture, et le reconduisit jusqu'à la porte de la ville. Quel qu'ait été le sujet de l'entretien, il paroit certain que Buonaparte n'avoit pas encore perdu tout espoir d'une chance favorable à ses intérêts ; car le préfet devint dès ce moment plus affermi que jamais dans sa *fidèlité*, et donna, de concert avec sept à huit fédérés, les seuls qu'on eût pu trouver à Tours, d'éclatantes preuves de dévouement à la *quatrième dynastie* (1).

(1) Il est mort depuis, et l'on a dit que la cause de sa mort étoit le chagrin d'avoir ajouté foi aux discours que Buonaparte lui tint en passant.

Le 1er *juillet*, à neuf heures du matin Buonaparte arriva à Poitiers. Il descendit à l'auberge de la poste, chez le nommé Bertaume. A peine sa voiture fut-elle entrée dans la cour de l'auberge, que le domestique placé sur le siége demanda une chambre. Trois individus sortirent précipitamment de la voiture, et montèrent dans cette chambre; le domestique se plaça à la porte s'y coucha, et ne l'abandonna qu'au moment du départ. Aucun des domestiques de l'auberge ne pénétra dans la chambre. Le dîner fut commandé par l'un des voyageurs qui descendit exprès à la cuisine.

On se reposa jusqu'à quatre heures. Alors les voyageurs demandèrent des chevaux, et quand la voiture fut avancée, ils descendirent précipitamment, et y entrèrent. Un postillon qui avoit reçu 8 fr. de trop s'étant penché, dans l'intérieur de la voiture, pour les rendre, fut brusquement repoussé.

Au moment même où il montoit en voiture, Buonaparte fut reconnu par le domestique de l'auberge, ancien militaire.

Les habitans de Poitiers ne connurent le passage de Buonaparte que le lendemain.

La police, mieux instruite, fit semblant de prendre alors des mesures pour le faire arrêter.

Le 2 juillet, Buonaparte arriva à Niort. Il descendit à l'auberge de la *Boule d'Or*, et s'y reposa quelques heures en gardant un incognito aussi sévère qu'à Poitiers. Il se remit en route à l'arrivée d'un courrier qu'on attendoit de Rochefort, où il arriva le 3.

Cette marche de Buonaparte fut aussi rapide que mystérieuse. Tandis qu'il se dirigeoit vers l'ouest, les journaux publioient qu'il prenoit la route du nord.

Le *Journal de l'Empire du* 28 juin annonça que « Napoléon Buonaparte, pour détruire » dans les esprits tout sujet de méfiance, avoit » l'intention de se rendre sans délai au Havre, » et d'attendre dans ce port les détermina- » tions qui pourroient être prises à son égard » par les alliés ou par la nation. »

Le N° suivant du même Journal annonça « que Napoléon étoit parti pour Cherbourg, » accompagné du général Becker. »

Le N° du 30 juin confirma la même nouvelle du départ de Buonaparte pour Cherbourg, et réfuta en même temps le bruit a'on faisoit

courir « qu'il avoit reparu à la tête des troupes;
» et vouloit s'ensevelir sous les ruines de la
» capitale. »

Enfin, on sut par les journaux du 2 juillet qu'il avoit pris la route de Rochefort.

Il y arriva le 3, ainsi que nous l'avons dit.

Il descendit à l'hôtel du préfet maritime (M. le baron Bonnefoux), où il étoit attendu.

Dès le 28 juin le préfet avoit reçu l'ordre de préparer et de pourvoir de vivres les deux frégates *la Saale* et *la Méduse*, commandées, la première par M. Philibert, et la seconde par M. Poirée. Ces deux frégates étoient en rade le 1er juillet ; mais une croisière anglaise les surveilloit de près, et Buonaparte qui ne voyoit pas de moyen de tromper la surveillance de l'amiral anglais (Sir Hottam), passa six jours à la préfecture, partagé entre la crainte de tomber entre les mains des Anglais, et l'espoir de ressaisir le sceptre impérial échappé deux fois de ses mains. Il disoit souvent qu'il seroit rappelé par les chambres, soit qu'il en eût l'espérance, soit qu'il voulût en imposer aux autorités qui l'environnoient.

Les chambres conservoient, en effet, un

tendre souvenir pour Buonaparte; et, si elles ne songeoient pas à le rappeler, elles pensoient du moins à pourvoir à son sort, ainsi que nous le verrons en retraçant rapidement leurs derniers momens.

Le 30 juin, la commission de gouvernement adressa aux deux chambres le message suivant :

« M. le président, j'ai l'honneur de vous » transmettre le bulletin de situation du 30 » juin. L'armée ennemie s'est avancée jusqu'à » la vue de la capitale. Pour arrêter sa mar- » che, tous les corps de l'armée du nord ont » eu ordre de se réunir sur une ligne de dé- » fense qui protége Paris. Cette réunion s'est » opérée. L'armée s'est réorganisée, et occupe » toutes ses positions. L'armée est animée du » meilleur esprit. Son dévouement à la patrie » égale sa valeur. »

Ce bulletin excita dans les deux chambres des séances fort orageuses. Les représentans surtout se signalèrent en ordonnant l'impression d'une violente diatribe où M. *Durbach* exhala contre le souverain légitime et contre la légitimité même les accens d'une fureur d'autant plus risible qu'elle étoit plus impuis-

sante. L'orateur termina sa harangue par les conclusions suivantes, qui suffiront pour donner une idée de ce que nous supprimons.

« Vous déclarerez aux Puissances étrangères
» que les Bourbons, qui depuis un quart de
» siècle portent la guerre en France, *sont*
» *ennemis du peuple français*, qu'ils sont
» proscrits de son territoire ; vous déclarerez
» aux Puissances, comme à tous agens fran-
» çais, conformément à l'article 67 de notre
» dernière constitution, acceptée par le peu-
» ple, qu'aucune proposition de paix ne pourra
» être faite ni écoutée, si l'exclusion perpétuelle
» de ces princes du trône français n'est adop-
» tée comme préliminaire et comme condi-
» tion *sine qua non* de toute négociation ;
» vous déclarerez que les Français sont résolus
» de combattre à mort pour leur liberté et
» leur indépendance, et qu'ils périront tous
» plutôt que de supporter le joug humiliant
» qu'on voudroit leur imposer.

» Enfin, Messieurs, fidèles à votre mandat,
» vous jurerez de maintenir ces déclarations,
» et de mourir au poste que le peuple fran-
» çais vous a confié.

» Vous jurerez de mourir comme de dignes

» représentans d'un grand peuple, en allant
» vous placer désarmés et parés des couleurs
» nationales, entre le canon de l'ennemi et
» celui des redoutes qui doivent défendre les
» approches de la capitale où siége la repré-
» sentation nationale. »

Le *lendemain* 1er *juillet*, M. BORY-DE-SAINT-VINCENT prononça un discours dans lequel il renchérit sur l'éloquence de son collégue DURBACH. Il ne fut plus modéré que dans le nombre des représentans qu'il envoyoit au champ de bataille. Il se bornoit à y en envoyer cinq.

« Nos ennemis supposent donc que les
» hommes de la révolution sont bien lâches! Ils
» ont placé leurs espérances dans les Vendées
» royales, et ils ne songent pas qu'il y auroit
» des Vendées patriotiques. — Croiroient-ils
» contenir ces Vendées par la présence des
» troupes étrangères? Ah! messieurs, ceux qui,
» par état, ont été, comme nous, *les garni-*
» *saires de l'Espagne* (1), savent que la pré-

(1) Quelques lignes plus haut on lit dans le même discours ce passage : « L'Europe ne peut avoir d'intérêt à vous im-
» poser un gouvernement semblable à celui dont Ferdi-
» nand VII écrase l'Espagne. »

Pauvre Espagne, comme tu dois être reconnoissante des

» sence des meilleures garnisons est insuffisante
» pour asservir un peuple.

» Je demanderois donc qu'on s'expliquât
» catégoriquement, dans l'adresse qu'on vous a
» proposée hier, et que, sur-le-champ, on l'en-
» voyât à l'armée et au peuple français.

» Je demanderois encore que les gardes na-
» tionaux, de bonne volonté, fussent appelés
» à partager, sur les hauteurs de Paris, les dan-
» gers de leurs frères de la ligne, et que leur
» élan ne fût pas paralysé.

» Je demanderois enfin, qu'il y eut cons-
» tamment aux armées cinq représentans, non
» pour se mêler de ce qui s'y passe, mais pour
» que l'univers apprît que vous ne reconnoissez
» rien de plus beau que de mourir pour la
» patrie (1). »

La commission de gouvernement essaya de modérer cette ardeur guerrière des représentans et (*des pairs qui sentoient, pensoient et*

---

tendres souvenirs de tes *garnisaires* ! Comme tu dois regretter les armées de Buonaparte, et gémir sous le poids des chaînes qu'un Bourbon t'a apportées !

(1) *Rapport fait à la Chambre des Représentans au nom des Députés à l'armée dans la séance du 1er juillet*, *imprimé par ordre de la Chambre*.

votoient comme mandataires), par le message suivant qui fut lu aux deux chambres le 2 juillet.

« M. le président, nous avons reçu, aujour-
» d'hui, des nouvelles des plénipotentiaires qui
» sont au quartier-général de l'armée (1) de
» lord Wellington pour traiter d'un armistice.
» La négociation continue; mais nous n'avons
» pas encore des résultats positifs.

» Agréez, etc. »

Signé le duc D'OTRANTE.

Tandis que la chambre des *représentans* retentissoit des accens de la fureur, exhalés contre le monarque pacificateur qui s'avançoit au milieu des bénédictions du peuple dont il étoit le père autant que le souverain, elle réservoit l'effusion de sa reconnoissance pour le *libérateur* qui fuyoit le sol où il avoit attiré deux fois les armées de l'Europe entière.

Le jour même de son départ, la chambre des représentans s'empressa de nommer une commission chargée de présenter un « rapport sur

---

(1) MM. Andreossi, Labesnardière, Boissy-d'Anglas, de Valence, et Flaugergues.

» les moyens d'assurer le sort de Napoléon et
» de sa famille (1). »

Le 2 *juillet*, ce rapport n'étoit pas encore prêt. Cependant le bibliothécaire de Buonaparte demanda, par son ordre, la bibliothèque de Trianon, les trois livraisons de la description de l'Egypte, et l'Iconographie grecque de Visconti.

Cette demande, renvoyée à la commission, fut l'objet d'un rapport spécial dans lequel le rapporteur (M. POLLUCHE) trouva l'occasion d'exprimer les *sentimens de reconnoissance de la France pour Napoléon.*

« La commission, dit-il, sera très-prompte-
» ment en état de vous proposer les moyens
» d'offrir à l'empereur Napoléon le juste tri-
» but de reconnoissance que la France doit
» à la magnanimité de son sacrifice. Mais l'em-
» pereur, en partant pour sa retraite, n'a em-
» porté que les sentimens de la nation qui s'est
» si long-temps honorée de l'avoir pour chef;
» renonçant au droit qu'il avoit d'unir ses des-
» tinées à celles de la France, il ne s'est occupé,

(1) Membres de cette commission : MM. DUFEMIEUX, PLUVINAL, DAYRAUX, GRAS, SAUSSET, TOUFFARD, POLLUCHE, LOUVOT, LACHAISE.

» en s'en séparant, que du sort de la patrie;
» et il veut encore que ses momens de loisir
» soient consacrés à des occupations qui lui
» retracent des souvenirs que la France par-
» tagera.

» Le bibliothécaire de Napoléon demande,
» en son nom, et par son ordre......., la biblio-
» thèque de Trianon........., ainsi qu'un exem-
» plaire de la grande description de l'Egypte
» et de l'Iconographie grecque de Visconti.....

» La commission a pensé que cette demande,
» qui ne lui paroissoit passible d'aucune dis-
» cussion, devoit être l'objet d'une résolution
» particulière. »

En effet, la demande du bibliothécaire fut,
sans aucune discussion, convertie en loi de l'Etat,
et les livres qui en étoient l'objet adjugés à
Buonaparte.

Les *résultats positifs* que la commission de
gouvernement avoit promis, par son message
du 2 juillet, ne tardèrent pas à être réalisés.
Ces résultats furent l'occupation militaire de
la capitale, objet d'une convention conclue le
3, et communiquée le 4 aux deux chambres
par le message suivant :

« M. le président, lorsque les représentans

» de la nation nous placèrent au gouvernail
» de l'Etat, nous acceptâmes la tâche rigou-
» reuse qui nous étoit imposée; mais nous ne
» connoissions pas encore toute l'étendue de
» nos maux. En vain nous avons essayé de
» lutter contre la tempête, nos efforts ont été
» impuissans; nos moyens de défense étoient
» épuisés, et malgré le courage héroïque de
» nos troupes, et le dévouement de la garde
» nationale, bientôt nous avons reconnu qu'il
» étoit impossible d'empêcher que les alliés
» ne pénétrassent dans Paris, soit de vive force,
» soit par la voie des négociations. Nous avons
» préféré ce dernier moyen pour ne pas com-
» promettre le sort de la capitale au hasard
» d'un dernier combat contre des forces su-
» périeures prêtes à recevoir de nouveaux ren-
» forts. Nous avons l'honneur de vous adresser
» la convention faite avec les alliés, en vertu
» de laquelle ils doivent occuper cette place
» militairement.

» Dans ces pénibles circonstances, il nous
» reste au moins la satisfaction de vous an-
» noncer qu'en évitant l'effusion de sang, nous
» n'avons rien sacrifié, ni des principes d'in-
» dépendance politique que vous avez procla-

» més, ni de l'honneur national, ni de la
» gloire des armées françaises. »

» Agréez, etc. »

Signé le duc D'OTRANTE.

Il n'est pas nécessaire de dire quels sentimens un pareil message fit éclater dans les deux chambres. Mais les représentans surtout redoublèrent alors d'ardeur pour enfanter une constitution qu'ils vouloient absolument donner à la France.

Vainement Buonaparte avoit essayé de les prémunir contre le danger des discussions politiques entamées dans un *moment d'orage;* vainement il avoit essayé de mettre un frein au penchant qu'ils avoient pour la dispute, en leur citant l'exemple « du Bas-Empire qui s'é-
» toit rendu la risée de la postérité, en s'oc-
» cupant de discussions abstraites, pendant
» que le bélier battoit les portes de la ville. »

Cette conduite, qu'il leur avoit signalée comme le plus dangereux des écueils, fut précisément le modèle qu'ils s'efforcèrent d'imiter et de reproduire. Pendant que d'innombrables armées cernoient de toutes parts la capitale, les soi-disant représentans de la nation, bien au-

trement raisonneurs que les Grecs du Bas-Empire, s'animoient à des combats d'un autre genre, et s'épuisoient en discussions abstraites : nuit et jour ils consumoient les forces de leur esprit à rédiger les constitutions qu'ils se croyoient appelés (par une vocation bien spéciale) à donner à la France.

La constitution, le budget et les mesures de salut public étoient les seuls objets à l'ordre du jour (1) ; mais la constitution avant tout.

La manie de Dandin,

> Qui veut bon gré mal gré
> Ne se coucher qu'en robe et qu'en bonnet carré,

ne peut donner qu'une foible idée de la manie qu'avoient alors nos représensans de *nous constituer*.

> Je veux aller juger,

dit ce personnage, dans tout le cours de la pièce, et au milieu des plus funestes accidens.

Je veux constituer la France, disoient nos

(1) Ordre de travail arrêté par la chambre, le 27 juin.
« La chambre ajourne toutes les propositions et discussions » qui sont à l'ordre du jour, ainsi que toutes celles qui ne » seroient pas recommandées par leur urgence et comme » mesure de salut public ; elle s'occupera exclusivement de ce » qui est relatif au budget et à la révision de la constitution. »

représentans, au milieu des armées qui s'avançoient de toutes parts.

Si un homme sage s'avisoit de faire entendre le langage de la raison, on sait de quelle manière il étoit traité : témoin M. Malleville. Ce représentant publia, le 27 juin, une opinion adressée aux deux chambres, auxquelles il démontroit que, depuis le 21 juin, surtout, elles n'avoient plus de mission que pour sauver la France, c'est-à-dire pour se jeter aux pieds de Louis XVIII.

« Votre langage respectueux et patriotique, » leur dit-il, appuyé du témoignage de toute » la nation, sera, n'en doutez pas, favorable- » ment écouté par un monarque qui possède » au plus haut degré les lumières réunies à la » bonté. »

On sait quels orages il attira sur sa tête dans le sein de cette assemblée dont il fut obligé de se séquestrer.

Vainement on leur donne lecture de la convention du 3 juillet sur l'occupation de Paris. Cet incident ne fait que redoubler l'ardeur de nos constituans. C'est alors, c'est *dans ces circonstances impérieuses*, que le plus zélé d'entr'eux, M. Garat, improvise une constitution réduite à dix chefs principaux.

« J'ai confiance en l'Angleterre, s'écrie-t-il ;
» mais cette confiance ne doit pas être sans
» bornes. J'ai donc recueilli une suite de
» principes que voici rédigés en dix ar-
» ticles. »

Les dix articles sont lus, discutés et proclamés comme un nouveau décalogue, renfermant les dix commandemens de la loi nouvelle, donnée comme autrefois au milieu du tonnerre et des éclairs.

Dans cette loi, les nouveaux maîtres de la terre proclamoient, sous le nom de *souveraineté du peuple*, le principe fondamental à l'aide duquel, depuis vingt-cinq ans, ils opprimoient *ce souverain*, *la seule source du pouvoir* dont ils devoient être à perpétuité les utiles canaux.

Sous le nom de *liberté des cultes*, ils professoient l'athéisme au nom de l'Etat, qu'ils condamnoient à exister sans religion avouée, et sans autre dogme que l'indifférence et le mépris de toutes les croyances (1).

Sous le nom d'*oubli des votes*, ils consa-

(1) En même temps ils signaloient leur haine contre la religion de l'Etat, en proscrivant les *vœux religieux*.

croient l'impunité ou même la récompense des crimes, et du plus grand de tous, le régicide.

Sous le nom de *propriétés inviolables et sacrées*, ils s'assuroient les fruits de leurs rapines et leurs fortunes monstrueuses.

Que ne pourroit-on pas ajouter à cette énumération, si l'on vouloit parcourir et scruter chacun des articles du décalogue de M. Garat et de ses collègues (1)?

Mais c'en est assez pour faire voir que ces messieurs, en alléguant l'intérêt général du *peuple souverain*, dont ils se disoient les représentans, ne s'occupoient que de leurs intérêts particuliers; et que dans ce grand contrat qu'ils présentoient au serment du monarque de leur choix, comme la base de la félicité publique, ils ne stipuloient que les intérêts d'un petit nombre de misérables.

C'est encore une vérité que M. Malleville eut le courage de leur dire : « Ceux qui pré» tendent, dit-il, repousser les Bourbons par

---

(1) *M. Bertrand-Barrère* en ajouta deux de sa façon. *M. Poulain-Grandpré*, un troisième; le tout fut renvoyé à la commission de constitution, augmentée de trois membres, qui, le lendemain, fit adopter la *déclaration des droits* en 13 articles.

» de misérables sophismes, ne songent guère
» aux intérêts de la France; *ils ne songent*
» *qu'aux leurs.* »

Ces intérêts une fois garantis, ils n'auroient pas été difficiles sur le choix du monarque. La légitimité (incompatible avec leur propre usurpation) étoit le seul titre d'exclusion. Il n'y en avoit pas d'autre; et il n'est personne qui (après avoir juré l'observation des articles de M. Garat) n'eût pu prétendre à l'honneur de « recevoir la couronne des mains du prési-
» dent de la chambre des représentans, et le
» sceptre et l'épée des mains du président du
» sénat. » (*Art.* 10 *des principes de M. Garat.*)

Ces mêmes hommes, qui montroient tant d'horreur pour les Princes français, *imposés par l'étranger*, se démasquèrent eux-mêmes, en demandant, dans la chambre des représentans, un prince étranger pour être régent de *Napoléon II.*

Cette tactique fut dévoilée dans un écrit qui parut à cette époque: « Que les chambres ne
» s'y trompent pas! il existe au milieu d'elles
» une cinquantaine d'hommes qui, nés avec
» la révolution, habiles à en saisir toutes les
» phases, à les faire tourner à leur profit; tour

» à tour libéraux, révolutionnaires, instrumens
» et fauteurs du despotisme, croiroient que
» tout est perdu, s'ils cessoient d'être un ins-
» tant ministres ou conseillers d'Etat.

» Ce sont ces mêmes hommes qui, récla-
» mant aujourd'hui un prince autrichien,
» vouloient l'année dernière nous mettre sous
» la domination du prince Constantin, et qui
» livreroient la France aux Russes, aux Prus-
» siens ou au Grand-Seigneur, pourvu qu'ils
» y conservassent leurs honneurs, leurs places,
» leurs richesses (1). »

Certes, il étoit impossible de mieux renou-
veler l'*exemple des Grecs du Bas-Empire*, et
de mieux travailler à devenir non-seulement la
risée, mais encore l'exécration *de la postérité*
la plus reculée.

Le 5, les chambres improvisèrent deux

---

(1) Voyez un écrit intitulé : *De la proclamation de Napo-
léon II*, attribué à M. Mathias, avocat à la Cour de cassa-
tion.

L'auteur prouvoit très-bien que livrer la France à *Napo-
léon II*, ou la rayer de la liste des peuples, étoit une même
chose : « Qu'en effet, disoit-il, le fils de Napoléon soit re-
» connu en cette qualité, il faudra former un conseil de ré-
» gence. Et de qui sera composé ce conseil ? Il devra l'être
» constitutionnellement de Joseph, de Jérôme, de Lucien

lois : l'une déclara que « les différens corps » et les fédérés avoient bien mérité de la » patrie. » Par l'autre on vota des remerciemens « aux braves de toutes armes, aux » fédérés, aux élèves.... de toutes les écoles. »

Le même jour 5, nouvelle *déclaration de la chambre des représentans*, adoptée au mi-

---

» Buonaparte, et de Joachim Murat; de tous ces vains fan-
» tômes de rois, vil rebut des princes qui les ont détrônés,
» et des peuples qui les ont chassés de leur sein.

» Et si cet enfant succombe, par qui sera-t-il remplacé?

» Sera-ce encore par Joseph, par Jérôme Buonaparte,
» qui, n'ayant pas une goutte de sang royal dans les veines,
» ne seront plus alors que de simples particuliers isolés;
» sans gloire, sans considération personnelle, et ne pouvant
» pas même se glorifier d'une origine française?

» Mais si l'honneur nous crie que jamais Joseph et Jé-
» rôme ne régneront en France, qui donc régnera à leur
» place? c'est ce qu'il est impossible de prévoir; de nou-
» velles discussions s'élèveront sur la forme du gouverne-
» ment et sur le choix du souverain. Et qui sait si la France,
» divisée avec elle-même, sans esprit public, sans institu-
» tions fixes, livrée à la fureur des partis, ne sera pas la
» proie du premier occupant, ou ne subira pas enfin le sort
» de la Pologne, dont on la menace depuis si long-temps?

» Où donc est le refuge de la France? C'est dans cette
» Famille toute française, qui a régné pendant neuf siècles
» sur notre belle patrie, dont le retour inespéré nous avoit
» réconciliés avec l'Europe, et dont le funeste éloignement
» a ramené sur notre territoire douze cent mille étrangers. »

lieu des cris de *vive la Nation*, et envoyée sur-le-champ à la chambre des pairs.

Les 6 et 7, la constitution est discutée nuit et jour.

Le 7, la discussion fut interrompue par le message suivant qui fut lu aux deux chambres :

« Monsieur le président,

» Jusqu'ici nous avons dû croire que les
» Souverains alliés n'étoient point unanimes
» sur le choix du Prince qui doit régner
» en France. Nos plénipotentiaires nous ont
» donné les mêmes assurances à leur re-
» tour.

» Cependant les ministres et les généraux
» des Puissances alliées ont déclaré hier,
» dans les conférences qu'ils ont eues avec le
» président de la commission, que tous les
» Souverains s'étoient engagés à replacer
» Louis XVIII sur le trône, et qu'il doit
» faire ce soir ou demain son entrée dans
» la capitale.

» Les troupes étrangères viennent d'occuper
» les Tuileries, où siége le gouvernement.

» Dans cet état de choses, nous ne pou-
» vons plus que faire des vœux pour la patrie,

» et nos délibérations n'étant plus libres,
» nous croyons devoir nous séparer.

» Le maréchal prince d'Essling et le préfet
» de la Seine ont été chargés de veiller au
» maintien de l'ordre, de la sûreté et de la
» tranquillité publique.

» J'ai l'honneur de vous offrir, M. le prési-
» dent, les nouvelles assurances de ma haute
» considération. »

Paris, 7 juillet 1815.

Le président de la commission de gouvernement.

Signé le duc D'OTRANTE.

Comte GRENIER, QUINETTE, CARNOT,
CAULAINCOURT, duc de Vicence.

A cette lecture les pairs se séparèrent, et la chambre se trouva dissoute sans qu'aucun membre demandât la parole.

Les choses ne se passèrent pas ainsi dans la chambre des représentans.

M. Manuel monta à la tribune, et fit entendre une déclamation très-forte, qu'il termina par ces paroles de Mirabeau : « Nous sommes ici
» par la volonté du peuple, et nous n'en sor-

» tirons que par la puissance des baïonnettes. »

Le message du 7 ne fut point publié dans le *Moniteur* du 8 juillet; mais on y lut un article beaucoup plus curieux, ainsi conçu :

« La commission de gouvernement a fait » connoître au Roi, par l'organe de son pré- » sident, qu'elle venoit de se dissoudre.

» Les pairs et les représentans, imposés par » le dernier gouvernement, ont reçu à cet égard » une notification.

» Les chambres sont dissoutes.

» Le Roi entrera demain à Paris vers trois » heures après-midi.

» S. M. descendra aux Tuileries (1). »

Cet article, inséré dans le *Moniteur*, ne fut pas un avertissement suffisant pour engager les *représentans* à regarder leur session comme close; il ne les empêcha pas de se rendre encore une fois au lieu de leurs séances. Le 8 au matin

---

(1) Cet article donna lieu à une réclamation de la part des membres de la commission, qui demandèrent à leur président le désaveu de l'*article*, et l'insertion du *dernier message* aux deux chambres. Le président répondit : « Votre » réclamation contre l'article inséré dans le *Moniteur* du 8 » est juste ; je le désavoue comme nullement fondé et publié » sans mon autorisation. »

ils se présentèrent aux différentes portes du Palais Bourbon; mais ils les trouvèrent fermées et occupées par huit gardes nationaux de la 10e légion, en cocarde blanche; ils y avoient été envoyés à six heures du matin par leur colonel, M. de Boisgelin, qui avoit repris le commandement de la légion.

Les représentans arrivant un à un, les uns à pied, les autres en voiture, voyant les portes fermées et le changement de décoration, se retiroient en manifestant des sentimens divers; les uns disoient: *On a fermé les portes, tant mieux;* et ils retournoient chez eux, ravis de joie d'apprendre que le drame lugubre où ils s'étoient vus chargés d'un rôle périlleux finissoit par un dénoûment si doux et si peu tragique.

D'autres murmuroient avec plus ou moins d'emportement, et disoient qu'ils ne *cédoient qu'à la puissance des baïonnettes.* On tâchoit de les calmer et de les convaincre que les baïonnettes n'étoient pas là pour leur faire du mal; quelques-uns se retiroient changés par ces réponses. D'autres n'en furent que plus aigris. Entre ceux-ci on distingua M. Dumolard qui se mit à vociférer à la porte comme il eût pu

faire à la tribune, criant au despotisme et à la tyrannie; mais on se borna à lui rire au nez, en lui conseillant de se retirer sans bruit à Rochefort, où il pourroit retrouver le digne fondateur de la liberté (1).

Nous ignorons si M. Dumolard suivit ce conseil. On auroit pu lui en donner un plus facile à mettre en pratique, et non moins instructif pour lui et ses collègues, celui d'assister à l'entrée du Roi à Paris, et d'être témoin des scènes d'enthousiasme que cet événement fit éclater au sein de la capitale comme dans la France entière.

C'est là que les membres des deux chambres auroient appris à connoître les sentimens de ce peuple dont ils se disoient les *représentans* et les *mandataires*, et dont ils croyoient exprimer les *volontés souveraines et unanimes*, en exhalant les accens d'une fureur qui n'étoit que dans leurs âmes. Quel dommage que les deux chambres, au lieu d'envoyer des *ambassadeurs* à Wellington et à Blucher, des négociateurs à Londres et à Manheim, au lieu de frapper inutilement à la porte de tous les

---

(1) Voyez le *Journal des Débats* du 9 juillet.

cabinets et de tous les généraux, n'aient pas songé à solliciter une audience du père de la patrie qui, pour la seconde fois, se trouvoit placé entre l'Europe armée et la France envahie!

Comment se fait-il qu'entre tant de députations et de commissions que chaque jour et chaque moment du jour vit éclore et pulluler (si l'on nous passe l'expression), il n'y en ait pas eu une seule de nommée pour aller recueillir dans les départemens, les sentimens qu'y firent éclater la chute de l'usurpateur et le retour du souverain légitime? N'eût-il pas été plus sage d'agir ainsi que de courir des deux chambres aux armées, de vociférer à la tribune comme des énergumènes, d'improviser sans mission des *constitutions*, des *adresses à l'armée*, des *déclarations des droits et des principes fondamentaux*, des *adresses au peuple français*, et d'autres semblables monumens de cette époque, d'après lesquels on eût pu se croire transporté à celle de 1793, si les scènes de ridicule n'eussent de loin à loin fait quelque heureuse diversion aux scènes de fureur (1).

---

(1) Entre les scènes divertissantes on peut citer, comme la plus curieuse, celle de M. Merlin, qui prit un message

ne sortant que pour manger à une table commune, le matin à onze heures, et le soir à six. Il y avoit quatorze convives à table, en y comprenant le capitaine et le général Becker. Les autres étoient, Bertrand, Savary, Lallemand, Montholon, Gourgaud, Las-Cases, etc.

Cette table étoit desservie aux frais de l'Etat qui, vingt jours après la deuxième abdication, pourvoyoit largement aux besoins et même aux fantaisies de Buonaparte et de ceux qui l'avoient ramené en France. Le repas n'en étoit pas plus gai. Nul des convives ne se permettoit une seule parole; tous imitoient le silence absolu de l'ex-empereur qui ne parloit plus.

Si Buonaparte ne parloit plus, il n'en pensoit pas moins, et ne songeoit que davantage aux moyens de sortir *de la souricière* (1).

Voici les détails de ses différentes tentatives.

Le dimanche 9, Buonaparte débarqua sur l'île d'Aix, dont il visita les fortifications,

---

(1) Expression du maréchal Masséna qui, le 9 mars, voyant les Marseillais rassemblés devant son hôtel, et fort irrités des progrès de Buonaparte, parut à la fenêtre, et leur dit : *Soyez tranquilles, mes amis, le rat est dans la souricière* ; il n'y étoit pas le 9 mars, mais il y fut le 9 juillet.

comme s'il eût eu le projet de s'y établir et de s'y défendre.

Le lundi 10, les vents étoient favorables, et invitoient à prendre le large; mais la croisière anglaise et le clair de lune ne laissoient aucun espoir d'échapper.

Dans cette position critique, Buonaparte voulut tenter la voie des négociations. Il envoya Savary et Las-Cases au capitaine Maitland, commandant du vaisseau anglais *le Bellérophon*, pour savoir s'il ne seroit pas possible d'obtenir un libre passage pour les deux frégates. Mais la négociation échoua; et les deux diplomates revinrent tristement auprès de leur maître sans avoir rien conclu.

Le lendemain 11, Buonaparte reçut des nouvelles de Paris qui n'étoient pas plus rassurantes que celles du *Bellérophon*. Son frère Joseph arriva en poste de la capitale, où il avoit été témoin de l'entrée du Roi et de la dissolution des chambres. Jusqu'à ce moment Buonaparte s'étoit flatté d'être bientôt rappelé par la représentation nationale. Il savoit bien à quoi s'en tenir; mais il n'étoit pas fâché d'en imposer par là aux autorités qui l'environnoient. Comme il n'y avoit plus moyen de les abuser, et

que *les heures étoient chères*, il fallut bien prendre un parti. Il n'étoit plus possible de rentrer à Rochefort. Trois fois Buonaparte se fit mettre sur un canot; mais à chaque fois il s'aperçut qu'il n'étoit pas moins rigouseusement surveillé du côté de la terre que du côté de la mer. Cependant, comme il falloit bien se déterminer à quelque chose, *le mercredi* 12 Buonaparte fit ses adieux à *la Saal*, et descendit avec armes et bagages sur l'île d'Aix. Il n'avoit pas encore entièrement perdu l'espoir de s'échapper.

Tandis que Savary et Las-Cases négocioient avec le capitaine Maitland, il avoit envoyé d'autres négociateurs à la Rochelle, et avoit fait acheter deux bateaux demi-pontés qui arrivèrent à l'île d'Aix dans la nuit du 12 au 13. Il avoit en même temps traité avec un smack danois, qui devoit l'attendre à trente ou quarante lieues au large. Les bateaux étoient destinés à l'y conduire en supposant qu'il pût s'esquiver à la faveur de la nuit.

Tous les préparatifs étoient faits. Huit officiers du 14e, habillés en matelots, et commandés par M. Genty, capitaine dans ce corps, formoient son équipage. Le rôle d'équipage, arrêté

à l'inscription maritime, venoit d'être envoyé à bord. On pouvoit donc croire que c'étoit un parti pris. Cependant, au moment de l'exécution, Buonaparte assemble son conseil pour en délibérer. Chacun dit son avis. Las-Cases, comme officier de marine, pensa que la navigation sur les deux bateaux, quoique périlleuse, n'étoit pas sans espoir de succès; mais Buonaparte, rejetant tous les avis, et prenant bravement son parti, envoya un nouveau parlementaire à bord du *Bellérophon*, pour prier le capitaine de l'y recevoir avec sa suite.

Les termes de cette négociation, ainsi que son résultat, sont exposés dans la lettre suivante, adressée par le capitaine Maitland aux lords de l'amirauté, datée de la rade des Basques, le 14 au soir.

« J'ai l'honneur d'annoncer à vos seigneuries
» que le comte de Las-Cases et le général Lal-
» lemand sont venus aujourd'hui à bord du
» vaisseau de S. M. que je commande, pour
» me proposer d'y recevoir Napoléon Buona-
» parte, qui désire se remettre lui-même à la
» générosité de S. A. R. le prince Régent.

» Me regardant suffisamment autorisé par
» les ordres secrets de vos seigneuries, j'ai ac-

» cédé à cette proposition. Il doit s'embarquer
» à mon bord demain matin.

» Pour éviter tout malentendu, j'ai expliqué
» bien clairement au comte de Las-Cases, que
» je n'avois aucun pouvoir d'accorder des con-
» ditions d'aucune espèce ; mais que tout ce
» que je pouvois faire étoit de transporter Buo-
» naparte et sa suite en Angleterre, où ils
» seroient reçus de la manière que S. A. R.
» trouveroit convenable. »

Buonaparte, ne pouvant mieux faire, se soumit à ces conditions, et, le 14 au soir, au retour des négociateurs, il fit embarquer sa suite et ses bagages sur le brick *l'Epervier*, commandé par le lieutenant de vaisseau Jourdan.

Le 15 au matin, *l'Epervier* fit voile en parlementaire vers *le Bellérophon*. L'état de la mer ne lui permettant pas de s'en approcher rapidement, les embarcations anglaises vinrent au devant de lui, et reçurent Buonaparte et sa suite, qu'elles transportèrent sur *le Bellérophon*. Le capitaine Maitland en donna un *récépissé* au lieutenant de vaisseau Jourdan, qui crut devoir l'exiger pour sa décharge.

Les principaux personnages que *l'Epervier* remit au *Bellérophon*, avec Buonaparte, étoient

Bertrand, sa femme et ses trois enfans; *Savary*, *Lallemand*, le maréchal-de-camp *Gourgaud*, le maréchal-de-camp *Montholon-Sémonville*, sa femme et un enfant; *Las-Cases* (1), conseiller-d'Etat, et son fils; MM. *de Resigny*; *Planat* et *Autric*, officiers d'ordonnance; M. *Schultz*, chef d'escadron; MM. *Pointkorski* et *Mercher*, capitaines; M. *Maingault*, chirurgien. — Il y avoit quarante domestiques, dont plusieurs étoient Corses, tels que *Santini*, huissier de cabinet, et *Cipriani*, maître-d'hôtel.

« Le sort des armes, dit Buonaparte en » arrivant sur *le Bellérophon*, m'amène chez » mon plus cruel ennemi; mais je compte sur » sa loyauté. »

Après ces paroles il questionna l'état-major sur la force du vaisseau, son armement, et il examina toutes les batteries.

Le même jour, une frégate de la station appareilla, et fit voile pour l'Angleterre. Elle rapportoit, sans doute, la nouvelle de la prochaine arrivée du prisonnier, qui s'annonça lui-même par la lettre suivante adressée au prince Régent :

---

(1) Auteur de *l'Atlas Historique*, publié sous le nom de *Lesage*.

« Altesse Royale,

» En butte aux factions qui divisent mon
» pays, et à l'inimitié des plus grandes puis-
» sances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière
» politique, et je viens, comme Thémistocle,
» m'asseoir sur les foyers du peuple britan-
» nique. Je me mets sous la protection de ses
» lois, que je réclame de V. A. R comme le
» plus puissant, le plus constant et le plus
» généreux de mes ennemis. »

Signé NAPOLÉON.

BUONAPARTE A BORD DU BELLÉROPHON.

La nouvelle de la translation de Buonaparte à bord du *Bellérophon* fut transmise au gouvernement français par le préfet maritime de Rochefort, qui écrivit au ministre de la marine la lettre suivante, datée du 15 à dix heures du soir :

« Pour exécuter les ordres de Votre Excel-
» lence, je me suis embarqué dans mon canot,
» accompagné de M. le baron Richard, préfet
» de la Charente-Inférieure. Les rapports de
» la rade, de la journée du 14, ne m'étoient

» point encore parvenus ; il me fut rendu
» compte, par le capitaine de vaisseau Phili-
» bert, que Buonaparte s'étoit embarqué sur
» le brick *l'Epervier*, armé en parlementaire,
» déterminé à se rendre à la croisière anglaise.

» En effet, au point du jour nous le vîmes
» manœuvrer pour s'approcher du vaisseau
» anglais *le Bellérophon*, commandé par le
» capitaine Maitland qui, voyant que Buona-
» parte se dirigeoit sur lui, avoit arboré pavil-
» lon blanc au mât de misaine.

» Buonaparte a été reçu à bord du vaisseau
» anglais, ainsi que les peronnes de sa suite.
» L'officier que j'avois laissé en observation
» m'avoit informé de cette importante nouvelle
» quand le général Beker, arrivé peu de mo-
» mens après me l'a confirmée. »

Signé BONNEFOUX, *préfet maritime.*

« C'est ainsi (continue le *Moniteur* qui rap-
» porte cette lettre) que, sous le réfuge du pavil-
» lon blanc, Buonaparte a terminé, à bord du
» *Bellérophon*, l'entreprise conçue par lui et
» exécutée à l'aide de MM. Labedoyère, Ney,
» Bassano, Lavalette, Savary, Bertrand, d'Er-
» lon, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély),
» Lefevre-Desnouettes, Boulay, (de la Meur-

» the), Defermont, Etienne (1), et Mes-
» dames Hortense, Souza et Hamelin. »
Moniteur du 18 *juillet.*)

Ainsi s'accomplit une parole que le maréchal Masséna avoit adressée le 9 mars aux Marseillais : « Mes amis, soyez tranquilles, il s'est mis » dans la souricière. »

M. le maréchal ne croyoit pas alors être prophète ; il ne songeoit pas que le piége si mal tendu au mois de mars le seroit beaucoup mieux au mois de juillet, et que la prédiction faite sur les bords de la Méditerranée viendroit s'accomplir sur les bords de l'Océan.

Le géneral Becker, porteur de la nouvelle de ce dénoûment, ne trouva plus à Paris ni la chambre des représentans, qui lui avoit accordé un congé de huit jours, ni la commission de gouvernement de qui il avoit reçu sa mission. Cependant il trouva encore le président de cette même commission, qui avoit eu le secret de se maintenir sous un titre si différent à la tête des affaires. Ce fut lui qui instruisit le ministre anglais, lord Castlereagh, de

(1) M. Etienne réclama contre cet article du *Moniteur*, dans le *Journal des Débats*, 18 juillet.

la détermination de Buonaparte, par la lettre suivante du 17 juillet :

« J'ai l'honneur de faire connoître à V. S. que
» Napoléon Buonaparte ne pouvant échapper
» aux croiseurs anglais, ni aux troupes qui
» gardent leurs côtes, a pris la résolution d'aller
» à bord du vaisseau anglais *le Bellérophon*,
» capitaine Maitland. »

Signé le duc D'OTRANTE.

La même nouvelle parvint, le 21 juillet, à la connoissance du ministère anglais, qui, sur-le-champ, donna des ordres pour faire cesser toutes les hostilités sur les côtes de France.

Le 25 *juillet*, on apprit à Londres que *le Bellérophon* étoit entré dans la baie de Torbay, et la nouvelle de l'arrivée de Buonaparte sur les côtes d'Angleterre, fut l'unique sujet des entretiens de la capitale et des provinces.

Les journaux anglais ne parlèrent plus d'autre chose. Les curieux arrivèrent de toutes parts pour tâcher de voir le prisonnier. L'affluence et l'empressement furent tels que plusieurs personnes se noyèrent, et périrent victimes de leur curiosité, ce qui obligea le gouvernement de l'éloigner. On l'envoya à trois lieues des côtes,

vers Plymouth, en attendant qu'on eût fait les préparatifs nécessaires pour le transporter loin de l'Europe.

Pendant ce temps-là, Buonaparte, à bord du *Bellérophon*, restoit habituellement sur le pont du vaisseau, tantôt observant avec une lorgnette les côtes ou le mouvement des vaisseaux, tantôt se promenant à pas précipités, les mains derrière le dos, et parlant avec lui-même, appelant quelquefois les généraux Bertrand et Lallemand, qui se tenoient à quelque distance de lui, ou le capitaine Maitland, qui étoit plus souvent avec lui qu'aucun individu de sa suite. Il mettoit peu de temps à dîner, buvoit peu de vin, et prenoit beaucoup de café. Il portoit ordinairement la santé du prince Régent; il se faisoit lire les journaux anglais et français. C'est à bord du *Bellérophon* qu'il connut l'ordonnance du 24 juillet, relative aux individus qui l'avoient ramené en France.

Il apprit par la même voie la rentrée des princes, l'arrivée de Mgr le duc d'Angoulême dans le Midi, et celle de MADAME à Paris; enfin la délivrance successive des villes de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier, que ses satellites avoient jusque-là tenues dans l'oppression.

Le 30 *juillet*, il apprit, par les journaux anglais qu'il se faisoit lire, les nouvelles qui couroient sur la résolution prise par les puissances de le transférer à Sainte-Hélène.

On raconte, à cette occasion, la scène suivante, que donna Mme Bertrand.

Vers les neuf heures du soir M. et Mme Bertrand se promenoient, en causant avec beaucoup de vivacité. Tout à coup Mme Bertrand se précipite dans la cabine de son *empereur*, et se jette à ses pieds; puis se relève, court dans sa propre cabine, et se précipite par la fenêtre. Déjà la moitié de son corps étoit dehors lorsque le général Montholon accourut, et arriva à temps pour la retenir. Elle demeura toute la nuit dans un état de délire.

Le 31 *juillet*, le major-général sir Bunbury (arrivé de Londres pour cette mission), et lord Keith, amiral de la flotte du canal, notifièrent à Buonaparte que la volonté des souverains alliés étoit qu'il fût transféré à Sainte-Hélène, comme prisonnier, avec la faculté d'emmener une partie des personnes de sa suite, à l'exception expresse des généraux Savary et Lallemand.

Après avoir entendu la lecture de cet ordre, et

avoir médité quelques instans, il répondit à peu près en ces termes :

« J'offre au prince Régent la plus belle page » de son histoire.......

» Je ne suis point un Hercule ; mais on ne » pourra me faire sortir vivant du *Belléro-* » *phon*.......

» J'avois l'intention de m'établir en Angle- » terre; je désirois une résidence à trente lieues » de la mer. Qu'on me donne un commissaire. » Je veux me faire naturaliser ici : je sais bien » qu'il faut plusieurs années de résidence pour » y parvenir ; mais je prouverai par ma con- » duite que je suis digne de devenir Anglais; » et alors je donnerai *peut-être* ma parole de » ne plus me mêler des affaires politiques.

» Si les Anglais ne veulent point me re- » cevoir, j'irai chez mon beau-père ou chez » Alexandre.

» L'Angleterre pourroit tout au plus me » traiter en prisonnier de guerre, puisque le » drapeau tricolore flottoit encore à Bor- » deaux, à Nismes, etc., lorsque je me suis » rendu.

» Je ne consentirai jamais à passer à l'île » Sainte-Hélène, parce que le climat m'est

» contraire, et que j'ai l'habitude, pour ma
» santé, de faire vingt lieues par jour.

» Si on me force d'y passer, je périrai avant
» trois mois, et alors l'Angleterre sera respon-
» sable de mon assassinat.

» J'aurois pu faire en France une longue
» guerre de partisan, puisqu'avec six cents
» hommes j'ai *détrônisé* le Roi de France qui
» avoit une armée de trois cent mille hommes. »

Tous ces discours furent suivis d'une protestation formelle, ainsi conçue :

« Je proteste solennellement, *à la face du*
» *ciel et des hommes*, contre la violation de
» mes droits les plus sacrés, puisque l'on dis-
» pose, par la force, de ma personne et de
» ma liberté. Je me suis rendu librement à
» bord du *Bellérophon*; je ne suis point pri-
» sonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre.

» Une fois placé à bord du *Bellérophon*,
» *je fus sur le foyer* du peuple anglais. Si le
» gouvernement, en donnant l'ordre au capi-
» taine du *Bellérophon* de me recevoir avec
» toute ma suite, n'a voulu que me tendre un
» piége, il a forfait à l'honneur, et souillé son
» pavillon.

» Si cet acte doit être consommé, ce sera

Cockburn n'entrèrent dans aucune discussion à ce sujet.

Après le dîner, lord Keit et sir George Cockburn, accompagnés de Bertrand, se rendirent à bord du *Bellérophon*. Avant leur arrivée, les armes de Buonaparte lui avoient été enlevées, non sans beaucoup d'opposition et de nombreuses objections de la part des officiers français.

Ceux qui ne devoient pas l'accompagner furent mis à bord de la frégate *l'Eurotas*. Ils témoignèrent la plus grande répugnance à cette séparation, particulièrement les officiers polonais. Buonaparte prit congé d'eux individuellement. Le colonel polonais Pistowky vouloit absolument le suivre. Il a reçu dix-sept blessures au service de Buonaparte, et il a déclaré qu'il serviroit comme domestique, si on lui permettoit de le suivre à Sainte-Hélène. L'ordre d'éloigner ces officiers polonais étoit absolu. En conséquence le colonel fut mis à bord de *l'Eurotas* (1). Savary et Lallemand ne faisoient

(1) Le polonais Pistowky a obtenu plus tard la permission de rejoindre Buonaparte. Le 12 octobre 1815, il s'est em-

point partie de ceux qui furent transportés sur cette frégate ; on les laissa sur le *Bellé-rophon.*

Lorsque lord Keith et sir George Cockburn montèrent à bord du *Bellérophon*, dans l'après-midi du dimanche 6 août, Buonaparte étoit sur le pont pour les recevoir. Il avoit un habit vert, avec des revers rouges, veste et culotte blanches, des bas de soie, l'étoile de la Légion-d'Honneur, et un chapeau à trois cornes, avec la cocarde tricolore. Après les salutations d'usage, lord Keith, s'adressant à Buonaparte, l'informa qu'il devoit être transféré du *Bellé-rophon* sur le *Northumberland.*

Buonaparte protesta immédiatement, et avec une grande véhémence, contre cet acte du gouvernement anglais. « Je ne m'attendois pas à » cela, s'écria-t-il. Je ne conçois pas qu'on » puisse faire d'objection raisonnable contre » ma résidence paisible en Angleterre pour le » reste de ma vie. »

Lord Keith et sir George Cockburn ne firent

---

barqué sur *le Cormoran*, qui partoit pour Sainte-Hélène. Il a quitté cette île, et a débarqué en Angleterre le 25 février 1817.

aucune réponse. Un officier anglais qui étoit près de lui, lui dit que s'il n'avoit pas été envoyé à Sainte-Hélène, on l'auroit livré à la Russie.

Buonaparte : « Dieu me garde des Russes ! »

En prononçant ces mots, il jeta les yeux sur le général Bertrand, et haussa les épaules.

Sir *George Cockburn* : « A quelle heure » demain matin viendrai-je, général, et pour» rai-je vous recevoir à bord du *Northum-* » *berland ?* »

Buonaparte (un peu surpris du titre de général) : « A dix heures. »

Bertrand, Mme Bertrand, Savary, Lallemand, le comte et la comtesse de Montholon étoient debout auprès de Buonaparte.

Sir George Cockburn lui demanda s'il avoit besoin de quelque chose avant de mettre en mer. Bertrand répondit : « Vingt jeux de cartes, » un trictrac et un jeu de domino. » Mme Bertrand demanda quelques meubles nécessaires, qui lui furent fournis sur-le-champ.

Un des officiers de Buonaparte, le neveu de Mme de Beauharnais, sa première femme, se plaignit de ce qu'on avoit manqué de foi à

l'empereur, qui croyoit rester avec toute sa suite en Angleterre.

Buonaparte demanda à lord Keith ce qu'il en pensoit. S. S. répondit simplement : « J'obéis » aux ordres de mon gouvernement. » Alors Buonaparte exprima le desir d'avoir une seconde entrevue avec S. S. Lord Keith refusa : « Cette entrevue ne pourroit vous être d'aucune » utilité. Mes pouvoirs ne laissent rien à ma » discrétion. Désormais votre sort ne peut » plus changer. »

Un officier qui étoit auprès de lui, dit : « Vous auriez été pris, si vous étiez resté à » Rochefort une heure de plus, et envoyé à » Paris. » Buonaparte fixa ses regards sur cet officier, mais ne dit pas un mot. Il s'adressa ensuite à sir G. Cockburn, et lui fit plusieurs questions sur Sainte-Hélène :

« Y a-t-il de la chasse au courre ou au tir? » Où dois-je demeurer? »

Tout-à-coup il changea de conversation, et se répandit contre le gouvernement en invectives, auxquelles personne ne répondit.

Nous ignorons s'il avoit ou non l'idée d'un *writh* d'*Habeas corpus ;* mais il auroit fort désiré d'aller à terre.

Il témoigna quelque indignation de ce qu'on l'appeloit général : « Vous m'avez, disoit-il, » envoyé des ambassadeurs comme à un sou» verain. Vous m'avez reconnu comme pre» mier consul. »

Pendant toute cette conversation, il ne cessa de prendre du tabac.

Après lui avoir rappelé que la chaloupe du *Tonnant* viendroit le prendre à dix heures, lundi matin, lord Keith et sir George Cockburn se retirèrent.

Le lundi matin, de bonne heure, sir George Cockburn se rendit à bord du *Bellérophon*, pour surveiller l'inspection du bagage de Buonaparte : il consistoit en deux services de vaisselle plate, plusieurs articles en or, une superbe toilette en argent, des lits, etc.; le tout fut porté à bord du *Northumberland*, à onze heures.

Las-Cases qui fit apporter les effets de Buonaparte sur le *Northumberland*, étonna par la petitesse de sa taille (elle est de moins de cinq pieds) des spectateurs qui s'attendoient à ne voir que des *Hercules* au service de Buonaparte.

A midi tout fut préparé pour recevoir Buonaparte. Une garde marine étoit à la poupe du

navire, avec ordre de présenter les armes, et le tambour devoit battre trois roulemens, salut ordinaire pour un officier-général au service britannique.

Le pont étoit couvert d'officiers; il s'y trouvoit aussi plusieurs personnes de haut rang, qui étoient venues pour jouir d'un spectacle aussi extraordinaire.

Un silence universel régna au moment où la chaloupe du *Tonnant* aborda le *Northumberland*.

Lord Keith avoit reçu dans la chaloupe Buonaparte, Bertrand, sa femme, et trois enfans; M. de Montholon, sa femme, et un enfant; le comte de Las-Cases, le maréchal-de-camp Gourgaud, neuf domestiques mâles, trois femmes, et le chirurgien du *Bellérophon*, M. O' Meara, qui prit la place de M. *Maingault*, lequel ne voulut pas aller à Sainte-Hélène.

Bertrand monta le premier, et, après s'être incliné, il recula quelques pas pour faire place à son maître.

Buonaparte monta lentement l'échelle, et quand il fut arrivé sur le gaillard il ôta son chapeau, pendant que les gardes présentoient les armes, et que le tambour battoit. Les offi-

ciers du *Northumberland*, qui étoient découverts, s'avancèrent; il les salua avec politesse. Ensuite, s'adressant à sir George Cockburn, il demanda avec vivacité le capitaine du vaisseau. On le lui présenta sur-le-champ; mais comme il ne parloit pas français, Buonaparte s'adressa successivement à d'autres, jusqu'à ce qu'un officier d'artillerie lui répondit en cette langue. Lord Lowter et M. Lyttlethon lui furent ensuite présentés. Peu de minutes après, il manifesta le désir d'entrer dans sa chambre, où il resta près d'une heure.

Revenu sur le pont, il entra en conversation avec lord Lowther, M. Lyttlethon et sir George Byngham. Il se plaignit, avec emportement, de la sévérité avec laquelle il étoit traité, s'adressant principalement à M. Lyttlethon, qui lui répondit constamment avec politesse.

BUONAPARTE SUR LE NORTHUMBERLAND.

Buonaparte avoit amené de France quarante domestiques dont les deux tiers furent renvoyés à bord de *l'Eurotas*. En les renvoyant il leur délivra un certificat ainsi conçu:

« Les circonstances m'empêchent de vous

» garder plus long-temps auprès de moi ; *vous*
» *m'avez servi avec zèle ; votre conduite dans*
» *cette dernière occasion mérite mes éloges*,
» *et me prouve que j'avois eu raison de*
» *compter sur vous* (1). » A bord du *Northumberland*, le 7 août 1815. *Signé* NAPOLÉON.

Le 11 *août*, *le Northumberland* sortit du canal de la Manche, et fit voile pour l'île Sainte-Hélène.

Le premier jour le nouveau passager déploya un appétit vorace. Il fit un dîner copieux, qu'il arrosa largement de vin de Bordeaux.

Il passa la soirée sur le gaillard ; la musique du 53e régiment lui joua des airs ; il demanda lui-même le *God save the King* et le *Rule Britannia*.

Par intervalles, il causa avec les officiers. Il avoit, selon son usage, ses mains dans les

---

(1) Les mots en italique avoient été substitués à une première rédaction, qui étoit du général Gourgaud, et qui portoit : « Dans ma prospérité vous m'avez servi avec zèle, et » en m'accompagnant dans mon adversité, vous avez con- » firmé la bonne opinion que j'avois de vous : recevez mes » remercîmens. »

poches de son habit, ne les ôtant que pour prendre du tabac.

Buonaparte passa son temps, sur *le Northumberland*, moitié à dormir, moitié à boire ou à jouer. Ses repas ressembloient fort, pour le silence, à ceux de *la Saal*. Cependant il adressoit quelquefois la parole à l'amiral.

Lorsqu'on fut près de Madère on lui montra *Puerto Santo*, rocher perpendiculaire qui a quelque ressemblance avec Sainte-Hélène. Il le regarda sans rien exprimer autrement que par un haussement d'épaules.

Au passage de la ligne, jour de réjouissance pour les navigateurs, tous les passagers du *Northumberland* se présentèrent d'eux-mêmes devant *Neptune*, et chacun reçut sa part des ablutions. Les dames, placées sur un lieu élevé, furent témoins de la scène, et parurent s'en amuser beaucoup. Buonaparte, resta seul enfermé dans sa cabine.

Enfin, après soixante-six jours de navigation, *le Northumberland* entra au port de Sainte-Hélène le 16 octobre au soir, et le lendemain commença l'exil de Buonaparte.

BUONAPARTE A SAINTE-HÉLÈNE.

Sainte-Hélène est une île d'environ vingt milles de circonférence, située à deux mille lieues de l'Europe, et à cinq cents lieues du continent le plus voisin. C'est le point le plus éloigné de toute terre; il est comme perdu dans l'immensité de l'Océan.

Cette île n'est qu'un rocher volcanique de couleur brune, qui paroît avoir été partagé en deux par quelque commotion violente. Un petit ruisseau coule dans la vallée, et de temps en temps on trouve, sur ses bords, des pièces en culture qui produisent du blé et des fruits. On y trouve aussi beaucoup de gibier (1). Quoique ses côtes soient fort orageuses, son atmosphère est sans nuage. Le ciel est toujours serein, et jamais l'on n'y a entendu un coup de tonnerre. L'île est située, en quelque sorte, au-dessus des tempêtes. Du haut du Mont-Diana, qui est le point le plus élevé de

---

(1) Il n'y a ni bœufs ni moutons : il faut les faire venir du Cap de Bonne-Espérance, ou d'Angleterre, qui fournit aussi le charbon pour faire la cuisine.

l'île, on aperçoit les vaisseaux à soixante milles en mer.

Chapel-Walley-Bey est le seul port de Sainte-Hélène. Il est extrêmement fortifié, et défendu par des batteries qui sont placées presque à fleur d'eau.

James-Tow est le seul village de Sainte-Hélène : on l'honore du nom de ville, quoiqu'il n'ait qu'une soixantaine de maisons. Quelques chaumières honorées du nom de maison de campagne sont répandues dans le reste de l'île. Il y en a une dixaine de logeables ; celle du lieutenant-gouverneur est située à trois milles de la ville, dans une plaine appelée *Long-wood*, la seule qu'il y ait dans l'île.

Les habitans sont des naturels du pays, des descendans des premiers Anglais qui s'y sont établis, des Indiens aux cheveux plats, des esclaves indiens, des Larcars, et des Chinois.

La sensation excitée parmi ces habitans, par l'hôte extraordinaire qui leur arrivoit, est plus facile à imaginer qu'à dépeindre. La curiosité, l'étonnement, l'intérêt, tous ces sentimens réunis les firent sortir de leur état habituel. La tranquillité fit place à la plus vive

agitation, à la plus active et la plus curieuse sollicitude.

Buonaparte ne quitta sa cabane qu'une bonne heure après que le navire eut jeté l'ancre dans la baie. Il parut enfin sur le pont, et monta à l'échelle de poupe, d'où il put examiner à son aise chacun des canons qui hérissent l'entrée de la vallée de *James-Tow*, dans le centre de laquelle est située la ville de ce nom. Sa contenance, dans ce moment, n'offrit rien de trop extraordinaire.

Le 17, après le coucher du soleil, lorsque les habitans de la ville, fatigués d'attendre, se furent retirés dans leurs maisons, on fit arriver sans bruit Buonaparte, ainsi qu'il en avoit témoigné le désir, dans la maison où il devoit passer la première nuit.

Le lendemain, de bonne heure, Buonaparte étoit à cheval, accompagné de sir George Cockburn. Ils montèrent à *Longwood*, et visitèrent la maison du lieutenant-gouverneur, que Buonaparte choisit pour sa résidence.

En descendant de Longwood il entra *aux Ronces*, maison de campagne située à un mille de la ville, et à moitié chemin de la montagne, sur un plateau d'environ deux acres, que l'art

semble avoir formé au milieu des précipices qui l'entourent. Pressé par le maître de la maison (M. Balcombe, négociant) Buonaparte s'arrêta *aux Ronces*, heureux d'éviter par là les regards de la foule qui l'attendoit dans la vallée.

Sur un monticule élevé d'environ cent pieds au-dessus de la maison, on voit un petit bâtiment gothique, n'ayant qu'une pièce au rez-de-chaussée, et deux petites chambres au-dessus. Buonaparte le choisit pour sa résidence provisoire, en attendant que l'habitation de Longwood fût disposée pour le recevoir lui et sa suite, ce qui eut lieu au bout de deux mois.

Voici de quelle manière Buonaparte est gardé dans cette demeure.

La garnison de Sainte-Hélène est de deux mille cinq cents hommes, cinq cents et quelques pièces d'artillerie, et une vingtaine de mortiers.

La demeure de Buonaparte consiste en une petite maison dont toutes les avenues sont garnies de sentinelles. En avant, à un quart de mille, vers le sentier, on a établi un camp de trois cents hommes, où un officier toujours de

garde, ne laisse sortir personne que sur un ordre signé de la main même du gouverneur. A droite, est un large ravin qu'on ne sauroit franchir; à gauche, un flanc de montagne inaccessible, et sur le quatrième côté, comme déjà nous l'avons indiqué, un précipice qui n'a de fond que l'abîme des mers. Tel est l'espace accordé au prisonnier, et sur lequel il peut se promener sans être accompagné. Des sentinelles sont posées sur toutes les hauteurs d'où l'on peut observer ses démarches, et forment comme une ligne de circonvallation autour de lui. Telles sont les précautions prises à l'intérieur. Celles du dehors, sont plus grandes et plus multipliées encore, s'il est possible.

Nul bâtiment, quelque vent qui le pousse, ne sauroit se montrer en haute mer sans être aperçu des vigies qui bordent l'île, correspondent entre elles par des signaux, et préviennent aussitôt la croisière. Celle-ci est formée en deux divisions dont les mouvemens se succèdent sans cesse, et qui n'ont d'autre affaire que de surveiller, sans relâche, ce petit point de terre et de rocher perdu dans le vaste Océan. On les voit alternativement quitter le mouillage, s'éloigner, puis faire voile, selon la direction du

vent, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, pour revenir au point d'où elles étoient parties, après avoir fait le tour de l'île. Quelque vaisseau venant de l'Europe ou de l'Inde, semble-t-il s'écarter de sa route, et vouloir s'approcher, on court sur lui, on l'examine; s'il y a lieu, on l'oblige à venir se faire reconnoître par l'amiral, sans néanmoins qu'il lui soit permis de jeter l'ancre. Cette liberté n'est donnée qu'aux vaisseaux de l'Etat ou à ceux de la compagnie des Indes, encore ces derniers sont-ils soumis à une surveillance très-sévère; les équipages n'ont point la permission de venir à terre, à peine on le permet aux capitaines.

Quant aux bateaux pêcheurs de l'île, on les visite au départ et au retour; on ne leur accorde que peu d'heures pour les opérations de la pêche; le reste du temps, il faut qu'ils se tiennent sous le canon du port ou sous celui de quelque vaisseau de la croisière. Il est fort difficile aux officiers de l'escadre eux-mêmes d'obtenir la permission de passer la nuit à terre. En général, il faut être rembarqué avant le soleil couché; alors on lève le pont mobile, qui ne s'abaisse plus qu'après le soleil levé; et cependant des bateaux de garde rasent la côte

durant toute la nuit. Tel est le système des précautions combinées pour garantir le Monde d'un nouvel incendie. Les gens de l'art, militaires et marins, qui ont été consultés sur ces mesures, sont unanimement d'avis qu'elles présentent toutes les sûretés que la prudence et les efforts humains peuvent donner contre toute tentative d'évasion formée par le prisonnier le plus hardi (1). (*Times, du 14 février* 1816.)

Telle a été l'issue de l'entreprise de Buonaparte. Voilà la route par laquelle il est arrivé en moins de huit mois, de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène (2).

C'est maintenant le moment d'apprécier la belle peinture qu'il nous fit, au mois de mars, de tout le bonheur que son retour promettoit à la France.

---

(1) Ces détails sont conformes à ceux qu'a donnés M. de Montchenu, commissaire français à Saint-Hélène, arrivé dans cette île le 18 juin 1816, et qui a écrit le 23 juillet suivant; voyez aussi sur l'existence de Buonaparte à Sainte-Hélène, les deux dernières pièces n° CX et CXI.

(2) La conclusion qui suit est tirée de la première édition. Nous la donnons sans autre changement que l'addition d'une note à la page 433.

Il est curieux de voir aujourd'hui dans quels termes pompeux et magnifiques il en parloit :

« Ainsi s'est consommée, disoit-il, avec » toute la rapidité de l'enthousiasme et tout » le calme de la sagesse, sans effusion d'une » *seule goutte de sang* français, sans le moindre » excès ni le plus léger désordre, cette révolution » destinée à faire l'étonnement de l'Europe, » l'admiration de la postérité, le BONHEUR » DE LA GÉNÉRATION ACTUELLE, ET LA » PAIX DE LA FRANCE, QUI SE REPOSE » ENFIN DANS SA GLOIRE ET DANS SA » DIGNITÉ. » (*Moniteur du* 25 *mars.*)

Ainsi, pouvons-nous dire à notre tour, fut terminée une entreprise qui a été comme un abrégé de toute la révolution.

On y a vu Buonaparte loué jadis de n'avoir *détrôné que l'anarchie*, détrôner alors la *légitimité* dans la personne du souverain reconnu par toute l'Europe ; s'asseoir sur le trône de Louis XVIII ; s'environner non seulement de tous les ennemis de ce trône auguste, mais encore des fabricateurs de la république dont il étoit le représentant et l'héritier indigne, puisqu'il avoit assassiné sa mère et sa bienfaitrice ; on a vu le ban et l'arrière-ban de la ré-

publique détruite, accourir à la voix d'un scélérat démasqué, se ranger sous ce chef couronné, et lui dire : *Nous voici.*

On a vu au-dehors le même développement de forces militaires qu'*aux beaux jours de la révolution ;* au-dedans le même jacobinisme organisé, armé, attendant le signal des mêmes succès pour se livrer aux mêmes horreurs, pour dresser de nouveaux échafauds, et plonger encore la France et l'Europe dans le sang et les larmes.

Mais la Providence avoit marqué la limite du crime ; elle ne permit pas le renouvellement de ce cours de prospérités inouïes qui pendant quinze ans avoient indigné le Monde, et fait douter si elle le gouvernoit (1).

---

(1) Est-il besoin de répéter ici ce qui a été dit tant de fois, qu'en déplorant les funestes succès de l'usurpateur, on n'entend nullement déprécier la gloire militaire que la France s'est acquise sous son règne, ni ravir aux braves qui se sont illustrés sous ses drapeaux le mérite de leurs belles actions, et le prix de leurs glorieuses blessures ? Quelque odieux que soient les motifs d'une guerre, quelque désastreux que soient ses résultats, ce n'est point à l'armée, mais au gouvernement que l'histoire demandera compte de ces motifs et de ces résultats ; et la nation ne doit pas moins de reconnoissance aux guerriers qui ont versé leur sang pour ses intérêts, ou

Autant la première chute de Buonaparte avoit été lente, autant la seconde fut prompte. Il avoit fallu des années et des efforts prodigieux pour amener la première catastrophe ; il ne fallut qu'un moment et un seul coup pour déterminer la seconde. Après une campagne de quatre jours, le *héros* rentra *seul* dans Paris. Dépouillé de tout prestige, et n'ayant pour escorte que des crimes qu'il ne pouvoit plus cacher sous des trophées, il renouvela à l'Elysée, au mois de juin 1815, les scènes de Fontainebleau du mois d'avril 1814.

Après le 20 mars, voulant réfuter la déclaration des puissances, du 13, et justifier son évasion, par la résolution prétendue qu'elles avoient prise de le tranférer à l'île Sainte-Hélène, Buonaparte avoit dit : *qu'il auroit subi*

---

pour ce qu'ils croyoient être ses intérêts. C'est une vérité si incontestable et si triviale qu elle n'échappe point au plus simple paysan livré à son bon sens naturel. Il seroit même superflu de l'énoncer, si les soi-disant libéraux ne s'efforçoient de donner le change à l'opinion, et de dévouer à la haine du militaire tous ceux qui ne partagent point leur fol enthousiasme pour la révolution, et pour les excès du despotisme militaire qui en ont été, quoi qu'ils en disent, la suite et la conséquence nécessaires. Heureusement cette tactique commence à être usée, et à produire fort peu d'effet.

son sort, si la France n'eût eu besoin d'un libérateur.

Deux mois après, il peignit ce retour comme un trait de dévouement auquel l'histoire ne pouvoit rien offrir de comparable, à moins de remonter au temps de *ce roi d'Athènes* qui donna sa vie pour son peuple.

C'est à l'étalage d'une telle résignation et d'un dévouement si héroïque que Buonaparte fit succéder la fuite de Waterloo, les scènes de la seconde abdication, les tentatives d'évasion à Paris et à Rochefort, les supplications adressées au prince Régent d'Angleterre, où il n'étoit plus *Codrus*, mais *Thémistocle*, et enfin les protestations faites à bord du *Bellérophon* et du *Northumberland* A LA FACE DU CIEL ET DES HOMMES.

Tel a été l'itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène.

Détournons la vue des maux incalculables que ce prétendu *libérateur* a appelés sur la France.

Songeons plutôt aux avantages qui peuvent naître du sein de ces calamités. Ce retour fatal a été un crible où la fidélité s'est séparée de la trahison ; l'une a été éprouvée, l'autre s'est démasquée elle-même; et l'autorité royale ren-

versée a trouvé, jusque dans ce renversement, l'un des moyens les plus sûrs de travailler à son raffermissement, celui de pouvoir discerner ses amis de ses ennemis.

APPENDICE.

Examen de deux Ecrits relatifs à l'existence de Buonaparte à l'île Sainte-Hélène, et d'un troisième intitulé : *Manuscrit venu de Sainte-Hélène, d'une manière inconnue.*

Durant la première année de la prison de Buonaparte, les souvenirs qu'il avoit laissés au Monde étoient trop présens à la mémoire du continent d'où il s'éloignoit, pour que ses *amis* osassent rappeler son existence. Mais bientôt ces souvenirs se sont affoiblis; une année s'est écoulée, et trois écrits apologétiques ont paru, le premier sous le titre de *Lettres écrites de Sainte-Hélène;* le second sous le titre d'*Appel à la nation anglaise*, par Santini, et le dernier intitulé *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*

d'une manière inconnue. Le continent a été inondé de ces écrits, et ils ont reçu une telle publicité que nous ne voyons pas qu'il y ait d'inconvénient à en parler. Il y en auroit, au contraire à n'en rien dire et à laisser circuler le poison sans rien faire pour le neutraliser (1).

Tel est le motif qui nous engage à l'examen de ces pamphlets.

Lettres écrites pendant la traversée de Spithead à Sainte-Hélène, et durant quelques mois de séjour dans cette île.

CET écrit, qui a paru en anglais sans nom d'auteur, et en français sans nom de traducteur, est attribué au chirurgien du *Northumberland.* La vérité des faits qu'il contient est devenue la matière d'une longue controverse entre les journalistes anglais, et sa fausseté a été démontrée par les rédacteurs du journal intitulé *Quarterly-Review. Octobre* 1816, *pag.* 208.

(1) « Le manuscrit de Sainte-Hélène est déjà réimprimé à » Gand, à Bruxelles, à Francfort, au nombre de plusieurs » milliers d'exemplaires; on en prépare plusieurs traductions » en Allemagne. » (*The Courrier, du* 12 *mai* 1817.)

Voici quelques-unes des preuves exposées dans cette dissertation :

1°. Le journaliste n'a pas beaucoup de peine à établir que les *lettres* prétendues écrites *en mer* n'ont jamais été écrites à *bord du Northumberland et pendant la traversée de Spithead à Sainte-Hélène*. Cette vérité résulte des méprises où tombe l'auteur, qui tantôt se donne un *correspondant* auquel il veut officieusement communiquer les nouvelles du *Northumberland*, comme une chose qui lui sera très-agréable (*lettre première*), et qui tantôt n'écrit que pour satisfaire la curiosité de ce même correspondant, et répondre à une de ses lettres, qu'il ne peut avoir reçue (*lettre deuxième*).

Mais la fiction de cette correspondance ne seroit pas incompatible avec la réalité des faits qui y sont contenus. Aussi le journaliste ne se borne-t-il pas à prouver l'illusion de l'une, il attaque avec la même force l'existence des autres.

Nous ne le suivrons pas dans les détails où il entre à cet égard; mais voici une contradiction qu'il relève, et qui suffit pour prouver la la supposition des prétendus entretiens de l'auteur avec Buonaparte.

Dans une lettre il dit qu'il avoit besoin d'un interprète, rôle qu'il fait remplir par Las-Cases ; et ailleurs il se représente comme s'entretenant lui-même avec aisance et volubilité avec Buonaparte, à qui il fait parler l'anglais dans un temps où l'ex-empereur ignoroit entièrement cette langue, dont il n'a commencé l'étude qu'à Sainte-Hélène.

Ces entretiens sont un cadre où l'auteur a fait entrer l'apologie des actions les plus criminelles de Buonaparte. Le journaliste anglais a un grand avantage dans la réfutation qu'il en fait et où l'on nous dispensera de le suivre.

Nous terminerons cet extrait par un passage relatif à la deuxième abdication de Buonaparte, qui prouvera que ces lettres de Sainte-Hélène n'ont été fabriquées que pour flatter la faction qui proclama Napoléon II en 1815.

« Au retour de Buonaparte de Waterloo, le
» duc d'Otrante lui montra une lettre qu'il avoit,
» disoit-il, reçue du prince de Metternich,
» ministre d'Autriche. Elle étoit datée du
» mois d'avril précédent, et le diplomate
» assuroit que la volonté inébranlable de
» S. M. I. étoit que Buonaparte fût expulsé
» du trône de France ; mais que la nation

» française seroit maîtresse ensuite de choisir
» la monarchie sous Napoléon II ou le gou-
» vernement républicain. L'Autriche avouoit
» n'avoir aucun droit, et par conséquent aucune
» intention de dicter des lois à la nation fran-
» çaise. L'expulsion définitive et complète du
» traître (c'étoit là l'expression), voilà tout ce
» que demandoit l'Autriche. Buonaparte saisit
» cette amorce et abdiqua sur-le-champ en
» faveur de son fils; mais il n'eut pas plutôt
» sauté le pas, qu'il s'aperçut du tour que
» Fouché lui avoit joué. La lettre étoit forgée,
» et il parut bientôt qu'il n'étoit plus au pou-
» voir de l'empereur d'Autriche, lors même
» qu'il en auroit conçu l'idée, de revêtir son
» petit-fils d'un caractère politique. »

(*Extrait des Lettres écrites pendant la traversée de Spithead à Sainte-Hélène, lettre* 1, *page* 22) (1).

---

(1) *N. B.* Cette traduction est fort infidèle. Aussi le traducteur ne lui a-t-il donné que le titre d'*Extraits*. Elle a paru chez Gide, au mois de février dernier.

ECRIT DE SANTINI.

CET écrit a l'avantage de paroître avec un nom d'auteur, et l'histoire de cet auteur est, sans contredit, la partie la plus intéressante de sa brochure.

Santini, Corse de nation, nous apprend qu'il a commencé par être soldat; que fatigué de ce métier, il le quitta pour prendre celui de courrier; qu'ayant suivi Buonaparte à l'île d'Elbe il y fut élevé au poste d'*huissier du cabinet et garde du porte-feuille;* qu'il a accompagné Buonaparte à sa rentrée en France au mois de mars 1815, et qu'il l'a suivi à Sainte-Hélène, où il est passé du *cabinet à l'argenterie;* mais Buonaparte ayant vendu son argenterie, Santini a été congédié, et il est débarqué à Portsmouth, sur la frégate *l'Oronte*, le 25 février dernier. De Portsmouth il s'est rendu à Londres, et s'est empressé de publier un *Appel à la nation anglaise, sur le traitement éprouvé par Napoléon Buonaparte à l'île Sainte-Hélène.*

Ce titre semble promettre un ouvrage de politique et de droit public, sur la manière dont on doit traiter les prisonniers importans.

Mais point du tout, le lecteur étonné n'apprend, de Santini, que le prix excessif des vivres à Sainte-Hélène. Il sait, d'une manière fort exacte ce que coûte un poulet (suivant la qualité et la grosseur), un mouton, la livre de bœuf, le pain, le vin, et les autres denrées qu'on transporte de Londres ou du cap de Bonne-Espérance à Sainte-Hélène. Santini n'entretient pas son lecteur d'autre chose, en sorte qu'après avoir lu son *Appel à la nation anglaise*, on voit clairement que cet écrit n'est pas l'ouvrage d'un homme de lettres, mais d'un homme de *la bouche*.

Il est vrai que pour relever la bassesse du sujet, l'auteur a ajouté à son mémoire gastronomique la *Lettre écrite à sir Hudson Lowe*, où l'on ne se borne pas à demander une plus ample ration de vin, et où l'on réclame le titre d'*empereur*. Mais cette lettre n'est qu'un tissu de déclamations ou de faussetés, et le ministère anglais en a fait justice. (Voyez *pièces justificatives*, *nos* 110 *et* 111).

Tel est l'écrit de Santini. Ajoutons seulement, pour compléter l'histoire de l'auteur, qu'après avoir essayé de remuer la *nation anglaise*, par trois éditions de son *Appel*,

données à Londres, il s'est transporté sur le continent, s'est montré à Bruxelles, et s'est efforcé d'exciter la pitié des habitans de la Belgique, sur la maigre chère qu'on fait à Sainte-Hélène. On sait que ces peuples sont faciles à émouvoir; cependant nous n'avons pas appris, jusqu'ici, que Santini ait produit une grande sensation parmi eux. Nous ignorons quel doit être le terme de ses courses (car il nous paroît bien qu'il a repris son premier métier de courrier); mais nous doutons fort qu'il puisse parcourir un seul point du continent européen, qui n'ait été un théâtre d'horreur et de désolation, et où le sang humain n'ait coulé pour satisfaire l'ambition de celui dont il est l'émissaire. Ce sont là de foibles titres de recommandation, et nous ne répondons pas à Santini du succès de sa mission (1).

(1) « On assure d'une manière positive que Santini a été » arrêté à Bruxelles.

» Ce seroit une grande imprudence de tous les gouverne- » mens de souffrir qu'il parcoure l'Europe, lui qu'on dit » chargé des commissions verbales du prisonnier de Sainte- » Hélène. » (*Courrier du* 12 *mai*).

Suivant le *Journal de Francfort*, Santini s'est rendu en Italie.

Manuscrit venu de Sainte-Hélène, d'une manière inconnue.

Les *Lettres écrites à bord du Northumberland* annoncent « que Buonaparte étoit » sérieusement occupé à écrire les annales de » sa vie ; que les campagnes d'Egypte et d'I- » talie, et ce qu'il appelle *son règne de cent* » *jours* sont déjà terminés, et que l'histoire » des temps intermédiaires est bien avancée. » (*Lettre* 7.)

Telle est l'annonce qui a précédé l'apparition du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène;* nous ignorons si les *lettres* ont donné l'idée de fabriquer le *manuscrit*, ou si ce manuscrit est réellement l'ouvrage de Buonaparte : c'est une question qui partage les esprits, et que nous examinerons. Donnons d'abord une idée de l'ouvrage.

Le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* est un imprimé de cent cinquante pages, où Buonaparte prend la parole, et parcourt les actions de sa vie, depuis l'époque où il *apprenoit le français à Ajaccio, par les militaires de la garnison*, jusqu'à celle où, arrivé à Sainte-

Hélène, il se livra à l'étude de l'anglais. Il semble qu'un pareil intervalle est impossible à à franchir en une brochure de cent cinquante pages (1) : mais l'auteur a voulu transporter, dans son style, la rapidité que Buonaparte mettoit dans ses actions.

Nous ne nous flattons pas d'imiter cette rapidité, ni d'analyser en peu de mots un écrit qui n'est lui-même qu'un abrégé rapide et dicté par un homme qui auroit le *chaos dans la tête, et l'enfer dans le cœur*. Cependant il n'est pas impossible d'en donner une idée. Pour cela nous suivrons l'auteur dans sa pensée dominante, qui est la RÉVOLUTION. Quoique ce mot n'exprime que mouvement, désordre et bouleversement, c'est néanmoins le point fixe auquel Buonaparte s'attache ; c'est le pivot sur lequel il tourne ; c'est le centre auquel il rapporte ses actions principales.

On peut, d'après le *Manuscrit*, diviser ses faits et gestes en trois classes : 1°. les services qu'il a rendus à la révolution ;

---

(1) L'édition de Bruxelles, qui porte la date du 12 avril, n'en a pas davantage.

Celle de Gand n'en a que la moitié, étant imprimée en plus petits caractères.

2°. Les torts qu'il a eus envers la révolution;

3°. Les actions indifférentes à la révolution.

Le premier service que Buonaparte rendit à la révolution remonte au 13 *vendémiaire de l'an 4 de la république*, journée où il mitrailla les Parisiens sur les marches de Saint-Roch.

« Cet événement, dit-il, si petit en lui-
» même, eut de grandes conséquences; il
» empêcha la révolution de rétrograder. Je
» m'attachai naturellement au parti pour le-
» quel je venois de me battre, et je me trouvai
» lié à la cause de la révolution. »

En récompense de ce service, rendu à la cause de la révolution, Buonaparte reçut, des mains de l'un des directeurs qui gouvernoient alors la république, une femme. La dot fut le commandement de l'armée d'Italie. Buonaparte s'y rendit, et eut bientôt fait la conquête de cette belle contrée. Mais ce n'étoit rien de conquérir, il falloit *révolutionner*. « Maître
» de l'Italie, dit-il, il falloit y établir le système
» de la révolution......, c'est-à-dire l'égalité,
» cheville ouvrière de la révolution. »

Pendant la conquête de l'Italie, arriva le 18 fructidor, autre journée où Buonaparte, quoi-

qu'absent, resserra son alliance avec la *révolution*. « Le parti que j'avois favorisé, dit-il, » au 18 fructidor, étoit resté maître de la république ; je l'avois favorisé parce que c'étoit » le mien, et parce que c'étoit le seul qui pût » faire marcher la révolution. »

Le 18 brumaire arrive ; Buonaparte se saisit des rênes de la république, et s'attache de plus en plus à la cause de la *révolution*. « La masse de la nation, dit-il, savoit bien » que la révolution ne pouvoit avoir de » meilleure garantie. Je n'avois de force qu'en » me plaçant à la tête des intérêts qu'elle » avoit créés. »

Le salut de la révolution et celui de la république étoient menacés par le grand ascendant qu'avoit pris Buonaparte ; il falloit les sauver l'une et l'autre, et il n'y avoit pas d'autre remède que de changer la république en empire. C'est ce que fit Buonaparte. Mais cet événement demandoit de grands préparatifs. Voici de quelle manière Buonaparte expose cette affaire :

« Quel que fût mon désir de faire à la révo- » lution un établissement stable, je voyois » clairement que je ne pourrois y parvenir

» qu'après avoir vaincu de grandes résistances.

» J'étois à la tête de la grande faction qui
» vouloit anéantir le système sur lequel rouloit
» le Monde depuis la chute des Romains.
» Comme tel, j'étois en butte à tout ce qui avoit
» intérêt à conserver cette rouille gothique.

» Dès que j'ai vu que ces deux factions
» se partageoient le Monde, comme au temps
» de la réformation, je compris que tout pacte
» étoit impossible entr'elles, parce qu'elles se
» froissoient trop.......

» Il falloit donc que la France, comme le
» chef-lieu de la révolution, se tînt en mesure
» de résister à la tempête. Il falloit donc qu'il
» y eût unité dans le gouvernement pour être
» fort.

» Il n'y a plus qu'un secret pour mener le
» monde, c'est d'être fort, parce qu'il n'y a
» dans la force ni erreur, ni illusion. C'est
» le vrai mis à nu.

» Il falloit établir quelque chose de solide
» pour servir de point d'appui à la révolution. »

On voit que ce *point d'appui* cherché par Buonaparte, n'étoit autre chose que le trône impérial : c'est là le boulevard qu'il falloit élever à la *révolution*. Mais pour accomplir ce

grand dessein sans effaroucher des républicains qui devoient en être les spectateurs ou même les instrumens, il étoit nécessaire de donner de nouveaux gages à la *Révolution*. Buonaparte les trouva dans un *concours inouï de circonstances* qui lui livrèrent une *tête auguste*, et qui lui firent tremper ses mains dans le sang du duc d'Enghien. Ecoutons le récit de cet horrible assassinat :

« Les républicains s'effrayoient de la hau-
» teur où me portoient les circonstances.......
» Les royalistes répandoient sourdement que
» je m'étois enthousiasmé du rôle de Monck...

» Les têtes médiocres, qui ne mesuroient pas
» ma force, ajoutoient foi à ces bruits : il
» falloit à tout prix détromper la France, les
» royalistes et l'Europe, afin qu'ils sussent tous
» à quoi s'en tenir avec moi.

» Il s'offrit malheureusement à moi, dans
» ce moment décisif, un de ces coups du ha-
» sard qui détruisent les meilleures résolutions.
» La police découvrit de petites menées roya-
» listes, dont le foyer étoit au-delà du Rhin.
» Une tête auguste s'y trouvoit impliquée.
» Toutes les circonstances de cet événement
» cadroient d'une manière merveilleuse avec

» celles qui me portoient à tenter un coup
» d'Etat : *La perte du duc d'Enghien* déci-
» doit la question qui agitoit la France. Elle
» *décidoit de moi sans retour. Je l'ordonnai.*

» Un homme de beaucoup d'esprit, et qui
» doit s'y connoître, a dit, de cet ATTENTAT,
» que c'étoit plus qu'un crime, que c'étoit
» une faute. N'en déplaise à ce personnage,
» c'étoit un crime, et ce n'étoit pas une faute.
» Je sais fort bien la valeur des mots. Le délit
» de ce malheureux prince se bornoit à de
» misérables intrigues avec des baronnes de
» Strasbourg ; il jouoit son jeu ; ses intrigues
» étoient surveillées ; elles ne menaçoient ni
» la sûreté de la France ni la mienne. Il a
» péri victime de la politique, et d'un con-
» cours inouï de circonstances.

» Sa mort n'est pas une faute, car toutes
» les conséquences que j'avois prévues sont
» arrivées. »

Tel fut le motif de l'assassinat par lequel Buonaparte se fraya le chemin au trône impérial.

« L'œuvre de la révolution, continue-t-il,
» étoit enfin terminée. Elle devenoit inébran-
» lable sous une dynastie permanente. »

» Cependant les anciennes dynasties étoient
» effrayées de me voir sur le trône..... L'em-
» pire les menaçoit comme la république. »
De là naquit la première guerre contre l'Em-
pire, terminée à la paix de Tilsitt.

Buonaparte *signa cette paix de bonne foi*,
et cependant il *prévit la guerre*.

En attendant, *il profita du repos pour
élargir les bases de l'empire* en plaçant ses
frères sur les *trônes qui se trouvoient va-
cans*, et en s'alliant lui-même avec l'Autriche;
alliance qu'il regarde comme le chef-d'œuvre
de sa politique révolutionnaire. « Par cette
» alliance, dit-il, l'Autriche devenoit complice
» de ma grandeur. »

Cependant il rencontra « inopinément de la
» hauteur dans ses rapports avec Pétersbourg...
» Nous n'étions endurans ni l'un ni l'autre (1). »
De là, la campagne de Moscou. « Ce fut le
» terme de mes succès, continue-t-il; c'auroit
» dû être le terme de ma vie. — J'ordonnai
» la retraite : les élémens la rendirent sévère. »
Malgré la *sévérité* de cette retraite, Buona-

(1) On voit que Pétersbourg est ici synonyme d'Alexandre,
c'est une des nombreuses licences de style du *Manuscrit*.

parte reparut en campagne, et après trois batailles gagnées, il fallut ordonner encore la retraite. « Cette retraite, poursuit-il, coûta » autant de monde que celle de Russie. » Elle fut suivie de la campagne de 1814 et de la prise de Paris, « ville qui n'a su défendre ni » ses souverains ni ses murailles. » (C'est toujours Buonaparte qui parle.)

« Voilà la cause de la restauration. Celle de » la révolution étoit perdue, puisque j'étois » vaincu, » conclut l'historien.

Buonaparte s'attendoit à être traité comme prisonnier. Il fut bien surpris de la générosité des alliés, qui lui accordèrent l'île d'Elbe. Il apprit plus tard qu'on vouloit le transférer ailleurs. Il fut encore plus surpris de cette nouvelle résolution; et il pensa à *se soustraire au sort qu'on lui destinoit.* Voilà quel fut le motif de sa rentrée en France. Ajoutez cependant que le sort de la *révolution* étoit fort compromis, et que son retour étoit un dernier sacrifice commandé par cette cause sacrée.

Tels sont les services que Buonaparte a rendus à la *révolution.*

Voici maintenant le revers de la médaille,

c'est-à-dire l'humble aveu des torts que Buonaparte a eus envers la *révolution.*

Le premier remonte à l'époque du renvoi du tribunat : « Ce petit événement, dit-il, » qu'on a sûrement oublié aujourd'hui, chan- » gea la constitution de la France, parce qu'il » me fit rompre avec la république, car il n'y » en avoit plus, du moment que la représen- » tation nationale n'étoit plus sacrée.

» J'aurois peut-être mieux fait d'obtenir » franchement la dictature..... Elle suffisoit » pour sauver la France et la révolution. »

Le deuxième tort que Buonaparte se reproche est de n'avoir pas *révolutionné* la Prusse comme l'Italie.

« On ne fait pas, dit-il, des révolutions en » gardant les mêmes hommes et les mêmes » choses. Si je voulois garder ces gouverne- » mens, il falloit les rendre complices de ma » grandeur, en leur faisant accepter avec mon » alliance, des territoires et des titres.... J'au- » rois étendu les frontières de la révolution.... » Je me suis trompé, et les fautes ne se par- » donnent jamais. »

Ce premier tort envers la révolution fut la source de bien d'autres dont Buonaparte fait encore l'humble aveu.

Il se reproche d'avoir *mis de la gaucherie dans son entreprise sur l'Espagne, en supprimant les gradations.* « J'eus tort, conti-
» nue-t-il, de ne pas retourner en Espagne
» après la bataille de Wagram. »

Il blâme avec le même scrupule sa conduite envers Rome : « J'eus tort, dit-il, dans
» toute cette affaire. »

Autre tort : « Je négligeai les Polonais;
» c'est la plus grande faute de mon règne. »

Telle est la double série des services que la *révolution* a reçus de Buonaparte, et des torts qu'il a eus envers elle.

Voici maintenant la série des actions indifférentes que la révolution pourra revendiquer ou désavouer *ad libitum*.

On peut ranger dans cette catégorie l'expédition d'Egypte, la conquête de cette contrée, l'expédition de Syrie, celle de Saint-Domingue, le projet de descente en Angleterre, et les deux abdications : veut-on connoître les grands motifs qui ont inspiré ces grandes actions? c'est le désœuvrement.

« On a voulu, dit-il, attribuer l'expédition
» d'Egypte à de profondes combinaisons de
» ma part. Je n'en avois pas d'autre que de
» ne pas rester oisif. »

« Il falloit, dit-il, occuper l'armée, et
» j'employai son temps à achever la conquête
» de l'Egypte.—N'ayant rien à faire en Egypte,
» il me parut curieux d'aller en Palestine, et
» j'en tentai la conquête. . . . . .

» — On m'a reproché avec raison l'expédi-
» tion imprudente de Saint-Domingue. Je la
» tentai pour exercer les marins, et donner une
» pâture aux oisifs. — Faute de mieux je mis en
» avant un projet de descente en Angleterre.

» — La cause de la révolution étoit perdue,
» puisque j'étois vaincu.... . . .

» On vint me proposer des abdications :
» pour ma part je trouvai que c'étoit une
» momerie. J'avois abdiqué le jour où j'avois
» été battu ; mais cette formule pouvoit servir
» un jour à mon fils. Je n'hésitai pas à la
» signer (1). »

Buonaparte dit peu de chose de son *règne*

(1) On ne voit pas en quoi cette *formule* pouvoit un jour servir à son fils, puisque Buonaparte parle ici de la première abdication, dans laquelle il *renonça, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie*. C'est l'une des mille contradictions qui remplissent ce *manuscrit*, et qui sont si grossières qu'on n'ose mettre son temps à les relever.

En voici quelques exemples pris au hasard : Buonaparte

de cent-jours : il ne parle que de son *attitude pacifique qui endormit la nation*. « Je partis, » continue-t-il ; nous fûmes vaincus.

» Décidé à me rendre aux ennemis, j'espé- » rois qu'ils se contenteroient de l'otage que » j'allois mettre dans leurs mains, et qu'ils » placeroient la couronne sur la tête de mon » fils.

» Il étoit impossible de mettre cet enfant » sur le trône en 1814 ; la chose étoit conve- » nable, je crois, en 1815. Je n'en dis pas » les motifs ; l'avenir les dévoilera peut-être. »

Admirons ici la réserve de l'auteur du *Manuscrit ;* il ne daigne pas nous dire les motifs qui devoient engager les *ennemis* à couronner NAPOLÉON II. Il laisse au temps le soin de nous révéler ce profond mystère, qui est cependant le point important de sa politique, qui forme la conclusion du *Manuscrit*, et doit en

---

dit dans un endroit : « Il n'y avoit dans l'empire que la na- » tion et moi. » — Et dans un autre : « J'ai créé une caste » intermédiaire. »

Ici il vous apprend que « la guerre dépopularisoit la révo- lution. — Et un peu plus loin il dit : « Mon pouvoir est » resté populaire jusque dans les revers qui ont écrasé la » France. »

être le résultat. Il étoit donc nécessaire de concilier cette conclusion avec les maximes répandues dans le cours des Mémoires; car, dans ces Mémoires, on ne reconnoît d'autre droit que celui du *plus fort*, *parce qu'il n'y a dans la force ni erreur ni illusion*. Or, quelle peut être la force de Napoléon II? Il n'en a certainement aucune par lui-même. Il faut donc qu'il la tire de son droit à la succession de son père. Or, celui-ci ne reconnoît point de *droits*: c'est donc par une distraction bien étrange qu'il invoque pour son fils un principe d'hérédité qu'il n'avoit pas lui-même, et en vertu duquel il n'étoit qu'un usurpateur.

Nous voudrions savoir, en second lieu, comment il pouvoit concilier le désir de voir *les ennemis placer la couronne impériale sur la tête de son fils*, avec son aversion décidée pour *les princes imposés par l'étranger*.

Passons à la question de l'authenticité.

Le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* est-il authentique?

L'extrait que nous avons donné de ce *Manuscrit* rend la question de son authenticité facile à résoudre.

On a vu en effet que l'auteur, qui exprime

dans son avertissement le désir de *paroître aux yeux de son fils et de la postérité tel qu'il a été*, se peint, dans ses prétendus Mémoires, sous les traits d'un odieux scélérat qui se plaît à raconter, d'un style de saltimbanque, les horribles catastrophes qui ont désolé le Monde pendant son usurpation.

Retraçons en effet, en peu de mots, les traits de scélératesse que nous avons déjà indiqués, et qui révoltent dans tout le cours des Mémoires, au point de faire tomber à chaque instant des mains cette étrange brochure.

On y apprend que Buonaparte n'étoit pas « seulement chargé de gouverner la France, » mais de lui soumettre le Monde; » c'est-à-dire, de le *révolutionner*.

Suivons-le dans ses différentes expéditions.

Le désœuvrement le conduisit en Egypte, et ce fut pour ses menus plaisirs qu'une escadre fut engloutie au fond des mers, et qu'une armée mourut de faim dans les sables du Nil, ou du poison dans l'hôpital de Jaffa. Quant à son chef, il se sauva lorsqu'il se fut assez amusé, et qu'il n'y eut plus rien à faire qu'à capituler; car, dit-il, *tout général étoit bon pour signer » une capitulation.* »

L'expédition de Saint-Domingue fut entreprise comme celle d'Egypte, *pour donner une pâture aux oisifs*.

Le projet de descente en Angleterre *fut mis en avant faute de mieux* (nous citons toujours les propres expressions du *Manuscrit.*)

La paix fut signée avec l'Autriche parce que *cet état n'étoit pas moulé pour la révolution*. Le mariage de Napoléon fut conclu plus tard pour *rendre l'Autriche complice de sa grandeur*. La paix fut signée avec la Prusse ; mais ce fut une grande faute de resserrer ses limites; il falloit les agrandir, *donner des territoires et des titres* pour rendre ces peuples *complices de la grandeur* de l'usurpateur, et *étendre les frontières de la révolution*.

La guerre d'Espagne *consommoit beaucoup d'hommes ;* mais ce n'est pas là son tort ; elle *dépopularisoit la révolution*. De plus, celui qui l'entreprit y *mit de la gaucherie*, et c'est là son crime. La retraite de Russie a donné lieu à des relations dont les détails font frémir. L'auteur des Mémoires la peint par ces deux mots : « *Les élémens la rendirent sévère.* » Celle de Leipsick « *coûta autant de monde » que celle de Russie.* » L'auteur des Mé-

moires n'a pas autre chose à dire ni d'autres regrets à exprimer sur ces deux fameuses retraites (1). C'est dans ce style, qu'un ami de l'humanité ne sauroit caractérsier, que les plus horribles catastrophes sont racontées. Or, comment supposer que leur auteur ait pu se résoudre à se présenter sous des couleurs si odieuses ? Certes on sait bien que la *sensibilité* n'est pas son défaut : cependant il n'a jamais songé à faire parade du défaut contraire, et l'on se souvient que, dans le fameux *vingt-neuvième Bulletin*, il peignoit son *âme* comme *brisée* par le spectacle de la retraite de Russie.

Il nous semble donc que l'idée que ces Mémoires donnent de l'ex-empereur suffit pour prouver qu'ils sont apocryphes, et qu'il n'est point d'homme qui puisse pousser la perversité et la maladresse jusqu'à se peindre sous de pareilles couleurs, et jusqu'à dire qu'il est jaloux de *paroître tel aux yeux de son fils et de la postérité.*

---

(1) Mais voici un mot curieux sur la première. *Mon métier n'étoit plus d'ébranler les trônes*, ce qui est avouer qu'il n'avoit pas eu d'autre métier jusqu'alors. *J'étois à moi seul une révolution*, dit-il ailleurs. Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter tous les mots semblables.

On a dit de l'Evangile, que l'*inventeur en seroit plus étonnant que le héros.* Il faut dire, ce nous semble, tout le contraire du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène.* Supposez qu'il est de Buonaparte, c'est un prodige de scélératesse maladroite qu'on ne peut concevoir. Mais supposez que c'est une fiction, et rien n'est plus facile à concevoir que des fabricateurs qui, puisant dans leur propre cœur ou dans l'histoire de celui qu'ils font parler, des traits qui n'ont pas le mérite de la nouveauté, en ont composé un héros qui peut-être refuseroit de se reconnoître lui-même dans un tel portrait.

Une seconde preuve de la même vérité résulte des traits qui sont en contradiction avec le caractère de l'ex-empereur; en effet, on met dans sa bouche l'aveu de ses *torts* et de ses *fautes;* or ces mots ne se trouvent point dans le dictionnaire de Buonaparte, et ils sont inconcevables de sa part, à moins qu'on ne suppose qu'il s'est fait chez lui une révolution qui ne le seroit pas moins.

Une troisième preuve résulte d'un anachronisme fort considérable qu'on a commis en plaçant la bataille d'Jéna après celles d'Eylau et de Friedland, qui, non seulement sont

postérieures à celle-là, mais qui en furent la conséquence. Cet anachronisme est inconcevable de la part de Buonaparte.

Mais en supposant la non authenticité du *Manuscrit*, reste à examiner la question de savoir quels sont les fabricateurs. Nous ne dirons que quelques mots à cet égard.

Quelques personnes ont cru reconnoître dans cet écrit certains souvenirs d'un ancien tribun, qui a de la peine à pardonner à Buonaparte son expulsion du tribunat.

On y trouve une certaine couleur vaudoise; il y est fort question d'*oligarchie*, sorte de gouvernement qui fait les délices de certains politiques sortis du pays de Vaud; on y reconnoît quelquefois l'école d'une dame célèbre. Les auteurs du *Manuscrit* semblent avoir pris pour texte un mot de cette dame qui avoit dit de Buonaparte que la *révolution s'étoit faite homme* dans sa personne.

Ce qui nous paroît incontestable, c'est que cet écrit est dédié à la faction qui a proclamé Napoléon II, en 1815, et aux jacobins des deux hémisphères.

Même sujet. Points fondamentaux de la doctrine enseignée dans les Mémoires soi-disant venus de l'île Sainte-Hélène (1).

LA première réflexion qui se présente après la lecture de cet ouvrage, est de se demander ce qu'a voulu l'auteur de cette fiction, et à quelle espèce de gens il l'adresse. On ne fait point à Buonaparte le tort de la lui attribuer. Les gens éclairés et impartiaux, en Angleterre comme en France, n'ont point été la dupe de cette mystification. Nous avons les Bulletins de Buonaparte, dont la plupart sont son ouvrage; on a recueilli une infinité de mots et de discours qui lui sont échappés. On connoît son style, tantôt élevé, tantôt rampant, rempli d'images ou gigantesques ou triviales. De quels mouvemens ne doit pas être agitée son âme

(1) Les réflexions qu'on va lire présentant, sous un nouveau jour, la critique du *Manuscrit de Sainte-Hélène*, nous avons pensé qu'elles ne seroient pas considérées comme un double emploi. Elles nous ont été communiquées par un publiciste dont le nom suffiroit pour les recommander à l'attention du lecteur, s'il nous avoit été permis de le faire connoître.

bouillante et emportée, en comparant, dans le loisir de la solitude, sa fortune passée avec sa situation actuelle, et en voulant en retracer les vicissitudes si opposées! N'en trouveroit-on pas des vestiges à chaque instant dans un écrit sorti de sa plume? Peut-on supposer qu'il ait pu s'occuper à aligner des phrases presque toutes jetées dans le même moule, et à mettre au jour une production froide et insipide, d'une monotonie assommante? Buonaparte sait son histoire mieux que personne; il a tout le temps nécessaire pour s'en rappeler les circonstances. Il est doué d'une excellente mémoire. Peut-il avoir commis tous les anachronismes dont ces Mémoires sont remplis? Buonaparte n'a jamais été fort délicat en politique et en morale; mais il n'a jamais professé ouvertement les maximes anti-sociales qu'on lui attribue. On l'a fait plus pervers qu'il ne l'est réellement. Ces Mémoires ne peuvent être que l'ouvrage de quelques-uns de ses nombreux partisans qu'il a laissés en Europe, et qui, comme l'auteur des Lettres du *Northumberland*, dont ils ne semblent être que la suite, ont cherché à le remettre en scène pour reveiller des souvenirs prêts à s'eteindre. On seroit

tenté de les accuser d'avoir mis bien peu d'adresse dans l'exécution de leur projet ; mais ces hommes, habitués à parler aux passions plutôt qu'à la raison, n'y regardent pas de si près.

Le mensonge a été long-temps pour eux une arme familière. Leur redoutable puissance en rendoit l'usage impuni. Cette habitude invétérée se reproduit dans les Mémoires ; ils sont remplis de contradictions d'un bout à l'autre. On en trouve à chaque page et presque à chaque phrase. Leur manœuvre a eu cependant quelque succès auprès des personnes passionnées ou irréfléchies. Le mystère dans lequel cet ouvrage a été quelque temps enveloppé, l'a un peu favorisé. C'étoit, suivant quelques-uns, un ouvrage digne de César ou de Tacite. C'est flétrir de grands noms que de faire de telles comparaisons. Le goût de ceux qui se les permettent est analogue à leur jugement : le grand jour dissipera ces ridicules illusions.

Nous ne prétendons pas réfuter pied à pied les assertions contenues dans ces Mémoires ; nous abuserions trop de la patience de nos lecteurs : nous nous attacherons seulement aux points fondamentaux de la doctrine qu'on y

enseigne. Ils sont tellement incohérens et en contradiction entr'eux, que les rapprocher c'est les détruire.

C'est ce qu'on voit dès les premières lignes. Buonaparte, suivant les Mémoires, *a toujours détesté les illusions. C'est pour cela qu'il a toujours mieux vu le fond des choses. Le monde a été toujours pour lui dans le fait et non dans le droit. Aussi n'a-t-il ressemblé à peu près à personne; il a été toujours, par sa nature, un être isolé.* Il a, au contraire, ressemblé en cela à tous les révolutionnaires, pour lesquels le fait est tout, et le droit rien. On ne fut jamais ni en plus nombreuse ni en plus mauvaise compagnie. Quelques lignes après, le même homme convient que *le monde matériel est extrêmement borné.* Il en eut bientôt assez, et il *porta ses recherches dans l'ordre moral.* Il y a donc autre chose que des faits. Or, l'ordre moral n'est que le droit, base de la morale, qui apprend à distinguer le juste de l'injuste.

Ses recherches dans cette partie ne le menèrent pas loin. Il met bientôt en principe que la loi du plus fort est la seule qui ait cours entre les peuples. *Il n'y a* par conséquent

qu'un secret pour mener le monde ; c'est d'être fort, parce qu'il n'y a dans la force ni erreur ni illusion : c'est le vrai mis à nu (1). Ce ne fut pas là une découverte bien nouvelle, et on ne lui donnera pas un brevet d'invention pour l'avoir faite. En effet, depuis le voleur Nembrod dont parle l'Ecriture, jusqu'aux républicains de France et aux hommes de Spa-Field, c'a été une maxime incontestable que la force exerce une grande puissance dans le monde. C'est d'après elle qu'agit le brigand qui couche en joue le voyageur sur un grand chemin.

On voit donc qu'il n'y a rien de nouveau, ni de merveilleux, dans la doctrine que les Mémoires attribuent à Buonaparte ; mais, ce qui paroîtra au moins singulier, c'est qu'ils lui fassent dire, en parlant de la conspiration vraie ou prétendue de Moreau et de Pichegru, qu'en voulant détruire son gouvernement ils violoient les *lois divines et humaines*. La loi du plus fort n'est donc pas la seule qui règle

---

(1) Nous aurons beau faire, disoit-il un jour à l'abbé Bernier, nous serons toujours, vous un traître, et moi un usurpateur.

le monde ? Admettez la doctrine des Mémoires, l'entreprise de Moreau et de Pichegru auroit été legitime, s'ils s'étoient trouvés les plus forts. Quoi qu'on en dise, Buonaparte sentoit en lui-même qu'il y avoit un autre droit que celui de la force. Il auroit bien voulu le mettre de son côté. A quoi bon, autrement, ces scènes odieuses de Bayonne, pour arracher une rénonciation à ces princes infortunés, qu'il avoit attirés dans ses piéges par des moyens aussi infâmes? A quoi bon faire proposer au Roi de France des Etats duquel il étoit en paisible et pleine possession, de faire une abdication en sa faveur? Il manquoit donc quelque chose à sa puissance. Nous ne pouvons, d'ailleurs, lui savoir mauvais gré de cette démarche, qui servit à faire connoître la noblesse du caractère du Roi, par la réponse qu'il fit à cette insolente proposition.

Les statuts mêmes par lesquels il fit déclarer la couronne impériale successive et héréditaire dans sa famille, sont une preuve qu'il ne croyoit pas que la force seule fût capable de produire cet effet. Dans ce système, c'eût été une précaution inutile; car la force étant la

seule source du droit, celui-ci cessoit dès que l'autre venoit à manquer.

L'auteur des Mémoires ne raisonne point si juste. Les révolutionnaires agissent ordinairement plus qu'ils ne parlent, et ils sont bien plus conséquens dans leurs actions que dans leurs discours. L'ouvrage que nous examinons en est une preuve continuelle.

Dans un endroit l'on prétend que Buonaparte se trouvoit le *maître de la révolution*, mais qu'il ne *vouloit pas en être le chef.* Dans un autre, il *étoit à lui seul une révolution.* Son but étoit de la faire marcher *pour renouveler l'ordre social*, *et pour que le monde s'en trouvât mieux.* Il s'en est trouvé, en effet, à merveille.

Le principe de la révolution, *ou sa cheville ouvrière*, étoit *l'égalité*, c'est-à-dire l'extinction des castes. Si tout se bornoit là, il ne valoit pas la peine de faire un bouleversement si universel. Il n'y avoit pas en France de *caste* proprement dite. La noblesse avoit, dans quelques lieux, et non pas partout, des priviléges pécuniaires; elle étoit disposée à y renoncer. La puissance féodale étoit éteinte depuis long-

temps. La moitié au moins des fiefs étoit possédée par des personnes non nobles.

Buonaparte vouloit bien donner l'égalité aux Français, mais non la liberté, *dont ils ne se soucioient pas du tout*. Cependant, après le 20 mars, il la leur offrit, parce qu'ils *s'étoient plaints de n'en avoir pas joui sous son règne*. Accordez cela comme vous le pourrez.

L'auteur des Mémoires n'ayant pas pris la peine d'expliquer, d'une manière claire et satisfaisante, ce qu'il entendoit par l'égalité et la liberté, ce n'est point à moi à démêler ses pensées là-dessus. Tout ce que je puis dire, c'est que l'égalité, bien entendue, est inséparable de la liberté. Là où la liberté n'existe point, il y a nécessairement des oppresseurs et des opprimés, ce qui exclut toute idée d'egalité.

L'auteur n'assure pas moins que les institutions de l'empire garantissoient l'égalité. On verra bien tout à l'heure le contraire. *La démocratie y existoit de fait et de droit. Il n'y avoit pas un échafaudage de castes et de corps intermédiaires. Elle étoit immédiate, et n'avoit d'appui que dans elle-même; car il n'y avoit dans l'empire que la nation et*

Buonaparte. Tournez la page, et vous verrez que pour rendre sa domination perpétuelle, il lui faut des *castes*, des *corporations vivaces*, qu'il place entre son trône et la démocratie, et qui doivent lui *servir d'appui*, comme la noblesse d'autrefois en servoit à celui des rois. Sa noblesse est tout-à-fait calquée sur l'ancienne. Il ressuscite les ducs, les comtes, les barons, si odieux à la révolution, dont il étoit le chef. Tous ces titres, restes uniques d'une grandeur passée, avoient conservé quelque considération par l'effet de l'habitude. Buonaparte s'en empare pour la communiquer aux nobles de sa création ; et le chef de la révolution, celui qui devoit la faire marcher, ressuscite des titres qu'elle avoit diffamés. Il a recours à ces *illusions*, qu'il prétend avoir toujours détestées. Cet ennemi des castes *institue* une caste *intermédiaire*, *qui devoit remplacer dans le nouveau régime les services que la noblesse rendoit dans l'ancien*.

Mais elle ne lui ressembloit en rien, suivant lui. *La vieille noblesse n'avoit que des prérogatives*, *la sienne n'avoit que du pouvoir*. Dès qu'il faut avoir une noblesse, il n'y a personne qui ne préfère celle qui n'a que des

prérogatives à celle qui a du pouvoir. Les premières n'ont de valeur que pour ceux qui y croient. Le pouvoir est toujours onéreux pour ceux aux dépens desquels il s'élève. *La vieille noblesse n'avoit de mérite que parce qu'elle étoit exclusive; tous ceux qui se distinguoient entroient de droit dans la nouvelle.* Il n'y avoit cependant rien de plus accessible que la vieille noblesse. Des milliers de charges la donnoient même à un prix très-modique à tous ceux qui étoient jaloux de se la procurer. Si l'on vouloit nous communiquer le registre des demandes qui ont été faites de la nouvelle, nous verrions quelles conditions on exigeoit pour l'obtenir, et à quel genre de distinction on l'accordoit.

L'auteur des Mémoires n'est pas plus heureux quand il veut nous montrer la différence de l'ancienne monarchie et de la nouvelle. En disant que Buonaparte *refaisoit la royauté*, il prétend que la sienne n'avoit aucun rapport avec celle d'autrefois. *Elle étoit toute dans des faits, l'autre toute dans des droits. Celle-ci n'étoit fondée que sur des habitudes, la sienne s'en passoit : elle marchoit avec le génie du siècle.* Que de choses à dire sur un tel ver-

biage! On l'abandonne à la réflexion des gens sensés.

Je ne puis cependant quitter l'article de la noblesse sans faire remarquer que ces hommes qui s'en montrent tant les ennemis veulent cependant en décorer leur héros. Dès la première page, ils lui font dire que *sa naissance le destinoit au service* : ce qui signifie qu'il étoit de la caste nobiliaire (1). Ce n'étoit pas grand chose en Corse, où tout le monde est noble. Comment peut-il, après cela, se faire une gloire d'avoir détruit la *gentilhommerie de Malte ?* Est-ce qu'elle ne valoit pas celle de Corse? Personne n'avoit, au reste, moins besoin d'aïeux qu'un homme de ce genre. Son origine, quelle qu'elle fût, étoit bien mesquine auprès du rang auquel il étoit parvenu. Le véritable Buonaparte n'auroit pas cherché à la rappeler. On se souvient qu'un adulateur ayant voulu le faire

(1) J'ai entendu dire à une personne qui avoit été attachée à un intendant de Corse, qu'il se souvenoit d'une tournée que ce magistrat fit à Ajaccio, où il avoit vu le père de Buonaparte venir lui demander une place de juge dans le tribunal de cette ville. Un ennemi de la vieille noblesse, tel que l'auteur des Mémoires, n'a-t-il pas bonne grâce d'en rappeler une pareille?

descendre des anciens rois de Suède; il le fit tancer vivement dans le Moniteur. *Sa maison*, y disoit-on, *devoit être dans peu la plus ancienne maison souveraine de l'Europe*. La prédiction a failli se vérifier.

Si nous voulions retracer toutes les inconséquences et les contradictions que les Mémoires renferment, ce seroit à n'en plus finir. Il en est cependant une très-importante, et qu'on ne peut passer sous silence. S'il en faut croire l'auteur des Mémoires, *l'opinion publique en France étoit pour Buonaparte. Il étoit appelé par le vœu général*. Il convient cependant que *toutes les femmes le détestoient*. Voilà qu'il faut retrancher du nombre des amis de Buonaparte la moitié de la nation, et ce n'est pas la partie la moins intéressante. Il avoit ensuite pour ennemis les *nombreux* partisans de Moreau, les républicains, ainsi que les royalistes. Les républicains ne *dédaignoient pas*, suivant lui, l'*empire*. Cependant il avoue qu'après le 20 mars ils se *défioient de son allure*. Ce n'étoient au reste, à ce qu'il dit, que *des gens flétris* : compliment flatteur pour eux! Il ne parle pas des indifférens, pour qui toute domination est bonne, et pour lesquels celle qui existe est

toujours la meilleure ; cette classe ne laisse pas que d'être considérable. Que lui restoit-il donc? la *caste impériale*, composée de ceux à qui il prodiguoit l'argent et les faveurs, et qui *dînoient à sa table*, suivant la noble expression qu'on lui prête.

Les mensonges et les contradictions dont fourmillent ces Mémoires ne sont pas encore ce qu'il y a de plus révoltant pour des cœurs vraiment français. Quel est celui d'entr'eux qui pourroit supporter, sans indignation, cette légéreté et cette froide atrocité avec lesquelles on y parle des actions les plus coupables et des désartres inouïs jusqu'à présent, que les folles entreprises de Buonaparte ont attirés sur leur patrie.

L'assassinat du duc d'Enghien n'est pas seulement une faute, comme le disoit un courtisan digne de lui; *c'est un crime*. Il n'accuse ce prince de rien qui pût compromettre ni la sûreté de la France, ni la sienne. Ce sont les circonstances qui causèrent sa mort. N'est-ce pas là une belle justification!

Quoi de plus insensé que la réflexion suivante, sur la funeste expédition d'Egypte, qui coûta à la France tant de valeureux guerriers

et une puissante escadre. *Nos soldats étoient un peu surpris de se trouver dans l'héritage de Sésostris; mais ils prirent bien la chose, et il étoit si étrange de voir un Français au milieu de ces ruines, qu'ils s'en amusoient eux-mêmes.* Les soldats, et même la plupart des généraux, savoient sans doute ce que c'étoit que Sésostris et son héritage. Il n'y a qu'à recourir aux relations véridiques, et on y verra comment ils s'amusoient de se trouver au milieu de ces ruines.

Je devrois peut-être, en finissant, parler du tableau que l'auteur des Mémoires fait de l'administration de Buonaparte, et opposer la réalité à la fiction. Mais que pourrai-je dire de nouveau sur un sujet aussi connu? qui peut avoir oublié l'arbitraire des préfets, dont il n'exigeoit autre chose que de faire rentrer les contributions et de faire marcher les conscrits? Ces tribunaux, d'abord déclarés inamovibles, ensuite soumis à la plus honteuse dépendance; cette épuration imaginée uniquement pour exclure les magistrats qui avoient osé opiner d'après leur conscience dans le procès de Moreau; ces impôts toujours croissans, malgré le produit du pillage de l'Europe; ce clergé

protégé un instant, livré ensuite aux vexations et aux outrages; ces bastilles érigées dans tous les points de la France, et le Code inconnu jusqu'alors des détentions arbitraires; cette loi de la conscription, la preuve et l'instrument le plus odieux de l'asservissement de la nation, et qu'on ose appeler dans les Mémoires une *loi vigoureusement grande et seule digne d'un peuple qui chérit la gloire et la liberté.*

Que dire de ceux qui osent se faire les apologistes de tels excès, et former ouvertement le vœu coupable de voir renaître une pareille tyrannie, en s'enveloppant de paroles entortillées et mensongères, dont le véritable but ne sauroit échapper aux clairvoyans? Puissent leurs espérances criminelles être déçues! Elles se montrent bien dans le passage suivant : « *Mon système*, font-ils dire à Buonaparte, » *a laissé à l'Europe un héritage qu'on ne* » *pourra plus répudier.* » Princes, à qui les destinées du Monde sont confiées, lisez et méditez.

Errata du Tome I.

Page 7, ligne 3 : *voyez-vous*, lisez *noyez-vous.*
Page 45, 4e alinéa, ligne 3 : *il* lisez *ils*.
Page 165, ligne 11, *ment*, lisez *doucement.*
Page 265, ligne 3 : *Oréans*, lisez *Orléans.*

Tome II.

Page 85, ligne 20 (*Extrait d'une lettre particulière* (1). Toute cette parenthèse doit être reportée à la suite de la ligne 23.

TABLE

DU TOME PREMIER.

BUONAPARTE A GRENOBLE.

BUONAPARTE A LYON.

BUONAPARTE A AUXERRE.

BUONAPARTE A PARIS.

(1) C'est par erreur que nous avons dit que Buonaparte étoit arrivé le 20 juin à Paris.

---

(1) Nous avons reçu trop tard, pour en faire usage, une relation du passage de Buonaparte à Niort ; en voici l'abrégé : Buonaparte arriva à Niort, le 1er juillet, à onze heures du soir, et descendit à l'auberge ; mais ayant démandé d'être logé à la préfecture, il s'y rendit le 2 juillet à cinq heures du matin, et y passa la journée. Il dina avec le préfet (M Buche), madame Buche et madame Bertrand. Il causa beaucoup ; il dit « que, s'il ne recevoit pas des » passe-ports du gouvernement anglais, il se livreroit entre » les mains de l'amiral qui croisoit devant Rochefort ; qu'il » aimoit mieux avoir affaire à lui qu'aux Prussiens. » Buo-

BUONAPARTE A BORD DU BELLEROPHON.

---

naparte ne vit personne à Niort, excepté ses hôtes. Sa présence excita quelque rumeur parmi la populace et la garnison, ce qui obligea les autorités à user de ruse pour hâter son départ, qui eut lieu le 2 à deux heures du matin. Il fut escorté par un fort détachement de chasseurs à cheval jusqu'à Rochefort.

FIN DE LA TABLE ET DU TOME PREMIER.

P. L. ein



P. L. ein

P. L. ein

